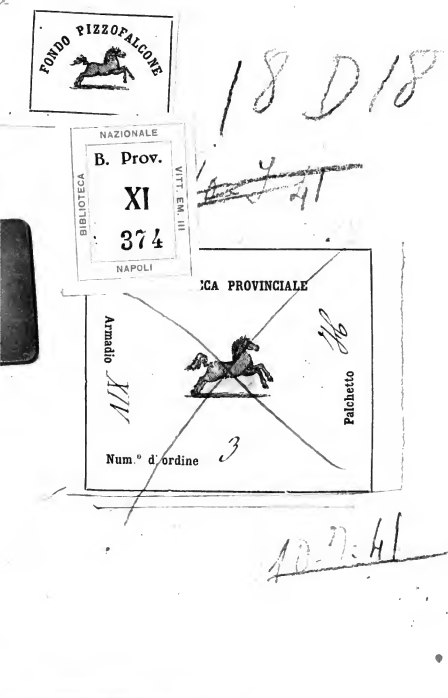
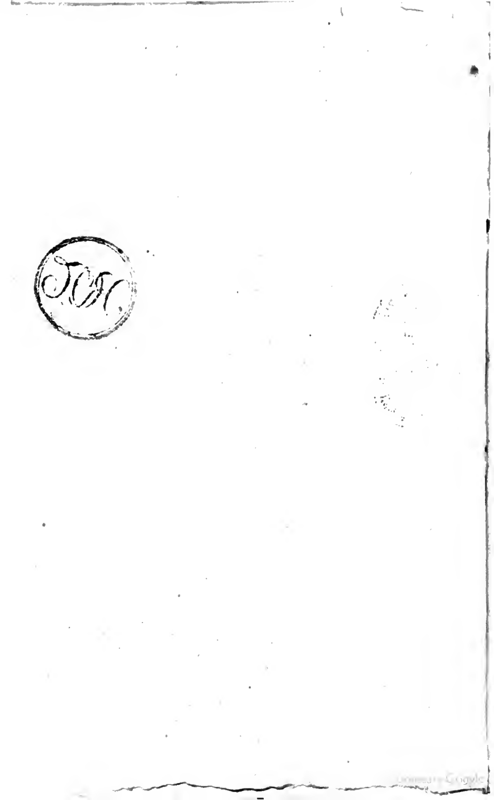




LA FRANCE
SOUS SES ROIS.



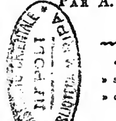
LA FRANCE

SOUS SES ROIS;

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties;

PAR A. H. DAMPMARTIN.



« Du haut de son immutabilité, Dieu semble
» se jouer des choses humaines, en les laissant
» dans une révolution éternelle. »

MASSILLON.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
Chez LE NORMANT, Imprimeur-Libraire;
LYON,
M.me J. BUYNAND née BRUYSET, Libraire.

1810.


JCH.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LES CAUSES

QUI ONT PRÉPARÉ ET CONSOMMÉ

LA CHUTE DES

TROIS PREMIÈRES DYNASTIES

EN FRANCE.

SUITE DE LA TROISIÈME DYNASTIE.

La France épuisée et l'Angleterre fatiguée, soupiroient également après le retour d'une paix qui ramenât le repos et l'abondance. Diverses négociations s'ouvrirent durant le cours de l'hiver. Le duc de Choiseul y mit de la complaisance, sans toutefois rien sacrifier de la dignité d' son souverain ; tandis que le fameux Pit plut à y déployer de l'orgueil. L'Espagne et l'Angleterre se menaçoient d'une rupture prochaine. Le cabinet de Versailles pensa que son intérêt et plus encore son hon- Louis XV. 1760

Louis XV. 1760 neur, lui prescrivoient la loi de proposer ses bons offices en faveur d'un monarque parent et allié naturel de la maison régnante. La réponse de Londres porta : « On n'entend pas que la » France ait, en aucun temps, droit de se » mêler des discussions entre la Grande- » Bretagne et l'Espagne. » Ce ton de hauteur amena la prolongation de la guerre et plut infiniment aux Anglais, chez qui circuloient des richesses immenses, résultat des entreprises de leurs armateurs.

En Allemagne, la France eut deux armées. La faveur donna le commandement de la première au prince de Soubise, et la justice rendue au mérite plaça la seconde sous les ordres du maréchal de Broglie.

Le vainqueur de Berghen possédoit le génie de la guerre : prompt et vigilant dans ses préparatifs, valeureux et calme au milieu des dangers, il concevoit et traçoit avec habileté un plan de campagne. Ses talens lui assuroient la confiance et la vénération du soldat, qui chérissoit son affabilité. Sa constance à suivre ses entreprises se peignoit dans l'expression qui terminoit les ordres qu'il adressoit aux officiers, soit généraux, soit subalternes : « Du » reste, n'oubliez jamais le grand principe : » aux plus têtus, la victoire. » Mais peu capable de suivre les détails, étranger aux connoissances politiques, et d'une conversation commune et peu noble, sa renommée se fut moins étendue, sans un frère qui se rendit le

principal instrument de sa gloire. Le comte de Broglie, plein de feu, étincelant d'esprit, d'un caractère ardent, d'une humeur inquiète, d'une ambition démesurée et d'une rare intrépidité, fut l'un des hommes les plus marquans du dix-huitième siècle. Courtisan aimable, négociateur habile et militaire du premier ordre, il éprouva des disgrâces fréquentes; eut des commissions la plupart secondaires, et ne commanda point en chef des armées. Ce contraste entre la marche de sa fortune et la supériorité de son mérite, résultoit d'une franchise qui ne connoissoit point de ménagemens, et d'un penchant à la satire, qu'aucun frein ne retenoit. D'ailleurs, ami chaud et protecteur zélé, il se montra le plus terrible de tous les ennemis. Dans le cours de la guerre d'Allemagne, il ne cessa de repousser avec l'énergie de la vérité, l'hommage public qui le désignoit comme l'auteur de la gloire de son frère; mais il reçut, sans se parer d'une fausse modestie, l'éloge qui le reconnoissoit pour le plus excellent maréchal-des-logis. Louis XV. 1760

Le maréchal de Broglie prêt à ramener son armée dans la Hesse, passe la rivière d'Ohm et s'avance vers Corbach. Il se trouve en présence du prince héréditaire de Brunswick, qui occupoit, avec trente mille hommes, une position avantageuse. Sans attendre la réserve que le comte de Saint-Germain amenoit, il fait son attaque. Ce mouvement brusque, que

Louis XV. plusieurs militaires ont attribué à la vivacité
1760 naturelle du maréchal, et dans lequel d'autres ont cru reconnoître l'effet de la haine que le comte de Broglie portoit au comte de Saint-Germain, n'eut qu'un résultat désastreux. La retraite des ennemis n'auroit point eu lieu, sans une blessure que le prince héréditaire reçut dans les reins, et si le comte de Saint-Germain, par une savante manœuvre, n'étoit parvenu à réparer le retard de son arrivée.

Les Français eurent l'honneur de la journée, et restèrent maîtres du champ de bataille; mais le maréchal de Broglie se plaignit amèrement de ce que sa victoire étoit restée incomplète par le défaut d'exactitude du comte de Saint-Germain qui avoit reçu l'ordre d'arriver la veille du jour du combat. L'accusé ne pouvant rejeter sa faute sur son ignorance, crut qu'elle retomboit sur son honneur. Il s'en indigna, donna la démission de ses emplois, renvoya son cordon rouge et passa au service du Danemarck. A cette nouvelle, les troupes crurent essuyer une défaite.

Le prince Ferdinand reconnut l'inutilité de ses efforts pour empêcher que les maréchaux de Soubise et de Broglie s'avançassent dans la Hesse. Après une suite de marches savantes, il pensa que la meilleure de ses ressources étoit de hasarder une diversion sur le Rhin : il détacha le prince héréditaire avec vingt-cinq mille hommes. Ce jeune général avança rapidement, se rendit maître de Clèves, de

Rheinsberg et bloqua Wesel. Déjà plusieurs détachemens se portoient en avant du Rhin, et le succès de l'entreprise paroissoit être certain, lorsque s'avança le marquis de Castries. Cet officier, d'une activité, d'une prévoyance, d'une sagesse et d'une valeur au-dessus des éloges, ne laissa point à ses troupes le temps de se reposer des fatigues d'une marche longue et précipitée; il fit emporter Rheinsberg par le marquis de Chabot, campa sous Closter-Camp, et donna les ordres de se préparer au combat pour le lendemain. Louis XV. 1760.

Les ombres de la nuit couvrirent un acte d'héroïsme dont les hommes généreux de tous les pays, se transmettent le souvenir avec admiration, et dont les Français se glorifient avec attendrissement. Le chevalier d'Assas, né dans le Bas-Languedoc et capitaine au régiment d'Auvergne, reçoit l'ordre de faire une découverte : il tombe au milieu d'une patrouille ennemie. Dix baïonnettes menacent sa poitrine et le commandant lui impose silence. D'Assas ne voit que le danger de l'armée, se dévoue à la mort et s'écrie : « A moi Auvergne! les ennemis sont devant » nous. » Victime de sa vertu et de son amour pour la patrie, il expire percé de coups.

Dès les premiers rayons du jour, on en vint aux mains; les dispositions du marquis de Castries, l'émulation de ces vieux corps si jaloux de leur renommée et le désir de venger

Louis XV. la mort de d'Assas, assurent aux Français la
1760 victoire. Après quatre heures d'un combat acharné, le prince héréditaire cède l'avantage, laisse quatre mille morts, abandonne son artillerie et repasse le Rhin.

La journée de Closter-Camp eut des conséquences décisives. Le siége de Wesel fut levé, et l'électeur Palatin préserva ses états des exactions qui les avoient précédemment accablés. Le maréchal de Broglie fortifia Gottingue et établit ses quartiers dans la Hesse. Le maréchal de Soubise continua sa marche en Westphalie.

Tandis que l'Allemagne offroit aux Français quelques branches de lauriers, un capitaine de corsaire relevoit l'honneur d'un pavillon si souvent humilié. Thurot, que son intelligence et sa bravoure avoient tiré de l'état de matelot, pour l'élever au rang des plus illustres marins de son siècle, fit voile de Brest avec cinq frégates, exécuta une descente à Carrick-Fergus au nord de l'Irlande, et s'empara de la ville de Carrick. Bientôt contraint par la disette de vivres à se rembarquer, il fut poursuivi par le vice-amiral Hellyot, soutint longtemps les attaques d'un ennemi fort supérieur, et perdit la vie avant de céder la victoire.

On eut à regretter un officier enlevé à la fleur de son âge, et qui auroit pu rendre des services signalés, sans l'impétuosité d'un courage qui l'entraînoit à une mort inévitable.

Il se plaisoit à répéter : « Un homme de génie Louis XV.
» et de cœur ne doit jamais user de précau- 1760
» tions, et doit toujours prendre conseil du
» moment seul, sans quoi il affiche une mé-
» fiance honteuse à lui-même. »

En Amérique, le chevalier de Levi rassembla dix mille hommes et forma le dessein de surprendre Quebec. Sa petite armée s'avançoit sans être aperçue; déjà elle ne se trouvoit plus qu'à cinq lieues de Quebec et se voyoit à l'instant d'emporter un détachement de quinze cents hommes qui couvroit la place, lorsque la fortune, par un de ses caprices qui se joue de la sagesse humaine, détruisit toutes ses espérances.

Un canonnier tombe d'une chaloupe dans le fleuve Saint-Laurent, saisit un glaçon, s'y place et perd bientôt connoissance. Le glaçon vogue et rase les remparts de la ville : l'une des sentinelles crie au secours. On retire ce malheureux ; on le rend à la vie ; on le reconnoît pour Français à son uniforme; on l'interroge sur son étonnante situation : il apprend que dix mille Français ou Canadiens sont presque aux portes de la capitale, et peu d'instans après avoir donné cet avis, il expire.

Lord Murray averti du danger qui le menaçoit, déploya de la fermeté. Il rappela son poste avancé dont l'arrière-garde fut défaite. Quatre mille Anglais se portèrent en avant de trois lieues, et se fortifièrent dans un poste

Louis XV. 1760 avantageux. Les Français les assaillirent avec une telle vigueur qu'ils les repoussèrent jusque sous les murailles de la ville, après leur avoir fait essuyer une perte de dix-huit cents hommes. La tranchée fut aussitôt ouverte devant Quebec. Malgré le caractère énergique du chevalier de Levi, la levée du siége devint inévitable, par le défaut d'artillerie, l'approche des secours de terre et la vue d'une flotte anglaise. Le marquis de Vaudreuil accourut dans l'espoir d'entretenir l'ardeur des soldats par quelques renforts de Canadiens, par ses exhortations et par ses exemples. Deux armées anglaises joignirent et entourèrent les débris de ces troupes magnanimes : des combats sanglans et nombreux, des marches longues et pénibles, enfin des privations dans tous les genres, les réduisirent à la nécessité de capituler. La France perdit le Canada sans retour.

Le vice qui à cette époque fit périr tant de Français, la division porta ses ravages jusqu'aux Indes. Le général Lalli et le comte d'Apchier, loin de se prêter un secours mutuel et de concourir au salut de la colonie, s'abandonnèrent à des ressentimens qui firent échouer leurs opérations, et fomentèrent les germes d'une ruine inévitable.

Le comte d'Apchier mit à la voile pour l'île de France ; Lalli, presque sans argent, réduit à peu de vivres et privé des secours de l'Europe, puisa dans son activité, dans son

zèle et dans son courage, la résolution de se Louis XV.
rendre maître de Madras. 1760

Cette entreprise hardie dans tous les temps, devenoit téméraire sans le concours de la flotte. Des obstacles multipliés ne sauvèrent pas la ville du malheur d'être enlevée et abandonnée au pillage. Le fort Saint-George opposa une résistance plus soutenue. On préparoit un assaut général, lorsque six vaisseaux détachés de la flotte de Bombay, parurent à la vue de Madras, s'avancèrent sans rencontrer d'opposition, et donnèrent des secours de tous les genres. Lalli au désespoir fut forcé d'abandonner la proie qu'il se croyoit au moment de posséder, et la fureur dans l'ame, il se renferma dans Pondichéry.

Tout-à-coup l'esprit du cabinet de Versailles changea entièrement par la mort du maréchal de Belle-Isle. Cet homme, l'un des 1761
premiers de son siècle par le caractère, les talens et les connoissances, fut souvent entraîné trop loin par son ambition dévorante. Il rendit à sa patrie des services importans. Tour-à-tour négociateur, général et ministre, il devint un exemple effrayant pour les ambitieux; il avoit accumulé sur sa tête les richesses, les emplois et les honneurs, et après avoir consumé sa vie dans les chagrins, il mourut rongé d'inquiétudes. La guerre lui enleva un frère qui secondoit ses projets; il se livra au désespoir de la perte d'un fils qui donnoit les plus brillantes espérances. Durant

Louis XV. plusieurs années, il vécut isolé, ne se nourrit
1761 que de pensées tristes, et ses derniers regards aperçurent son successeur dans un homme qu'il haïssoit.

Le duc de Choiseul réunit le département de la guerre à celui des affaires étrangères. Sans être décoré de la dignité de premier ministre, il devint dépositaire du pouvoir absolu. Une main habile a ainsi tracé son portrait : « Le duc de Choiseul plein d'activité, de » grandeur et de talens, ayant dans le cœur » autant d'élévation que dans l'esprit; retra- » çant dans son caractère public et dans sa » vie privée, l'éclat et la loyauté de l'an- » cienne noblesse française dont sa maison » faisoit une partie illustre; heureux comme » Sylla, ami prodigue comme ce Romain » célèbre, mais ennemi moins vindicatif; » suffisant aux affaires, comme aux plaisirs, » et conciliant le travail avec la dissipation. » Peut-être serons-nous accusés de présomption, en osant ajouter quelques traits à ce tableau ; mais nous ne saurions taire plusieurs reproches que l'historien est en droit de lui faire. Le duc de Choiseul eut pour les détails une horreur qui le livroit trop souvent à l'influence des subalternes ; une profusion qui le jetoit dans tous les genres de dépenses ; une foiblesse qui l'empêchoit de se prêter à des refus légitimes; un tel attrait pour l'esprit, que ce don remplaçoit, auprès de lui, le mérite et pallioit les défauts ; une légéreté de mœurs

qui autorisoit la corruption des vertus domestiques ; enfin, une tendresse aveugle qui le soumettoit à l'ascendant de sa sœur la duchesse de Grammont. Louis XV. 1761

L'ensemble de tant de qualités, de foiblesses et d'imperfections, offroit un homme remarquable dans l'histoire ; mais qui ne sauroit entrer en parallèle avec les personnages illustres que Louis XIV, dans la splendeur de son règne, investissoit d'une partie de sa grandeur imposante et colossale.

Le duc de Choiseul se hâta de flatter l'opinion publique par de nouvelles conférences pour la paix. Le ministre Pitt repoussa de tout son crédit des avances qui lui paroissoient couvrir des vues secrètes. Ses soupçons furent bientôt confirmés par les événemens. L'Europe n'apprit qu'à l'heure de sa publication, la signature du fameux traité de famille. Ce chef-d'œuvre de la politique du ministre français avoit réussi, grâces à un profond secret, et contenoit vingt-huit articles. On remarqua le premier : « Les rois de France et d'Espagne » regarderont à l'avenir comme leur ennemie, » toute puissance qui la deviendroit de l'un » ou de l'autre souverain contractant. » Le vingt-deuxième portoit : « Qu'aucune autre » puissance que celles qui sont de la maison » de Bourbon, ne pourra être ni invitée, ni » admise à accéder à ce pacte de famille. »

Au plus fort des rigueurs de l'hiver, le prince Ferdinand marche vers Cassel. Le ma-

Louis XV. 1761 réchal de Broglie replie ses quartiers : le comte de Narbonne se jette dans Fritzlar, arrête les ennemis, sauve les troupes françaises, et reçoit pour gage de la reconnoissance publique le surnom de *Fritzlar*, qu'il transmet à ses descendans pour perpétuer le souvenir de sa gloire.

Pendant que le prince Ferdinand assiége Cassel, le maréchal de Broglie concentre ses forces et se grossit d'un renfort de l'armée du maréchal de Soubise : il détache deux divisions ; l'une sous les ordres du comte de Stainville, attaque le prince héréditaire à Attzeinsain, près de Grunnberg, le bat et lui enlève deux bataillons des gardes de Brunswick ; avec la seconde, le marquis de Montchenu disperse un corps qui investissoit Ziegenhain. Le prince Ferdinand surpris de ces deux échecs et de l'approche du maréchal de Broglie, lève le siége de Cassel. Les armées françaises agissent de concert et menacent le prince Ferdinand d'une prochaine défaite. Le roi de Prusse voudroit en vain porter des secours à ses alliés. Son génie et ses talens lui deviennent nécessaires pour lutter avec le général Laudon, qui favorise l'invasion des Russes. Le général Ziegenhain défend avec autant d'habileté que de valeur le passage de l'Oder; mais ne parvient pas à empêcher que la jonction du général Laudon et du comte de Romanzow, ne réduise les Prussiens à la situation la plus critique.

La guerre prend une face nouvelle ; la France paroît au moment de se ressaisir d'une

supériorité dont elle a toujours joui dans ses Louis XV. belles années, et qu'elle n'a jamais perdue 1761 que par sa faute. Cette perspective d'un heureux retour s'évanouit en une seule journée. Déjà les ennemis étoient poussés au-delà de la Lippe, lorsque les maréchaux de Soubise et de Broglie combinèrent le plan d'une attaque dont ils fixèrent l'époque au quinze de juillet. Le premier, campe en face des débouchés de Scheindengen, de Neumhut et de Cormhut : il doit combattre l'aile droite des ennemis. L'avant-garde, aux ordres du marquis de Belzeim, et soutenue par les grenadiers de France que le comté de Stainville commandoit, longe la rive droite du ruisseau d'Aëste, et s'empare du château de Madel. Le maréchal de Broglie confie son avant-garde particulière au marquis de Clozen, promet de passer en avant d'Ultrop et se charge d'emporter le village de Filinkausen, dont la conquête devoit fixer le sort de la bataille.

Peu d'actions militaires furent préparées avec autant de soin et avec plus d'intelligence. Par quelle fatalité affligeante est-elle devenue malheureuse pour la France, et a-t-elle obscurci la réputation de deux généraux? Le maréchal de Broglie fait dès le quinze attaquer Filinkausen, s'en rend le maître après une résistance opiniâtre, chasse les ennemis, force un abattis qui couvroit leur camp et emporte une redoute. Cédant au cours rapide de ses progrès, il envoie un officier de son état prévenir

Louis XV. le maréchal de Soubise, que l'heure est arrivée
1761 d'engager l'affaire générale.

Le maréchal de Soubise soupçonne que son compagnon d'armes se propose de réserver pour lui seul l'honneur de la victoire. Néanmoins honnête homme et bon Français, il se déterminoit au sacrifice de son intérêt personnel en faveur du bien de la patrie, lorsque des officiers-généraux lui peignirent l'injustice du procédé qu'il éprouvoit, la mauvaise foi que son collègue mettoit en usage, et le rôle humiliant dont il se trouvoit chargé. Sa vertu chancelle, et bientôt il succomba.

Le maréchal de Broglie instruit de la réponse du maréchal de Soubise : « Qu'il s'en tenoit » à la première détermination de combattre » le seize, » lui dépêcha successivement deux aides-de-camp : leur commission étoit de le conjurer que s'il ne veut point aider à la victoire, que du moins il sauve de l'affront d'une défaite, et qu'il se mette en bataille à la tête des gorges, afin de tenir en échec l'aile droite des Hanovriens. Ces tentatives réitérées n'obtiennent aucun succès.

Avec le coup-d'œil et la promptitude d'un bon général, le prince Ferdinand calcule les avantages de l'inaction de l'une des deux armées françaises. Sans dégarnir son front, il porte sur sa gauche des colonnes de son centre et de son aile droite. Un feu terrible d'artillerie et des masses formidables dévoilent au maréchal de Broglie les dangers de sa po-

sition. Loin de s'en effrayer, il surmonte les nombreux obstacles qui s'opposoient à sa retraite ; évacue le village de Filinkausen, se replie en bon ordre, et de distance en distance, s'arrête pour présenter aux ennemis un front qui retarde leur poursuite. Louis XV. 1761

Le maréchal de Soubise passa la Roër, et le maréchal de Broglie se reporta sur Cassel. Tous deux moins occupés des opérations de campagne que de leurs débats personnels, publièrent divers écrits qui furent présentés à des juges trop remplis de partialité, pour daigner seulement les lire; mais qui produisent des doutes nombreux, aujourd'hui que l'enthousiasme pour l'un des adversaires, et la prévention contre l'autre sont également amortis.

L'amitié du roi qu'excitoit encore la liaison intime de la marquise de Pompadour, favorisa le maréchal de Soubise, et décida le rappel du maréchal de Broglie, qui vint de l'armée descendre à Versailles. Introduit dans le cabinet du roi, ce prince lui dit affectueusement : « Monsieur le maréchal, je fais » cas de vos talens ; je reconnois vos services, » et je me plais à croire que vous n'avez agi » à Filinkausen que d'après un mouvement » d'ardeur. Votre justification peut être facile, » mais le prince de Soubise est mon ami. Je » demande donc votre silence comme une » preuve d'attachement à ma personne. » Le maréchal se sentit ému, balbutia sa réponse ;

Louis XV. le roi l'embrassa et le congédia. Le comte
1761 de Broglie, instruit des circonstances de cette entrevue, reprocha fortement à son frère une condescendance qu'il traita de foiblesse honteuse et déshonorante ; enfin il sut, par son ascendant, le déterminer à la publication d'un mémoire justificatif. L'exil devint le juste châtiment de cet oubli des égards et de ce manque de respect. Le public étranger à ces mystères d'intimité, n'envisagea que la chûte d'un général habile. Des spectateurs prévenus lui appliquèrent, par leurs cris et par leurs applaudissemens, ces beaux vers d'Aménaïde :

« On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage;
» C'est le sort d'un héros d'être persécuté. »

Le continent de l'Amérique avoit cessé d'exister pour la France, et les riches contrées de l'Inde touchoient à l'instant de lui échapper. Lalli, au retour de sa malheureuse tentative contre Madras, s'étoit renfermé dans Pondichéry. Son caractère naturellement emporté, aigri d'abord par l'infortune, fut bientôt exaspéré par les persécutions de ses adversaires. Le trouble, le désordre et la licence préparoient le renversement de la colonie. Instruits de ces maux intérieurs, les Anglais investirent Pondichéry. Le général Coot forma le blocus du côté de la terre, et protégea sa circonvallation par quatre batteries qui foudroyoient en même temps les remparts de la place. L'amiral Stevens se rendit maître de l'entrée du port.

Une ville qui, dans son enceinte d'une lieue, comptoit soixante mille habitans, et que la métropole avoit laissé languir sans secours, éprouva bientôt les horreurs de la disette. L'esprit d'insubordination en aggrava les maux. Les soldats révoltés crioient : « Donnez-nous » du pain et notre solde, ou nous passons » chez les Anglais. » Lalli, bien excusable sans doute de quelques transports de colère, déploya de la fermeté, du courage, du dévouement et de la constance. Il distribua son argent, fit divers emprunts, et détermina par son exemple la générosité du chevalier de Crillon et celle de l'intendant, M.r de Gaudeville. Louis XV. 1761

Des sacrifices à la patrie permettoient de respirer, lorsque le destin parut tout d'un coup s'appaiser. Dans les premiers jours de janvier, un de ces ouragans fréquens aux Indes, mais dont les terribles ravages sont inconnus à l'Europe, tourmenta l'escadre anglaise. L'entrée du port devint libre, et Lalli, dans l'ivresse de sa joie, écrivit à l'envoyé de France près les établissemens hollandais : « L'escadre anglaise n'est plus. De » douze vaisseaux qui fermoient notre rade, » sept ont péri avec leurs équipages, quatre » sont démâtés et un seul a échappé. Ne perdez » pas un instant pour nous envoyer bateaux » sur bateaux chargés de riz. — Il a déjà été » en votre pouvoir de sauver Pondichéry ; » cette nouvelle occasion négligée tombera » toute entière sur vous. Offrez de grandes

Louis XV. 1761 » récompenses. J'attends dans quatre jours » dix-sept mille Marattes. — En un mot, ris- » quez tout, entreprenez tout et forcez tout. »

L'amiral Stevens répara les avaries de ses vaisseaux avec une étonnante promptitude. La place fut plus vivement pressée. Neuf mois s'étoient écoulés, la moitié des troupes avoit péri, un tiers de la population manquoit, la famine menaçoit de ses horreurs et les remparts offroient une large brèche, lorsque les Anglais aperçurent le signal de cesser les hostilités. Le recteur des jésuites et deux des principaux habitans sortirent de Pondichéry pour solliciter une capitulation. Lalli, inflexible dans ses ressentimens, se répandit en plaintes contre les Anglais et contre le général Coot en particulier : il annonça la ferme résolution de ne jamais traiter, d'après les droits de la guerre, avec un ennemi qui dans plusieurs rencontres avoit manqué à sa parole d'honneur. Les Anglais se rendirent maîtres de la place, sans observer aucune des formes accoutumées. Ce jour fut le dernier de la puissance des Français dans les Indes. Les Anglais s'emparèrent exclusivement du commerce de la vaste péninsule que forment l'Indus et le Gange ; ils s'approprièrent la direction d'incalculables richesses ; mais flétrirent leur prééminence par la barbarie de leur administration.

Dans les premiers transports du succès, l'injustice et l'animosité parurent sans voile et

sans pudeur. Sur les ordres du gouverneur de Madras, les troupes, les membres des autorités civiles et judiciaires, enfin tous les individus attachés à la compagnie française furent embarqués ; la charrue passa sur les murs d'une cité trop malheureuse, pour ne pas inspirer un grand intérêt. Louis XV. 1761

La traversée des côtes de Coromandel aux bords de la Tamise, fatigua par sa longueur tous les prisonniers. Aucun de ces infortunés n'eut autant à souffrir que Lalli, qui, contre le droit des gens et les principes de l'humanité, se vit en butte à toute sorte de mauvais procédés et même à quelques outrages.

La France eut à déplorer à la fois la perte de l'Amérique et celle des Indes. Le comte de Beauharnais n'avoit pu, malgré sa valeur, arracher au général Moore la Guadeloupe, dont les habitans refusoient de remplir les articles d'une capitulation trop précipitée.

Tant de maux sembloient peu susceptibles d'être accrus, lorsque le territoire français, jusqu'à ce jour respecté, fut violé par un ennemi dont chaque avantage augmentoit l'audace.

L'amiral Keppel et le général Auxon entreprirent la conquête de Belle-Isle : maîtres de la mer, ils exécutent une descente que les Français repoussent avec une extrême vigueur. Une seconde attaque coûte aux Anglais le régiment de Gray et deux cents prisonniers, au nombre desquels se trouvoit le général-major

Louis XV. 1761 Crawford ; mais enfin, la supériorité du nombre et la manœuvre hardie du brigadier Lambert, qui franchit des rochers escarpés, réduisent les Français à la nécessité de se renfermer dans les retranchemens qui protégeoient la ville : la place se trouve bientôt pressée par terre et par mer.

Le chevalier de Sainte-Croix mit dans sa défense, de l'activité, de la valeur et de la politesse. « Il fait dire à l'amiral anglais, que si » les dames qui étoient sur son bord et qui » lorgnoient la place, avoient envie de la » voir, elles pouvoient se faire conduire à » terre, qu'il feroit de son mieux pour les » amuser, et qu'il leur donneroit même le » bal. » Le feu terrible des assaillans et le défaut de secours, forcent l'intrépide gouverneur à recevoir au bout de vingt-sept jours les honneurs de la guerre. Triste situation de la France ; le souvenir de ses anciennes victoires étoit affoibli à tel point, et l'habitude des revers rendoit si précieuse l'apparence des belles actions, que le chevalier de Sainte-Croix, pour prix de la défense d'une ville qu'il avoit cependant rendue aux ennemis, se vit couvert des applaudissemens et des hommages qui n'avoient encore appartenus qu'à des généraux couronnés par les mains de la victoire.

La cour se persuada que le mécontentement du public seroit appaisé, si elle envoyoit aux armées le maréchal d'Estrées dont

le rappel, après une victoire, avoit excité tant d'indignation, de plaintes et de murmures. Cette complaisance tardive échoua. Le maréchal de Broglie dans la force de l'âge, et adoré des soldats, laissoit à son successeur trop de préventions à vaincre. L'âge du maréchal d'Estrées fournit un prétexte de plaintes: sa circonspection parut de la lenteur, et sa condescendance à se joindre au maréchal de Soubise, le couvrit d'un tort ineffaçable. Les événemens de la campagne justifièrent ces plaintes. Louis XV. 1762

Deux maréchaux de France à la tête d'armées considérables, et secondés par un prince du sang qui avoit sous ses ordres une forte division, n'obtinrent pas même le foible avantage de soutenir une guerre défensive. En vain le prince de Condé relève un instant l'honneur des armes françaises, bat les Hanovriens, cherche ensuite le prince héréditaire de Brunswick à Johannesberg et remporte après quatre heures de mêlée, une victoire qui coûte aux alliés douze cents hommes tués, quinze cents Hanovriens faits prisonniers, un régiment anglais, onze pièces de canon et douze cents chevaux; en vain le baron de Diesbach recueille l'estime des alliés eux-mêmes, par la défense de Cassel; les Français n'en subissent pas moins la honte d'être chassés de la Hesse. Leur marche rétrograde ne s'arrêta que sous le canon de Francfort.

Soumise aux lois d'un destin rigoureux, la

Louis XV. France essuya des disgrâces sur toutes les parties du globe. La conservation de la Martinique
1762 avoit été remise aux soins du capitaine de vaisseau Vallar de la Touche. Le courage bien prononcé de ce gouverneur-général, ses connoissances particulières des lieux et l'intérêt de sa propre fortune, coloroient par des prétextes spécieux ce choix de la faveur. Cinq cents grenadiers-royaux, quatre mille cinq cents hommes de la milice du pays, deux mille flibustiers et sept mille nègres, tous remplis d'une impétueuse bravoure, présageoient la défaite de dix mille Anglais que quarante bâtimens de l'amiral Rodney avoient débarqués. Le général Moncton ne marchoit qu'avec une extrême circonspection, et les Français ne concevoient aucune inquiétude. Ces derniers se trouvèrent bientôt détrompés par une fatale expérience : la chûte inattendue d'une colonne de cette importance, entraîna la perte de toutes les îles sous le vent. Nadet avoit été dégradé pour la reddition de la Guadeloupe, après plusieurs mois de résistance : La Touche n'encourut que le blâme passager du public, lorsque fort de si nombreux moyens, il ne s'étoit pas soutenu durant six semaines.

Sur la route des Indes, la seule île de Bourbon voyoit encore les drapeaux français flotter sur ses retranchemens.

Derniers débris de la marine française, deux vaisseaux de ligne et deux frégates firent

voile sous les ordres du chevalier de Ternay, et se dirigèrent vers l'île de Terre-Neuve; quinze cents hommes furent débarqués dans l'abbaye de Bulle. A la tête de ces troupes, le comte d'Ossonville emporta la ville de Saint-Jean, surprit Plaisance et fut maître de l'île entière. Louis XV, 1762

Ce retour de la fortune ralluma quelques étincelles de la magnanimité nationale : les états du Languedoc prirent une initiative honorable, par l'hommage d'un vaisseau de soixante et quatorze canons. Cet exemple produisit une émulation générale. Les états de Bourgogne, ceux de Bretagne, la ville de Paris, la chambre du commerce de Marseille, les six-corps des marchands de Paris, les banquiers de la cour, les trésoriers-généraux de la guerre, les entrepreneurs des vivres et les administrateurs des postes, s'empressèrent de fournir à leurs frais des vaisseaux plus ou moins considérables, selon que la richesse de ces différens corps répondoit à leur zèle. Le clergé consacra un million à cet acte de dévouement. Hélas! les chantiers commençoient à se vivifier par ces nombreux travaux, et déjà la conquête qui les avoit excités retomboit au pouvoir des Anglais.

L'Espagne liée par le pacte de famille, publia un manifeste contre l'Angleterre. Son armée marcha en Portugal, et fut grossie par un corps français que le prince de Beauveau commandoit. Les nouveaux alliés se trou-

Louis XV. 1762 vèrent en présence de l'armée portugaise, qui étoit soutenue par des troupes anglaises. La campagne ne fut remarquable par aucune action : mais, sur la mer, la rupture précipitée, impolitique et peu juste des Espagnols, leur coûta douze vaisseaux de ligne, les îles de Cuba, de Manille, et plus de cent millions.

La haine des Anglais rendoit le séjour de Londres insupportable à Lalli. Ce malheureux sollicita sa rentrée en France, où il se vit l'objet de l'exécration publique. N'écoutant ni les conseils de ses amis, ni les prières de ses parens, insensible aux larmes d'une femme chérie, qui tous s'accordoient à lui conseiller une prompte fuite, il parut à Fontainebleau et s'adressa au duc de Choiseul : « J'apporte » ici, M.r le duc, ma tête et mon innocence; » j'attends vos ordres. » Il fut renfermé à la Bastille dans la même chambre où Labourdonnaie, pour récompense d'une foule d'exploits, avoit langui trois années avant que des commissaires reconnussent son innocence. Le parlement de Paris reçut l'ordre de faire le procès de Lalli.

Les désastres de la guerre n'étouffoient pas en France les agitations intérieures. Une banqueroute de deux millions, faite par le père la Valette, servit le ressentiment des corps, des sociétés et des particuliers qui envioient les succès, et qui craignoient la puissance des jésuites. A l'offre d'apporter quelques chan-

gemens salutaires au régime de la compagnie, Louis XV.
Ricci général de l'ordre répondit avec hauteur: 1762
« *Sint ut sunt, aut non sint.* » (Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient plus.) Louis se croyant offensé, livra les jésuites à la sévérité des parlemens.

La France affligée des revers accumulés sur elle après des efforts prodigieux, l'Espagne abattue par des disgrâces rapides, et l'Angleterre fatiguée d'une longue suite de succès, s'accordoient dans leurs vœux pour la cessation des hostilités. Le roi de Prusse reconnoissoit qu'il n'avoit plus qu'à perdre pour ses intérêts, et peu à gagner pour sa gloire : les puissances de l'Allemagne ne demandoient aucun changement dans leur position. Quant au Portugal, oubliant sa grandeur éphémère, il ne formoit plus de projets au-dessus de ses ressources, et se résignoit à suivre la marche qui lui étoit prescrite par la Grande-Bretagne, son orgueilleuse dominatrice. Les traités de Paris et de Hubertsbourg rendirent
à l'Europe le repos après lequel tous les peuples 1763
soupiroient.

Depuis quatre mois, des préliminaires avoient été signés à Paris entre le duc de Praslin, le marquis de Grimaldi et le duc de Bedford, lorsque les conditions définitives furent réglées à Londres par le duc de Nivernois; ce négociateur dont le génie fertile et le caractère aimable obtenoient des succès dans des genres en apparence opposés, eut

Louis XV. besoin d'employer toutes les richesses de son
1763 imagination, toutes les ressources de sa politique et toute l'aménité d'un caractère aimable. Peu de commissions présentèrent plus d'obstacles à vaincre et plus de chagrins à dévorer. La France, battue sur le continent, écrasée aux Indes, dépouillée en Amérique, chassée de l'Afrique, et ayant à regretter l'anéantissement de sa marine par la perte de ses plus beaux vaisseaux, par la mort d'une foule d'officiers d'un mérite reconnu, et par le désavantage de n'avoir que douze cents matelots anglais à offrir en échange pour vingt mille des siens qui encombroient les prisons de l'Angleterre, étoit aux abois. Le premier des peuples de la terre se vit forcé à mendier une paix humiliante.

En Europe, Belle-Isle fut racheté par la restitution de Minorque et du fort Saint-Philippe, qui furent remis dans le même état, avec les mêmes munitions, les mêmes armes et la même artillerie, qu'au jour où le maréchal de Richelieu en avoit fait la conquête. Les troupes françaises évacuèrent Ostende, Nieuport et les villes d'Allemagne dont elles s'étoient emparées. Les remparts et le bassin de Dunkerque furent encore une fois sacrifiés. Leur destruction s'exécuta sous les yeux d'un commissaire venu des bords de la Tamise, et payé par la France; enfin, plus de cinq cents vaisseaux marchands français pris avant la déclaration de guerre, furent adjugés aux Anglais.

En Amérique, la France céda Louisbourg, le cap Breton, le Canada et toute la rive gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. La perte de l'île de Terre-Neuve lui parut adoucie par le droit de pêche sur les bancs, quoique les pêcheurs français n'obtinssent que la petite île de Saint-Pierre et de Miquelon pour leur servir de lieu de refuge. Les îles de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Désirade lui furent rendues; tandis qu'elle ne recouvra sur les îles neutres que celle de Sainte-Lucie. Louis XV. 1763

Aux Indes, les comptoirs sur les côtes de Coromandel, de Malabar, d'Orixa et du Bengale, ne donnèrent à la France que des ruines, et exigeant des dépenses énormes pour entretenir un commerce languissant et relever des établissemens précaires.

L'Afrique ne présenta pas des conditions plus favorables : tandis que l'Angleterre se réservoit la partie la plus avantageuse du Sénégal, la France étoit réduite à se contenter de l'île de Gorée que sa sécheresse et son insalubrité rendoient un présent funeste.

L'Espagne racheta une erreur momentanée, par la cession à l'Angleterre de la Floride et de la baie de Campêche; elle accorda de plus le droit de couper du bois de Campêche dans la baie d'Honduras, et fit le sacrifice entier de la pêcherie à Terre-Neuve.

La surprise de l'Europe ou plutôt de tous les peuples de la terre, sembla excuser les

Louis XV. Anglais des transports de leur orgueil et de leur
1763 ambition. Ces fiers et avides insulaires s'applaudissoient de devenir maîtres d'un empire de plus de deux cents lieues de surface, et de s'être appropriés les plus riches branches du commerce du monde. Tandis qu'ils se repaissoient de l'encens que de toutes parts la flatterie leur offroit, deux hommes leur annonçoient des regrets prochains. Le duc de Choiseul, d'après une prévoyance que les événemens devoient bientôt justifier, répétoit : « Les Anglais se perdent par leurs propres » succès. » Le célèbre Pitt, que le titre de lord Chatham et une place dans le ministère avoient dépouillé d'une partie de sa prépondérance, s'épuisa en efforts inutiles pour que l'Angleterre ne se chargeât point du fardeau dangereux d'une puissance continentale, qui, à quinze cents lieues d'éloignement, surpassoit si fort la métropole; il s'éleva contre la faute capitale de rendre la Guadeloupe et la Martinique, qui fournissoient aux Français deux colonies capables de leur assurer une grande prospérité dans les Antilles. Ennemi acharné de la France et politique profond, il osa proposer que la Grande-Bretagne, abusant d'une supériorité trop monstrueuse pour ne pas être passagère, fixât le nombre des vaisseaux que la France pourroit armer.

L'indifférent Louis accepta sans opposition des conditions qui déshonoroient ses peuples, ternissoient l'éclat de sa couronne et impri-

moient une flétrissure à son règne. Les pro- Louis XV.
vinces, Paris, et la cour elle-même, furent 1763
scandalisés; mais aucune ombre d'énergie ne subsistoit dans l'ame de l'indolent monarque, du moment où il avoit dit à la duchesse de Parme, sa confidente la plus intime : « Ils ont » tant fait, qu'ils m'ont forcé de renvoyer » Machault, l'homme selon mon cœur : je ne » m'en consolerai jamais. »

La cessation des hostilités ne porta aucun adoucissement aux maux de l'état. Un lit de justice ordonna l'enregistrement de la durée d'un grand nombre d'impôts onéreux.

A cette affligeante époque, où les Français déploroient leurs pertes, avoient à supporter le poids de la misère et à rougir des affronts qu'avoit éprouvés l'honneur national, des flatteurs firent élever la statue équestre du roi dont les fautes, les caprices et la négligence avoient amené cette longue suite de disgrâces, et qui lui-même affichoit son insouciance. On l'entendit plusieurs fois répéter: « Le cardinal de Fleury étoit bien puissant, » puisqu'il étoit le maître du royaume. »

Quoique durant le cours de sept campagnes malheureuses, les officiers n'eussent cessé de se rendre intéressans par leur bravoure, leurs lumières et leur humanité, le duc de Choiseul pensa qu'une impérieuse nécessité commandoit des changemens dans la composition, la tenue et les manœuvres de l'armée. Son plan général fut tracé d'une main habile;

Louis XV. 1763 mais le feu de son esprit et la légéreté de son caractère, nuisirent à la conduite des opérations. L'édifice, au lieu d'être réparé, fut bouleversé. Les confidens du ministre mirent en discussion, si la grande réforme à faire dans le corps des officiers, tomberoit sûr la tête ou sur la queue des régimens. La crainte d'enflammer l'indignation publique, prononça contre les jeunes gens; mais les hommes sur le retour furent abreuvés de contradictions et de dégoûts qui les forcèrent à demander leur retraite. Le désir de favoriser une émulation nécessaire pour le développement des talens et avantageuse au bien du service, accorda au choix, les places d'officiers supérieurs; mais on négligea de laisser un sentier à l'aide duquel l'ancienneté souvent estimable, quoique médiocre, pût trouver quelques consolations. Les troupes cessèrent de croupir dans cette ignorance de tactique qui tournoit contre elles-mêmes leur intrépidité; mais une nuée de *faiseurs* harassa les hommes, ruina les chevaux, rendit la tenue minutieuse, et surchargea l'instruction de détails aussi fastidieux qu'inutiles. Toutes les parties de l'équipement militaire atteignirent l'uniformité, qui, simple et propre, amène des résultats avantageux, en satisfaisant les regards; mais la manie des recherches enfanta une foule de contradictions et d'ennuis. Cette fureur de nouveauté éclata par une effervescence tumultueuse, qui s'appaisa dans le cours d'un petit nombre

d'années. Les excès disparurent, mais les avantages se perpétuèrent. Le duc de Choiseul resta en possession de l'honneur d'avoir préparé les élémens d'une armée, que les circonstances ont appelée à devenir l'arbitre des destinées du monde. Louis XV. 1763

Au moment même où le siècle de la vanité, de la suffisance et de la pénétration étaloit ses lumières, ses découvertes et sa philosophie, le premier corps de la magistrature montroit encore quelques vestiges des préjugés si amèrement reprochés aux jours d'ignorance. Lady Montagut venoit de porter chez ses compatriotes le bienfait de l'inoculation. Dès que la nouvelle de cette découverte eut franchi le Pas-de-Calais, le parlement de Paris rendit un arrêt pour que les facultés de médecine et de théologie eussent à discuter les avantages d'un remède qui atténuoit l'un des plus grands fléaux auquel le genre humain est exposé.

Les attaques des parlemens contre les jésuites, n'avoient été ralenties ni par les sollicitudes de la guerre, ni par les douceurs de la paix. Louis aimoit cette compagnie et montra d'abord de l'éloignement pour son entière ruine ; mais cédant bientôt à des instances réitérées, il laissa échapper ce mot puéril : « Je serois charmé de voir comment le jésuite » mon confesseur paroîtra en habit d'abbé. »
Un édit bannit la société du royaume. Les 1764
individus qui la composoient restèrent libres de ne point s'éloigner, pourvu qu'ils se sou-

Louis XV. 1763 missent aux ordres du gouvernement, et qu'ils portassent le costume des ecclésiastiques séculiers. Des pensions alimentaires leur furent assignées.

Une épreuve bien autrement douloureuse troubla la léthargie de Louis. La marquise de Pompadour fut attaquée d'une maladie de langueur. Cette femme dont l'esprit, l'adresse et le caractère étoient fort au-dessus de la portée commune, posséda les droits d'une amie, lorsqu'elle eut cessé de posséder les charmes d'une maîtresse, et conserva toujours l'exercice de l'autorité suprême. Elle envisagea d'un œil serein la mort qui la dévoroit avec une effroyable lenteur. Près de rendre le dernier soupir, elle dit au curé de la Madeleine qui s'éloignoit : « Un moment, monsieur le curé, » nous nous en irons ensemble. »

Une haine aveugle dans ses ressentimens, a pu seule accuser Louis d'avoir, sans nul signe de sensibilité, regardé le transport des restes inanimés de la marquise. Sa douleur fut profonde, et ses larmes coulèrent en abondance; mais il conservoit cette dignité de maintien qui doit caractériser les actions des souverains (1).

(1) L'homme respectable qui annonça à Louis XV, que la marquise de Pompadour avoit cessé d'exister, et que selon l'étiquette du château, on ne tarderoit pas à l'enlever, m'a souvent dit que le roi donna des signes d'un regret vif et touchant ; il répandit des pleurs, il embrassa affectueusement le marquis de Marigny, frère de la marquise, et lui refusa d'accepter la démission de ses emplois. Ayant reçu avec émotion

Louis livré tout entier à sa douleur, s'aperçut à peine du traité que son ministre concluoit, ou plutôt renouveloit avec le sénat de Gènes. Le comte de Marbœuf conduisit en Corse sept bataillons qui reçurent l'ordre de ne pas se permettre des hostilités contre les insulaires, mais de garder les villes qui appartenoient encore à la république.

Louis XV. 1764

Si la conduite de la cour de France avec les Corses, exposoit le duc de Choiseul aux reproches des amis de la justice, la foule des enthousiastes applaudissoit aux calculs et à la prévoyance de sa politique. Les troubles commencèrent à éclater dans l'Amérique-Septentrionale: on se ressouvint alors que ce ministre, *le cocher de l'Europe*, avoit annoncé que les Anglais fondoient par orgueil, un empire gigantesque qui leur préparoit des inquiétudes, des disgrâces et des affronts. 1765

Dans l'idée de rendre son pouvoir plus stable, le duc ménageoit et même flattoit les parlemens. Ces corps enhardis par ses complaisances ne mirent pas de terme à leurs entreprises. Le duc d'Aiguillon fut dénoncé à Rennes, avec une chaleur et une constance qui amenèrent des résultats importans. Le duc de Fitz-James décrété de prise-de-corps à Toulon, dut son salut, moins à sa grande exis-

la cassette de son amie, il ordonna de chercher et de lui apporter, sur-le-champ, une veste qu'elle avoit commencé à broder.

Louis XV. 1765 tence, qu'à la sage précaution de ne remettre ni les ordres du roi, ni les instructions du ministre. Le comte Dumesnil poursuivi à Grenoble, eut la foiblesse de se priver de ses moyens de défense, et auroit eu bientôt à frémir à l'aspect du précipice vers lequel la fierté parlementaire et la perfidie d'un courtisan étoient prêtes à le pousser, si de cruels soucis n'eussent terminé ses jours.

Toutes les discussions sur les intérêts étrangers, et toutes les querelles dans l'intérieur, furent suspendues par un deuil général. Une maladie inconnue aux médecins, attaqua le Dauphin, ruina sa belle constitution et le conduisit au tombeau par une marche aussi lente que douloureuse. Le fils de Louis XV, nouveau Germanicus, parut sur la terre pour donner des espérances, coûter des larmes, et renouveler l'épouvantable soupçon de la possibilité d'un infanticide. Ses grâces, son esprit et son affabilité tempéroient l'éclat de ses vertus, qui toutes tiroient leur origine de la religion. L'amertume et la constance de ses regrets, expièrent le reste de sa vie, la mort du comte de Chambord, l'un de ses écuyers, qu'il avoit eu le malheur de tuer à la chasse. Aux courtisans qui prétendirent d'abord le consoler, succédèrent bientôt les gens attachés à sa personne et vinrent ensuite les ministres de la religion. Sa réponse fut toujours : « Non, » jamais je ne me le pardonnerai ; je vois » encore l'endroit où s'est passée cette scène

» affreuse, j'entends encore les cris de ce Louis XV. 1765
» pauvre malheureux, et il me semble voir
» à chaque instant qu'il me tend ses bras en-
» sanglantés et me dit : *Quel mal vous ai-*
» *je fait pour m'ôter la vie ?* Il me semble
» voir sa femme éplorée qui me demande :
» *Pourquoi me faites-vous veuve ?* et ses
» enfans qui crient : *Pourquoi nous faites-*
» *vous orphelins ?*

Le peuple bénit plusieurs fois le *bon Dauphin*, qui, dans l'ardeur du plaisir de la chasse, « ne vouloit pas fouler les semences. » Ce prince animé d'une tendre sollicitude pour fonder sur une base solide le bonheur des Français, répétoit sans cesse aux instituteurs de ses fils: « Conduisez mes enfans dans la chaumière » des paysans; montrez-leur tout ce qui peut » les attendrir : qu'ils voyent le pain dont se » nourrit le pauvre, qu'ils touchent de leurs » mains la paille qui lui sert de lit; qu'ils ap- » prennent à s'attendrir et à pleurer sur les » maux de leurs semblables. » Bien supérieur à la masse des hommes de son rang, le Dauphin se montra digne d'inspirer de l'amitié, d'apprécier les douceurs de ce sentiment, la plus sublime jouissance du cœur humain, et d'en remplir les devoirs sacrés. Le chevalier de Muy, le comte de Périgord et l'évêque de Verdun, Nicolaï, reproduisirent à l'admiration générale, les exemples de dévouement des siècles héroïques. Le dernier de ces hommes respectables, reçut une louange bien

Louis XV. 1765 délicate et bien touchante pour prix de son extrême intérêt. Le malade lisoit un jour dans la douleur empreinte sur les traits de la figure de son ami, que les craintes sur sa vie s'accroissoient, il dit au médecin qui demandoit à lui tâter le pouls, ces mots dignes d'être gravés sur le frontispice du temple de l'amitié : « Tâtez-le plutôt à l'évêque. »

Le Dauphin vit les approches de sa dernière heure avec l'intrépidité d'un héros, la résignation d'un homme vertueux et le calme d'un chrétien. Son père rendit témoignage à la véritable cause de cette conduite qui excitoit une admiration respectueuse. « La sérénité et » la paix doivent accompagner la mort, quand » on a su comme mon fils passer toute sa vie » sans reproches. » Les derniers adieux du prince mourant portèrent l'empreinte d'une sensibilité qui ne pouvoit s'éteindre qu'avec sa vie; mais ils trahirent les symptômes d'une affligeante défiance. « Mes amis, je savois » bien que vous m'aviez toujours aimé, aussi » n'êtes-vous jamais sorti de ce cœur-là; mais » il faut bien mourir, car j'impatiente trop » de monde. »

Les plaintes et les cris retentirent d'une extrémité de la France à l'autre. Les étrangers même partagèrent la douleur de cette calamité.

L'insensibilité de Louis offrit un contraste révoltant avec la désolation universelle: ceux de ses courtisans qui l'approchoient et qui con-

servoient un reste de pudeur, durent souffrir Louis XV.
de l'entendre dire avec froideur : « Je regrette 1765
» mon fils, quoiqu'il n'y eût aucun rapport
» entre nos caractères. » D'après ses ordres,
le duc de Berry fut à l'instant annoncé par
eux-mêmes sous le nom de Monsieur le
Dauphin. Cet outrage fait aux droits de la
nature, n'autorisoit pourtant pas l'odieuse accusation que la mort du fils fût le crime d'un ministre autorisé par le consentement du père. Loin de nous cette disposition funeste à rechercher des indices trop souvent trompeurs, et à transformer les effets du hasard, en attentats prémédités.

La terre venoit à peine de se fermer sur
les dépouilles du Dauphin, qu'elle reçut celles 1766
de Stanislas. Généreux bienfaiteur de la Lorraine, il vécut comblé des bénédictions d'un peuple reconnoissant, força les Polonais à regretter leur inconstance, et laissa une mémoire qui est encore bien chère. Sa mort fut accompagnée de circonstances affligeantes. Par une inexcusable négligence de ses gens, cet auguste vieillard dans sa quatre-vingt-dixième année, fut laissé seul et lisant au coin du feu : une étincelle mit le feu à sa robe de chambre : il périt dans de grandes souffrances. A toutes les époques de sa longue carrière, Stanislas s'attacha les cœurs par une conversation à laquelle Charles XII, peu prodigue d'éloges, rendoit cet hommage : « Je » n'ai jamais connu d'homme si propre à ré-

Louis XV. 1766 » concilier les partis. » Protecteur des lettres qu'il ne cultivoit pas sans succès, ami des arts et sachant jouir des charmes de la société, il répandit ses faveurs sur les premiers hommes du siècle, embellit la ville de Nancy par de superbes monumens, et forma une cour qui fut long-temps l'asile de la politesse et de l'amabilité. A Paris et à Versailles, nous avons vu rechercher les hommes qui avoient été accueillis à Lunéville. Cette réunion intéressante et sans doute unique, avoit souvent possédé dans son sein Voltaire et la marquise du Châtelet : la marquise de Bouflers en fit constamment les délices ; on y distingua le comte de Tressan, le chevalier de Listenay et ce chevalier de Beauveau, encore cité comme le modèle le plus accompli de l'homme séduisant : elle dut une grande partie de ses agrémens aux grâces naturelles, naïves et enjouées du chevalier de Bouflers.

Une scène tragique et déplorable attira bientôt l'attention du public. Le parlement condamna Lalli à perdre la tête, « comme » atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts » du roi, de son état et de la compagnie des » Indes ; d'abus d'autorité, vexations et exac- » tions contre les sujets du roi, étrangers et » habitans de Pondichéry. »

Chez un peuple sensible et généreux, le mécontentement s'oublie aisément ; le cri de la vengeance se fait entendre peu d'instans, et le souvenir des services rendus demeure

ineffaçablement gravé. Le supplice de Lalli excita l'indignation, et fut accompagné de circonstances barbares : la pitié générale n'aperçut dans le malheureux que l'on traînoit à l'échafaud, assis et placé sur un tombereau, la bouche fermée par un bâillon, qu'un militaire dont la valeur avoit, à la bataille de Fontenoy, été couronnée par le grade de brigadier des armées du roi ; qui, gouverneur des Indes, s'étoit, dans le cours de trois années, fait connoître par dix batailles, par la prise de dix places, et par un blocus soutenu neuf mois de suite, avec sept cents hommes de garnison et sans un seul bâtiment, contre des généraux connus, dont les forces se portoient à quinze mille hommes de troupes de terre, et qui étoient secondés par quatorze vaisseaux de ligne.

Louis XV. 1766

Au milieu de tant d'émotions pénibles, on apprit avec horreur la catastrophe qui eut lieu en Amérique. D'après un projet séduisant que le chevalier de Turgot avoit tracé, et pour l'exécution duquel il accepta comme coopérateur l'intendant Chavigny, le duc de Choiseul conçut l'espérance d'ajouter à sa gloire, en formant l'établissement d'une colonie florissante qui peupleroit l'immense territoire de la Guiane, et fertiliseroit l'île trop négligée de la Cayenne. Des propositions brillantes et des avances trompeuses enlevèrent à leurs foyers douze mille Allemands. On se rappelle encore d'avoir vu ces nouveaux colons tra-

Louis XV. verser la France, la joie peinte sur le visage.
1766 L'aisance annoncée par la propreté de leurs habillemens, prouvoit que, bien loin de concevoir des alarmes, ils se flattoient de l'idée de conduire leurs familles dans un séjour plus heureux. Le tort impardonnable de n'avoir pas préparé des magasins avant même qu'ils eussent quitté la France, les exposa à tous les maux de la disette : ils s'embarquèrent affligés d'avoir souvent été réduits à l'humiliation de manger le pain de l'aumône. Une traversée pénible les conduisit sur des côtes désertes, où ils furent jetés au moment où la saison des pluies les rendoit inhabitables. La multitude, amoncelée sous un vaste hangard, fut bientôt infectée de sa propre haleine, et les pères de famille n'eurent à offrir à leurs épouses et à leurs enfans, que des vivres corrompus. Cette chétive et désastreuse habitation devint bientôt un cloaque immonde, séjour funeste des maladies pestilentielles et de la mort ; les inondations atteignirent le petit nombre d'infortunés qui avoient échappé au fléau de l'épidémie. Au retour d'une température moins rigoureuse, les malheureuses victimes avoient toutes été dévorées.

L'humanité si indignement outragée, fit entendre des plaintes amères dans toutes les contrées de la terre. Le parlement de Paris commença à informer, et suivit un procès dont les détails sont demeurés ensevelis sous

le voile de l'oubli. Le chevalier de Turgot fut puni par un simple exil, et l'intendant Chavigny par une prison perpétuelle. Les ennemis du duc de Choiseul se répandirent en imprécations contre lui; les hommes impartiaux le blâmèrent hautement; ses partisans se rejetèrent sur sa légéreté. Louis XV. 1766

La France plus heureuse sur les côtes de l'Afrique, châtia l'agression de Muhi-Amed, empereur de Maroc. Le comte de Brugnon obtint une réparation glorieuse, recouvra trois vaisseaux que les corsaires avoient enlevés, et tira douze cents Français de l'esclavage.

Sous un souverain indolent, toutes les classes de la société sont travaillées par une inquiétude qui annonce combien un pouvoir ferme et salutaire est indispensable pour comprimer le levain de licence qui fermente dans le cœur de l'homme. Les parlemens bravèrent de plus en plus la cour, et propagèrent l'esprit d'insubordination.

La Chalotais, procureur-général du parlement de Rennes, avoit, par des talens du premier ordre, armé contre lui la haine et la jalousie; les partisans des jésuites travaillèrent à la perte du plus redoutable de leurs adversaires. La Chalotais trouva dans ses compatriotes une foule de courageux défenseurs. La fausse et violente mesure de confier à des commissaires le sort d'un magistrat respectable, exalta l'humeur énergique et fière des Bretons. Dans leur enthousiasme, ils célé-

Louis XV. brèrent la générosité du patriotisme de la Cha-
1766 lotais : ils vouèrent à la haine comme au mépris le duc d'Aiguillon gouverneur de la province, se répandirent en murmures contre la cour, et dénoncèrent au tribunal de l'Europe, les personnages assez vils pour consentir à juger et à condamner un collègue dont ils auroient dû respecter l'innocence.

Les divers parlemens du royaume se crurent blessés, et protestèrent contre un acte qu'ils regardoient comme une révolte ouverte.

Dans cette cause célèbre, parut pour la première fois aux yeux du public et sous un jour défavorable, un homme destiné à jouer un rôle dans l'histoire. Le fils du premier président du parlement de Douai, brûlant du feu de la jeunesse, plein de génie, orné des grâces les plus séduisantes, dévoré d'ambition et placé dans une carrière trop resserrée pour son inquiétude et pour ses moyens, accepta les fonctions de rapporteur de la commission. Son caractère ardent lui cacha peut-être le danger d'une démarche peu compatible avec la charge de procureur-général qu'il occupoit alors. Calonne encourut un blâme dont tous ses efforts n'ont jamais pu effacer entièrement les traces. Cependant, coupable tout au plus d'inconséquence et de légéreté, il s'honora par des sentimens généreux. Plus d'une fois nous avons été témoins et dépositaires de ses regrets sur la rigueur opiniâtre de ses ennemis, et nous avons acquis

la preuve incontestable que son zèle et son éloquence garantirent la Chalotais du dernier supplice. Louis XV. 1766

Louis cédoit à la petite vanité de tirer une vengeance éclatante de quelques plaisanteries amères que le magistrat spirituel et malin avoit lancées contre la marquise de Pompadour, sans même conserver les égards qu'il devoit à son souverain.

L'esprit d'indépendance devint de jour en jour plus entreprenant ; il favorisa le projet transmis à Louis par ses aïeux, et qui avoit pour but la ruine de la noblesse. Des éloges exagérés et unanimes accueillirent l'arrêt du conseil, qui décida que le commerce en grand 1767
ne dérogeroit pas, et que chaque année il seroit accordé des lettres de noblesse à deux négocians qui se seroient *distingués dans leur profession ;* que les égards, l'estime, les encouragemens et la considération accompagnent la profession de commerçant : la justice le veut, l'intérêt de la société l'exige et la raison l'approuve. Mais quels rapports peuvent exister entre deux états dont l'un s'honore par le mépris des richesses, tandis que l'autre met sa gloire et consacre tous ses travaux à les accroître ou à les acquérir ?

Tant d'événemens divers permirent à peine d'apercevoir un spectacle dont tous les cœurs auroient dû être attendris. La Dauphine, minée par la douleur, mourut victime de l'amour conjugal, et demanda que ses cendres fussent

Louis XV. déposées à Sens, près de celles d'un époux
1767 que durant quinze mois elle avoit constamment pleuré sans pouvoir être distraite, ni par les consolations qui lui étoient prodiguées avec délicatesse, ni par les soins qu'elle rendoit à ses enfans.

L'espérance de voir Louis ramené à des réflexions salutaires, sembloit se ranimer par les coups successifs qui moissonnoient tant de membres de la famille royale. Sur les pas de la duchesse de Parme, du comte de Charolois et de la princesse de Condé, le duc de Bourgogne, le Dauphin, Stanislas et la Dauphine étoient descendus dans la tombe; la reine y fut bientôt accompagnée des regrets de tous
1768 les Français. Cette auguste princesse succomba aux atteintes d'une maladie dont les symptômes inconnus des médecins, donnèrent lieu à une dénomination nouvelle, et qui, par des souffrances prolongées, montra au grand jour à quel degré sublime la résignation chrétienne élève l'humanité. Des nombreuses vertus que Marie Leckzinska exerçoit sur la terre avec une constante modestie, aucune n'eut pour elle autant d'attraits que la bienfaisance. Une expression touchante caractérisoit cette prédilection. Le trésorier de sa cassette la supplioit un jour de mettre quelques bornes au cours de ses charités, d'autant que les revenus de l'état deviendroient insuffisans pour donner des secours à tous les infortunés dont elle cherchoit à soulager la misère, elle lui

fit cette réponse célèbre que la poésie a consacrée : Louis XV. 1768

« Tout le bien d'une mère appartient aux enfans. »

Le duc de Choiseul conçut le projet de distraire Louis de l'humeur sombre à laquelle son insouciance ne pouvoit qu'imparfaitement le dérober. Il lui proposa deux conquêtes à faire. La crainte que la moindre étincelle suffit pour rallumer les feux de la guerre, rendit d'abord le monarque incertain ; mais il en coûta peu d'efforts au ministre pour s'assurer le plein exercice de son ascendant.

Clément XIII, par suite de l'esprit ultramontain, s'étoit reporté vers les erreurs des siècles qui avoient été témoins des entreprises hasardées de la cour de Rome. Cet imprudent pontife lança une bulle contre la sanction-pragmatique, que don Carlos infant de Parme venoit d'établir dans ses états. Le roi témoigna du mécontentement de ce que son neveu éprouvoit un tel outrage. Sur le refus d'accorder de justes réparations, le duc de Choiseul ordonna de s'emparer des comtats d'Avignon et Venaissin. Le comte de Rochechouart, accompagné par deux régimens d'infanterie et par les dragons de Beaufremond, parut aux portes d'Avignon. Il fit son entrée dans la ville sans rencontrer une ombre de résistance, et annonça au vice-légat les ordres du roi, pendant que deux huissiers du parlement d'Aix signifioient aux membres de l'hôtel-de-ville, l'arrêt du parlement qui réunissoit les deux

Louis XV. 1768 comtats à la couronne de France, et qui ordonnoit que dans tous les lieux où se voyoient les armoiries du saint-père, elles seroient enlevées avec respect et avec décence.

L'envahissement de la Corse ne trouva point autant de facilité. Des combats sanglans signalèrent une lutte trop inégale pour durer long-temps. La France avoit eu la foiblesse de fournir aux Génois des troupes pour garder les places, sans toutefois se reconnoître en état de guerre avec les habitans de l'île. Le duc de Choiseul lassé de cette attitude humiliante, menaça la république de la prochaine retraite du comte de Maillebois. Gènes sentit qu'un pouvoir disputé depuis un demi-siècle, touchoit au moment de lui échapper, et la Corse entrevit l'instant où elle seroit libre. L'orgueilleux sénat chercha à soulager, du moins par la vengeance, les regrets de la perte qui le menaçoit. Il céda ses droits de souveraineté sur la Corse.

Le marquis de Chauvelin, à la tête d'un corps considérable, débarque à Bastia; proclame le roi de France souverain de la Corse; ordonne aux bâtimens nationaux d'arborer le pavillon français sous peine de confiscation, et déclare rebelle tout individu qui différeroit à se soumettre. L'amour de la liberté, l'horreur de l'injustice et la haine du despotisme, enflamment la valeur naturelle à ces généreux insulaires, et ils remettent la défense de leur patrie aux mains d'un homme supérieur.

Pascal Paoli, le second fils d'Hyacinthe Louis XV.
Paoli, avoit reçu sous les yeux de son père 1768
une éducation soignée, qui forma son esprit par de vastes connoissances et remplit son cœur de sentimens généreux. A l'époque où les Corses furent abattus par le marquis de Maillebois, le jeune Paoli accompagna son père à Naples; il y avoit suivi les exercices de l'académie: employé dans l'armée de cette puissance, il avoit paru à la cour avec éclat. Durant l'espace de treize années, il avoit mûri son génie, étendu ses lumières et acquis de l'expérience: élevé à un grade supérieur, sa réputation détermina ses compatriotes à le conjurer de venger son pays, et de le délivrer d'une pesante tyrannie. Paoli accepta cet honneur sans balancer. Au moment où il s'éloignoit, le vieil Hyacinthe le serra contre son sein et lui adressa ces tendres adieux: « Mon » fils, je puis ne jamais vous revoir; mais » j'espère être toujours présent à votre mé- » moire. Votre dessein est grand, il est géné- » reux, je ne doute pas que Dieu ne le pro- » tége. Le peu qui me reste de vie, je le con- » sacrerai tout entier à votre cause, en offrant » mes vœux et mes prières au Ciel pour qu'il » vous accorde ses secours. — Mon père, je » me consacre à ma patrie sans autre ambi- » tion que celle d'assurer sa prospérité, sans » craindre ni les contradictions, ni les fati- » gues, ni les dangers. Je ne me dissimule » pourtant pas le sort qui nous est réservé.

Louis XV. 1768

» Si les événemens nous favorisent, nous serons » proclamés les héros de la liberté ; si la fortune nous trahit, nous serons condamnés » comme de misérables rebelles. »

Paoli tarda peu à reconnoître que les Génois, désespérés de sa vigoureuse résistance, avoient voulu lui opposer un ennemi bien autrement redoutable; aussitôt, il s'embarqua pour l'Angleterre. Malgré les nombreux et pressans motifs sur lesquels se fondoient ses sollicitations, le général corse ne tarda pas à reconnoître l'influence que le duc de Choiseul exerçoit sur le cabinet de Londres. A peine quelques secours d'argent lui furent-ils accordés. Une négociation ouverte avec Tunis, ne procura que de foibles ressources. Les Corses livrés à eux-mêmes, ne s'abandonnèrent pas au découragement. Ils publièrent un manifeste qui respiroit l'ardeur du patriotisme, et dénonçoit au tribunal de tous les peuples, la conduite de la France qui traitoit une nation indépendante, *comme un troupeau de moutons qui seroient vendus au marché*.

L'intrépidité de leur résistance répondit à l'énergie de leurs discours. Les Français repoussés des montagnes, furent contraints de se renfermer dans les places de guerre. Pendant le cours de cette campagne, les Corses se distinguèrent par une invincible fermeté. L'un d'eux atteint d'une blessure mortelle, traça ce billet pour Paoli : « Général, je vous » salue, prenez soin de mon père. Dans deux

» heures, je serai avec les autres braves qui » sont morts pour la défense de la patrie. » Les traits d'héroïsme et de dévouement se multiplièrent assez, pour justifier la noble exclamation de Paoli : « Je défie Rome et » Sparte de montrer trente années d'un » patriotisme égal à celui que les Corses » ont déployé dans le même espace de » temps. »

Louis XV. 1768

Pendant que les armes françaises obtenoient si peu de succès dans une tentative injuste, la cour vit arriver les envoyés d'une colonie abandonnée avec une barbare insouciance. Les habitans des contrées qu'une paix honteuse avoit arrachés à la France, se rendoient dignes de l'intérêt, de l'attachement et même de la reconnoissance de leur métropole, par leur résistance à se soumettre à la domination des Anglais. Les familles de l'Acadie, les planteurs de Saint-Vincent, les colons de la Guyane et les généreux Canadiens, échappèrent à la surveillance de leurs nouveaux maîtres et abandonnèrent leurs ateliers, leurs domiciles, en un mot leurs propriétés les plus précieuses. On les vit se répandre dans la Louisiane, y braver les dangers, y supporter les fatigues et les plus dures privations, pour l'unique avantage de porter encore le nom de Français. De quelle profonde douleur ne se sentirent-ils pas pénétrés, en apprenant que le souverain auquel ils venoient offrir tant de preuves d'amour et tant de sacrifices, les

Louis XV. livroit à l'Espagne. Leurs réclamations et leurs
1768 plaintes parvinrent jusqu'au trône. Louis, vivement ému, donna des signes de bienveillance; mais le temps favorable n'étoit plus. Le général O-Reilli, mettant à la voile de l'île de Cuba, vint arborer le pavillon espagnol à l'entrée du Mississipi. Les colons prirent les armes dans la résolution de repousser les assaillans ou de périr. Les prières du général français et les discours d'un magistrat recommandable, parvinrent à ramener le calme; quelques habitans demeurèrent sans pouvoir fléchir la rigueur avec laquelle leur demande avoit été repoussée. Le plus grand nombre, cédant à la voix de l'indignation, passa sur la rive orientale du fleuve et retourna parmi les Anglais.

Le dépit conçu du peu de succès de l'entreprise sur la Corse, et les regrets donnés aux pertes qu'on avoit éprouvées en Amérique, ne suspendirent pas le cours des atteintes que Louis dirigeoit contre la noblesse. Cette distinction fut avilie, au point de devenir héréditaire après un certain nombre d'années, parmi ceux qui remplissoient les fonctions d'*officier du Châtelet.*

Un murmure général s'étoit élevé contre l'expédition de la Corse, qui avoit déjà coûté des milliers d'hommes et trente millions d'argent, sans apparence d'aucun résultat satisfaisant. Le duc de Choiseul se proposa de chercher les moyens d'enlever aux habitans de l'île toutes

leurs ressources; mais l'épuisement des finances Louis XV.
y mit des obstacles nombreux à surmonter. 1768

Dans un lit de justice qui se tint à Versailles, le roi donna un édit pour prolonger 1769
de trois années le second vingtième. Le duc de Chartres vint à la cour des aides y porter ce sinistre arrêt. Il y parut avec une suffisance et une légéreté qui passoient alors chez ce prince, pour des grâces. L'éloquent Malesherbes sut le ramener à un maintien plus convenable, et faire naître les signes de l'embarras sur un front qui savoit encore rougir. « Le peuple gémit sous le poids redoublé des » impôts, et quand il les voit se renouveler » après plusieurs années de paix, quand il y » voit joindre des emprunts onéreux, présentés » comme une ressource nécessaire, il perd » jusqu'à l'espérance de voir la fin de ses » malheurs..... Si notre douleur pouvoit être » adoucie, ce seroit sans doute par la pré- » sence d'un prince, l'amour et l'espoir de la » nation..... Mais en ce jour, la joie est étran- » gère à nos cœurs, et vous ne trouverez » parmi nous que du respect et de la conster- » nation. »

Au moment où des anticipations sur l'impôt eurent donné quelque vie au trésor royal, quarante-huit bataillons s'embarquèrent pour la Corse. Ces nouvelles forces furent remises à la conduite du comte de Vaux. Unique artisan de sa fortune, elle étoit fondée sur ses talens, sur ses services, et absolument indé-

Louis XV. pendante du secours de l'intrigue. Le mérite
1769 de cet officier-général étoit relevé par sa justice, mais affoibli par une excessive sévérité. La promesse du bâton de maréchal de France aiguillonna son ambition naturelle. Sa marche rapide et savante le rendit maître de l'île dans l'espace de quarante jours. Les armes, les munitions et les guinées de l'Angleterre ne vinrent pas assez tôt pour aider à la défense de Paoli. Son frère Clément, capitaine intrépide, et les principaux chefs s'éloignèrent à la faveur du pavillon anglais. Par une infidélité peu noble, le ministre chercha à justifier par la promptitude de l'exécution, le refus de la récompense promise au général.

La joie qu'inspira la conquête de la Corse, adoucit le souvenir des sacrifices qu'elle avoit coûtés. On applaudit en même temps à l'arrêt du conseil qui, suspendant le privilége exclusif de la compagnie des Indes, donna à tous les sujets la liberté de commercer soit aux Indes, soit à la Chine, soit dans les mers au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Si Louis avoit eu à pleurer sur la mort de plusieurs membres de sa famille, il donna cette année des regrets à l'éloignement de madame Louise; objet de la tendresse affectueuse de son père, elle prit le voile dans l'église des Carmélites de St. Denis. Cette princesse édifia ses compagnes par sa ferveur, sa soumission et son humilité. Cependant, pour déférer sans doute aux instances de ceux

qui la guidoient dans la voie du salut, elle se montra moins éloignée que jamais des affaires de l'état. Louis lui faisoit de fréquentes visites, épanchoit dans son sein ses plus secrètes sollicitudes, et ne s'opposoit point à ce qu'elle se permît de donner des conseils. On la vit prêter son appui au chancelier Maupeou. Les places de directeurs des Carmélites devinrent la route la plus sûre pour parvenir aux évêchés. Louis XV. 1769

La vie privée de Louis XV cesse, dès cette époque, d'être un sujet digne de l'histoire, et ne mérite plus que d'occuper une place dans les recueils d'anecdotes scandaleuses. Par respect pour la décence, nous ne nous arrêterons pas sur les détails d'une intrigue qui outragea la morale publique, et acheva de dégrader le monarque.

Nous ne tracerons point le portrait d'une femme qui posséda des qualités séduisantes, qui mit en œuvre toutes les recherches de la volupté pour subjuguer un prince blasé sur les plaisirs; qui parla à la cour le langage des lieux de prostitution, la peupla des plus vils personnages, disposa des trésors du royaume avec une prodigalité insultante, et se joua des intérêts de l'état comme si elle eût agité les grelots de la folie.

Les dons que la nature avoit accordés à Louis, et les premières impressions qui avoient formé sa jeunesse, firent qu'aux cérémonies d'apparat, il se montra toujours avec un exté-

Louis XV. rieur majestueux. Les étrangers et les courtisans
1769 éprouvoient de la surprise, et se pénétroient de respect lorsqu'ils retrouvoient dans les traits d'un maître avili, le caractère de dignité du premier des monarques.

Le roi de Danemarck, amené à Paris par le désir de former son goût et d'augmenter ses connoissances, fut flatté de l'accueil des Français et sensible aux prévenances de leur souverain. Dans l'un des entretiens où Louis le charmoit par les agrémens de son esprit, par les recherches de sa politesse et par les témoignages de sa confiance, le jeune Christiern félicita ce doyen des rois sur le bonheur dont il jouissoit d'être entouré d'une famille nombreuse et intéressante. Louis accompagna d'un sourire cette réponse touchante : « J'ai » une famille infiniment plus nombreuse, » dont le bonheur feroit vraiment le mien. »

L'accumulation rapide des impôts et des
1770 emprunts, aigrissoit les esprits, portoit la tristesse dans les cœurs, et livroit les classes inférieures au désespoir. Louis aggrava le sentiment de ces maux par un acte de pouvoir arbitraire, qui auroit étonné de la part du souverain le plus absolu. Depuis quatre années, les Bretons constans dans leur haine, poursuivoient le duc d'Aiguillon devant les tribunaux. Le parlement de Paris s'applaudissoit de trouver dans ce trop fameux procès le moyen d'accroître sa propre prépondérance, d'humilier les pairs du royaume et

d'embarrasser le monarque. Ces tristes résultats de l'intérêt de corps, de la jalousie et de l'orgueil, imprimèrent un caractère de violence à la conduite des magistrats. Au mépris d'une défense du roi de ne point se livrer à l'animosité, sans respect pour les lettres-patentes qui annulloient « les poursuites faites » contre le duc d'Aiguillon, ainsi que contre » les deux la Chalotais et Caradeuc ; » le parlement rendit un arrêt portant que le duc d'Aiguillon étant grièvement inculpé et prévenu de soupçon, même de fait, il suspendoit ce pair des fonctions de sa pairie, jusqu'à ce qu'un jugement rendu par la cour l'eût purgé. Une commission choisie au scrutin fut chargée de la double fonction de faire imprimer l'arrêt, et de surveiller la distribution de dix mille exemplaires.

Louis XV. 1770

Le roi se tint offensé d'une démarche si peu mesurée : il rendit dans son conseil un arrêt qui maintenoit le duc d'Aiguillon dans l'exercice de ses fonctions de pair de France, cassoit l'arrêt du parlement, déclaroit l'accusé innocent et supprimoit les pièces de la procédure. L'opinion publique qu'aucune puissance ne peut dominer, blâma la hardiesse du parlement, murmura de la conduite arbitraire du roi, et se prononça contre le duc qui ne rougissoit pas d'être absous par une mesure illégale. Le maréchal de Brissac que la vivacité de ses expressions, ses pensées fortes et ses vertus chevaleresques, tiroient

Louis XV. de la foule insignifiante des courtisans, s'écria :
1770 « La faveur a sauvé la tête du duc d'Aiguil-
» lon ; mais elle lui a tordu le cou. »

Cette faveur soupçonnée depuis quelque temps, tenue d'abord secrète, et annoncée pour lors avec éclat, étoit l'ouvrage de la comtesse du Barry qui aimoit le duc d'Aiguillon, et mettoit si peu de réserve dans l'expression de ses sentimens, que le public le lui donnoit pour amant. Le duc de Choiseul conçut des alarmes sur la puissance d'une cabale qui lui avoit dans le principe paru trop méprisable pour éveiller ses craintes. L'ambition eût sans doute imposé silence à sa fierté, si la duchesse de Grammont n'avoit fait usage de son fatal ascendant. Cette femme blessée dans son orgueil et dans sa jalousie, fit tomber son frère dans le précipice. Les ennemis du duc redoutoient sa puissance ; aussi firent-ils la proposition d'un rapprochement ; mais l'impérieuse sœur acheva d'aigrir les esprits.

Toute espérance de paix une fois évanouie, il ne resta d'autre ressource au duc, que celle de combattre et de renverser le parti dont il avoit dédaigné l'appui.

Les négociations venoient de conclure le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. Brillante de jeunesse et de beauté, majestueuse dans son port, et animée par les grâces qui naissent de l'heureuse réunion de l'esprit et de la sensibilité, la Dauphine se montra aux yeux des Français l'ange

tutélaire qui leur promettoit d'heureuses destinées. Le duc de Choiseul, bien instruit du pouvoir que la reconnoissance exerce sur les belles ames, se crût assuré de posséder une puissante protectrice. Louis XV. 1770

L'enthousiasme public éclatoit dans les transports d'une joie vive, franche et unanime. Tout-à-coup une affreuse catastrophe interrompt ce concert d'alégresse pour y substituer un deuil profond. La ville de Paris avoit ordonné les préparatifs d'une fête magnifique. La négligence des officiers de police et l'audace de quelques scélérats, produisent un engorgement dans la rue Royale : le désordre et le tumulte s'accroissent ; les accidens se multiplient et sont aggravés par des crimes affreux. Les hurlemens qui s'élevoient vers le ciel dans cette scène de malheur, de pillage et de meurtre, firent sur nous une impression si profonde et si douloureuse qu'au bout de quarante ans, elle se reproduit encore toute entière à notre esprit reporté malgré nous sur ce tableau déchirant.

Une sage prévoyance dissimula le nombre des victimes.

La France gémit de cet affreux événement ; mais des consolations bien douces furent puisées dans les regrets touchans du Dauphin. Ce jeune prince écrivit au lieutenant de police une lettre dont l'histoire doit transmettre à jamais les expressions. Elle est un monument admirable de candeur et de simplicité.

Louis XV. 1770 « J'ai appris les malheurs arrivés à mon occasion, j'en suis pénétré. On m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois pour mes menus plaisirs; je ne puis disposer que de cela, je vous l'envoie; secourez les plus malheureux. »

Le duc de Choiseul reconnut bientôt que Marie-Antoinette n'étoit pas assez formée pour que sa protection lui offrît des ressources; il cessa de nourrir de l'espérance, mais il cacha ses inquiétudes sous les dehors de la sérénité. Ses soins parurent concentrés dans les travaux pour l'embellissement d'une ville fondée près du lac de Genève, et destinée à enlever le commerce des Genevois. Cet établissement avoit été commencé avec magnificence, et devoit échanger son premier nom contre celui de *Choiseul-Ville*; mais, sur quelques bases profondes que le duc se flattât d'avoir établi son crédit et son pouvoir, ils cédèrent à la vivacité des attaques depuis si long-temps dirigées contre lui. La chûte d'un ministre investi depuis plusieurs années d'un pouvoir absolu, porta les signes de cette dureté par laquelle les caractères indolens cherchent à se venger des efforts et des sollicitudes que leur causent tous ceux qui, après les avoir dominés, leur sont devenus importuns.

Le duc de Choiseul envisagea sa chûte d'un œil tranquille : il pénétra la joie mal dissimulée du duc de la Vrillière; ce sinistre messager fut chargé d'annoncer cette mesure

rigoureuse, et lui adressa la parole d'un ton Louis XV.
de mépris: « M.r le duc, je suis persuadé de 1770
» tout le plaisir que vous avez à m'apporter
» une pareille nouvelle. » Ce calme apparent ne le rendit sans doute pas insensible à l'outrage qui lui étoit fait dans la lettre-de-cachet de son renvoi (1).

La chûte du duc de Choiseul occupe, sous plusieurs rapports, une place remarquable dans l'histoire. Son éclat peut être cité comme l'un des premiers symptômes de cet esprit d'indépendance et d'insubordination, qui a depuis enfanté les désastres de la révolution.

Les princes du sang, les grands seigneurs, les prélats, les magistrats, et jusqu'à des particuliers peu connus, se présentèrent à l'hôtel de Choiseul. Le jour où le duc prit la route de Chanteloup, une longue file de carrosses lui forma un nombreux et brillant cortége. Le roi demeura presque isolé. Loin de nous

(1) « Le mécontentement que me causent vos services, me » forcent à vous exiler à Chantelonp, où vous vous rendrez » dans vingt-quatre heures. Je vous eusse envoyé beaucoup » plus loin, si ce n'étoit l'estime particulière que j'ai pour » madame la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort » intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse » prendre un autre parti. »

Madame de Choiseul n'avoit pu être citée que dans la vue d'humilier le duc. La dernière phrase est sur-tout remarquable. Il est fort extraordinaire et très-peu décent qu'un roi avoue hautement, qu'il suppose une mauvaise tête au ministre entre les mains duquel il a durant plus de dix années déposé, sans nulle restriction, l'exercice de son autorité.

Louis XV. l'idée de justifier la bassesse de ceux qui pros-
1770 tituent l'encens de la flatterie aux plus vils objets de la faveur, et qui les abandonnent ou les outragent dès qu'ils sont dans la disgrâce; mais les expressions de l'estime, de l'intérêt et des regrets ne doivent être offerts qu'avec une respectueuse réserve aux malheureux qui ont encouru le mécontentement du souverain. Un fastueux appareil n'est qu'une bravade ridicule, lorsqu'elle n'est pas criminelle.

Louis, blasé sur les jouissances du plaisir effréné des sens, se plongeoit dans les honteux excès de la crapule, et négligeoit les devoirs ainsi que la représentation de sa di-
1771 gnité suprême. Il abandonna le royaume à trois hommes ambitieux.

Le duc d'Aiguillon dut à une faveur personnelle, la plus grande part d'une autorité qu'il exerça comme ministre des affaires étrangères.

Le chancelier Maupeou, d'un esprit étendu et d'un caractère au-dessus des égards, comme au-dessus de la crainte, se chargea de l'entreprise hardie de combattre les parlemens; il fit au roi une promesse qu'il eut la fermeté d'effectuer : « A plus juste raison que l'un » des plus cités de vos ancêtres, vous pourrez » dire : *J'ai sorti les rois de France de* » *page.* »

L'abbé Terray reconnu pour le plus habile financier de son siècle, mais aussi loin

des principes que des scrupules, employa Louis XV.
toutes les ressources du génie fiscal pour pres- 1771
surer les fortunes des particuliers et multiplier les exactions publiques. On le vit employer ces ressources violentes avec la même sécurité, que sous un monarque bienfaisant, il eût ouvert des canaux de prospérité.

Les trois visirs laissèrent le duc de la Vrillière ramper dans ses fonctions subalternes : le duc de Praslin trop revêtu de l'estime publique, pour que personne fît une appréciation sévère de ses talens, emporta les regrets de la marine, qui rencontra dans M.r de Boynes un réformateur inquiet. Le portefeuille de la guerre avoit été confié au marquis de Monteynard, homme d'une probité délicate, officier du premier ordre, et qui durant le cours de la guerre de sept ans, avoit été nommé : « L'amour du militaire. » Son élévation imprévue, sembla chimérique à lui-même, à ses parens et à ses amis. Les hommes qui aiment à rechercher le motif des divers événemens, expliquèrent ce choix qui n'avoit point été brigué, par le désir commun aux trois ambitieux, d'avancer un personnage dont le peu de crédit n'excitât point leur jalousie. Le prince de Condé avoit désigné le marquis de Monteynard, moins d'après le désir de lui donner hautement un gage de son intérêt, que dans l'espoir d'obtenir de sa reconnoissance, la charge de colonel-général de l'infanterie.

Louis XV. 1771 Le chancelier poursuivoit le parlement avec cette haine acharnée qui caractérise les déserteurs d'un parti. D'ailleurs des entraves mises aux opérations de la cour, un accroissement continuel de pouvoir, et les ordres de l'état bravés dans leurs prérogatives, annonçoient que l'heure étoit venue de mettre un terme à tant d'audace.

Le lit de justice convoqué à Versailles, dans les premiers jours de l'année précédente, avoit proscrit les noms *d'unité*, *d'indivisibilité* et *de classe*. L'édit qui fut promulgué dans cette fameuse assemblée, venoit d'enjoindre aux magistrats la défense de suspendre leurs fonctions, de donner leur démission en corps, et de rendre des arrêts contradictoires aux enregistremens « sous » peine d'être cassés. »

Le parlement avoit aussitôt abandonné les causes des particuliers, discuté les affaires publiques et pris connoissance de la situation du trésor royal. Des inconvéniens graves ne pouvoient que résulter de la suspension du cours de la justice. Le chancelier résolut de les faire cesser. Des mousquetaires se rendirent pendant la nuit chez chacun des magistrats, pénétrèrent jusque dans leurs appartemens et leur présentèrent l'ordre de reprendre leurs fonctions : la réponse à cet ordre devoit être renfermée dans un *oui* ou un *non*, sans se permettre ni remarque, ni adoucissement, ni réserve. La frayeur rendit dociles les

hommes timides ; mais à la naissance du jour, ils furent ranimés par les exemples et les discours des *meneurs* de la compagnie : ils se rétractèrent, et dès-lors le refus devint unanime. La nuit suivante, les mousquetaires reparurent chez les magistrats et leur signifièrent des lettres-de-cachet qui les exiloient dans différens lieux au choix desquels la passion avoit souvent présidé. Louis XV. 1771

Le grand-conseil vint à Paris pour y exercer, en vertu de lettres-patentes, les fonctions du parlement.

Les lits de justice se succèdent ; l'ancien parlement est cassé ; la cour des aides essuye la même disgrâce ; la vénalité des charges de judicature est anéantie ; tous les parlemens du royaume sont réformés. L'étendue de leur ressort se trouve réduite à des proportions avantageuses pour les conseils supérieurs : Nîmes, Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers. Le roi vient à Paris, et fait sous ses yeux former la grand'-chambre de son nouveau parlement ; elle se compose des membres du grand-conseil. Louis met dans son discours l'expression d'une imposante dignité : « Je vous ordonne de commencer vos fonctions. Lundi, mon chancelier ira vous installer. Je défends toute délibération contraire à mes volontés et toute représentation en faveur de mon ancien parlement ; car je ne changerai jamais. »

Louis XV. 1771 Les commandans des provinces s'applaudirent d'avoir à effectuer le renvoi des cours qui avoient si souvent pris plaisir à les contrarier, et même à les mortifier. Les conseils-généraux furent accueillis avec joie et formés avec promptitude.

Cette révolution dans la robe étoit conçue par le génie, et fondée sur des principes d'une incontestable justice. Malheureusement elle portoit trop le caractère de l'esprit de haine et de vengeance.

Le devoir de Louis eût été de ne pas se permettre la réflexion juste, mais déplacée dans la bouche d'un souverain : « Maupeou a » été trop loin, je ne sais plus comment » l'arrêter. » Quelques restrictions indiquées par la sagesse, eussent prévenu les excès, maintenu les avantages, et calmé la fermentation générale qui tout-à-coup s'éleva. Des chansons, des satires, des placards et des libelles multipliés avec profusion, prodiguoient les insultes à la favorite, au ministre et au monarque. A cette époque, un mécontentement vague, une inquiétude d'opinion, un penchant à l'anarchie et la soif de l'indépendance, fermentoient déjà dans toutes les têtes. Les différentes classes de la société présentèrent les symptômes d'un fléau épidémique.

Le peuple gémissoit et se livra aux murmures, sur la suppression des corps qui, trop entraînés par l'amour du pouvoir,

déployoient une inébranlable fermeté dans Louis XV. la défense de leurs moindres priviléges ; 1771 mais fléchissoient, après une ombre de résistance, sur les objets relatifs aux intérêts publics.

Les cours des aides se firent un point d'honneur de partager le sort des compagnies qui les humilioient par une affectation de supériorité.

La noblesse oublia ses griefs contre la magistrature qui l'avoit mille et mille fois attaquée dans ses plus chères prérogatives.

Les ducs et pairs s'élancèrent dans l'arène, et se constituèrent les défenseurs de l'adversaire qui, depuis le règne de St. Louis, avoit avec une constance soutenue, travaillé à la ruine de la pairie.

Les princes du sang trahirent le chef de leur famille, et n'eurent pas honte de protéger ouvertement des hommes qui préparoient l'avilissement de l'autorité royale. Le comte de la Marche ne recueillit pour récompense d'une honorable fidélité, que des reproches de la part du prince de Conti son père, et les marques du mépris général.

La nation entière sembloit atteinte d'un funeste vertige. Le roi sortit un moment de son apathie, et releva ce front encore majestueux au seul aspect duquel la tempête s'appaisa. Telle étoit encore la dignité du trône, que tous les caractères fléchirent : le chancelier défia ses ennemis ; parcourut sans escorte, la

Louis XV. nuit comme le jour, la route de Versailles,
1771 et ne reçut aucune insulte.

Le mécontentement comprimé n'en produisit pas moins un mal très-réel et très-grave. Les hommes éclairés, honnêtes et délicats, refusèrent presque tous d'entrer dans les tribunaux nouvellement organisés; foiblesse qui s'est trop souvent renouvelée, et qui est devenue criminelle par ses résultats. Les parlemens désignés par le surnom de Maupeou, ne firent aucun progrès dans l'estime publique, parce qu'ils étoient composés d'une foule d'hommes trop obscurs pour arriver à la considération. Quelques-uns même justifioient les humiliations et les sarcasmes dont ils devinrent l'objet.

Les germes de l'insubordination se glissèrent jusque dans l'armée. Le respect et l'obéissance pour les chefs s'affoiblirent: les liens de la discipline se relâchèrent, et dès-lors la force militaire fut ébranlée. Deux conseils de
1772 guerre se tinrent l'un aux Invalides, l'autre à Lille. Le premier réprima les abus introduits dans le corps de l'artillerie. Le second punit la désobéissance dont les officiers du régiment de Royal-Comtois s'étoient rendus coupables envers leur lieutenant-colonel.

Une clameur soudaine s'éleva dans les troupes.

Etranger à l'artillerie, nous ne fûmes point occupés du jugement qui intéressoit ce corps; mais, sous-lieutenant dans le régiment de

Limousin, nous partageâmes l'exaltation de nos camarades, par rapport au jugement que subirent les officiers de Royal-Comtois. Le conseil de guerre qui les avoit condamnés, devint l'objet des reproches. La vertu éminente du chevalier de Muy, la probité sévère du marquis de Sarsefield, et l'indulgence aimable du prince de Montbarrey, n'obtinrent aucun égard. Les anciens officiers menoient les jeunes-gens à la rencontre des prisonniers qui étoient conduits dans différentes citadelles. Les applaudissemens, les éloges et les marques de respect, étoient prodigués à ces prétendues victimes du pouvoir arbitraire. Les premiers chrétiens ne se précipitoient pas avec plus d'ardeur et plus d'attendrissement sur les pas de leurs martyrs. Les commandans des villes et les chefs des corps, par leur silence et bien plus par des signes d'approbation, nourrissoient cette indécente ivresse. Louis XV. 1772

Trois événemens influèrent sur l'état politique de l'Europe, sans que la France y prît aucune part. La monarchie qui, durant le cours de treize siècles, n'avoit cessé d'être du plus grand poids dans les projets de guerre ou de paix des différens cabinets, parut tombée dans la plus complète nullité.

Un complot fut tramé à la cour de Copenhague : la reine-mère le découvrit : la reine régnante qui en étoit l'ame, alla traîner quelques années d'une triste existence dans l'île de Gerbert. Le comte de Struenzée, ministre du

Louis XV. cabinet, expia son crime par un supplice horrible : le comte de Brandt périt également sur l'échafaud : six autres chefs de la conjuration furent renfermés : Frédéric réclama le frère de Struenzée comme étant né son sujet. Le fils d'un pasteur de Halle échangea la charge de conseiller de justice en Danemarck, pour la dignité de ministre des finances en Prusse. Une vieillesse opulente et entourée de considération et d'honneur, a terminé une carrière commencée au milieu des orages. Le malheureux Christiern ressentit les tristes effets d'une profonde douleur.

1772

Gustave III n'étant que prince royal, avoit paru en France pour s'assurer des moyens qui pussent favoriser son dessein d'affranchir les rois de Suède du joug que le sénat leur imposoit. Monté sur le trône, il reçut le comte de Vergennes en qualité d'ambassadeur, mais chargé du soin de tempérer par les conseils de l'expérience, l'ardeur d'un caractère entreprenant. Le jeune roi fut bientôt fatigué de la lenteur de son guide, et contrarié par le retard de l'arrivée des troupes que la France avoit promises. Seul, il acheva une révolution qui ne coûta pas une goutte de sang, qui rendit le roi de Suède un monarque absolu, et anéantit l'autorité d'un corps aussi fier que despote.

Au sein de la paix et sans aucune déclaration de guerre, trois potentats arrachèrent plusieurs riches provinces à une puissance

leur alliée. La reine de Hongrie entraînée par les voix réunies de l'intérêt et de la politique, étouffa les sentimens de vertu et de religion qui lui avoient mérité de si nombreux respects. L'impératrice de Russie démentit cette maxime justifiée par de fréquens exemples : « L'homme s'attache à ses propres bien- » faits. » Elle persécuta Poniatowski que sa tendresse avoit fait asseoir sur un trône incertain et orageux. Le roi de Prusse brava le reproche d'ingratitude qu'il avoit encouru en s'armant contre un monarque dont les prédécesseurs avoient décoré les vaillans cadets de la maison de Hohenzollern, du caractère de souverain. La Pologne succomba sans opposer de résistance. Les trois couronnes se partagèrent impunément le fruit de leurs usurpations; bien plus, elles tinrent un langage ironique, et cherchèrent à se couvrir du manteau de la justice et de l'humanité. Louis XV. 1772

La religion ne put faire entendre une voix protectrice. La philosophie fit prévaloir la vanité de ses sophismes. L'Europe resta frappée de consternation. Louis poussa un soupir, et ne put s'empêcher de dire : « Ah ! si Choiseul » eût été dans le ministère, la Pologne n'eût » pas été démembrée. »

Ces paroles du monarque dégradé, attestoient que la corruption de ses mœurs avoit respecté les lumières naturelles de son esprit, d'autant plus digne de blâme, qu'il voyoit ses torts dans toute leur étendue. Les Anglais,

Louis XV. chaque jour plus alarmés sur les suites de
1772 l'insurrection des colonies américaines, soulageoient leur dépit et leur chagrin par les outrages qu'ils prodiguoient au pavillon français. Les plaintes du cabinet de Versailles n'obtenoient que des réponses d'une hauteur dédaigneuse. Quelques Français dignes de ce titre, exprimèrent leur indignation à Louis,
1773 qui souvent leur répéta : « L'Angleterre me » joue, mais je veux vivre en paix. »

Quelle paix ! Sa seule pensée fait rougir. La France étoit devenue l'objet du mépris de tous les souverains. Les plus obscurs d'entre eux, qui naguères n'auroient qu'avec une crainte respectueuse levé sur elle leurs regards, la bravoient avec une présomptueuse audace. Les maladies épizootiques, les mauvaises récoltes et la misère désoloient toutes les parties du royaume. Les impôts s'accroissoient chaque jour, et étoient dévorés par la prodigalité du luxe et de la débauche. Terray constant à atteindre son but, puisoit chaque jour dans ses vastes connoissances et dans son esprit fécond en ressources, de nouvelles espèces d'exaction. Il poussa même l'impudence au point d'avouer en souriant : « Qu'il com» mettoit des injustices, et que, selon l'ex» pression triviale, *il prenoit dans les poches.* » Le seul ministre de la guerre marchoit d'un pas ferme dans une route sur laquelle l'honneur stimulé par l'amour du devoir, lui servoit de flambeau. Trois directeurs furent

choisis avec sagacité dans le grand nombre des lieutenans-généraux ; leurs inspections ranimèrent dans l'armée le zèle un peu refroidi pour la tenue et pour les manœuvres ; ils surveillèrent l'administration et produisirent quelques exemples de discipline. Louis XV. 1773

Les milices furent augmentées et quittèrent un nom auquel des préjugés injustes avoient attaché une idée défavorable. Ce rassemblement respectable, dont l'élite sous le titre de grenadiers-royaux, s'étoit acquis une si grande renommée pendant la guerre de sept ans, fut divisé en trente-trois régimens provinciaux. Ces régimens produisirent quatre-vingt-dix-sept bataillons, dont chacun étoit composé de huit compagnies, une de grenadiers-royaux, une de grenadiers-provinciaux et six de fusiliers.

Dans toutes les armes, le soldat reçut une récompense productive et honorable pour prix de son ancienneté. Une plaque qui présentoit deux épées en sautoir, valut une haute-paye de quatre sous, et s'obtint par vingt-quatre années de service. Le premier engagement donna un chevron, et le second deux : chacun rapportoit un sou par jour. Les hautes-payes tardèrent peu à être supprimées ; mais l'appareil de la réception, les égards des officiers et le respect public, perpétuèrent dans les troupes l'enthousiasme pour la vétérance.

La conduite de l'homme vertueux devient pour ceux qui sont corrompus, un reproche

Louis XV. si sanglant, que tous leurs efforts tendent à se
1773 délivrer d'un censeur incommode. La perte du marquis de Monteynard fut donc jurée, et devint inévitable aux yeux même du roi qui prononça cet extraordinaire aveu : « Il faut » bien qu'à la fin ce brave homme tombe, » car il n'y a que moi qui le soutienne. » Le secrétaire d'état se vit bientôt dépouillé de ce soutien, si foible et si impuissant aux yeux même de celui qui le donnoit. Il s'affligea en reconnoissant que son maître tout-à-fait subjugué, l'abreuvoit de chagrins pour prix de son zèle, souhaitoit son éloignement, mais craignoit de le prononcer. Il satisfit ce vœu
1774 injuste, et offrit sa démission.

Le jour où le marquis de Monteynard s'éloigna de Versailles, le roi présenta le portefeuille de la guerre au duc d'Aiguillon, et lui dit en présence d'une foule de courtisans : « Je vous le confie, jusqu'à ce que je trouve » quelqu'un de plus digne ; mais je vous avoue » que je suis difficile. »

Le duc ne tarda guère à être ministre de ce second département, et sourit à l'aspect des flatteurs qui vinrent mendier sa protection. Plusieurs d'entr'eux lui avoient prodigué l'insulte et l'outrage.

La désolation de l'état et l'avilissement du souverain, produisirent la haine générale. Cependant les hommes réputés pour sages et les coryphées d'une secte amie de l'indépendance, gardèrent le silence, ou firent circuler

des plaintes qu'une circonspection timide enveloppoit de ménagemens. Un orateur chrétien puisa dans la véritable source de toute force et de toute vérité, la résolution magnanime qui fait seule retentir à l'oreille des grands les vérités sacrées. Louis XV. 1774

Bauvais, évêque de Senez, prêcha en présence de la cour le sermon de la Cène; son texte, « Encore quarante jours et Ninive ne » sera plus, » lui offroit une foule d'allusions; il peignit sous les traits les plus attendrissans les malheurs accumulés sur le peuple; il découvrit les plaies profondes de l'état; enfin, sa voix tonnante s'éleva contre la dépravation des mœurs. Louis, que ni la longueur, ni la nature de ses excès ne détournèrent jamais de ses devoirs de chrétien, parut penser profondément, et ses traits prirent l'expression d'une profonde mélancolie.

La cabale des corrupteurs se troubla peu d'un changement qui lui sembloit devoir être passager; mais la durée de cette situation fit succéder les craintes à la sécurité. On eut recours à ces dégradantes ressources de lasciveté, qui ranimoient quelques bluettes de feu dans une imagination flétrie et dans des sens épuisés. Une fille, dans la fleur de sa jeunesse et de son innocence, fut placée dans la couche du vieillard corrompu, et soulagea le poids de sa tristesse par l'attrait d'une volupté contraire aux vœux de la nature.

Depuis quelques jours, l'intempérance et la

Louis XV. débauche avoient repris leur ascendant accou-
1774 tumé, lorsqu'un convoi funèbre se rencontra sur la route du rendez-vous de chasse. Louis cédant à la curiosité avide de l'homme oisif, s'approche, interroge et apprend que la petite-vérole venoit d'enlever la plus jeune des filles du jardinier de Trianon. Il reconnoît l'objet de sa dernière jouissance; il frémit d'horreur; un froid glacial circule dans ses veines; l'égarement se peint dans ses regards; le feu de la fièvre embrâse son sang et développe le germe de la petite-vérole.

Dès que le roi fut instruit qu'il étoit atteint d'une maladie cruelle dont il se croyoit à l'abri, et qui traînoit à sa suite les dégoûts et les dangers, il dit aux personnes qui l'entouroient: « Je ne me soucie pas que l'on renou- » velle la scène de Metz : dites à M.me d'Ai- » guillon, qu'elle me fera plaisir d'amener » M.me du Barry. »

Le calme, l'ordre, la décence, et pour ainsi dire la majesté religieuse qui entourèrent les derniers momens de Louis XIV, rendirent la mort de ce monarque un spectacle imposant, qui semble placé dans l'histoire pour contraster mieux avec les circonstances révoltantes de la fin de Louis XV. Que l'éloquent prélat qui, avec une précision inconnue à lui-même, avoit prédit cet instant fatal, nous fournisse le tableau de la catastrophe.

« Vous frémissez encore, messieurs, au » souvenir de ces affreux momens. Le roi

» expirant au milieu des horreurs de cette Louis XV.
» maladie cruelle ; son corps frappé de la 1774
» corruption anticipée du tombeau, privé
» dans les premiers instans, comme celui du
» malheureux Ozias, des honneurs funèbres,
» et emporté précipitamment sans pompe,
» sans appareil, à travers les ombres de la
» nuit ; les tendres et courageuses princesses
» qui ont recueilli ses derniers soupirs, at-
» teintes de la même contagion ; l'effroi qui
» se joint encore à la douleur de la famille
» royale, obligée de fuir la mort de palais
» en palais. »

Pour éviter les outrages d'un peuple exaspéré, la dépouille mortelle de Louis XV fut placée dans un carrosse de chasse qui marcha avec toute la rapidité des chevaux. Quelques valets de pied à cheval et des flambeaux à la main, escortèrent cette espèce de fuite nocturne jusqu'à Saint-Denis.

Dans les fastes de la France, Louis XV occupe un rang peu honorable à sa mémoire ; mais il a laissé aux souverains à venir, une leçon importante. Que de tristes et désastreux résultats l'insouciance peut-elle donc produire, lorsqu'on la voit dégrader ainsi le plus beau et le plus intéressant naturel ? Les monumens des arts le représentent sous les traits les plus nobles. Un grand nombre de mots heureux, sont autant de preuves d'un esprit distingué. Un grand seigneur, célèbre par son esprit, protecteur des arts, et heureux des

Louis XV. services rendus à l'industrie, « parut à la cour
1774 » au retour d'un voyage. Louis XV lui dit :
» Qu'avez-vous été faire en Angleterre ? —
» Sire, apprendre à penser. — Les chevaux, »
répliqua le roi justement offensé du trait satirique qu'une prévention insolente vouloit diriger contre ses sujets.

Quelques-unes des réponses de Louis XV annoncent un cœur sensible, et sont dès-lors infiniment précieuses. Un officier d'un mérite reconnu, lui demandoit un jour mille louis qui lui étoient nécessaires pour faire ses équipages. Cette grâce fut sur-le-champ accordée. Le contrôleur-général représenta que le trésor venoit d'être épuisé par le payement de sommes considérables. Le roi répondit avec bienveillance : « Qu'on donne à monsieur
» l'argent qui est dans ma cassette pour mes
» plaisirs ; il n'est pas juste que je me diver-
» tisse, lorsqu'un de mes officiers souffre. »

Des actions généreuses attestèrent la beauté de son ame. Dupuis, chimiste de Grenoble, avoit combiné les élémens d'un feu qui, dans l'eau, dévoroit et les hommes et les bâtimens. Des expériences eurent lieu sur le canal de Versailles. Louis frémit à la vue des épouvantables effets de ce nouveau genre de destruction. Il ne se rappela point que les Anglais avoient mille fois violé leurs engagemens, qu'ils avoient ruiné le commerce de la France, battu ses flottes et anéanti sa marine ; il ne vit qu'un fléau de plus ajouté à ceux sous le

poids desquels gémissoit déjà l'humanité : il Louis XV.
acheta le fatal secret au prix d'une somme 1774
considérable, et ordonna de surveiller son inventeur pour qu'aucune trace de la découverte ne pût s'échapper.

La timidité de Louis XV lui donnoit de l'aversion pour les cérémonies d'apparat ; elle éteignoit en outre le feu de son esprit et répandoit sur son maintien une teinte d'embarras lorsqu'il entretenoit soit des étrangers, soit des hommes de lettres. *Avec la beauté d'un ange*, il trembloit à l'approche des femmes. Objet des vœux d'une foule de rivales, il ne fut jamais soumis que par celles qui « firent usage d'une espèce de violence pour » régner sur ses affections. » Le cardinal de Fleury fut alarmé des progrès de l'influence que la reine obtenoit chaque jour sur l'esprit de son époux, et ne pardonna point à cette princesse l'intérêt qu'elle avoit accordé à la cabale que M.me de Prie ourdissoit, à la faveur de l'autorité du duc de Bourbon. Soit qu'il fût mu par un penchant à l'esprit de vengeance, ou qu'il crût sacrifier à la politique, le prélat vit avec trop d'indulgence des amours illégitimes. La marquise de Mailly dut son triomphe à des avances d'autant plus séduisantes, qu'une véritable passion les inspiroit. Lorsque Louis XV apercevant pour la première fois la marquise de la Tournelle chez le duc d'Antin, se fut écrié : « Mon » Dieu, qu'elle est belle ! » soudain une grande

Louis XV. réserve remplaça ce mouvement involontaire.
1774 « Il craignoit que le cardinal ne lui remît » ses affaires et M.me de Mailly son cœur. » Le plan que l'ambitieuse marquise de la Tournelle avoit conçu, et dont elle prépara la réussite avec tant de beauté, d'esprit, de grâces et d'adresse, auroit échoué sans la fécondité des ressources du duc de Richelieu. Ce duc de Richelieu, d'une imagination si riche, d'une valeur si brillante, d'une célébrité si connue dans l'art de la séduction, enfant gâté de la fortune, cher à son maître et chanté par Voltaire, parcourut une étonnante et longue carrière, durant le cours de laquelle il ne cessa d'être à la fois digne d'occuper le burin de l'histoire et les pinceaux des chroniques scandaleuses. A l'époque de sa jeunesse, « en voyant le roi dans les » bras de madame de Mailly : *Il est tou- » jours*, disoit-il, *aux pieds du cardinal ; » nous aurons bien de la peine à le re- » lever.* »

La nature permet rarement que chez les hommes une foiblesse n'en entraîne pas à sa suite une foule d'autres. La méfiance que Louis XV avoit de lui-même, le rendoit défiant envers ceux qui le servoient. Dans toutes les cours, il eut des agens secrets qui surveilloient les ambassadeurs et rendoient un compte minutieux de leurs démarches. Le comte de Broglie fut long-temps le chef de cette mystérieuse surveillance. Parmi ceux

qui le servoient, on distingua un personnage Louis XV.
extraordinaire, dont les critiques rejèteroient 1774
l'existence parmi les fables, si elle nous eût été transmise par des siècles de superstition et d'ignorance.

Le chevalier d'Eon parcourt avec fracas la triple carrière des armes, de la littérature et de la politique. A la suite de plusieurs campagnes, de trois duels, de commissions délicates, de longs voyages et de querelles orageuses, on le déclare juridiquement une femme. Louis XV et le duc de Nivernois attestent que depuis long-temps cet étrange mystère leur étoit connu. Quels motifs donnèrent lieu au travestissement de cette fille, à l'heure de sa naissance? quels soins furent employés à le cacher durant les foiblesses et les incommodités des premières années? combien d'efforts devinrent nécessaires lors de l'explosion d'une jeunesse bouillante? d'après quelles combinaisons des calculs et du hasard, l'intrigue tarda-t-elle si long-temps à être dévoilée? On ne sait où trouver des réponses propres à satisfaire une curiosité fort naturelle; mais cette romanesque anecdote mérite d'être conservée. Elle sera sans doute moins piquante pour ceux qui vivront loin des temps où parut sur la scène du monde cet être équivoque. Qu'elle apprenne à l'historien que s'il faut sagement discuter les faits avant de les accueillir, des exemples souvent multipliés lui défendent de reléguer au nombre des men-

Louis XV. 1774 songes, certains faits qui semblent blesser toute vraisemblance (1).

Par l'effet d'une contradiction trop fréquente, Louis XV rendoit hommage aux antiques chefs de la noblesse, et n'en travailloit pas avec moins d'ardeur, aux progrès du système qui consommoit la ruine de cet ordre. Lorsqu'un Montmorency sollicitoit quelques grâces, Louis XV l'accordoit volontiers, et disoit : « Je ne saurois refuser à des gens dont » je trouve toujours les pères près de mes » ancêtres. » En même temps il hâtoit à tel

---

(1) « On écrivit au bas du portrait, gravé à Londres, de » cet extraordinaire personnage : « Charlotte-Géneviève-» Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, » chevalier de l'ordre royal et militaire de St. Louis, capi-» taine de dragons et aide-de-camp du maréchal duc de » Broglie, ministre plénipotentiaire de France auprès du » roi de la Grande-Bretagne ; ci-devant docteur en droit » civil et en droit canon, avocat au parlement de Paris, » censeur royal pour l'histoire et les belles-lettres ; envoyé » en Russie avec le chevalier Douglas pour la réunion de » deux cours ; secrétaire d'ambassade du marquis de L'Hô-» pital ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de » France près de sa majesté impériale de toutes les Russies ; » secrétaire d'ambassade du duc de Nivernois, ambassadeur » extraordinaire et plénipotentiaire de France en Angleterre » pour la conclusion de la paix.

» Elle est née à Tonnerre sur l'Armançon, aux confins de » la Bourgogne et de la Champagne, le 5 octobre 1728. Elle » s'est trouvée à plusieurs siéges et batailles, a été blessée au » combat d'Ultrop, et a fait près d'Osterwich des prodiges » de valeur : elle est devenue célèbre dans les négociations ; » elle est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ; enfin, elle » mérite des éloges unanimes par sa vertu comme par son » courage contre les coups redoublés de la fortune. »

point les progrès de l'œuvre de dix siècles, LouisXV.
que le comte d'Argenson se crut autorisé à 1774
écrire : « Les rois de la troisième race ont » détruit l'aristocratie pied à pied. » Déjà plus d'un symptôme dévoiloit les traces profondes de la licence qui se répandoit journellement, puisque ce même d'Argenson, homme d'état et frère d'un ministre, propageoit les principes désorganisateurs qui devoient peser sur la génération suivante. Il posa en principe, « que l'administration populaire » sous l'autorité du souverain, ne diminue » point la puissance publique, qu'elle l'augmente même et qu'elle seroit la source du » bonheur des peuples.

Les grands seigneurs et les gentilshommes se précipitèrent au-devant du joug. « Dans » les temps anciens, les membres de l'ordre » politique mangeoient avec le roi, et ils » étoient appelés *convivæ regis*, parce que » l'hospitalité de la table a été chez tous les » peuples naissans et dans toutes les religions, » un symbole sacré d'union commune ou de » *communion*. Dans ce siècle fertile en inventions, on imagina, pour se distinguer, » de monter dans un des carrosses du roi, » mais sans le roi ; et cet honneur extrêmement multiplié de nos jours, fut attaché à » une date fixe d'ancienneté. »

La preuve à faire pour les carrosses prescrivoit une filiation maintenue depuis quatorze cents. Dès ce jour, une barrière sépara la

Louis XV. noblesse en deux classes ; l'une s'enivra d'or-
1774 gueil, et la seconde nourrit des sentimens haineux. Ces passions produisirent des résultats plus amers, lorsque la faveur multiplia les dispenses de preuves. Les gens de qualité rougirent de leurs nouveaux compagnons. Les gentilshommes s'offensèrent de choix qui ne se fondoient que sur une faveur presque toujours capricieuse.

Les soixante années durant le cours desquelles Louis XV sommeilla sur le trône, produisirent cependant des altérations sensibles dans l'esprit, dans les mœurs et dans le caractère du plus grand nombre des Français. Le siècle de Louis XIV ne laissoit plus que la ressource de glaner dans la carrière du talent et du génie. Quelques hommes témoins, dans leur jeunesse, des derniers de ces jours de gloire, entretinrent durant un petit nombre d'années le feu sacré dont la lumière se répandoit sur la France et vivifioit l'Europe. Bientôt leurs émules désespérèrent d'atteindre ces modèles de la perfection. Leur orgueil dédaigna une route dans laquelle les premiers rangs leur étoient interdits : ils cherchèrent à s'ouvrir une carrière nouvelle. Le beau siècle resta paisible possesseur de ses inimitables richesses. Le dix-huitième se distingua par ses progrès dans les sciences. Une foule de découvertes en astronomie, en chimie, en physique et en mathématiques, présentèrent des vérités utiles et des jouis-

sances curieuses ou agréables. L'horloger Louis XV.
Leroy trouva les moyens de mesurer le temps 1774
avec une exactitude jusqu'alors inconnue. Bougainville fit le tour du globe. Maupertuis et de la Condamine déterminèrent la figure de la terre et suivirent les astres dans leurs cours les plus compliqués. Les fantômes de l'ignorance populaire disparurent et entraînèrent après eux les jongleries du charlatanisme. Les erreurs de la superstition cessèrent d'exercer un empire dangereux. L'inquiétude et la vanité ne permirent pas aux Français de se borner à des succès d'une si grande importance : l'amour de la nouveauté s'introduisit, le goût s'altéra. Des pensées recherchées et des expressions scientifiques choquèrent la délicatesse par un contraste bizarre dans les ouvrages d'éloquence ou d'agrément ; elles vinrent infecter jusqu'aux poésies légères et aux sujets galans : une affectation exagérée de sentiment glaça les sources de l'enthousiasme. La triste et froide analyse fit disparoître les heureuses illusions comme les préjugés dangereux ; la personnalité domina sans pudeur comme sans partage. La morale ne fut plus qu'un vain étalage de maximes sans aucune influence sur la conduite ni de ceux qui les débitoient, ni de ceux qui les entendoient. La galanterie délicate, la franchise qui caractérisoit nos anciens chevaliers, l'amour de la patrie, le sacrifice de l'intérêt personnel au bien public et l'ambition de la gloire,

Louis XV. furent envisagés comme des foiblesses que
1774 l'homme, affranchi de ses lisières, renvoyoit aux siècles gothiques. Enfin, l'attente de cette vie éternelle qui seule met un terme aux injustices de l'homme puissant et pervers, qui épouvante le criminel, rassure l'innocent, console le malheureux, et sauve du désespoir la victime de la calomnie; ce bien le plus précieux des présens de l'Être-Suprême, fut méconnu, dédaigné, outragé : les poisons de l'athéïsme, la doctrine avilissante des matérialistes, après avoir dégradé les individus, vinrent ébranler jusque dans leurs fondemens les principes de toute société.

Louis XVI. Tel fut l'empire de ces fatales circons-
1774 tances, tel fut l'effet des progrès de la corruption, que le jeune successeur de Louis XV ne put lutter avec avantage contre un torrent qu'il n'étoit plus possible d'arrêter ou de contenir. Ferme dans ses principes, qui se trouvèrent dans une contradiction perpétuelle avec son siècle; la foiblesse de sa conduite comme roi, le précipita dans un abîme de maux.

Dans la fleur de la jeunesse, il s'annonça digne d'occuper le premier trône de la terre; l'observateur impartial ne put qu'applaudir à son application, à son jugement, à ses connoissances. La régularité de ses mœurs, son amour pour le bien, son respect pour la justice, sa scrupuleuse probité captivèrent l'admiration. Tant de précieux avantages et cet

heureux accord de tant de rares qualités, semblèrent tourner contre ses sujets et contre le prince lui-même. Entraîné dans le gouffre du malheur, il y vit se précipiter sur ses pas sa famille et sa postérité : un royaume qui florissoit depuis quatorze siècles, devient la proie du désordre, de l'anarchie et de la licence la plus effrénée. Les derniers regards du souverain ne rencontrent de toutes parts que la dévastation, l'incendie, le meurtre et le sacrilége. Victime appelée dans les décrets de la Providence, à supporter avec une héroïque constance un si cruel enchaînement de souffrances, l'infortune l'assiégea dès son berceau, marqua toutes les époques de sa vie, et termina sa carrière sous la hache du bourreau.

Louis XVI. 1774

Si quelque motif peut adoucir le spectacle douloureux de tant de souffrances accumulées sur la tête du malheureux monarque, on ne peut le trouver que dans son héroïque constance et dans la piété vive et fervente qui ne l'abandonna jamais. Chrétien fidèle, et dès-lors soumis, il puisa dans le sein de la religion, des consolations que le Ciel refuse à ceux qui s'abandonnent aux passions humaines. Soutenu par la foi, pouvoit-il être étranger aux délices de l'éternelle félicité que l'espérance rend présentes aux ames pures, et que la sagesse divine a destinées pour être l'apanage de celui qui souffre et qui pleure ?

Louis XVI. Cet auguste enfant de la douleur venoit à
1774 peine de pousser son premier cri, qu'un accident marqua le jour qui l'avoit vu naître. Le courrier chargé de porter à Choisy la nouvelle de sa naissance, fit une chûte de cheval et mourut sur la place. Dans ses premières années, il perdit son frère le duc de Bourgogne qu'un esprit pénétrant, des dispositions rares et une intelligence tenant du prodige, rendoient si difficile à remplacer. Son vertueux père sembla pressentir les cruelles destinées qui le menaçoient, et l'arrosa plusieurs fois de ses larmes. Nous avons vu la fête de ses noces marquée par des accidens funestes et par des crimes révoltans. Son aïeul parut se réveiller d'une apathique insouciance, et répéta dans diverses occasions : « Que » d'embarras attendent mon successeur ! Il » aura bien de la peine à se tirer d'affaire. »

La fin honteuse d'un règne aussi long que triste, et les espérances que faisoit luire l'avenir, livrèrent les Français à une joie, à une effervescence, ou pour mieux nous exprimer, à un délire qui tourna au désavantage du jeune Louis. Un prince formé pour recueillir par sa conduite réservée l'estime publique, mais timide et privé de grâces, d'une humeur austère, et ne soupçonnant pas même le véritable caractère de ses sujets, se trouva exposé au dangereux honneur de supporter d'être mis en parallèle avec un roi valeureux, gai, aimable, galant, et enrichi

de tous les dons qui subjuguent les cœurs. Louis XVI.
Les entretiens particuliers, les couplets et les 1774
discours d'apparat reproduisirent sans mesure un rapprochement qui ne pouvoit être fourni que par l'illusion du moment. Sur la base de cette statue si chère aux ames aimantes, tant de fois baignée des pleurs des malheureux, saluée avec respect par les militaires, et dont la chûte annonça que tout sentiment généreux étoit étouffé chez un peuple dénaturé, on écrivit en gros caractères : « Le bon Henri » est ressuscité. » Quelques hommes qui n'étoient pas éblouis par le prestige du moment, dirent que pour adopter cet éloge, ils attendroient *la poule au pot*.

Louis parvenu au trône à l'âge de vingt ans, annonça la résolution de ramener l'ordre dans toutes les parties de l'administration, et de travailler au bonheur de ses sujets. Une méfiance de lui-même, née de la candeur de son caractère, et rendue excessive par les vices de son éducation, le pénétra de la nécessité de se procurer un homme vertueux dont les lumières et l'expérience guidassent ses premiers pas. Son choix se fixa sur Machault. Mais, par un de ces contre-temps qui semblent lier aux plus petites causes les résultats les plus importans, le premier guide sur lequel ses vues s'étoient fixées fut remplacé par le comte de Maurepas.

Le jeune roi à qui ses tantes avoient inspiré la plus juste vénération, se hâta de les

Louis XVI. instruire du Mentor qu'il s'étoit choisi, et
1774 leur demanda leur aveu. Ces princesses le prièrent avec de si vives instances de donner la préférence au comte de Maurepas, que Louis XVI cédant à leurs sollicitations, dit: « Je voudrois qu'il fût en mon pouvoir de me » rendre à vos conseils; mais le courrier est » expédié depuis plus de deux heures. — Si » par hasard il n'étoit pas encore parti, votre » majesté permettroit-elle que l'on changeât » sa destination? — Oui; mais la chose est » impossible, d'après mes ordres précis de » faire une extrême diligence. » Les princesses envoient aux écuries. Le courrier chargé de remettre le paquet avoit donné ses bottes à raccommoder; aucun de ses camarades n'avoit voulu lui prêter les siennes; de sorte qu'on le trouva se querellant avec l'ouvrier auquel il les avoit remises; on reprit ses dépêches, et l'ordre destiné à Machault (1) fut envoyé au comte de Maurepas.

Un vieillard aimable et spirituel, mais frivole et railleur, n'apprécia qu'avec légèreté les obligations qu'il contractoit envers le jeune

---

(1) Cette anecdote m'a été garantie par feu le duc de Guines, qui toute sa vie a été initié aux mystères les plus secrets de la cour. Militaire d'un ordre supérieur, et négociateur habile, distingué par les qualités les plus aimables, le duc de Guines comblé des faveurs de la fortune à l'époque de la révolution, se vit dépouillé de ses richesses et de ses dignités, avec le calme d'un sage et la gaieté d'une belle ame.

monarque et envers sa patrie. Il mérite d'autant moins que l'histoire le traite avec ménagement, qu'il ne se dissimuloit pas les funestes conséquences de sa conduite. Les flatteurs qui se pressoient autour de cet arbitre des grâces, l'entendirent plusieurs fois livrer au ridicule les opérations et les choix que lui-même avoit conseillés : méprisant ses devoirs et ne les remplissant qu'imparfaitement, il se rendit indigne de la confiance dont son maître l'honoroit, et à laquelle les Français avoient applaudi quelques instans. Le vieux ministre ne rapporta de l'école si instructive du malheur, que la crainte de retourner dans l'exil. Aussi n'eut-il d'autre but que le bonheur de passer « ses derniers jours, tranquille et con- » sidéré. » Louis XVI. 1774

Le roi, fidèle aux instructions que son père lui avoit laissées, nomma le chevalier de Muy ministre de la guerre. Cet homme dont la vertu éminente et sévère, loin d'inspirer le respect dans des jours de corruption, sembloit dérober la vue de ses nombreuses et rares qualités, dit en recevant les ordres du jeune souverain : « J'aurois encore refusé le roi ; » mais je ne puis rien refuser au fils de Mon- » seig.r le Dauphin. »

Une réponse à la fois si simple et si touchante, fait ressortir avec désavantage celle que l'orgueil philosophique plaça dans la bouche de M.r Turgot : « Sire, j'aurois refusé » au roi ; mais je me livre à l'honnête homme. »

Louis XVI. 1774 Les opinions du jour dépouilloient toutes les grandeurs de la dignité qui seule concilie le respect et l'obéissance. Au contraire elles inspiroient aux peuples des prétentions orgueilleuses et exagérées qui ont amené leurs propres malheurs, et entraîné le bouleversement de l'ordre social. Turgot, que la nature, une éducation soignée, des travaux immenses et un amour ardent du bien, destinoient à l'honneur d'occuper un rang distingué dans l'histoire, justifia la sévérité du jugement de ses ennemis qui le reléguoient parmi les hommes dangereux, par son penchant pour les idées systématiques. Propagateur d'une autorité nouvelle, qui s'arrogeoit le titre encore obscur de *civisme*, il annonça le dessein d'abolir les restes du système féodal. Ce monument de l'ignorance, mais de la simplicité des siècles réputés barbares, établissoit, depuis la suppression de ses abus, des rapports avantageux entre le souverain et les différentes classes de ses sujets. D'après le principe, dont l'excès, désavantageux par ses résultats, mérite cependant quelque excuse, « que tout gouver» nement doit être paternel ; » le premier, il accompagna les ordres émanés du trône de raisonnemens et presque de justifications qui les livrant à la discussion, les dépouilloient du caractère sacré dont ils ont besoin pour comprimer l'anarchie. La rage de discourir égara toutes les classes de la société ; les hommes appelés par leurs talens à diriger

l'opinion, partagèrent l'erreur générale. Il n'y eut que très-peu de personnes assez modérées, ou douées d'assez de pénétration pour se convaincre de l'incontestable vérité, que le peuple ne sauroit être que la force qui exécute et jamais la puissance qui dirige. Louis XVI. 1774

Le comte de Vergennes fut rappelé de l'ambassade de Suède. Ce ministre des affaires étrangères, arriva précédé d'une réputation unanimement admise de prudence et de probité. On applaudit comme à une récompense méritée par de longs et utiles services, à la nomination de M.r de Sartines au ministère de la marine. Personne ne prévoyoit alors les inconvéniens que son abandon de la police amèneroit. M.r le Noir, son successeur dans ses fonctions importantes, avoit contre lui une prévention fondée sur ce qu'il avoit accepté la présidence de la commission formée contre les deux la Chalotais.

La France entière sentit ses espérances redoublées, à l'instant où la médiocrité, l'ignorance et l'égoïsme furent remplacés par le génie, les lumières et la vertu. Le duc de la Vrillière céda sa place à Malesherbes.

L'assentiment donné à l'élévation d'un sage, ne laissa qu'un petit nombre d'observateurs assez calmes pour être scandalisés du peu de décence qui avoit présidé au choix du chef suprême de la magistrature. M.r Hue de Miromesnil fut nommé garde-des-sceaux, pour avoir, à l'aide de quelques talens frivoles, égayé l'exil du comte de Maurepas.

Louis XVI. 1774 Ce ne fut pas sans éprouver un mouvement de confusion qu'on songea que l'avantage d'avoir rempli avec succès le rôle de *Crispin* à Pontchartrain, avoit pu valoir l'exercice des importantes et graves fonctions de chancelier.

La disgrâce et l'exil punirent les ministres qui s'étoient flétris du crime de lèse-majesté, par l'abus de l'indolence de Louis XV. Le duc d'Aiguillon alla languir au fond de la Gascogne, sans qu'aucun signe annonçât ou le mécontentement ou le regret.

Le chancelier Maupeou entendit l'ordre de son éloignement sans donner aucun signe d'altération : « J'ai fait gagner au roi un procès » contre ses cours de magistrature, qui duroit » depuis trois cents ans ; ce n'étoit pas à lui à » m'en punir. »

A la nouvelle du renvoi du chancelier et de l'abbé Terray, dix mille hommes sortirent en tumulte du faubourg St.-Antoine. Les effigies des deux ministres disgraciés furent placées dans un tombereau et revêtues des ornemens de leurs anciennes dignités. On les promena dans Paris, on les couvrit d'immondices, on les attacha au gibet, on finit par les jeter dans un bûcher. La cour ferma les yeux sur cette scène scandaleuse. La licence se permit avec impunité les premiers essais de la fureur révolutionnaire, et prouva ce qu'elle étoit capable de se permettre un jour. Louis auroit-il pu, sans une inspiration surnaturelle,

prévoir que ce vil ramas deviendroit un jour Louis XVI. 1774
le principal instrument que les chefs des factions employeroient pour consommer la ruine de la troisième dynastie ?

La reine qui rapportoit au duc de Choiseul, le bonheur encore si digne d'envie, d'être assise sur le trône de France, crut au premier instant que les changemens du ministère lui présentoient une occasion favorable de satisfaire les vœux de sa juste reconnoissance ; mais le roi prononça son refus avec une fermeté si éloignée de son caractère, et si pénible à la tendresse qu'il portoit à sa compagne, qu'ils seroient devenus un phénomène incompréhensible, si l'on n'avoit su que dès sa plus tendre jeunesse, il abhorroit cet homme célèbre, que la calomnie avoit présenté comme le meurtrier du Dauphin son père.

Le poète Masson, plus connu sous le nom de marquis de Pesay, n'éprouva aucune opposition à ses désirs. Il écrivit au roi : que Louis XV entretenoit avec lui une correspondance secrète, dans laquelle il révéloit au monarque les détails relatifs à la conduite des hommes pourvus des places ou destinés à les occuper, et lui indiquoit les diverses fluctuations de l'opinion publique. Louis accepta une offre qui valut au marquis quelque degré d'importance.

Le jeune monarque empressé de donner à ses peuples des gages de son affection, renonça

Louis XVI. 1774 au droit connu sous le nom de *joyeux avénement*, et dissipa les craintes d'une banqueroute, par l'engagement d'acquitter la dette publique.

Marie-Antoinette cédant plus encore à sa magnanimité naturelle, qu'à l'exemple de son auguste époux, renonça au tribut qui étoit désigné sous le nom de *ceinture de la reine*.

L'effervescence de l'enthousiasme général parut quelques instans se ralentir par l'effet d'une rigueur peu délicate, injuste et qui annonçoit des vues étroites. M.me du Barry fut renfermée dans un couvent. Les Français se turent; mais les étrangers blâmèrent hautement cette mesure. A vingt-trois années d'intervalle, le dix-huitième siècle a offert deux exemples de cette violation des égards dus à la mémoire des souverains, de cet oubli des devoirs de la nature.

L'inquiétude fortement prononcée chez les Français de toutes les conditions, présageoit l'approche d'une effervescence encore plus dangereuse, que celles qui depuis quelques années se succédoient. Des applaudissemens presque unanimes célébrèrent la tenue solennelle d'un lit de justice. Les princes du sang, les pairs du royaume et les grands officiers de la couronne, furent convoqués pour cette imposante cérémonie. Le roi rappela le parlement et rendit les membres du conseil d'état à leurs fonctions primitives.

Monsieur, à la même heure, réinstalla la chambre des comptes, et le comte d'Artois la cour des aides. Les conseils supérieurs furent supprimés et les parlemens des provinces rétablis dans leurs anciennes attributions. En un mot, la magistrature se trouva réintégrée toute entière, avec ses avantages, ses abus et ses prérogatives. Une chûte qui avoit causé un si bruyant éclat et qui se réparoit avec une telle solennité, ouvrit une nouvelle route aux usurpations. Le parlement n'aperçut que dans le vague, le droit qui restoit aux souverains de fixer les bornes de l'autorité d'une cour que ses ancêtres avoient créée. Louis XVI. 1774

Les hommes impartiaux et modérés s'accordèrent à penser que l'opération vaste, hardie, mais précipitée du chancelier, décéloit, vu le grand nombre de ses erreurs, la nécessité d'un nouveau travail. Il auroit fallu prendre des mesures qui pussent acquérir au nouveau parlement du respect et de la confiance. L'homme de son temps le plus redoutable dans l'art de lancer les traits du ridicule, s'étoit distingué parmi les apôtres de l'ancienne magistrature. Beaumarchais avoit publié des mémoires qui présentoient autant de chef-d'œuvres d'éloquence polémique, et traîné dans la boue le conseiller Goëzman, dont l'opprobre rejaillissoit sur les hommes assez malheureux pour le compter pour l'un de leurs collègues. La réforme se trouvoit donc démontrée utile et même indispensable,

Louis XVI. 1774 tandis que des inconvéniens et des dangers ne pouvoient que résulter en foule de l'entière et simple restauration. Mais l'une exigeoit les efforts de l'esprit et le courage de l'ame; au lieu que l'autre ne demandoit que la simple expression de la volonté du monarque. Maurepas n'hésita pas sur le choix de celle qui obtiendroit la préférence. D'autant plus digne de reproche dans cette circonstance, que les transports de la joie presque générale, et que les chants en l'honneur des fameux *revenans* ne pouvoient lui faire aucune illusion. L'éloquence de l'avocat-général Séguier ne pouvoit elle-même l'émouvoir. Un grand seigneur qui depuis soixante années partageoit les plaisirs et lisoit dans les pensées du vieil arbitre des destinées de la France, lui témoigna sa surprise de ce qu'il avoit rétabli le parlement avec des modifications trop foibles pour s'en promettre des effets salutaires. Il n'obtint que cette réponse: « Mon cher duc, si j'avois eu vingt » ans de moins, je n'aurois pas suivi cette » marche. »

Frédéric fut si blessé du retour inattendu des parlemens, qu'il écrivit au chancelier: « Le cardinal de Fleury a donné la Lorraine » à Louis XV; le duc de Choiseul lui a donné » la Corse, vous lui avez donné la France; » mais Louis XVI ne veut point de votre bien- » fait, et tant pis pour la monarchie. »

Les politiques furent trop livrés aux calculs de l'avenir, pour s'intéresser au sort des

hommes restés fidèles aux principes de la délicatesse. Pouvoit-on, sans violer la justice et sans outrager l'honnêteté, priver de leur état et abandonner à la malveillance de leurs ennemis, un petit nombre de magistrats éclairés et vertueux, qui s'étoient assez généreusement dévoués à leur souverain pour s'asseoir dans les *tribunaux Maupeou ?* Plus de trente années se sont écoulées, et les cicatrices de cette flétrissure ne sont pas entièrement effacées. Du reste, des bienfaits d'une si grande valeur touchèrent peu les membres des parlemens, plus blessés de quelques restrictions peu importantes, que reconnoissans de leur inexcusable rappel. Depuis cette époque, ils devinrent les ennemis de leur bienfaiteur, ou pour mieux dire, ils voulurent se rendre les arbitres de ses volontés. Au moment même où les premiers présidens et les procureurs-généraux exprimoient leur reconnoissance, plusieurs voix firent entendre des plaintes et des murmures contre le roi et contre ses ministres.

Déjà l'exaltation produite par les premiers pas de Louis, s'étoit calmée pour faire place à cet esprit d'indépendance qui avoit paru sous le dernier règne, et qui fermentoit chaque jour de plus en plus. Le roi ayant nommé maréchaux de France les ducs d'Harcourt, de Noailles, de Fitz-James, de Duras, de Mouchy, et les comtes de Nicolaï et de Muy; les plaisanteries et les épigrammes se

Louis XVI. 1775 dirigèrent contre cette promotion (1). Plusieurs militaires se permirent des plaintes, même des murmures. Le comte d'Hérouville, connu par les écarts de son imagination, mais distingué par ses talens et renommé pour ses faits de guerre, fut auteur de scènes d'autant plus fâcheuses, qu'il se présentoit sous l'aspect intéressant d'un vieillard « qui réclamoit » l'honneur d'expirer au service de son » maître. »

La prédilection que le ministre Turgot se plaisoit à montrer en faveur de deux sectes puissantes, celle des *encyclopédistes* et celle des *économistes*, lui ôtoit ce caractère d'impartialité auquel il avoit dû le respect et la confiance publique. Il eut à combattre des adversaires qui l'attaquoient avec cet acharnement que le seul esprit de parti est capable d'inspirer. La faute qu'il fit d'abandonner à l'ignorance, au caprice ou à la mauvaise foi des marchands et des cultivateurs, le prix des blés, fournit des armes aux mécontens. Le parlement s'éleva contre la théorie séduisante, mais chimérique, par laquelle il croyoit trouver la diminution du pain dans l'oubli des mesures qui doivent surveiller la circulation des denrées de première nécessité. On vit avec un étonnement mêlé de crainte,

(1) On répandit une épigramme dans laquelle on prétendoit trouver les sept péchés mortels dans les sept nouveaux maréchaux.

éclater des tumultes en plusieurs endroits : Louis XVI.
des hordes de brigands parurent sortir tout-à- 1775
coup du sein de la terre, se répandirent dans les marchés de Vernon, de Dourdan, de Saint-Germain; pillèrent les magasins et détruisirent les moulins. L'explosion la plus violente et la plus audacieuse eut lieu à Versailles. Pour la première fois, on vit paroître ces personnages hideux et féroces, qui, revêtus d'habits de femmes, devoient dans la suite effrayer l'humanité par des forfaits abominables. Tactique vraiment infernale, qui a rendu funeste aux Français eux-mêmes un des plus aimables traits de leur caractère. L'indulgence pour les foiblesses d'un sexe chéri, même respecté, arrêtoit des bras qui eussent dû frapper des monstres. La plupart n'avoient que le costume des femmes; mais celles qui l'étoient réellement offroient une dépravation d'autant plus révoltante, qu'elles violoient plus ouvertement les lois de la nature.

Aux premiers symptômes des mouvemens populaires, le corps des carabiniers et quelques régimens de cavalerie avoient été mandés; mais ils eurent ordre de ne se permettre, sous aucun prétexte, l'usage de leurs armes contre les séditieux. Ils s'assurèrent bientôt que ces misérables qui faisoient entendre les cris *de famine*, *de pain*, étoient soudoyés : loin de se partager les grains qu'ils enlevoient, on les voyoit brûler, cacher sous

Louis XVI. des monceaux de pierres, ou précipiter dans
1775 les rivières, le produit de leur pillage. Les troupes demeurèrent passives, et cette attitude, en les mortifiant, amena plus d'un effet fâcheux. Le peuple perdit la crainte qui le retenoit dans les bornes de ses devoirs, et le soldat sentit affoiblir cette confiance en lui-même, qui fait sa principale force.

A l'émeute de Versailles, le roi parut sur un des balcons du château, et promit à la foule rassemblée la baisse du taux du pain. Dès cet instant, la couronne chancela sur la tête de Louis. En vain Turgot employa-t-il ce qui lui restoit de son ascendant pour sauver à l'autorité royale la honte de reculer ; en vain le ministre de Paris étouffa-t-il dans cette capitale les germes de la révolte ; il n'étoit plus temps. L'infortuné monarque avoit révélé le secret de sa foiblesse. Les hommes corrompus par la licence, la cupidité ou l'envie, se renfermèrent dans leurs antres, avec la certitude que peu d'années se passeroient avant que le trône s'écroulât par l'effet de leurs noirs complots.

Le feu plus violent aux environs de Paris, ne se renferma pas dans ce seul foyer. Plusieurs ramifications de l'incendie se répandirent dans les provinces. A Montpellier, on pilla les boulangers. Le marché de grains fut bouleversé, sans que les troupes sortissent de leurs quartiers. Le vicomte de Saint-Prix, intendant du Languedoc, se rendit à la cour pour

développer les motifs secrets de cette conduite mystérieuse. Louis XVI. 1775

Louis fut profondément affligé d'une agitation qui démentoit les témoignages d'amour que ses sujets lui avoient offerts. Souvent il se plaignit de n'être pas né dans la classe des particuliers obscurs. Son courage abattu sembla se relever à la voix du maréchal de Muy, dont l'austère franchise lui remontra que les troubles intérieurs provenoient de ce qu'il hésitoit à déployer avec force l'autorité souveraine, et du retard de son couronnement.

Cette cérémonie intéressante et religieuse pouvoit seule lui communiquer le caractère sacré qui avoit investi ses ancêtres. Turgot cherchoit à éviter un appareil que ses opinions le portoient à condamner, comme cher, inutile et superstitieux : le ministre avoit rencontré d'autant moins d'opposition à ses rêves politiques, que le roi étoit ennemi de la dépense et haïssoit la représentation. Tous ces motifs s'évanouirent devant des inconvéniens graves. Le sacre eut donc lieu à Rheims. On y déploya une pompe magnifique. Les anciens pairs de France furent en ce jour représentés par *Monsieur*, par le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon.

L'étoile qui marquoit de sinistres présages la carrière de Louis, lui amena l'ancien ami du Dauphin, qui lui dit : « Sire, je suis con-

Louis XVI. » damné à essuyer une opération dangereuse.
1775 » Dans quinze jours, je serai aux pieds de » votre majesté ou à ceux de son auguste » père. » L'excessive fermeté du maréchal de Muy, lui fit supporter des douleurs extrêmement aiguës, sans qu'il voulût se permettre un soupir : cet effort surnaturel alluma son sang et l'entraîna dans le tombeau. Les Français ne donnèrent que de foibles regrets à la perte d'un ministre que son esprit, ses connoissances, son caractère, ses vertus et sa piété rendoient si nécessaire à la gloire de sa patrie et à la félicité de son maître.

Le comte de Saint-Germain précédé d'une brillante réputation, captivoit l'intérêt par les circonstances d'une vie à la fois guerrière et malheureuse. D'ailleurs, homme singulier, caustique et désintéressé, il fut comme aux beaux jours de la république romaine, tiré de sa charrue; mais il n'avoit pas assez de grandeur dans l'ame pour la regretter, ou du moins pour la reprendre à l'instant où il perdit l'espoir de faire le bien de l'état. Il donna bientôt des preuves de ses connoissances en administration; mais par malheur, dans la conduite d'un état immense, riche et puissant, qui demande à ses souverains de la splendeur et de la dignité, il apporta cette économie qui ne peut convenir qu'à un royaume de peu d'étendue, et ne possédant que de médiocres ressources.

Le nouveau ministre eut la confiance d'an-

noncer qu'il apportoit un plan vaste qui détruisoit un trop grand nombre d'abus pour ne pas exciter de nombreux ennemis; il se plaisoit souvent à dire: « J'ai fait voir que je me » riois du bruit du canon ; jugez si je m'éton- » nerois des cris des courtisans, ou de ceux » des *femmelettes*. » Louis XVI. 1775.

Une première épreuve suffit pour le convaincre qu'il calculoit mal les difficultés qui l'attendoient. Louis fidèle à son éloignement pour le luxe et l'appareil, signa sans peine l'ordonnance funeste à la solidité de sa couronne, par laquelle il supprimoit les compagnies rouges de la maison du roi et le corps de la gendarmerie. Aussitôt la tempête éclata. Le maréchal de Soubise puisa dans le souvenir de la longue et constante amitié de Louis XV, assez de considération pour sauver une partie du corps dont il étoit le chef. La réforme entière que l'on projettoit, se borna à la réduction des gendarmes de la garde au nombre de cinquante. Le même adoucissement fut accordé en faveur des chevaux-légers, quoique le duc d'Aiguillon vécût toujours dans l'exil et inspirât de l'aversion à la reine; mais l'alliance qui l'unissoit au comte de Maurepas, flattoit ce vieux chef des conseils.

La réputation militaire et l'habileté de conduite du maréchal de Castres, tournèrent à l'avantage de la gendarmerie l'atteinte qu'on avoit prétendu lui porter. Les derniers débris d'une arme illustre qui, durant plusieurs siè-

Louis XVI. cles, avoit fait la gloire de la France, ré-
1775 pandu la terreur chez les ennemis, et excité l'émulation de tous les peuples guerriers de l'Europe; ces débris, disons-nous, furent, lors de la menace d'une destruction totale, présentés sous les couleurs les plus intéressantes. Mais le comte de Saint-Germain avoit profondément imprimé dans l'esprit du roi, l'opinion de l'incommodité d'un corps dont les membres ne jouissoient que d'un état incertain, vivoient sans cesse exposés à des querelles aussi fâcheuses que délicates, et nourrissoient la jalousie des autres militaires, sans satisfaire leur amour-propre. D'après ces principes, une suppression paroissant injuste, pénible et hasardée, les gendarmes, au moment de recevoir l'ordre de leur renvoi, obtinrent le brevet de sous-lieutenans de cavalerie.

Les seuls mousquetaires furent sacrifiés. Une pension de cinquante mille livres appaisa le comte de la Chaise, capitaine des Gris; et le cordon-bleu satisfit le marquis de Montboissier, capitaine des Noirs. Les provinces, Paris et l'armée virent avec regret disparoître ces deux intéressantes pépinières de la jeune noblesse, où l'on voyoit encore briller des étincelles de la gaieté, de la galanterie, de la franchise et de la vaillance si chères aux chevaliers français. Ce sentiment étoit un tribut de la reconnoissance due à une foule de services importans: combien n'eût-il pas été plus vif et plus profond, si l'avenir avoit pu se

développer aux regards des hommes! L'unique Louis XVI.
consolation des mousquetaires, fut l'aveu du 1775
roi pour suspendre leurs étendards aux voûtes de l'église de Valenciennes. Ce cortége de gloire et de mort reçut un accueil solennel de la part des habitans d'une ville où l'on se souvenoit avec attendrissement que les mousquetaires avoient exécuté, sur ses remparts, un des plus beaux faits d'armes que l'histoire ait à citer.

Le comte de Saint-Germain trompa l'attente de ses partisans et surpassa les espérances de ses ennemis, lorsque, démentant les maximes qu'il avoit professées, il montra pour sa place un attachement puéril; au lieu d'offrir sa démission, de retourner dans ses champs, et de se renfermer au sein de sa famille, il dévora les mortifications dont les courtisans accablent avec profusion et avec une maligne recherche, les ministres qu'ils voyent n'être plus soutenus par le crédit public.

Le comte de Maurepas se montra l'un des plus empressés à punir le comte de Saint-Germain de la foiblesse qui le retenoit dans le ministère. On vit s'introduire une nouveauté qui sembloit ne devoir jamais servir d'exemple. Le prince de Montbarrey fut associé au ministère de la guerre. 1776

Toute espèce de cabale répugnoit trop au caractère et aux principes de Turgot, pour qu'il perdît un seul instant de vue la prospé-

Louis XVI. rité du royaume à laquelle tendoient ses vœux
1776 les plus ardens. Il satisfit la sollicitude paternelle du roi, en lui proposant l'édit de la suppression des corvées. Ce fardeau si terrible pour les campagnes, fut remplacé par un impôt qui se distribua sur toutes les classes de la société. L'auteur d'un bienfait si précieux, se croyoit autorisé à compter sur l'estime et sur la reconnoissance de ses concitoyens; mais la haine et la jalousie, loin d'être appaisées, ne se montrèrent qu'avec un plus grand acharnement. Les plaisanteries, les épigrammes et les couplets tournèrent en ridicule la secte des économistes, dont la confusion retomba sur son protecteur. Louis soutint durant quelques mois le ministre selon son cœur, dont il avoit plusieurs fois fait l'éloge en disant : « Il n'y a que M.r Turgot » et moi qui aimions le peuple. » Mais trop foible pour demeurer fidèle à ses plus chers sentimens, il prononça le renvoi du contrôleur-général. La lettre que le ministre disgracié adressa au roi, porte un grand caractère de désintéressement et de noblesse. On regrette que ce beau morceau laisse percer plus d'un signe de regrets.

Malesherbes privé du seul second qui lui permît d'entrevoir l'espérance de faire le bien, se hâta de donner sa démission. Trop éclairé pour ne pas sentir ses fautes, et trop vertueux pour les dissimuler, il a dans la suite eu la franchise de prononcer l'arrêt de son ami et

le sien propre : « M.r Turgot et moi étions Louis XVI.
» de fort honnêtes gens, très-instruits et 1776
» passionnés pour le bien. Qui n'eût pensé
» qu'on ne pouvoit mieux faire que de nous
» choisir ? cependant nous avons mal admi-
» nistré. Ne connoissant les hommes que par
» les livres, manquant d'habileté dans les
» affaires, nous avons laissé diriger le roi
» par M.r de Maurepas, qui ajouta toute sa
» foiblesse à celle de son élève; et, sans le
» vouloir ni le prévoir, nous avons contribué
» à la révolution. »

M.r de Cluni, intendant de Bordeaux, fut nommé contrôleur-général. Il ne fit que paroître à la tête des finances. Sa mort arrivée au bout de quelques semaines, ne fut pourtant pas assez précipitée pour ne point justifier la défaveur que ce choix avoit rencontré dans l'opinion publique.

Le conseiller d'état Taboureau des Reaux, obéit à l'ordre d'accepter le contrôle général, au moment où la cour le dégradoit par l'adjonction d'un *conseiller des finances et directeur du trésor royal*. Le démembrement d'un ministère de cette importance, eut lieu en faveur d'un homme qui très-certainement occupera dans l'histoire une place marquante; mais qui ne repose que depuis trop peu d'années dans le silence du tombeau, pour que l'impartialité trace son portrait. Idole encensée par toutes les classes des Français, il s'est depuis vu l'objet d'une exécration violente et

Louis XVI. 1776 presque générale. Peut-être les générations à venir prononceront-elles que Necker ne mérita ni ce débordement de louanges, ni cet excès d'outrages. Né à Genève et attaché à une secte proscrite, il sembloit privé des titres qui à cette époque étoient exigés pour parvenir aux premiers emplois du gouvernement; mais animé pour la gloire, d'une passion ardente et soutenue, il surmonta tous les obstacles. Lorsque le défaut de ressources le mit à la tête des finances, il étoit reconnu pour extrêmement habile dans la science de la banque; il avoit acquis de la célébrité par un éloge de Colbert et une critique raisonnée du système des économistes.

Les partisans de Turgot avoient, à son éloignement des affaires, prédit qu'il falloit pour l'avenir renoncer aux actes de bienfaisance de la part du gouvernement; mais Louis ne tarda guère à démentir cette funeste prédiction. De sa propre bouche et sans aucun conseil, il rendit une ordonnance qui abolit la peine de mort prononcée contre les déserteurs. Des maisons de châtiment prirent le nom de *galères de terre* et furent établies dans les places fortes. Les déserteurs sous le costume de forçats et traînant à la jambe droite un boulet, y étoient renfermés durant un nombre d'années fixé par les circonstances du délit. On les employoit à des travaux toujours pénibles, souvent tristes, quelquefois même mal sains. Le changement apporté dans le

genre des peines, fournit au roi un prétexte spécieux pour satisfaire sa sensibilité par une amnistie générale. Louis XVI 1776

Louis se montroit tous les jours plus animé du désir d'ajouter à ses connoissances. Lui-même, il dirigea les opérations et recueillit les fruits de trois voyages entrepris pour avancer les progrès de la géographie, perfectionner l'art des observations astronomiques, et s'assurer du plus haut degré d'utilité des horloges marines. Le chevalier de Borda détermina la position des îles Canaries, de celles du cap Verd et de différens points de la côte d'Afrique. Le chevalier de la Bretonière fit le relèvement des côtes de la Flandre, de la Picardie et de la Normandie. Le chevalier de Grenier mit sous les yeux du roi des cartes d'une précieuse exactitude sur la côte de l'Inde, ses archipels et ses routes de communication avec l'Europe.

Les nuages de la tempête qui devoit éclater sur la France, commencèrent à se former. Le roi démentant son caractère de modération et de justice, porta une première atteinte à la neutralité que le cabinet de Versailles avoit eu la sagesse d'observer dans la lutte que l'Angleterre soutenoit depuis plusieurs années avec l'Amérique, et dans laquelle les colons se montroient chaque jour plus redoutables à leur métropole. Vingt vaisseaux furent armés à Brest et à Rochefort, sous le prétexte des hostilités que l'on feignoit de craindre. Les ministres applau-

Louis XVI. 1776 dirent au projet que la soif d'une grande réputation avoit inspiré au marquis de la Fayette, de combattre sous les enseignes du général Washington. Un jeune homme distingué par sa haute naissance, possesseur d'une grande fortune et allié à la puissante maison de Noailles, eut la grandeur d'ame de renoncer aux jouissances dont Paris le combloit, pour aller à quinze cents lieues s'exposer aux fatigues et aux dangers de la guerre. M.r de Sartines signifia au marquis une défense d'effectuer son projet, et favorisa en secret ses préparatifs. La cour de France se délivra bientôt du joug d'une dissimulation importune. Le congrès américain se vit reconnu dans son premier acte de souveraineté, et l'envoyé des *États-unis* fut honorablement accueilli à Versailles.

Tandis que le roi perdoit de sa considération en Europe, la reine voyoit s'affoiblir l'enthousiasme et l'amour dont elle avoit reçu de si nombreux témoignages de toutes les parties de la France. Cette belle contrée reçut la visite de l'empereur Joseph II, sous le nom du comte de Falkenstein; et sans aucune pompe, ce monarque observa les richesses naturelles et les produits de l'industrie du royaume. Son attention éclairée eût encore fait plus d'honneur à l'ambition qu'il témoigna de s'instruire, si des témoignages de jalousie ne lui eussent échappé contre son gré. Nous nous trouvâmes favorablement placés pour le suivre à Metz : nous observâmes les

différentes émotions que lui firent éprouver la beauté, la tenue et les manœuvres des troupes (1); les superbes ouvrages du fort de Guise, les retranchemens de Belle-Croix, et plus encore l'incontestable supériorité que l'artillerie française s'est acquise sur toutes celles de l'Europe. Nous le vîmes donner plusieurs heures de suite à M.me de Choiseul, abbesse du chapitre de St.-Louis: sa politesse pour les femmes tenoit de la recherche; son affabilité envers les hommes paroissoit aimable, mais réservée; il s'exprimoit avec grâce, énergie et simplicité. Marie-Antoinette donna un libre cours aux épanchemens du plaisir que la présence d'un frère lui faisoit goûter. Les témoignages d'une tendresse si naturelle blessèrent, par leur vivacité, l'affection ombra- Louis XVI. 1776

(1) Le régiment de Royal fournit un piquet de soixante maîtres que commandoient un capitaine, deux lieutenans et deux sous-lieutenans. Ces cinq officiers étoient décorés de la croix de St. Louis, et les soixante-six sous-officiers ou cavaliers l'étoient de la plaque de vétérans. Ces hommes d'une stature colossale, remarquables en partie par d'honorables cicatrices, et presque tous par la blancheur de leurs cheveux et de leurs moustaches, imprimoient un sentiment mêlé de respect et de crainte: leur regard et leur maintien annonçoient que l'âge n'avoit point affoibli leur noble vigueur et moins encore émoussé leur intrépidité. Le régiment de Noailles avoit rassemblé le même nombre d'officiers, de sous-officiers et de cavaliers, tous dans la fleur de la jeunesse. Par un choix, sans doute unique, cette précieuse élite offroit une réunion d'hommes rares par la hauteur de leur taille, par l'élégance de leurs formes et par l'agrément de leurs figures.

Louis XVI. 1776 geuse des Français. Quelques malveillans mirent à profit cette foiblesse et répandirent que, toujours Autrichienne dans le fond de son ame, cette princesse sacrifioit à son frère et l'honneur et les trésors du royaume.

Joseph II étoit doué de beaucoup d'esprit, plein de connoissances et d'ambition ; mais imbu des idées de la philosophie régnante, avide de nouveautés et dévoré du désir d'égaler Frédéric, il se montra moins comme un grand homme, que comme un souverain inquiet. Ses plaisanteries se dirigèrent contre les dernières et précieuses traces de l'étiquette que Louis XIV, bien instruit du penchant de ses sujets vers la familiarité, avoit établie à sa cour. L'empereur porta la reine à se dégager de la gêne de la représentation : il encouragea le goût dangereux qui l'engageoit à se confondre parmi les femmes des classes inférieures, pour se livrer momentanément aux douceurs d'une obscure indépendance ; enfin, il lui inspira l'ambition d'influer sur les destinées de l'état. Marie-Antoinette livrée à ce désir de plaire, et à cette recherche de toilette que la jeunesse et la beauté rendent si excusables, sembloit rechercher un jour l'approbation de son frère sur l'élégance de sa coiffure : « Elle vous sied, sans » doute ; mais je la trouve bien légère pour » porter une couronne. »

Les sollicitudes nées du désordre des finances consumèrent presque toutes les heures

de Louis. M.r Tabourcau, lassé de n'être avec Louis XVI.
un mérite réel que le dépositaire d'un emploi 1776
éminent, dont un second exerçoit les fonctions et s'attiroit l'honneur, offrit sa démission qui fut sur-le-champ acceptée. Necker s'empara seul du contrôle général sous le titre de *Directeur-général des finances*. Cette nomination 1777
donna un grand essor au crédit public. Le nouveau dépositaire du trésor, comptoit des partisans sincères dans leur enthousiasme, et la plupart des Français se félicitèrent d'un choix qui paroissoit à leurs yeux le fruit du progrès des lumières.

Ces progrès si fastueusement vantés, inspiroient aux oracles du dix-huitième siècle un sentiment de pitié pour les grands hommes du siècle de Louis XIV, et fermentoient jusque dans l'armée. Plusieurs officiers prétendoient, à l'avantage bizarre pour des hommes de guerre, de se faire remarquer par leur amour des lettres, leur philantropie et leur hardiesse à discuter les ordonnances militaires. Les soldats eux-mêmes cherchoient les moyens de s'instruire et s'épuisoient en raisonnemens sur leurs devoirs. Le comte de Saint-Germain voulut à cette époque établir la punition des coups de plat de sabre. Sans nous livrer à une discussion pour le moins superflue, nous ne balancerons pas à reconnoître que la conduite des généraux et des chefs des corps, sema les germes de l'indiscipline. De toutes parts on vit s'ouvrir des discussions soutenues avec une

Louis XVI. 1777 scandaleuse chaleur. Souvent les individus se trouvèrent en opposition ; d'autres fois, les corps manifestèrent leurs sentimens, et plusieurs garnisons se firent un système. Le maréchal et le comte de Broglie, trop entraînés peut-être par des ressentimens personnels ou séduits par leur sensibilité, s'occupèrent à Metz du soin d'éluder les ordres du ministre. A Nancy, au contraire, le marquis de Stainville habitué au service allemand, montra pour le nouveau genre de punition, un zèle qui contrastoit avec son humeur flegmatique et sa profonde sagesse (1).

(1) L'ordonnance qui établissoit les coups de plat de sabre, réservoit la prison pour les fautes graves. J'étois à cette époque sous-lieutenant dans le régiment de Limousin infanterie, qui occupoit la garnison de la citadelle de Metz. Le comte de Damas de Crux se trouvoit opposé aux coups de plat de sabre, soit d'après son alliance avec le maréchal de Broglie, soit d'après la sensibilité de son cœur. Cet homme d'un mérite rare et d'une vertu éminente, s'imposa la loi de cacher sa préférence : elle fut pénétrée ; dès-lors presque aucun soldat ne se sentit frappé. Le ministre ordonna au comte de Broglie de savoir de chacun des officiers quelle punition il avoit infligé durant le cours de l'année, et de rendre un compte exact de ceux qui ne s'étoient pas soumis à la loi nouvelle. Le comte remplit cette commission avec répugnance et avec la résolution de se montrer indulgent ; néanmoins il mit la plupart de mes camarades dans un pénible embarras. Le hasard m'avoit donné pendant plusieurs mois le commandement de la compagnie à laquelle j'étois attaché. Le comte m'adressa d'un ton sec la question banale : « Pourquoi n'avez-vous pas fait donner des coups de » plat de sabre ? » Sur-le-champ je répliquai : « C'est que » mes hommes n'ont commis que des fautes graves. » Cette

Les clameurs des troupes donnèrent du poids aux cabales des courtisans pour amener la chûte du comte de Saint-Germain ; sa démission lui fut arrachée avec une espèce de violence. Tant de regrets de sa part suivirent sa retraite, que ce vieillard obscurcit entièrement la fin d'une carrière dont il avoit embelli le cours par quelques momens d'éclat. Louis XVI. 1777

Chaque jour les Américains se couvroient d'une nouvelle gloire, et donnoient à leur cause plus de consistance. Ils résistèrent à l'épreuve si délicate et si difficile pour des troupes de nouvelle levée, ou pour des hommes rassemblés par l'esprit d'insurrection; après la perte de la bataille de Creek-Witsh, ils s'assurèrent par leur étonnante fermeté une retraite dans laquelle se distinguèrent trois officiers français, le marquis de la Fayette, le chevalier de Fleury et le chevalier Duplessis-Mauduit. Les traces de l'échec qui avoit entraîné la perte de Philadelphie, furent bien effacées par la belle manœuvre qui força le général Burgoyne à faire mettre bas les armes à six mille Anglais devant les Américains que le général Gates commandoit dans la province de Jersey. Le marquis de la Fayette, n'ayant que des milices sous ses ordres, battit lord Cornwallis qui, à la tête d'un corps d'Anglais et de Hessois, protégeoit

---

réponse ironique auroit mérité quelques jours d'arrêt ; loin de là, elle fut applaudie, et contribua peut-être à ma prompte nomination à une compagnie de cavalerie.

Louis XVI. la marche d'un convoi de vivres, dont le gé-
1777 néral Howe éprouvoit un pressant besoin à Philadelphie.

Louis donna à douter s'il ne portoit aucune atteinte à la dignité de la pairie de France, en érigeant la terre d'Aubigny en duché-pairie, pour le duc de Richmond qui étoit déjà pair d'Angleterre.

1778 Les plaisirs du carnaval furent troublés par un éclat scandaleux. Dans un bal de l'Opéra, le comte d'Artois fit une insulte sanglante à la duchesse de Bourbon. Cette princesse se renferma dans son palais; quoique depuis plusieurs années elle vécût éloignée de son époux, elle ne le vit pas moins empressé à se porter hautement son protecteur. Le roi étant instruit de cette indécente querelle, donna au bailli de Crussol l'ordre de ne pas s'éloigner du comte d'Artois et de rompre tous les projets de combat. Le bailli d'après une courageuse délicatesse, se hâta de dire : « Si j'avois » l'honneur d'être le comte d'Artois, le bailli » de Crussol ne resteroit pas vingt-quatre » heures mon capitaine des gardes. »

Sous une telle surveillance, il ne devint pas difficile au comte d'Artois de rencontrer le duc de Bourbon dans une allée détournée du bois de Boulogne. Les deux princes se saluèrent, posèrent leurs habits et se battirent avec autant de sang-froid que d'adresse et de bravoure. Durant six minutes, ils conservèrent une parfaite égalité. Alors le bailli de

Crussol et le marquis de Vibray leur commandèrent au nom du roi de se séparer. Les deux adversaires parurent se dépouiller sur-le-champ de toute animosité : ils s'embrassèrent, et la duchesse de Bourbon reçut le jour même la visite du comte d'Artois. Les témoignages de l'affection publique se prononcèrent à tel point en faveur de la maison de Condé, qu'une aventure affligeante dans son début, lui procura par ses suites, un véritable triomphe. Louis XVI. 1778

Ce duel excita durant quelques jours l'intérêt ou plutôt aiguillonna la curiosité; peu de personnes qui ne laissassent un libre cours à leurs réflexions et à leurs commentaires.

Ne pourrions-nous pas y démêler des étincelles de l'honneur empreint en caractères ineffaçables dans le fond de l'ame des Français, et les nuages répandus sur l'antique magnanimité des premiers hommes de la nation ?

Un prince amolli dès sa plus tendre jeunesse, plongé au sein d'une voluptueuse indolence, puise dans lui-même la résolution de réparer un outrage dont il s'est rendu coupable et se montre avec autant de franchise que de vaillance. Une conduite honorable sans doute, mais simple et naturelle, produit l'étonnement. Le comte de Bezenval rapporte dans ses mémoires, qu'un officier-général le rencontra et lui dit de l'accent de la satisfaction : « Ils se sont battus comme deux grenadiers. »

Louis XVI. 1778 Certes, Robert de France, les frères de St. Louis et Philippe-le-Hardi se fussent sentis peu flattés d'un éloge de cette nature; mais ils n'en auroient point encouru le danger. De leur temps, les soldats et les gens-d'armes tenoient à grand honneur de se battre comme les nobles, qui eux-mêmes n'aspiroient qu'à suivre l'exemple des grands seigneurs, et l'ambition de ces derniers se proposoit pour but, de marcher sur les traces des princes du sang royal.

Les envoyés des Américains faisoient chaque jour dans l'opinion publique, un progrès sensible qui bientôt entraîna les membres du conseil. Le roi seul ne partagea point l'ivresse générale; par malheur incapable de résister au torrent, il témoigna une forte répugnance, mais il céda. L'indépendance des États-unis fut solennellement reconnue. Un acte d'injustice avertit tous les peuples de la terre, qu'au jour où ils briseroient le frein de l'autorité légitime, ils pourroient compter sur les secours des souverains qu'une captieuse politique aveugloit au point de les armer contre leurs propres intérêts.

Les côtes furent mises sur un pied respectable de défense. Soixante bataillons et quarante escadrons s'assemblèrent en Bretagne et en Normandie, sous les ordres du maréchal de Broglie. Le prince de Robecq reçut des forces assez considérables pour protéger la Flandre maritime et pour assurer Dunkerque

contre toute insulte. Le commissaire anglais reçut l'ordre de son départ. Sir Frazer se faisoit, il est vrai, un devoir d'adoucir par ses formes honnêtes, l'extrême dureté de ses fonctions; mais l'honneur de la nation n'en étoit pas moins offensé de la vue d'un étranger qui commandoit en maître absolu dans l'un des postes les plus importans de la France. Un rejeton des Montmorenci, digne de ses ancêtres par de grandes vertus, avoit durant plusieurs années cédé à la nécessité de faire, à la faveur de la nuit, exécuter quelques travaux pour retarder les rapides dégradations des ouvrages de la place. Le commissaire anglais instruit aussitôt par ses agens secrets, élevoit des plaintes, et le général français présidoit en plein jour à la ruine des réparations qu'il avoit ordonnées. Lorsque ses ouvriers réussissoient par adresse à sauver quelques parties de leurs travaux pour diminuer un peu la grandeur des brèches, on croyoit avoir remporté une victoire.

Louis XVI. 1778

Le chevalier de la Clochetterie eut l'honneur d'ouvrir la guerre par une action mémorable. Monté sur la frégate *la Belle-Poule*, il attaqua *l'Arethuse* frégate anglaise, qui portoit une artillerie supérieure. Le combat se soutint à la portée du pistolet, depuis cinq heures de l'après-midi jusqu'à onze heures de la nuit. *L'Arethuse* prit la chasse; le chevalier de la Clochetterie ne put la poursuivre tant ses agrès avoient souffert: il eut lieu de

Louis XVI. s'applaudir sous tous les rapports de cette
1778 brillante affaire, qui ne lui coûta que trente hommes.

Le comte d'Estaing partit de Toulon avec douze vaisseaux de ligne et quatre frégates : il transporta en Amérique le premier envoyé du congrès en France, que le célèbre docteur Franklin étoit venu remplacer. Sur le même bâtiment fut embarqué M.r Gerard qui, pourvu du caractère d'envoyé de France, se rendoit près des Américains. L'amiral français entra dans la Delaware, débarqua ses passagers avec huit cents hommes d'infanterie, dégagea Philadelphie, et contraignit les Anglais à resserrer leurs forces dans New-Yorck dont le port étoit occupé par l'escadre de l'amiral Howe, qui venoit de recevoir un renfort de six vaisseaux conduits par le vice-amiral Hyde-Parker et qui attendoit la flotte aux ordres de l'amiral Biron.

Le général Washington vainqueur à Monmouth détacha le général Sullivan pour attaquer Rhode-Island, avec le secours du comte d'Estaing. Ce dernier avoit enlevé trente bâtimens anglais, chargés de munitions et de seize cents hommes de recrue : il bloqua dans le port sept frégates et plus de quatre-vingts navires.

L'amiral Howe, instruit que le siége de Rhode-Island se pressoit avec tant de chaleur que l'on avoit fixé le jour d'un assaut général, n'attendit pas plus long-temps l'amiral

Biron, et parut en présence de la flotte française. Le comte d'Estaing abandonna sa station, se porta sur les Anglais qui prirent chasse, les poursuivit durant trente-six heures et leur enleva tous les moyens d'éviter le combat. Le signal se donnoit, lorsqu'une violente tempête sépara les deux flottes. Les Français extrêmement maltraités, se retirèrent à Boston. Les Anglais eurent à New-Yorck des secours prompts et abondans. Le général Sullivan leva le siége de Rhode-Island. L'amiral Howe se remit en mer avant son adversaire et alla se joindre à l'amiral Biron dans la rade d'Hallifax. Le comte d'Estaing, après avoir réparé les dégâts causés par la tempête, réussit par une manœuvre habile à éviter une lutte trop inégale; il traversa la flotte ennemie et alla se ranger sous le fort Royal de la Martinique. Louis XVI. 1778

Dans ces parages, le comte de Bouillé avoit nouvellement surpris, combattu et enlevé la garnison de la Dominique. L'acquisition de cette île calma un peu les regrets de la perte de Sainte-Lucie. Néanmoins le comte d'Estaing forma le projet de recouvrer une colonie si précieuse. Ayant embarqué sur sa flotte quatre mille hommes de troupes réglées et mille volontaires, il appareilla. Les Anglais avoient eu le temps de se fortifier, aussi opposèrent-ils une vigoureuse résistance. L'approche de l'amiral Biron avec des forces que les vices-amiraux Barneston et Rowley por-

Louis XVI. toient à vingt-un vaisseaux de ligne, imposa
1778 au comte d'Estaing la nécessité de se retirer à la Martinique pour y couvrir les îles du vent, et dans la vue de retarder la bataille jusqu'à l'arrivée du comte de Grasse qui avoit fait voile de l'Europe avec quatre vaisseaux et deux frégates.

Aux Indes, le chevalier de Tronjoly accrut sa réputation par un combat long et indécis, avec un ennemi dont les forces étoient doubles de celles qu'il commandoit. Une victoire complète auroit seule pu balancer la supériorité des Anglais dans la presqu'île. Après s'être rendus maîtres des établissemens de Carical, de Chandernagor et de Mazulipatan, ils formèrent le siége de Pondichéry. Le maréchal-de-camp Belle-Combe opposa une vigoureuse résistance; mais après six semaines d'investissement et dix-huit jours de tranchée ouverte, il perdit tout espoir de secours, et accepta une capitulation que le gouverneur de la côte de Coromandel eut la générosité d'offrir honorable.

Hider-Haly courut aux armes. Pour le malheur des Français, l'activité de cet intrépide et fidèle allié ne put assez promptement réparer l'inconvénient de la trop grande distance de son séjour aux colonies européennes.

Sur la Méditerranée, le chevalier de Fabri ayant quatre vaisseaux sous ses ordres, donna la loi, et fit aux Anglais des prises évaluées trois millions. Les équipages profitèrent pour

la première fois de l'ordonnance par laquelle le roi leur accordoit la cargaison des vaisseaux de guerre, et les deux tiers de la cargaison des vaisseaux marchands. Louis XVI. 1778

Le comte de la Mothe-Piquet n'obtint pas de moindres succès sur l'Océan : il conduisit à Brest dix bâtimens anglais.

Dans le même temps, le comte de Kersaint monté sur *l'Iphigénie* enleva la frégate *la Lively* et le cutter *la Cérès*.

A la vue de la Martinique, *la Dédaigneuse* s'empara de *l'Active*.

Le comte de Beaumont s'honora par le combat acharné à la suite duquel *le Fox* se rendit à *la Junon*.

Le vaisseau *le Marseillois* soutint durant sept heures une action contre *le Preston* qui prit le large. Le capitaine français assura sa victoire en canonnant cinq jours de suite les remparts de Rhode-Island.

Ces avantages partiels ne servirent qu'à rendre plus douloureux les incidens qui empêchèrent de remporter la victoire, lorsque deux grandes flottes vinrent à combattre. Le comte d'Orvilliers commandoit trente-deux vaisseaux français ; son avant-garde étoit confiée au marquis du Chaffaud et son arrière-garde marchoit sous les ordres du duc de Chartres. Ce prince avoit réclamé l'honneur de faire la campagne autant peut-être par cet esprit d'inquiétude qui l'entraînoit vers les actions propres à le mettre en évidence, que

Louis XVI. 1778 par l'ambition de succéder dans la charge d'amiral de France, à son beau-père le duc de Penthièvre. Le ministre de la marine crut éviter tout inconvénient, en donnant au prince le comte de la Mothe-Piquet pour capitaine de pavillon. L'amiral Keppel à la tête de trente-un vaisseaux, sortit des ports de la Grande-Bretagne.

Les deux armées navales se rencontrent à la hauteur d'Ouessant et des Sorlingues. Le combat s'engage : le feu de l'artillerie se soutient durant trois heures avec la plus constante chaleur; le comte d'Orvilliers voit l'instant qui va lui assurer la victoire. Il donne à son arrière-garde le signal de fondre sur celle des ennemis et de l'enlever. Les courtisans rassemblés autour du duc de Chartres, croyent démêler dans ses traits l'apparence de la crainte ; ils flattent aussitôt cette foiblesse, et prétendent que les ordres de l'amiral ne sont pas bien entendus. Sous ce prétexte faux, et sans égard pour les prières, les imprécations et le désespoir du comte de la Mothe-Piquet, *le Saint-Esprit*, vaisseau monté par le duc, s'éloigne de la portée du canon, longe la ligne et vient sous le vent de l'amiral réclamer des éclaircissemens : l'avant-garde des Anglais s'échappe et la journée demeure indécise.

Pour unique fruit d'avoir teint les flots de leur sang et de celui de leurs ennemis, les Français ne recueillirent que le frivole hon-

neur de garder tous leurs feux allumés la nuit suivante. Les deux flottes regagnèrent leurs postes respectifs. L'une et l'autre éprouvoient un besoin pressant d'être radoubées. Le comte d'Orvilliers reçut à la Cour et à Paris un accueil favorable; mais il n'obtint pas la permission de dissiper les nuages que les partisans du duc de Chartres s'efforçoient de répandre sur sa réputation. L'amiral Keppel eut à se justifier devant un conseil de guerre.

Louis XVI. 1778

Plusieurs états de l'Europe semblèrent au même instant se lasser d'un repos de quinze années. La mort du duc de Bavière arma Frédéric et Joseph II. Le vieux lion se réveilla de son long sommeil; mais, satisfait de déployer ses forces et de maintenir la vigueur de son règne, il enchaîna par des manœuvres savantes, l'impatience de son adversaire. Cette campagne a obtenu des éloges d'autant mieux mérités, que ses combinaisons tendirent à prévenir l'effusion du sang humain.

Les orages de la guerre sur différens points du globe, ne détournèrent pas Necker de l'esprit systématique qui dirigeoit sa conduite ministérielle. Il proposa la création d'assemblées provinciales, dont le premier essai eut lieu dans le Berry. Ces assemblées tendoient à l'établissement de la démocratie. Leur fondateur rejeta le principe établi par un auteur grave, et confirmé par les plus désastreuses expériences. « La démocratie ne peut être

Louis XVI. 1778 » autre chose que l'anarchie, chez une nation » aussi légère que la nation française. »

Le nouvel établissement obtint le suffrage des arbitres de l'opinion, et fut accueilli avec des transports de joie par le public, adroitement prévenu. Les Français, à cette époque, comptèrent au nombre de leurs traits caractéristiques, une philantropie romanesque.

Le clergé s'étoit éloigné des vertus du sacerdoce, dans la vue d'exercer ses talens dans la carrière de l'administration. Les chefs de cet ordre, énorgueillis de leurs lumières, forts de leur génie, dévorés d'un désir de domination bien déplacé dans les ministres des autels, se persuadèrent que la puissance protectrice de la religion étoit ébranlée, et n'aperçurent les moyens de la raffermir, que dans la conduite des affaires. On les vit se transformer en hommes d'état. L'éloge le plus flatteur auquel un ecclésiastique puisse aspirer: « C'est un bon évêque, » devint dans la bouche même des prélats, l'expression qui désigna la médiocrité. Aussi, lorsque le culte fut attaqué dans ses dogmes, ses cérémonies et ses ministres, par une faction déchaînée contre tout ordre social et religieux, ses défenseurs naturels reconnurent l'impossibilité d'employer des armes qui inspirassent la confiance et la vénération : eux-mêmes les avoient brisées.

La noblesse sembla jalouse d'aider de ses propres mains, à sa ruine que les rois avoient poursuivie avec une constante persévérance.

Les grands seigneurs, subjugués par la majestueuse volonté de Louis XIV, virent sous son règne autant d'honneurs attachés à la carrière de courtisan, qu'à celle de guerrier. Le superbe monarque entoura des hommes inutiles, d'une illusion imposante; mais, sous les règnes de ses deux successeurs, les effets ruineux du luxe et de la corruption, compromirent les descendans de ces chevaliers si respectés de toutes les classes et si chers aux infortunés : ils parurent sans scrupule les rivaux, les alliés, souvent même les protégés des hommes que leurs aïeux eussent ou défendus les armes à la main, ou attachés par des bienfaits. Dès-lors s'évanouit comme une chimère, la maxime que le génie de Montesquieu avoit puisée dans l'étude de plus de trente années : « Pour » toute monarchie, un ordre de noblesse est » d'un avantage inappréciable. »

Louis XVI. 1778.

Le tiers-état devint trop puissant pour souffrir aucun supérieur, et bientôt même il eut l'ambition de ne plus connoître d'égal. Les membres les plus distingués de cet ordre, fiers de leur talent dans la conduite des affaires, et certains du suffrage des partisans des opinions nouvelles, nourrissoient déjà des projets vastes et montroient un insolent orgueil.

Peu de mois amenèrent les regrets qu'inspira la perte de deux hommes dont les talens supérieurs ont illustré la France, captivé l'admiration de l'Europe, et seront un objet d'étonnement pour la postérité. Voltaire et

Louis XVI. 1778 Jean-Jacques maintinrent, jusque dans les circonstances qui accompagnèrent leur dernière heure, le contraste qu'on a pu observer dans le cours de leur brillante carrière.

Voltaire se laissa entraîner aux instances des chefs d'une secte dont il étoit à la fois le plus ardent propagateur et le moins crédule adepte. A l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et après une absence de ving-sept années, il revint à Paris. Son arrivée fut célébrée par les transports d'une joie bruyante, et son séjour marqué par la suite non interrompue des hommages qu'on lui rendit. La foule se pressoit constamment autour de sa demeure; l'honneur de s'y introduire étoit brigué comme une grâce par les grands seigneurs, par les hommes du premier ordre dans tous les genres, et par les femmes célèbres soit pour l'esprit, soit pour la beauté, soit pour les grâces. Couronné aux spectacles, encensé dans les académies, il s'étonna lui-même de cette profusion d'honneurs. Sa vive pénétration, ne lui fit-elle jamais démêler que parmi les nombreux enthousiastes qui se précipitoient au-devant de ses pas, la plupart n'étoient que des factieux qui cherchoient à essayer jusqu'à quel point Louis, austère dans ses mœurs, et plein de zèle pour la religion, se laisseroit braver par un pareil concours?

Le vieillard rapporta de sa retraite de Ferney, la dévorante impétuosité de sa jeunesse, que les glaces de l'âge n'avoient pu refroidir.

Il accueillit avec empressement la cohue des admirateurs, répondit d'une manière affectueuse aux flatteries les moins délicates, traça le plan d'un dictionnaire dont il se réserva et commença la première lettre; fit jouer la tragédie d'*Irène*, et montra en tout une soif de renommée que des torrens d'éloges ne parvenoient point à étancher. Entraîné par la passion des applaudissemens, il oublia toute dignité au moment où il adressa aux comédiens cette phrase qui respire la plus basse flatterie : « Je ne vis que pour vous, et que » par vous. » Louis XVI. 1778

« Étouffé sous des lauriers et sous des roses, » il expira dans une crise violente que son imprudence avoit provoquée. L'opium qu'il prit avec trop peu de mesure, lui causa une strangurie qui le fit succomber à des maux cruels. Ses restes mortels produisirent du trouble dans Paris, et furent une cause de scandale pour l'église.

Jean-Jacques retiré du tumulte de la société, couloit ses jours dans la délicieuse retraite d'Ermenonville. La rage de ses ennemis, l'ingratitude de l'un des objets de sa tendresse et les accès de son orgueilleuse misanthropie, empoisonnèrent ses derniers instans. Il vit sans trouble l'approche du terme généralement si redouté, voulut encore une fois contempler le soleil, leva les yeux vers le ciel, et rendit le dernier soupir sans qu'aucune convulsion dénonçât la douleur du corps ou les

Louis XVI. inquiétudes de l'ame. Une tombe simple lui
1778 fut consacrée dans l'île des Peupliers. Les hommes sensibles, les mères tendres et les enfans reconnoissans qui visitent ce modeste monument, le mouillent de leurs larmes, et se disent avec émotion ces paroles à la fois nobles et touchantes : « Ici repose l'homme » de la nature. »

Le traité de Teschen ramena la paix en
1779 Allemagne. Frédéric se montra aussi habile dans ses négociations, qu'il avoit paru circonspect dans ses hostilités.

Les opérations de la guerre n'occupoient pas Louis au point d'absorber toutes ses pensées ; il crut devoir à l'opinion publique un acte de sévérité. Le duc de Chartres, pour prix de ses services sur mer, reçut la charge de colonel-général des hussards. Cette méprisante ironie remplit son cœur de fiel, lui fit perdre toute pudeur et le plongea dans la fange du vice. Malgré la corruption si communément reprochée aux habitans de Paris, ils rougirent de voir le fils du premier prince du sang se faire un jeu de l'escroquerie, afficher la débauche la plus crapuleuse, combiner des piéges sous le nom de *paris*, et satisfaire à des fantaisies sans cesse renaissantes, tantôt à l'aide d'un vil agiotage, tantôt par des actes de cupidité.

Le bonheur et l'amour des Français ne cessoient d'être les biens les plus chers et les plus précieux au cœur du monarque : aussi, vou-

lut-il que les hostilités ne suspendissent pas le Louis XVI.
cours des soulagemens préparés en faveur du 1779
peuple. Il prononça l'abolition de la servitude dans les domaines royaux, et supprima les dénominations d'*hommes de corps, de serfs, de main-mortables*. Des concerts de louanges célébrèrent le souverain assez généreux, ou plutôt assez foible pour employer des expressions philantropiques qui exaltoient les imaginations vives, touchoient les cœurs sensibles et séduisoient dans la théorie; mais qui sont devenues si funestes, lorsqu'une imprudente confiance a prétendu mettre en pratique les maximes qu'elles présentoient. « La » servitude, disoit le roi, n'est propre qu'à » rendre l'industrie languissante, et à priver » la société de cette énergie dans le travail, » que le sentiment de la propriété la plus » libre est seule capable d'inspirer. »

Louis voyoit dans Necker l'homme habile et vertueux qui pouvoit seconder ses vues paternelles : il lui accordoit donc sa confiance, et autant que son esprit sage en étoit susceptible, il partageoit en sa faveur l'engouement de la nation, et souvent il lui répétoit : « Vous » me trouverez toujours prêt à faire les sacri- » fices qui pourront assurer le bonheur pu- » blic. » Le chef des finances prit auprès du roi et du comte de Maurepas, l'engagement indiscret de ne proposer aucune nouvelle imposition, quelque considérables que pussent être les frais de la guerre. On parvient à

Louis XVI. 1779 concevoir qu'un prince jeune, confiant et facile, ait pu se laisser charmer par une semblable illusion; mais comment a-t-elle été adoptée par un vieillard qu'une longue expérience des affaires devoit éclairer? Des impôts ne furent pas, il est vrai, ouvertement établis; mais les emprunts fournirent des ressources abondantes et perfides.

Un édit créa sur-le-champ vingt millions de rentes viagères.

L'Espagne qui, jusqu'à ce jour, s'étoit offerte comme médiatrice entre les puissances belligérantes, déclara que l'inutilité de ses démarches pour obtenir la réparation de plusieurs griefs personnels, la déterminoit à se ranger au nombre des ennemis de l'Angleterre. Le cabinet de Madrid s'écarta de sa lenteur accoutumée. Don Alvarez grossit le camp de Saint-Roch de douze mille hommes, et forma le blocus de Gibraltar.

La flotte française fit voile de Brest sous les ordres des lieutenans-généraux d'Orvilliers, de Guichen et de la Touche-Tréville. La jonction avec les forces navales de l'Espagne que commandoit don Cordova, s'exécuta sans aucune difficulté. Après avoir détaché douze vaisseaux pour fortifier l'escadre à la tête de laquelle don Barcello bloquoit Gibraltar par mer, la flotte combinée fit voile pour la Manche. Elle étoit forte de soixante-six vaisseaux de ligne et de trente-quatre frégates : l'avant-garde fut confiée au comte de Guichen,

le centre au comte d'Orvilliers, et l'arrière-garde à don Cordova. Les vents et les calmes retardèrent les mouvemens de cette masse formidable, à laquelle l'amiral Charles Hardy eut l'habileté d'échapper. Louis XVI. 1779

Les côtes des deux puissances rivales offrirent un aspect bien différent : de l'aveu des écrivains anglais, « la terreur étoit répandue » sur toute la nation. » Les politiques reprochoient aux ministres de n'avoir pas eu de plan formé pour prévenir la réunion des flottes française et espagnole : les troupes de ligne étoient mécontentes; les milices se rassembloient avec répugnance, et les habitans des côtes transportoient leurs effets et leurs familles dans l'intérieur. Tout, en un mot, déceloit le trouble et la crainte.

En France, au contraire, les chants guerriers retentissoient depuis l'extrémité de la Bretagne jusqu'à Dunkerque. Quatre cents bateaux plats remplissoient les ports et s'offroient pour transporter des troupes. Le maréchal de Vaux commandoit en Normandie quarante mille hommes. L'âge avoit adouci la rigidité de ce général, sans diminuer son zèle, sans atténuer ses vertus; et il devoit la confiance publique au souvenir de l'expédition brillante qu'il avoit exécutée en Corse. La cour nomma major-général de cette armée, le marquis de la Fayette, tout couvert de la gloire que sa belle conduite en Amérique venoit de lui acquérir. Objet de l'enthousiasme

Louis XVI. 1779 public, les mères répétoient à cette époque l'exclamation de la maréchale de Broglie : « Ah! qui ne payeroit pas du sacrifice de sa » vie, la certitude de donner le jour à un » fils tel que le marquis de la Fayette! »

Douze mille hommes de cavalerie campèrent aux portes de Saint-Omer. Cette élite des troupes à cheval de l'armée française, fut mise sous les ordres du comte de Chabeau, surnommé *la Balafre*, à cause d'une large cicatrice qui lui partageoit le visage. Nous n'avons jamais vu de rassemblemens aussi brillans. Chaque corps en particulier se faisoit distinguer par sa beauté, sa tenue, son instruction et sa discipline; mais on eut lieu de reconnoître les inconvéniens du pouvoir absolu que les colonels exerçoient. Nulle uniformité n'existoit ni dans les principes, ni dans les moyens d'exécution. Les officiers-généraux ne purent jamais produire un bon ensemble de la réunion de parties disparates entr'elles, quoique belles en elles-mêmes.

Le duc d'Orléans parut au camp de Saint-Omer, en qualité de colonel-général des hussards. Les troupes furent révoltées de son libertinage scandaleux et d'une habitude d'ivrognerie, qui ne trouvoient aucune excuse dans une réputation bien établie de courage.

Un plan de campagne conçu avec génie et commencé sous des auspices favorables, échoua. La flotte combinée ne parvint point à empêcher la rentrée de l'amiral Charles

Hardy dans les ports de l'Angleterre. Des manœuvres menaçantes n'eurent d'autre résultat qu'une croisière de deux jours à la vue de Plymouth. Après cette bravade de pure ostentation, la flotte, en apparence si formidable, chercha une relâche à Brest. Cent quatre jours de navigation et le défaut de renouvellement dans les vivres, avoient infecté les équipages d'une maladie contagieuse qui enleva plus de cinq mille hommes. Le comte d'Orvilliers profondément affligé d'une suite d'expéditions malheureuses, dans lesquelles la haine du ministre Sartine avoit contrarié ses talens, quitta le service et se retira dans la maison de St. Magloire, pour y consacrer le reste de ses jours à des exercices de piété. Louis XVI. 1779

La perte d'un grand nombre d'hommes, l'inutilité d'immenses préparatifs et l'évanouissement des espérances les plus flatteuses, répandirent la tristesse dans le royaume. Le seul comte de Maurepas fit paroître une révoltante insouciance. Il se joua de la douleur de la nation dans une plaisanterie d'un genre si grossier et d'un ton si indécent, que l'historien rougiroit de la rapporter.

Lorsque la flotte combinée s'enorgueillissoit comme la souveraine des mers, les Français hasardèrent une entreprise sur l'île de Jersey. Le vice-amiral Jacques Valters attaqua l'escadre employée à cette expédition, la battit et lui enleva trois frégates.

En Afrique, la France vit ses armes triom-

Louis XVI. phantes. Le marquis de Vaudreuil débarqua
1779 le duc de Lauzun sur les côtes du Sénégal. Le duc jeune, aimable, intéressant, magnifique, valeureux, en un mot, digne sang des Biron, se rendit maître de tous les établissemens dont les désastres de la guerre de sept ans avoient imposé le sacrifice. Les enseignes françaises flottèrent de nouveau sur les remparts des forts Jam et Beisse. Les retranchemens élevés par les Anglais sur les bords des rivières de Gambie et de Sierra-Léona furent détruits : la prise de vingt-deux bâtimens négriers rapporta huit millions.

Les Indes devinrent le théâtre des succès de la compagnie anglaise. La perte de Pondichéry avoit jeté un tel effroi parmi les colons français, que Chandernagor, les établissemens dans le Bengale et les comptoirs sur les côtes de Coromandel, se hâtèrent d'ouvrir leurs ports. Les ennemis ne rencontrèrent de résistance que sous les murs de Mahé. Le pavillon français cessa pour quelques instans de se montrer dans ces riches parages.

L'Amérique sembla d'abord destinée à fournir aux Français la consolation de leurs revers en Asie. Le comte d'Estaing monté sur *le Languedoc*, et commandant une flotte bien appareillée, dominoit aux Antilles; il débarqua dans l'île de Grenade avec quinze cents hommes et emporta, l'épée à la main, les forts qui défendoient cette île. Courant

avec ardeur au-devant des dangers, il gravissoit un retranchement fort escarpé, un grenadier lui prêta le secours de son bras et fut au même moment emporté par un boulet : « Amis, s'écria le général, vengeons ce brave » homme ; suivez-moi, et vive le roi. » Louis XVI. 1779

L'amiral Biron s'avançoit dans le dessein de recouvrer l'île de Saint-Vincent, que le chevalier du Rumain venoit d'enlever, lorsqu'il apprit la perte de la Grenade. Le comte d'Estaing fit voile à sa rencontre, et l'attaqua. Une bataille acharnée se prolongea durant cinq heures. Les Anglais battus et mis en fuite, conduisirent à Saint-Christophe leurs vaisseaux extrêmement maltraités. La flotte française rentra en triomphe dans la rade de Saint-George, et aux acclamations d'une foule de spectateurs qui avoient été témoins de sa victoire. Après peu de jours accordés au repos, le comte d'Estaing alla braver les ennemis qui se tenoient embossés dans la rade de Basse-Terre à Saint-Christophe. L'amiral Biron ne trouva ni dans l'orgueil de sa nation, ni dans la confiance qu'elle doit à son habitude des mers, assez de résolution pour tenter de nouveau le sort des armes.

Les Français reparurent à Saint-Domingue, après avoir recueilli le double honneur de vaincre et d'offrir à plusieurs reprises le combat.

Le comte d'Estaing se rapprocha du continent, et prit la route de la Géorgie. Par un de

Louis XVI. ces caprices qui lui sont si familiers, la for-
1779 tune interrompit le cours des prospérités de la flotte française. A la pointe de l'île de Tibée, un ouragan terrible désempara presque tous ses vaisseaux, dont cinq eurent leur gouvernail brisé. Deux mille huit cents Français débarquèrent avec beaucoup de peine et se réunirent à deux mille Américains, qui marchoient sous les ordres du général Lincoln. Ces forces médiocres hasardèrent l'attaque de Savannah que le général Prévot défendoit avec sept mille Anglais. La témérité d'un assaut général fut punie par la perte d'un grand nombre d'officiers et de soldats. Inutilement, le comte d'Estaing planta-t-il de ses mains le drapeau blanc sur le haut des retranchemens ennemis. « Ayant reçu une » première blessure, il rallia les grenadiers » et les conduisit une seconde fois à la tête » de la redoute. » Cette rare intrépidité eût fait honneur à un soldat; elle devint pour le général la matière d'une accusation.

Le comte d'Estaing partagea ses forces en trois escadres : l'une confiée au marquis de Vaudreuil resta dans la baie de Chesapeak et y protégea la Virginie; la seconde, sous les ordres du comte de Grasse, se rendit à Saint-Domingue; le comte de la Mothe-Piquet fut, avec la troisième, chargé du soin de veiller sur la Martinique. Après le brisement de sa flotte, l'amiral prit la route de l'Europe, et protégea l'arrivée dans le port de Brest, d'un

convoi dont la charge étoit d'une très-grande Louis XVI.
valeur. Ayant fait à ses équipages un géné- 1779
reux abandon du cinquième des prises, qui lui appartenoit, il se rapprocha de Paris. Le long du chemin, les habitans des villes et des campagnes accoururent sur son passage, couvrirent sa voiture de roses entremêlées de lauriers, et répétèrent à grands cris : « Vive le » roi, vive d'Estaing. »

La marine française accrut infiniment sa réputation, d'après la multiplicité des affaires partielles, dans lesquelles ses officiers se distinguèrent. Nous nous bornerons toujours à indiquer les plus mémorables d'entre ces combats.

A la vue du cap de Bonne-Espérance, deux frégates enlevèrent le vaisseau *l'Astrologue*, dont la cargaison fut évaluée trois cents mille louis.

Les frégates *la Junon* et *la Gentille* prirent, sur les côtes mêmes de l'Angleterre, *l'Ardent* de soixante-quatre canons.

L'Aurore, frégate d'escorte d'un convoi qui arrivoit de Toulon à la Martinique, fut attaquée par un vaisseau de 74 canons : elle se défendoit avec vigueur, lorsque le comte de la Mothe-Piquet, témoin de cette lutte glorieuse, mais inégale, s'avança monté sur *l'Annibal* de 74, dégagea *l'Aurore* et eut sept vaisseaux à combattre. *Le Vengeur* et *l'Irréfléchi* vinrent à son secours ; les ennemis ne cessèrent de se renforcer. En peu d'instans,

Louis XVI. les trois capitaines français se virent exposés
1779 aux efforts de quatorze vaisseaux de ligne. L'intrépide la Mothe-Piquet ne parvint point à sauver tous les bâtimens du convoi ; mais il se battit jusqu'à l'heure où l'obscurité lui assura une rentrée glorieuse dans le bassin du fort Royal.

Le chevalier de Grimoard, commandant *la Minerve* de trente-deux canons, résista aux attaques de deux vaisseaux de cinquante et de deux frégates. Favorisé par les ténèbres, il sut échapper à la poursuite des ennemis. Le lendemain d'une action en apparence fabuleuse, le chevalier donna la chasse à plusieurs corsaires, et se rendit maître de *la Providence* qui étoit armée de vingt-quatre canons. Ces brillans faits de guerre, parurent surpassés par le mémorable combat que *la Surveillante* et *le Quebec* se livrèrent. Cette préférence dans l'enthousiasme public fut accordée à l'union de la valeur et de l'humanité, accord qui seul constate l'héroïsme.

L'artillerie tonnoit depuis quatre heures avec une égale force, lorsque Du-Couëdic ordonne l'abordage. Les grappins se jettent et les Français s'abandonnent à leur ardente impétuosité ; tout-à-coup *le Quebec* paroît en feu ; déjà le beaupré de *la Surveillante* s'enflamme. Du-Couëdic se dégage, s'éloigne du foyer de l'embrâsement, et ne s'occupe que du soin de sauver les ennemis qu'il venoit de combattre : quarante-cinq hommes amenés

sur son bord y reçoivent le meilleur traitement ; bientôt *le Quebec* sauta. Louis XVI. 1779

Le brave et généreux Du-Couëdic fit remorquer sa frégate entièrement rasée de sa mâture, et sur laquelle trente hommes avoient été tués et quatre-vingt-cinq blessés. A sa rentrée à la fois triomphante et lugubre dans le port de Brest, il avoit à regretter la moitié de son équipage, tous ses officiers étoient hors de combat, lui-même étoit atteint de trois fortes blessures. Le roi se hâta de le nommer capitaine de vaisseau, et voulut que chaque jour des courriers apportassent de ses nouvelles à Versailles. Le ministre de la marine lui adressa une lettre honorable, et tous les corps réunis à Brest, se firent un devoir de le féliciter. Ces récompenses et ces honneurs ne firent qu'embellir sa dernière heure.

Le commerce de l'Angleterre eut des pertes nombreuses à regretter. Aide-de-camp du prince de Robecq, nous vîmes en avant du chenal de Dunkerque deux chaloupes canonnières sous les ordres des chevaliers de Roque-Feuille et de Closnard, enlever, malgré la résistance de deux cutters, un paquebot qui étoit chargé de lingots d'or. On étala cette riche dépouille, dont l'aspect et le partage embrâsèrent l'imagination des troupes.

Les corsaires revinrent de leurs courses avec d'abondantes et précieuses captures. Les armateurs purent fixer leurs choix entre plusieurs capitaines d'un courage et d'une acti-

Louis XVI. vité qui ne leur laissoit entrevoir ni les obs-
1779 tacles, ni les fatigues, ni les dangers.

Parmi ces hommes plus avides de combats que de butin, le capitaine Fabre s'acquit un honneur éclatant. Monté sur *le Phénix* de douze canons, il enlève deux bâtimens de cent-cinquante tonneaux. Cinq autres bâtimens anglais, armés chacun de neuf canons, prétendent enlever à Fabre sa proie; il les combat l'espace de trois heures avec une telle intrépidité, que deux amènent et trois prennent la fuite. A l'instant de cette victoire, surviennent quatre corsaires anglais, dont un armé de douze canons. Le capitaine français ne calcule point le danger; attaque ces nouveaux ennemis, et ne se rend que lorsque son vaisseau est prêt à s'abymer. Echappé des prisons d'Angleterre, il reçut de la main du roi une épée et le brevet d'une pension pour prix de sa rare vaillance.

Tandis que Bordeaux s'honoroit à bon droit des distinctions accordées à l'un de ses compatriotes, Dunkerque avoit le même avantage. Le capitaine Royer, émule du capitaine Fabre, reçut également du roi une épée pour la prise de cinq bâtimens anglais, dont chacun en particulier étoit plus fort que celui qu'il commandoit.

Peu de mois après cette première récompense, la défaite d'une flotille anglaise et une lutte de plusieurs heures avec une frégate de trente canons, valurent au capitaine

Royer le brevet de lieutenant de frégate et une pension de huit cents livres. Cet homme d'une petite taille, d'une figure commune, d'une humeur flegmatique, d'un esprit porté à la méditation et d'un caractère aussi simple que modeste, ne put pourtant se défendre des éloges sincères du prince de Robecq et des séductions aimables de M.me de Calon. Nous reconnûmes au feu sombre de ses yeux, celui qui dévoroit son ame, et nous pensâmes avec douleur qu'une soif effrénée de gloire le mèneroit au trépas. Les armateurs cités pour leur prévoyance, se refusèrent à son désir de former un armement considérable. Quelques négocians cédèrent, mais d'après des égards de politique, et dès-lors fournirent leurs fonds avec une telle réserve, que l'on eut besoin de recourir aux bienfaits du gouvernement. Louis XVI. 1779

Une anecdote de cette année ne doit pas demeurer dans l'oubli. Nous la recueillerons comme l'un des derniers hommages qu'ait obtenu la dignité de la noblesse.

A la suite de quelques tracasseries dans l'intérieur de son palais, le prince de Condé demanda au marquis d'Agoût, capitaine de ses gardes, la démission de cet emploi. Le marquis avance qu'un gentilhomme ne sauroit regarder un renvoi que comme une insulte; en conséquence il demande qu'une satisfaction, les armes à la main, lui soit accordée. Le prince se montre le digne héritier de la

Louis XVI. valeur et de la magnanimité de ses aïeux. Il
1779 accepte le défi, se bat avec vigueur et reçoit dans le bras un coup d'épée. Son premier mouvement le conduit à Versailles; ses pressantes sollicitations arrachent à la répugnance du roi, la promesse que le marquis d'Agoût ne seroit exposé à aucun reproche, à aucun châtiment. Les grands seigneurs sourirent à la vue d'un combat qui annonçoit l'effervescence dont eux-mêmes devoient bientôt être les victimes. Les gentilshommes se partagèrent dans leurs opinions, et le peuple prodigua les gages d'une admiration sans bornes, à un prince contre lequel il vomit bientôt après les malédictions et les outrages.

La crainte que l'embrâsement de la guerre n'étendît ses ravages sur toutes les contrées de l'Europe, donna pour la première fois nais-
1780 sance à une neutralité armée. Cet état, pour ainsi dire monstrueux par la contradiction seule de son nom, fut souvent employé pour masquer des préparatifs d'hostilités. La diplomatie s'est quelque temps bercée de l'illusion, d'avoir ajouté une route nouvelle à celles qui composent son tortueux dédale; ressource vague qu'un seul regard du héros a fait disparoître. La première neutralité armée fut souscrite par le Danemarck, la Suède, la Hollande, la Russie, l'Autriche, le Portugal et Naples.

L'Angleterre chaque jour plus orgueilleuse et plus injuste, se livra sur les mers aux

caprices de son despotisme. Les Danois éprouvèrent des exactions; les Suédois frémirent des outrages faits à leur pavillon, et les Hollandais n'eurent pas de moindres sujets de plainte. La Russie attaquée dans son commerce, annonça la résolution d'armer une flotte destinée à protéger les côtes du Nord. Ces différens peuples entrevirent le joug où des circonstances impérieuses les contraindroient à se joindre à la France et à l'Espagne.

Louis XVI. 1780

Un trait de cette générosité de nos anciens chevaliers, que les Français aiment tant à rencontrer dans leurs histoires, lança sur le théâtre de la guerre un adversaire redoutable. Le cours des hostilités ne suspendant pas chez une nation policée, celui des égards personnels, l'amiral Rodney étoit souvent admis à la table du maréchal de Biron : il y soutint un jour avec une chaleur pour le moins indiscrète, que s'il commandoit une flotte anglaise, il battroit les forces navales des Français et celles des Espagnols. Le maréchal prit la parole : « Pourquoi, Monsieur, » avec cette certitude, demeurez-vous à » Paris? — M.r le maréchal, si j'étois libre » dans mes actions, vous auriez bientôt lieu » d'apprendre que mes discours ne sont pas » des jactances. Pour mon malheur et à l'avan- » tage des puissances liguées contre ma patrie, » je suis retenu par mes dettes. — Monsieur, » les Français n'ont jamais redouté un en-

Louis XVI. 1780 » nemi : demain vos créanciers seront satis» faits. »

Rodney rendu à l'Angleterre y obtint une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne, et partit avec la double commission de ravitailler Gibraltar que les Espagnols bloquoient, et de chercher ensuite la flotte française que le comte de Guichen avoit depuis plusieurs mois menée en Amérique. Dans sa route, il rencontra un convoi de vingt-deux vaisseaux de la compagnie de Curaçao, qui étoient richement chargés, et qui marchoient sous l'escorte de sept vaisseaux de guerre. Rien ne lui échappa de cette magnifique proie. Peu de jours après, il combattit à la hauteur du cap Saint-Vincent, don Juan de Langara, qui avoit sous ses ordres onze vaisseaux et deux frégates. Malgré la courageuse résistance des Espagnols, cinq de leurs plus gros vaisseaux furent abymés dans les flots : un amena son pavillon, et les cinq autres avec les deux frégates échouèrent sur les côtes. Le vainqueur entra triomphant dans le port de Gibraltar, et fournit la place d'abondantes munitions.

L'éclat de ces avantages fut rehaussé par les traitemens généreux et humains que Rodney prodigua aux prisonniers espagnols. Après avoir eu tant de bonheur et acquis tant de gloire, il s'occupa de la seconde des commissions dont il étoit chargé, et qui offroit des obstacles plus difficiles à vaincre.

Le comte de Guichen avec vingt-trois vais-

seaux de ligne et quatorze frégates, mainte- Louis XVI.
noit une pleine supériorité dans les Antilles, 1780
et venoit de s'emparer proche de Saint-Vincent, d'un convoi de soixante voiles anglaises. Les deux amiraux qui se trouvèrent bientôt en présence, disposoient de forces à peu près égales, et avoient une même ardeur pour se mesurer; aussi se livrèrent-ils trois combats : le premier dans le canal de la Dominique, dura sept heures et fut sans résultat. Les deux partis s'attribuèrent la victoire. Les Français y montrèrent une grande unanimité de sentiment, tandis que Rodney se plaignit aux lords de l'amirauté, du défaut d'obéissance de plusieurs de ses capitaines. Trois semaines après, et à la hauteur de Sainte-Lucie, les deux flottes se reprirent avec fureur; elles n'avoient remporté aucun avantage lorsque la nuit les sépara; mais la troisième journée fut toute à l'honneur des Français. Les ennemis profitèrent des ténèbres et d'un vent favorable pour s'éloigner; à la pointe du jour ils étoient déjà hors de vue.

Peu avant l'arrivée de Rodney dans les parages des Antilles, le comte de la Mothe-Piquet et le commodore Cornwallis engagèrent un combat à jamais fameux dans les fastes de la marine. Toujours monté sur *l'Annibal* de 74 canons, le général français maltraita si fort deux vaisseaux anglais, l'un de 64 et l'autre de 50, que l'amiral Hyde-Parker s'éloigna du convoi mis sous son escorte, et

Louis XVI. 1780 accourut avec cinq vaisseaux pour soutenir le commodore, au moment où les capitaines Sillard de Suville et Fornoue, les fidèles seconds de la Mothe-Piquet, s'avançoient avec *le Vengeur* et *le Réfléchi*. Ces trois vaisseaux placés dans la rade du fort Royal, en avant des batteries des côtes qui tiroient de loin sur les ennemis, soutinrent durant plusieurs jours de suite les attaques multipliées de sept vaisseaux de ligne. Au plus fort de cette longue et terrible lutte, la Mothe-Piquet reçut une blessure grave : il fit mettre un premier appareil, et se remontra sur le pont avec une nouvelle audace. L'amiral Hyde-Parker gagna Sainte-Lucie. Son intrépide adversaire resta dans le port de la Martinique ; mais, aussi actif que valeureux, il escorta jusqu'à Saint-Eustache un convoi de vivres, et le préserva de toute insulte.

Le comte de Guichen s'étoit, à plusieurs reprises, plaint du retard de l'arrivée des vaisseaux espagnols dont le cabinet de Madrid différoit l'envoi, d'après la sollicitude exclusive que lui causoit le blocus de Gibraltar. Enfin les demandes pressantes de l'ambassadeur de France, obtinrent les ordres pour que dix vaisseaux de guerre conduisissent à Saint-Domingue soixante bâtimens chargés de troupes, de munitions et de vivres. La flotte combinée présenta dès-lors une force de trente vaisseaux de ligne et de quinze frégates. Elle chercha Rodney qui sut l'éviter.

Les Anglais tremblèrent pour la Jamaïque et pour les villes qu'ils possédoient encore dans l'Amérique Septentrionale. D'après cette double inquiétude, Rodney détacha dix de ses vaisseaux pour grossir l'escadre qui veilloit à la conservation de la Jamaïque, et se porta vers le continent avec le reste de sa flotte. Par malheur, les oppositions du général espagnol firent échouer les différens projets de conquête. Louis XVI. 1780

Le cabinet de Versailles pensa que le moment où le pavillon français se montroit glorieusement sur les mers de l'Amérique, étoit favorable pour envoyer des secours aux Américains. Douze mille hommes furent mis sous les ordres du comte de Rochambeau. Ces troupes formèrent deux divisions ; la première avec le général à sa tête, partit de Brest sur une escadre confiée au chevalier de Ternay, forte de huit vaisseaux de ligne, de cinq frégates et de vingt bâtimens de transport. Elle atteignit Rhode-Island ; mais l'arrivée du vice-amiral Green et de six vaisseaux, valut à l'amiral Arbuthnot une telle supériorité, que les Français se trouvèrent bloqués et devinrent inutiles à leurs alliés. A l'exemple des généraux de l'ancienne Rome, le comte de Rochambeau prépara par de grands travaux ses soldats, soit à livrer des combats, soit à supporter des fatigues. Eux-mêmes fortifièrent Rhode-Island, qu'ils transformèrent en une redoutable place d'armes.

Louis XVI. 1780 Le chevalier de Ternay nourrissoit l'espérance que la flotte combinée tarderoit peu à le délivrer de cette situation critique, lorsqu'il apprit que le comte de Guichen suivoit la route de l'Europe. Une faute qui s'accordoit mal avec la réputation de prudence et d'habileté de cet officier-général, ne se trouva point assez colorée par le prétexte de convoyer en Europe les flottes marchandes des îles du vent et sous le vent.

Le comte de Bouillé reçut à cette époque le commandement des îles sous le vent. Son entreprenante audace avoit assuré sa réputation et sa fortune.

Rodney trompé dans ses conjectures, pensa que les Français et que les Espagnols se portoient sur la Jamaïque ; il résolut de tout tenter pour la conservation de cette importante colonie; mais il reconnut bientôt son erreur. Aussitôt il se détermina pour l'attaque de Saint-Vincent, et débarqua sur les côtes de cette île, le général Waughan avec quatre mille hommes. Quoique le maréchal-de-camp Blanchelande ne fût arrivé que depuis trois jours, et ne comptât que huit cents hommes sous ses ordres, il repoussa les Anglais et leur fit essuyer une perte considérable.

Rodney, en s'éloignant du continent, sauva d'un très-grand danger les troupes qui, dans Rhode-Island, se trouvoient renfermées du côté de la mer par l'amiral Arbuthnot, et menacées du côté de la terre par le général

Clinton. Le général Washington marcha sur New-Yorck; ce mouvement hardi et bien conçu, força le général Clinton à se reporter en arrière. Sur la nouvelle de l'approche de l'escadre du comte de la Touche, qui amenoit la seconde division des troupes françaises, l'amiral Arbuthnot chercha une retraite dans la baie de Gardin. Louis XVI. 1780

Le comte de Rochambeau vit développer à ses regards une brillante perspective, et confia ses plans de campagne au marquis de la Fayette. Ce jeune général de retour de l'Europe, commandoit l'avant-garde du général Washington. Le comte de Rochambeau éprouvoit de la satisfaction et de la confiance à la vue d'un choix d'officiers-généraux d'une grande réputation, tels que les deux Viomesnil et l'intrépide Choisi : il s'applaudissoit de distinguer au nombre des troupes de ligne le régiment d'Auvergne, dont il avoit eu l'honneur de guider les drapeaux, et auquel il étoit attaché par reconnoissance. Il attendoit les plus généreux effets d'une foule de volontaires qui brilloient de l'éclat de la jeunesse, de la naissance et de la valeur. Dans cet instant parut être justifiée la remarque d'un ancien écrivain : « Que jamais il ne s'est rassemblé sur aucune part de la terre d'armées, » sans qu'il y eût quelques Français. »

L'Angleterre, éloignée de toute crainte, parut encore jalouse d'augmenter le nombre de ses ennemis; elle déclara la guerre à la

Louis XVI. 1780 Hollande : rarement un acte d'injustice fut appuyé sur des prétextes aussi frivoles. Le ministère anglais prétendit qu'un particulier nommé Lambert avoit été pris à bord d'un paquebot américain; que ce prisonnier se rendoit à la Haye avec le titre d'ambassadeur ; que l'on avoit trouvé dans ses papiers un traité de commerce et d'amitié entre les États-généraux et les États-unis. Inutilement l'ambassadeur de Hollande à la coür d'Angleterre, demanda-t-il que les preuves de l'accusation fussent mises sous ses yeux et qu'on lui accordât la permission d'y répondre. Les hostilités commencèrent contre un ennemi privé de tout moyen de défense et qui n'avoit aucun préparatif à opposer. En peu de semaines, les bâtimens hollandais tombèrent au pouvoir des vaisseaux et des corsaires anglais. Les désastres de la république furent aggravés par les efforts même qu'elle fit pour armer une flotte, après des pertes aussi considérables.

Le roi d'Angleterre, afin d'aiguillonner par l'avidité le zèle de ses sujets, leur fit l'abandon de ses droits sur les marchandises qu'ils pourroient enlever dans les colonies hollandaises. Rodney et le général Vaughan, animés par cette déclaration, coururent se venger sur les îles de Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Sabbat, de l'affront qu'ils avoient essuyé à Saint-Vincent. Plus généreux, ils eussent été fléchis par la foiblesse qui ne

leur opposoit pas même une ombre de résistance; mais aveuglés dans leur colère et dans leur cupidité, ils autorisèrent le pillage et la violence. Les habitans furent accablés d'outrages, succombèrent sous le fardeau des exactions, et virent prendre la route de l'Europe à trente-deux navires chargés de leurs dépouilles. Les fruits de tant d'injustices et de tant de cruautés ne tournèrent pas au profit des spoliateurs. Ces richesses marchoient sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre aux ordres du commodore Hoghan. A quarante lieues du cap Lézard, le convoi fut rencontré par le comte de la Mothe-Piquet qui marchoit avec six vaisseaux. Les Anglais n'eurent pas la hardiesse de lutter avec des forces peu supérieures. Ils prirent la fuite sans même tirer un seul coup de canon. Le général français leur donna chasse à toutes voiles, mais il ne put les atteindre. Vingt-six bâtimens et deux corsaires furent conduits à Brest. Louis XVI. 1780

La France avoit, peu de mois auparavant, vu refluer dans ses ports, des prises dont la perte frappoit d'un coup sensible le commerce de sa rivale. Cinq vaisseaux des Indes Orientales et cinquante des Indes Occidentales, voguoient avec une entière confiance sous la protection du *Ramillies*, vaisseau de ligne, et de deux frégates de trente canons. Ils tombèrent au milieu de la flotte combinée et furent enlevés, tandis que *le Ramillies* et les

Louis XVI. 1780 deux frégates s'échappèrent, grâce à la vitesse de leur marche.

Les corsaires français obtinrent une foule d'avantages, qui furent trop chèrement achetés par la perte du brave Royer. Une dévorante ambition avoit remplacé son courroux réfléchi. Malgré les efforts de ses seconds, il s'obstina dans la résolution de fondre avec trois bâtimens armés de vingt-huit canons, sur quatre frégates anglaises. Ses derniers regards virent la fuite des ennemis; mais peu d'heures après cet avantage, il mourut de ses blessures.

Ces doubles efforts sur la mer et sur la terre durant le cours de la campagne, n'amenèrent aucun impôt. Les Français séduits par des emprunts qui épuisoient sourdement les ressources de l'état, se livroient à la sécurité et à l'enthousiasme. Les salons, les assemblées publiques, et les chaires elles-mêmes, répétoient les louanges exagérées de Necker. Le roi porté à l'économie par un penchant naturel, dissimuloit peu sa vive satisfaction.

Le directeur des finances trouva dans ces suffrages unanimes, le crédit nécessaire pour renverser deux hommes qui entravoient sa marche.

Le zèle constant et les longs services de M.r de Sartines, le défendirent mal contre l'antipathie d'un adversaire qui représentoit que le département de la marine avoit coûté dans une seule année cent dix millions pour

les dépenses ordinaires, seize de dépenses secrètes et dix-sept en constructions. Louis XVI. 1780

Le comte de Maurepas avoit procuré le ministère de la guerre au prince de Montbarrey, dont la femme issue de l'illustre maison de Mailly se félicitoit hautement de l'avantage d'appartenir aux Phelipeaux. Mais l'humeur personnelle du vieillard, l'empêcha de mettre du feu dans la défense de sa créature. Le prince de Montbarrey, homme aimable et d'une grande affabilité, chéri pour son empressement à obliger, connu par sa conduite brillante à la tête du régiment de la Couronne, et depuis inspecteur du premier ordre ; mais facile, voluptueux et prodigue, gênoit l'homme qui alors jouissoit d'un crédit irrésistible, et qui eut l'art de lui inspirer assez de crainte pour lui faire donner sa démission.

Necker sentit combien il étoit nécessaire que des choix étayés des suffrages du public justifiassent ce grand effet de sa prépondérance. Le marquis de Castries fut appelé au ministère de la marine, et le marquis de Ségur à celui de la guerre. On applaudit à l'élévation de deux hommes qui avoient acquis dans les armées, des titres glorieux à l'estime et à la considération; l'un et l'autre s'étoient pendant la paix adonnés à l'étude : peu satisfaits de se distinguer par leurs connoissances, par leur amour du travail et par leur esprit d'ordre, ils inspiroient le respect par leurs vertus.

Louis XVI. 1780 Mais le marquis de Ségur, austère par goût et par principes, négligeoit peut-être trop les grâces extérieures. Le marquis de Castries avoit reçu de la nature les dons les plus heureux. Sa physionomie, son maintien, ses discours, sa franchise, sa délicatesse, sa valeur et sa galanterie offroient en lui l'image et le modèle de ces chevaliers si utiles à la patrie, si chers à la beauté et si admirés parmi nous.

Ce fut à cette époque que tous les peuples de l'Europe donnèrent indistinctement des regrets à la mort de Cook. Ce navigateur célèbre par ses nombreuses découvertes et par les grands progrès que ses voyages préparèrent à la géographie, ne fut redevable qu'à lui-même de toute sa renommée. Réduit par un défaut absolu de fortune au malheur de consacrer sa première jeunesse aux travaux des mines, il fut arraché à ce métier pénible et mal sain par la violence de *la presse*. Distingué bientôt de la foule des matelots, il parvint à la place de maître d'équipages, d'après le choix éclairé du capitaine Hugues-Palmer. Donné par ce même capitaine au général Wolf qui avoit besoin d'un homme instruit, calme et courageux, il mérita de monter de grade en grade jusqu'aux premiers emplois. Sa vaste réputation s'établit sur des bases inébranlables ; il joignit le génie aux connoissances, la bravoure à l'humanité, la vertu à la piété. Son exactitude à remplir ses

fonctions d'homme employé par l'état, ne le détournèrent jamais de ses devoirs domestiques. Epoux d'une jeune personne dont il étoit le parrain et le bienfaiteur, on l'entendit répéter avec attendrissement à l'heure où pour la dernière fois il s'embarquoit : « Le printemps de ma vie a été orageux ; mon été » est pénible ; mais je laisse dans ma patrie » un fond de joie et de bonheur qui embellira » mon automne. » Cette douce espérance ne se réalisa pas. Sur la fin de son troisième voyage, Cook débarqua dans la baie de Cara-Cossa dans l'île d'Owyhée. Les habitans le massacrèrent et mirent son corps en morceaux. Ses compagnons ne purent venger son trépas, et recueillirent à grand'peine quelques-uns des membres d'un homme dont la perte étoit irréparable. Louis n'avoit point attendu l'époque de cette douloureuse catastrophe, pour témoigner sa haute considération pour le voyageur anglais. Sans autre impulsion que celle de sa magnanimité, il avoit ordonné aux capitaines de ses vaisseaux de respecter le pavillon de Cook, et de prodiguer à ce grand homme tous les secours dont il pourroit avoir besoin.

Louis XVI. 1780

Les premiers jours de l'année furent marqués par une de ces entreprises hasardeuses, dont la réussite fait quelquefois pardonner la témérité ; mais qui conviennent toujours mieux à des chefs d'aventuriers, qu'aux souverains d'un grand état. Le baron de Rule- 1781

Louis XVI. court qui, durant un petit nombre d'années,
1781 n'avoit occupé qu'une lieutenance de cavalerie dans le régiment de Royal, demanda l'aveu du ministre de la guerre pour lever une légion, avec laquelle il promettoit de faire la conquête de l'île de Jersey. Son offre acceptée, le corps fut formé à Dunkerque; quelques déserteurs, des vagabonds et plusieurs misérables tirés des prisons complétèrent ce rassemblement (1). L'éclat de sa destination sembloit annoncer que le gouvernement avoit la coupable intention de se débarrasser d'un fardeau incommode.

Rulecourt à la tête de huit cents hommes exécute sa descente sans éprouver aucune résistance de la part des postes de milice; repousse quelques troupes de ligne, franchit des chemins affreux, et se rend maître de Saint-Hillier, capitale de l'île. Le gouverneur

(1) Je me rendis de Béthune à Dunkerque pour voir ce nouveau corps : je le trouvai assez beau, bien tenu, instruit d'une manière surprenante. Le baron de Rulecourt, que les autres chefs de la garnison regardoient avec l'air du mépris, étoit un homme actif, intelligent et décidé. Il me fit remarquer un changement qu'il avoit introduit dans l'ordre de bataille. Contre l'usage reçu, les plus petits hommes de sa légion formoient le premier rang; ceux d'une taille moyenne se trouvoient au centre, et les plus grands dominoient au troisième. Le feu, à ce qu'il m'assura, devoit être plus juste et beaucoup mieux nourri. D'ailleurs il parloit avec une chaleur entraînante. Je démêlai bientôt sa ferme résolution de s'ouvrir la route d'une grande fortune, ou de trouver la mort qui paroissoit être à ses yeux préférable à l'obscurité.

Corbelt, arrêté dans son lit, signe une capitulation pour l'île entière, qui la soumet à l'autorité du roi de France. La terreur qu'inspiroit la persuasion que Rulecourt commandoit l'avant-garde d'un corps de cinq mille hommes, se dissipa lorsque les premiers rayons du jour laissèrent apercevoir qu'aucun navire ne paroissoit en mer. Le major Person rassemble trois régimens et appelle les milices. Le capitaine Aliwan fait jouer l'artillerie du château Elemible où il commandoit. Les Français assaillis par des ennemis infiniment supérieurs, se défendent avec audace. Rulecourt refuse de poser les armes. Ce n'est qu'après sa mort que deux cents hommes, les seuls qui lui survécussent, se rendirent prisonniers. Louis XVI. 1781

Toutes les puissances belligérantes semblèrent annoncer par la grandeur de leurs efforts, le désir de frapper des coups décisifs. En Europe, le comte de Guichen partit de Brest pour chercher dans le port de Cadix don Louis de Cordova. Les forces combinées présentèrent par leur réunion cinquante-deux vaisseaux de ligne et vingt-sept frégates. Cette flotte redoutable vint croiser à la hauteur des Sorlingues. L'amiral Darby commandoit près de ces parages vingt-trois vaisseaux; il se hâta de chercher un refuge dans le port de Torbay.

L'Angleterre trembla de toucher au moment de l'une de ces invasions qui lui pa-

Louis XVI. roissent toujours si redoutables. La fortune fit
1781 déclarer les élémens en faveur des insulaires. Une tempête violente tourmenta les flottes française et espagnole : toutes deux également maltraitées rentrèrent dans leurs ports respectifs.

Pendant le cours des manœuvres menaçantes, mais infructueuses de la flotte combinée, le duc de Crillon, sous l'escorte de deux vaisseaux de ligne, conduisit à Minorque et débarqua sur les côtes de cette île, dix mille Espagnols. Le général Falkenheim amena quatre mille Français. Le général Murray concentra ses moyens de défense dans le fort Saint-Philippe. Commandant une garnison de trois mille Anglais ou Hanovriens, il se vit, après d'assez longs efforts, dans la nécessité de se rendre et de subir la loi d'une capitulation qui le constituoit prisonnier.

Les Anglais mirent de l'orgueil à dissimuler les regrets que la perte de Minorque leur causoit : ils tournèrent en dérision la lenteur avec laquelle les Espagnols poussoient les approches de Gibraltar. Le gouverneur de cette redoutable forteresse, n'en résolut pas moins d'arrêter des progrès qui pouvoient à la longue devenir alarmans. Avec une partie de sa garnison, il forma trois colonnes. Chacune d'elles étoit composée d'une avant-garde de grenadiers, d'une troupe de pionniers et d'une escouade d'artilleurs-artificiers. Toutes trois se mirent en mouvement à l'entrée de la nuit;

l'irruption fut si rapide et si vigoureuse, que Louis XVI. les Espagnols cédèrent après une foible résis- 1781 tance. Aussitôt les pionniers entreprirent la ruine des ouvrages, et les artificiers les livrèrent aux flammes. Une demi-heure étoit à peine écoulée, que deux plateaux chargés de trois mortiers, trois batteries de six pièces de canon se découvrent; toutes les lignes d'approche, les baraques et les magasins furent saccagés et livrés aux flammes. On encloua les mortiers et les canons. Les Espagnols retirés derrière les retranchemens du camp de Saint-Roch, demeurèrent spectateurs immobiles de ces désastres; ils reconnurent avec effroi combien étoit habile et redoutable l'ennemi qu'ils avoient à combattre dans la personne du général Hélyot, dont l'humanité relevoit les talens et la valeur. Par ses ordres, les Espagnols blessés reçurent des secours; les prisonniers n'eurent qu'à se louer de la bonté de ses traitemens, et lui-même s'exposa pour dérober un grand nombre d'infortunés aux fureurs de l'incendie.

L'active intelligence du marquis de Castries, vivifia le corps entier de la marine. Sur toutes les mers, le pavillon français imprima pour le moins du respect. Le ministre voulut présider au départ des forces navales qui se dirigeoient contre l'Amérique et contre les Indes. Jamais spectacle plus pompeux ne s'offrit à l'admiration. Par un temps calme et sans aucun nuage, vingt-six vaisseaux de ligne,

Louis XVI. quatre frégates, cinq cutters et deux cents
1781 bâtimens de transport mirent à la voile sous le commandement du comte de Grasse.

Le marquis de Castries, plein d'une noble confiance, fit, au moyen d'un porte-voix, entendre ces paroles : « Adieu, comte de » Grasse; je vous charge de chercher Rodney, » et lorsque vous l'aurez trouvé, je vous le » recommande. »

Dès que la flotte eut gagné la pleine mer, elle forma plusieurs corps séparés. Le comte de Grasse se porta sur les Antilles avec vingt-un vaisseaux de ligne, trois frégates, trois cutters et cent quatre-vingts bâtimens de transport : ces forces marchoient en trois divisions. Le comte de Brugnon commandoit la seconde, et le chevalier de l'Espinoux la troisième : les équipages et les troupes de service des vaisseaux, étoient renforcés par huit mille hommes de débarquement. Un vaisseau, une frégate et huit bâtimens se rendirent à Rhode-Island. Le bailli de Suffren avec cinq vaisseaux, une frégate, deux cutters et douze bâtimens, suivit la route des Indes.

Cette riche contrée s'attendoit peu qu'une puissance chassée de ses parages, y vînt reparoître avec l'intention de protéger des opprimés. L'amiral français avoit ordre de sauver les colonies hollandaises. Dans son chemin, il rencontra près de la Praya une escadre anglaise qui, sous les ordres du vice-amiral Jonhston, voguoit également vers les

Indes. Le combat s'engagea et se soutint durant plusieurs heures. Suffren poursuivit sa marche, tandis que les Anglais furent obligés de se réparer à Saint-Jago. Louis XVI. 1781

Après avoir laissé au cap de Bonne-Espérance des troupes avec des munitions, et mis hors d'insulte cette importante relâche, Suffren se rendit à l'Isle-de-France, où le comte d'Orvès avoit rassemblé quelques débris échappés à la ruine des établissemens français. Ces foibles restes grossis des troupes du bailli de Suffren, valurent une armée dont le marquis de Bussy eut le commandement. Les troupes annoncées du Cap, différèrent à tel point leur arrivée, que les généraux remirent à l'année suivante l'exécution du plan d'attaque qu'ils s'étoient tracé pour acquérir la prépondérance sur la côte de Coromandel. Hyder-Ali-Khan y combattit les Anglais avec un talent, une valeur et une constance que ce beau climat semble enlever aux hommes; mais l'instruction et la discipline tardèrent peu à reprendre la supériorité; aussi l'intrépide Hyder, après s'être rendu maître de Pondichéry, avoit-il essuyé des revers nombreux.

Trente-six jours avoient suffi au comte de Grasse pour exécuter sa traversée de l'Europe à la Martinique. Rodney pressuroit alors les dernières ressources des malheureux habitans de Saint-Eustache. La flotte anglaise croisoit dans les parages des Antilles, sous les ordres du vice-amiral Hood. Plutôt marin auda-

Louis XVI. 1781 cieux que chef habile, il fondit sur la flotte française, dans l'espoir d'enlever les bâtimens de transport qui marchoient sous sa protection. Le comte de Grasse reçut avec vigueur les dix-huit vaisseaux ennemis, et soutint leur attaque durant trois heures, qui suffirent pour assurer l'entrée du convoi dans les ports de la Martinique.

Le vice-amiral se voyant trompé dans ses espérances, prit chasse sur Sainte-Lucie, échappa par la vîtesse de sa marche à la poursuite des Français, et reconnut que ses vaisseaux avoient besoin d'être réparés : d'après ce motif, il chercha un asile dans les ports d'Antigoa et de Saint-Christophe.

Le comte de Grasse, pour mettre à profit l'absence de son adversaire, détacha deux vaisseaux de ligne qui portèrent à Tabago quinze cents hommes aux ordres du maréchal Blanche-Lande. Peu de jours après, la flotte entière appareilla, portant sur son bord trois mille hommes d'infanterie, que le marquis de Bouillé commandoit. Le comte de Grasse signala, aux approches de Tabago, six vaisseaux ennemis qui cingloient à pleines voiles sur l'île, dans le dessein d'y introduire un convoi : il s'avança sur cette escadre, la poursuivit l'espace de quelques lieues, et vint mouiller à la vue de Tabago. Le marquis de Bouillé trouva le chevalier de Blanche-Lande déjà maître de la ville de Scarborough. Le nouveau chef de l'expédition pressa vivement la conquête.

Rodney instruit par les vaisseaux échappés, qu'une riche colonie étoit exposée au plus éminent danger, rassembla sa flotte éparse et parut à la tête de vingt-deux vaisseaux de ligne. Malgré la diligence de ses préparatifs, lorsqu'il parvint à la hauteur de Tabago, le général Fergusson, chargé de la défense de cette île avec douze cents hommes de troupes réglées, et avec les milices, s'étoit depuis vingt-quatre heures rendu prisonnier de guerre. Le quart de ses hommes avoit péri. Rodney mortifié de ce contre-temps, s'assura l'avantage du vent, et refusa le combat qui lui fut offert à plusieurs reprises. Le comte de Grasse ramena le marquis de Bouillé à la Martinique, et se rendit ensuite à Saint-Domingue. Il y trouva la frégate *la Concorde*, détachée par le comte de Rochambeau pour lui amener vingt-cinq pilotes américains, l'instruire des circonstances de la guerre, et lui annoncer le besoin d'un secours de cinq ou six mille hommes. Par la même voie, le comte de Latouche-Tréville marquoit, qu'étant devenu commandant d'une escadre depuis la mort du chevalier de Ternay, il avoit, en avant de la baie de Chesapeak, livré durant deux heures un combat aux Anglais. Cette affaire fort sanglante étoit cependant demeurée trop indécise, pour pouvoir chasser l'amiral Arbuthnot de l'entrée de la baie de Chesapeak. Latouche-Tréville abordé à Rhode-Island, y avoit déposé les troupes qui étoient envoyées de l'Europe.

Louis XVI.
1781

Louis XVI. 1781 D'après ces différentes dépêches, le comte de Grasse réunit à sa flotte l'escadre aux ordres du chevalier de Monteil, et se porta sur la baie de Chesapeak. *La Concorde* fut dépêchée en avant pour donner avis de l'approche de vingt-huit vaisseaux de ligne, qui portoient à bord trois mille cinq cents hommes de débarquement, que le marquis de Saint-Simon commandoit. Le comte de Grasse s'arrêta dans le mouillage de Linn-Haven, et détacha plusieurs de ses vaisseaux pour protéger le débarquement des troupes françaises sur la péninsule que forment les rivières de James, d'Yorck et la baie de Chesapeak.

Les bâtimens d'observation avertirent, par leurs signaux, de l'arrivée prochaine de vingt-sept vaisseaux anglais. Ces forces étoient confiées aux vice-amiraux Green et Hyde-Parker, depuis le jour où Rodney monté sur *le Gibraltar*, avoit fait route pour l'Europe. Le comte de Grasse s'avança contre les ennemis ; la bataille fut engagée à quatre heures après midi, et fut interrompue par les ténèbres d'une nuit fort obscure. Le lendemain, les Anglais profitèrent de l'avantage du vent pour se tenir éloignés des Français, et réparer ceux de leurs vaisseaux qui avoient souffert de grands dommages. Le jour d'après, le vent devint favorable aux Français. Les Anglais prirent aussitôt la fuite à pleines voiles. L'ardeur du comte de Grasse le pressoit du désir de poursuivre ses avantages ; mais des réflexions sages

l'engagèrent à seconder l'entreprise dont la nécessité devoit amener le triomphe de la cause commune: il se rendit maître de la baie de Chesapeak, pendant que ses adversaires cherchèrent un asile à New-Yorck. Louis XVI. 1781

Le siége d'Yorck-Town fixoit tous les regards, et de son succès dépendoit le sort de la guerre. Le lord Cornwallis s'étoit retiré dans cette importante place avec cinq mille hommes d'infanterie de ligne, six cents dragons, douze cents miliciens et un corps d'Américains demeurés fidèles à la métropole. Des redoutes, des bastions, des ravins et des marais opposoient sur tous les points des obstacles à surmonter. Ces moyens de défense se trouvoient soutenus par d'énormes amas de munitions de guerre et de bouche. Sept mille Américains disciplinés, cinq mille hommes de nouvelle levée, et les régimens français de Bourbonnois, de Soissonnois, d'Agénois, de Saintonge, de Gâtinois et de Royal-Deux-Ponts, affrontèrent cette foule de dangers. Le général Washington étoit chargé du commandement. Le marquis de la Fayette resta chef des milices, et le comte de Rochambeau, en apparence simple auxiliaire, eut une grande part à la conduite de toutes les opérations. L'artillerie française déploya sa supériorité accoutumée. Tous ces ouvrages furent renversés en moins de six semaines. Lord Cornwallis privé de l'espérance de recevoir des secours, et témoin du découragement de ses

Louis XVI. 1781 troupes, tenta de s'échapper par la mer; mais une tempête le priva de cette ressource : il se rendit pour lors prisonnier de guerre « aux » armées combinées des Américains et des » Français. » Une démarche difficile à excuser, livra aux assiégeans six mille et six cents hommes de troupes réglées, huit cents matelots, cent soixante pièces de canon, quarante mortiers, cinquante bâtimens de transport et d'immenses provisions. Lord Cornwallis ajouta cette expression de douleur à sa signature : « Je regrette sincèrement de » n'avoir pu obtenir des articles moins désa- » vantageux ; mais je n'ai rien négligé pour » adoucir les malheurs et les disgrâces des » officiers comme des soldats. »

Après avoir favorisé une conquête qui donnoit le présage d'une paix prochaine, le comte de Grasse reprit la route des Antilles.

Le même jour que sa flotte revenoit grossie d'une escadre que le comte de Barras commandoit, il mouilloit à la Martinique, et le marquis de Bouillé reprenoit Saint-Eustache. Cette attaque se fit sans doute avec une extrême audace, mais elle fut secondée par des hasards heureux. Lorsque le marquis de Bouillé exécuta sa descente, les troupes anglaises étoient sorties du port pour passer une revue : elles furent culbutées avant de s'être mis en état de défense. Les fuyards, dans leur trouble, ne songèrent pas à fermer les portes. Le gouverneur Cockburn fut fait pri-

sonnier avec les six cents hommes qui composoient sa garnison. Le marquis de Bouillé trouva un million que l'on gardoit en réserve jusqu'à l'arrivée des ordres de la cour de Londres : il fit sur-le-champ remettre cet argent aux Hollandais qui le réclamoient comme une propriété soustraite sans droit légitime. Seize cents mille livres provenues du butin enlevé par Rodney et par le général Waughan, furent partagées entre les troupes de terre et celles de mer. Louis XVI. 1781

Les îles de Saint-Martin et de Sabba subirent le sort de Saint-Eustache.

La marine française ne cessa de se distinguer dans plusieurs rencontres particulières. Aucune ne parut plus brillante que le combat de *la Fée*, qui força un vaisseau anglais de soixante-quatre canons à se retirer.

Les Français continuoient à se repaître de la fausse idée qu'ils soutenoient le fardeau de la guerre sans augmenter la détresse de leurs finances. Les emprunts se multiplioient avec excès. Des conditions séduisantes pour les particuliers, mais onéreuses à l'état, firent promptement remplir neuf millions de rentes viagères. Un enthousiasme général se manifesta lors de la publication du trop fameux *compte rendu*. Ce compte vanté avec tant d'emphase, n'étoit point une nouveauté digne d'une si éclatante approbation. Tous les contrôleurs-généraux en avoient fait de semblables ; mais

Louis XVI. on avoit eu la sage précaution de ne point
1781 leur donner de publicité.

L'esprit d'insubordination fit de grands progrès, dès le moment où tout Français se crut le droit d'être initié aux secrets de la fortune publique. Necker enivré par l'encens qu'on lui prodiguoit, dévoila des prétentions jusqu'alors cachées sous le voile d'une feinte modestie. Il demanda le rang de ministre. Maurepas lui répondit : « Quoi ! vous » au conseil, et vous n'allez pas à la messe ! » — Cette réponse n'est bonne ni pour vous » ni pour moi, répartit le ministre genevois : » Sully n'alloit point à la messe, et Sully en» troit au conseil. » Le vieillard sentit combien étoit ridicule la vanité du parallèle, et se livra à son penchant pour les sarcasmes. Necker offensé donna sa démission ; quoiqu'il eût grévé le royaume d'une dette alarmante, il eut l'assurance de dire : « Je ne regrette » que le bien que j'aurois pu faire et que » j'aurois fait, si on m'en eût laissé le temps. » Sa passion pour la gloire fut cruellement blessée du peu d'éclat de sa retraite. Il ne compara qu'avec une douleur mêlée de dépit, le petit nombre de personnes qui prenoient part à sa disgrâce, à la pompe triomphale de l'exil du duc de Choiseul.

La duchesse de Guémené se trouva témoin de l'embarras du comte de Maurepas, qui, dans son imprévoyante légéreté, n'avoit point songé au successeur qu'il donneroit à Necker :

elle proposa M.r de Fleury, qui fut sur-le-champ accepté. Doué d'un esprit délié, d'un caractère aimable, et d'une grande réserve, il ménagea les parlemens, sut plaire à la cour, et tint quelque temps une marche peu brillante, mais sûre, entre les impôts et les emprunts. Malheureusement la médiocrité de ses talens dans la partie des finances, donnoit peu d'espérance dans ses ressources. Louis XVI. 1781

Les troubles du Brabant réclamèrent la présence de Joseph, et il profita de cette circonstance pour revoir une sœur chérie. Le second voyage de l'empereur fit fermenter avec une nouvelle force, les soupçons et la défiance que le premier avoit produits. Monarque ambitieux et absolu, il sollicita vivement la reine de ne pas restreindre ses vues à la parure, aux amusemens et aux succès d'une femme aimable : il lui présenta comme l'unique but de ses projets et de son ambition, une influence sans rivalité sur l'esprit de son époux : il lui persuada que l'honneur de régler les destinées du royaume devoit lui appartenir tout entier.

L'antique amour que les Français étoient en possession de porter à leurs rois, parut reprendre un nouvel essor au moment de la naissance d'un Dauphin. Paris et les provinces s'abandonnèrent aux éclats d'une vive alégresse. Versailles se fit particulièrement distinguer par des transports que la reconnoissance justifioit.

Louis XVI. 1781 Le comte de Maurepas, après avoir langui plusieurs mois au-dessous de sa frivolité accoutumée, expira sans que ses mains défaillantes se fussent dessaisies du timon de l'état. Ses derniers conseils persuadèrent à Louis, que le comte de Vergennes méritoit d'être honoré d'une grande confiance.

A peine le Mentor si peu digne de son auguste pupille, venoit-il de descendre dans la tombe, que la mort enleva l'archevêque de Paris.

Les pauvres et les infortunés se couvrirent d'un deuil honorable à la mémoire de ce prélat, dont la haute piété et le zèle ardent l'avoient mis au rang des anciens pères de l'église dans ses jours de triomphe et de prospérité. Son caractère inflexible et l'austérité de ses principes, le rendoient peu propre à maintenir le calme dans un temps de corruption. Plus d'une fois il prétendit employer des armes qui avoient perdu toute leur force. De longs débats avec les jansénistes, les philosophes, les parlemens et la cour, lui fournirent de nombreuses occasions de déployer une énergique grandeur. Ses vertus forçoient au respect ses nombreux adversaires. Jean-Jacques le combattit, le pressa par ses argumens, le montra digne de reproches et de louanges, mais le rendit immortel. La lettre à « Christophe de Beaumont, » archevêque de Paris, » est peut-être celui de tous les écrits du citoyen de Genève, qui

brille le plus des traits d'une éloquence mâle Louis XVI.
et nerveuse. 1781

La conquête de Minorque exaltoit les imaginations, et les enflammoit du désir de voir prendre Gibraltar. L'opinion publique sembloit annoncer que la même main pouvoit seule cueillir cette palme importante. Le duc de Crillon reçut le surnom de *Mahon*, et prit le commandement du camp de Saint-Roch. Les troupes françaises vinrent aug- 1782
menter celles des Espagnols; et leur intrépidité naturelle fut animée par la présence de deux princes du sang, le comte d'Artois et le duc de Bourbon. Charles III pressa contre son sein vénérable et mouilla de ses larmes, les rejetons de son illustre race. Le titre de parrain l'attachoit par des liens plus étroits au comte d'Artois, avec qui, l'étiquette établie par l'ombrageux et superbe Philippe II, lui refusa la jouissance de manger.

Un homme distingué par la force de son imagination, l'étendue de ses connoissances, la franchise de son humeur et le feu de sa belle ame, accourut dans l'attente de voir employer les redoutables moyens d'attaque qu'il avoit imaginés à la suite de grands travaux dirigés par une longue expérience. Darson, colonel dans le corps du génie, se rendit garant de la prise de Gibraltar. Nous ne nous occuperons point à développer les détails relatifs, soit à la construction, soit aux mouvemens, soit aux désastres des batte-

Louis XVI. 1782 ries flottantes. L'amitié, l'estime et l'admiration pour leur célèbre inventeur, sont trop profondément gravées au fond de notre cœur, pour laisser place à l'impartialité : nous craindrions de voir des jalousies, des noirceurs, là peut-être où il n'exista que doutes et défaut de lumières.

On construisit dix batteries flottantes dans le port d'Algeziras; elles mouillèrent à Puente-de-Jorga; elles surprirent par leurs marches, et s'embossèrent en présence du fort de Gibraltar. Elles firent un feu terrible que le duc de Crillon étoit chargé de soutenir avec cent quatre-vingt-treize bouches à feu. L'artillerie des assaillans tonnoit depuis cinq heures du matin et l'espérance naissoit, lorsque le général Helyot démasqua des batteries à boulets rouges qui furent servies avec une étonnante vivacité. Trois des batteries flottantes furent embrâsées. La faute inexcusable de n'avoir pas placé des bâtimens propres à les remorquer, rendit leur perte inévitable. Un esprit de vertige égarant les Espagnols, ils mirent eux-mêmes le feu aux sept batteries qui n'avoient pas encore souffert. Les conceptions du génie, les travaux de plusieurs mois et des sommes prodigieuses furent perdus en un instant. On ne recueillit de tant d'efforts que des regrets et des querelles.

Sous les yeux des assiégeans abattus et humiliés, l'amiral Howe débarqua des approvisionnemens considérables. Le duc de Crillon

surmontant l'intrépide opiniâtreté que le brave Louis XVI.
Crillon sembloit lui avoir transmise, leva le 1782
siége de Gibraltar. Le général Helyot obtint dans sa patrie les honneurs les plus distingués, et l'histoire placera toujours son nom au rang de ceux des plus grands hommes du dix-huitième siècle.

Les mers de l'Europe n'offrirent aux Français aucuns motifs de consolation. A cinquante lieues d'Ouessant, l'amiral Kempenfeld rencontra les convois destinés à porter des raffraîchissemens de toute espèce aux Antilles et aux Indes : ils marchoient sous l'escorte du comte de Guichen avec dix vaisseaux, et du marquis de Vaudreuil avec huit. Un coup de vent contraria les manœuvres des Français, fit périr dix bâtimens chargés de troupes et dispersa les convois qui rentrèrent dans les ports de France. Le marquis de Vaudreuil eut l'honneur de sauver plusieurs navires et de les conduire à la Martinique avec sa division.

L'amiral Howe, suivi de trente-quatre vaisseaux de ligne, se rendit le dominateur de l'Océan depuis la Manche jusqu'à l'entrée de la Méditerranée. Cet appareil de puissance ne suspendit et n'empêcha point la jonction de la flotte de Brest et de celle des Espagnols; mais les forces combinées avoient échoué dans leur dessein d'empêcher le ravitaillement de Gibraltar.

L'amiral anglais revenant de cette heureuse

Louis XVI. expédition, fut assailli par le comte de la
1782 Mothe-Piquet qui montoit *l'Invincible*. Une affaire générale s'engagea, près du cap Spartel sur les côtes d'Afrique. Quoique don Louis Cordova secondât l'ardeur du comte de la Mothe-Piquet pour rendre cette bataille décisive, l'amiral Howe eut l'habileté de se dégager après une canonnade de huit heures, de gagner les îles de Madère, et de maltraiter assez les alliés pour que dans l'impuissance de le poursuivre, ils vinssent à Cadix réparer les dommages qu'ils avoient soufferts.

L'Amérique étoit devenue le principal objet de l'intérêt des autres parties du monde. De cet empire colossal qui avoit un instant flatté leur orgueil, les Anglais ne possédoient que Charles-Town, New-Yorck et Savannah. Le comte de Kersaint avoit repris, en faveur des Hollandais, les établissemens placés sur les rivières d'Essequibo, de Demerari et de Berbiche. Le marquis de Bouillé venoit de s'emparer des îles de Saint-Christophe, de Mensarat et de Nevis. La prise de Saint-Christophe s'étoit fait remarquer par la combinaison habile et audacieuse de l'amiral Hood qui, malgré l'infériorité de ses forces, combattit le comte de Grasse, s'approcha de l'île attaquée, se saisit du principal mouillage et s'y embossa en face d'une flotte de trente-un vaisseaux. La gloire acquise par l'amiral ne ralentit pas les progrès des assaillans. Le chevalier de Flechin, par une attaque

aussi vigoureuse que bien conduite, força la garnison à se rendre prisonnière. Louis XVI. 1782

Vingt mille hommes de troupes réglées françaises et espagnoles, se préparoient pour l'exécution d'une entreprise qui opposoit de grandes difficultés, mais laissoit entrevoir d'inappréciables avantages. Le marquis de Bouillé attendoit tout de la confiance du soldat. Don Galvès annonçoit le vœu de le seconder sans aucun souvenir de rivalité nationale. On s'étonna d'abord de l'immensité des préparatifs ; bientôt la conquête de la Jamaïque se montra certaine ; tout-à-coup Rodney reparut aux Antilles et prit le commandement des mains de l'amiral Hood.

Deux hommes ardens, intrépides et dévorés de la soif de la réputation, ne pouvoient demeurer long-temps tranquilles en présence. Le comte de Grasse ne se souvint pas que l'exécution du projet qui lui avoit été confié demandoit tous ses soins : il engagea un combat près de la Dominique. Dans cette rencontre l'avant-garde de la flotte anglaise fut fort maltraitée, et le lendemain les Français firent voile sur la Guadeloupe.

Le comte de Grasse parut se soumettre à une fatalité désastreuse. Il reconnoissoit l'importance de se rendre à Saint-Domingue, où l'attendoient douze vaisseaux espagnols et les vingt mille hommes qui y étoient rassemblés. Par un contre-temps qui devint funeste, *le Zélé* aborda pendant la nuit *la*

Louis XVI. 1782 *Ville-de-Paris*, brisa deux de ses mâts et ne put poursuivre sa marche. A la pointe du jour, il se trouva hors de vue. L'amiral eut la foiblesse de penser que l'honneur lui prescrivoit de tout tenter pour la conservation d'un vaisseau. Il donna le signal de s'avancer sur les Anglais, fit remorquer *le Zélé* par la frégate *l'Astrée* et commença une bataille que la prudence lui intérdisoit de livrer. La rare intrépidité que le comte de Grasse déploya, ne put contrebalancer les maux qu'entraînoit sa précipitation. Trente-quatre vaisseaux français soutenoient avec égalité les efforts de trente-sept vaisseaux anglais, lorsque Rodney exécutant une manœuvre étonnante par sa promptitude, comme par sa hardiesse, rompit la ligne française et la mit dans une entière confusion. L'affaire cessa d'être générale et se prolongea quelques heures avant que les Anglais remportassent une victoire complète.

Le vaisseau amiral *la Ville-de-Paris*, combattit quatre vaisseaux anglais et fut si mal traité avant que d'amener son pavillon, que les soins employés pour le conserver ne purent y parvenir. *La Gloire* eut la même destinée. *L'Ardent*, *le César* et *l'Hector* demeurèrent au pouvoir des ennemis.

Le marquis de Vaudreuil rassembla les principaux débris de la flotte vaincue, et conduisit dix-neuf vaisseaux à Saint-Domingue. Le chef d'escadre Bougainville vint l'y joindre

avec sa division qui s'étoit ragréée à Saint-Eustache. *Le Caton* et *le Jason* avec les frégates *l'Aimable* et *la Cérès*, prirent chasse sur la Guadeloupe. L'amiral Hood les rencontra, les attaqua et les enleva. Louis XVI. 1782

Les Français s'exhalèrent en plaintes amères contre le général vaincu, dont les Anglais adoucirent la captivité par tous les égards dus « à » son rang, à sa bravoure et à sa situation. » Des regrets unanimes furent donnés à la perte de deux officiers d'un mérite reconnu, l'amiral Kempenfeld et le capitaine la Clochetterie.

Les revers que les Français éprouvoient en Amérique, ne portèrent point sur les forces que le marquis de Vaudreuil confia au capitaine la Peyrouse. Ce célèbre marin partit avec *le Sceptre* de soixante-quatorze canons, que soutenoient deux frégates de trente ; il emporta dans la baie d'Hudson les forts d'Yorck, de Severn et de Gal, dont les gouverneurs augmentèrent le nombre des prisonniers. Le commerce d'Angleterre eut à regretter la perte de plusieurs millions. Les habitans de Quebec se réjouirent des circonstances qui les rapprochoient du théâtre où la valeur de leurs anciens maîtres se déployoit.

La patrie dut au bailli de Suffren les plus précieux adoucissemens à tant de désastres et de regrets. Cet illustre officier après avoir reçu le commandement des mains du comte

Louis XVI. 1782 d'Orvès mourant, chercha sur la côte de Coromandel l'amiral Hugues, que ses forces de mer, ses ressources sur le continent et ses talens mûris par l'expérience, rendoient un adversaire redoutable.

Quatre combats signalèrent la campagne des Indes. Le premier à la hauteur de Madras, ne fut interrompu que par l'obscurité de la nuit; le second devant l'île de Provedien, dura sept heures; le troisième à la vue de Negapatan ne se soutint que pendant deux heures, et d'après la violence des vents le quatrième proche de Trinquemaille força les Anglais à la retraite. Ces quatre journées restèrent indécises; elles causèrent même assez de perte aux Français, pour que le bailli ne poursuivît pas le siége de Negapatan; mais il se dédommagea par la prise de Trinquemaille et de Goudelour.

La première de ces conquêtes retourna aux Hollandais, tandis que la seconde valut aux Français l'avantage d'un port où ils pouvoient se mettre à l'abri de toute insulte. La saison rigoureuse de l'hivernage sépara deux ennemis qui se cherchoient avec ardeur, et se combattoient avec acharnement. Le bailli trouva une retraite dans l'île de Sumatra, et l'amiral Hugues répara ses vaisseaux à Bombel.

Loin des Indes, les disgrâces de la marine française s'accumuloient sans interruption. *Le Scipion* après avoir soutenu un combat

opiniâtre contre deux vaisseaux anglais, échoua Louis XVI. sur un rocher, au moment où il jetoit l'ancre 1782 dans le Port-à-l'Anglais de Saint-Domingue. Le comte de Grimoard eut la consolation de sauver son équipage, et en même temps le malheur de perdre le vaisseau sur lequel il avoit combattu avec gloire.

Le Magnifique se brisa en entrant à Boston. Le congrès offrit pour dédommagement et pour gage de sa reconnoissance, *l'Amérique* de soixante et quatorze, le premier vaisseau de ligne construit dans les chantiers de l'Amérique.

Le chevalier de Borda défendit avec une audace presque inconcevable, *le Solitaire* contre une escadre de huit vaisseaux anglais.

Les états de la province d'Artois remirent au capitaine Fabre, une frégate construite à grands frais, armée de cinquante canons, doublée en cuivre et montée par une élite de volontaires. Les prises que devoit naturellement amener ce superbe corsaire, furent destinées à fournir aux frais d'armemens successifs. Le capitaine Fabre, si renommé par une foule d'actions glorieuses et une bravoure qui tenoit de la témérité, qui montroit avec complaisance l'épée qui lui avoit été offerte par le roi en récompense de l'un de ses exploits, se rendit lâchement à la vue des côtes: bientôt humilié de cet acte de foiblesse, il ne put supporter une vie déshonorée, et se donna la mort avec autant de violence que d'éclat.

Louis XVI. 1782 Le caractère national sembla puiser dans cette longue suite de revers, une nouvelle énergie. Monsieur et le comte d'Artois offrirent au roi un vaisseau de cent dix canons. Les états de Bourgogne, la ville de Paris, les négocians de Lyon, de Bordeaux et de Marseille, les fermiers-généraux et les receveurs-généraux suivirent un si noble exemple : les gardes-du-corps signalèrent leur zèle par une souscription qui présenta des sommes considérables. Louis fut sensible à ce dévouement général ; mais il pensa que la dignité de sa couronne ne lui permettoit pas d'accepter.

Le clergé fit don de quinze millions pour les besoins de l'état, et d'un million consacré au soulagement des matelots blessés, des femmes et des enfans des matelots morts à la guerre. Ce dernier acte de bienfaisance fit naître une généreuse émulation dans plusieurs villes. Marseille distribua trois cents mille livres, et Bordeaux cent mille.

Une profusion sans mesure infestoit tous les départemens, engloutissoit les revenus et forçoit d'employer des ressources onéreuses. Plusieurs édits bursaux furent publiés ; un troisième vingtième commença en mil sept cent quatre-vingt-trois, et se prolongea trois ans après la conclusion de la paix. Dix-sept millions de rentes viagères vinrent grossir la dette nationale.

L'attention du cabinet de Versailles fut distraite de ces objets importans, par le soin

d'étouffer les débats survenus dans une petite Louis XVI. république. Genève, loin de jouir en paix de 1782 son aisance, de perfectionner son industrie et de goûter les douceurs d'un repos garanti par des voisins puissans, se livroit aux inquiétudes et à l'aigreur des discussions qu'entraîne la démocratie. Le roi de France, le roi de Sardaigne et le canton de Berne, ne dédaignèrent pas de rétablir le calme parmi des voisins turbulens. Un corps de douze mille hommes marcha sous les ordres du comte de Jaucourt, et ne rencontra aucune résistance.

Dès que Genève eut ouvert ses portes, les comtes de Jaucourt et de Marmora, messieurs Steiger et de Watteville se firent reconnoître en qualité de ministres plénipotentiaires de leurs souverains respectifs. Un édit de pacification accorda une amnistie, et ne prononça l'exil que de dix-neuf des instigateurs des troubles les plus animés.

La France, victime du désordre, de l'ineptie et des malversations d'une foule d'hommes corrompus, s'abymoit sous le gouvernement d'un monarque vertueux, qui s'interdisoit les goûts dispendieux, bornoit ses besoins personnels, et s'imposoit à chaque instant de nouveaux sacrifices; mais les plaies du royaume s'envenimoient à tout instant, sans que la grandeur du mal fût soupçonnée. Tous les souverains pensoient encore que Louis occupoit le premier des trônes; que Paris brilloit au-dessus de toutes les capitales; aucune ne

Louis XVI. se permettoit même l'espoir de l'égaler : la
1782 cour de Versailles étoit encore universellement regardée comme le séjour du goût, de la magnificence et de la politesse : Catherine elle-même séduite par l'illusion générale, voulut que l'héritier de son vaste empire visitât des lieux si renommés. La Seine vit sur ses bords, l'homme que les destins appeloient à l'honneur imposant, mais périlleux, de s'asseoir quelques instans sur le trône de Pierre-le-Grand, pour en être bientôt précipité. Sous le nom de comte du Nord, il mérita des éloges par son esprit, ses lumières et son éloquence ; pendant que la beauté, la douceur et la bienfaisance de son auguste compagne, captivoit tous les suffrages.

Différentes villes possédèrent ces intéressans voyageurs : nous vîmes à Béthune le comte du Nord entrer avec une étonnante sagacité dans tous les détails militaires.

Les ministres conservant quelque étincelle des sentimens de la grandeur qui appartient à la France, pensèrent que la paix devenue nécessaire, devoit être amenée par le développement de forces redoutables. Un
1783 emprunt de deux cents millions vivifia les préparatifs de cette mesure. Le marquis de Bussy ajouta aux moyens du bailli de Suffren, trois vaisseaux de ligne, une frégate et deux mille cinq cents hommes de troupes réglées. Ce renfort amenoit des munitions de toutes les espèces.

Le chevalier de Viallis sortit des ports de France avec neuf vaisseaux de ligne et trente bâtimens de transport : il déposa sept cents hommes sur le continent de l'Amérique. Lors de l'arrivée de ce secours, les Anglais réduits à la ville de Savannah, avoient humilié leur fierté jusqu'à proposer un accommodement. Louis XVI. 1783

Le comte d'Estaing promu au rang de généralissime des armées navales de France et d'Espagne, surveilloit à Brest un très-grand armement, attendoit dix vaisseaux de la Hollande, et formoit le dessein d'aller chercher à Cadix la flotte espagnole. Un armistice entre les puissances belligérantes suspendit ces projets.

Aux symptômes trop certains d'une paix qui le reléguoit dans une inaction si opposée à son humeur, le duc de Crillon accourt en France et s'adresse au roi : « Que votre majesté me confie le commandement d'une » descente en Angleterre, et j'offre ma tête, » si dans trois mois je n'apporte pas à ses » pieds les clefs de Londres. — Que ferai-je » de votre tête ! Quant aux clefs de Londres, » si je les avois, je me hâterois de les rendre » au souverain légitime. » Ce vœu exprimé avec l'accent de la bienveillance, annonçoit la conclusion d'un traité définitif.

Les négociations furent entamées, suivies et terminées à Versailles. Le comte de Vergennes et Sir Albert Fitz-Herbert réglèrent les intérêts de la France et de l'Angleterre.

Louis XVI. 1783 Le comte d'Arenda agit comme plénipotentiaire de l'Espagne. John Adams, le docteur Franklin, John Jey et Henri Lawrence remplirent les fonctions de députés de l'Amérique. Les Hollandais eurent à vaincre des difficultés particulières; mais l'intervention amicale du roi, amena des articles que signèrent à Paris le duc de Manchester, au nom de la Grande-Bretagne, et M.rs l'Estevenon de Berkenrood et Gérard de Brantzen, deux ambassadeurs des États-généraux.

En Amérique, la France rendit les îles dont elle s'étoit emparée, recouvra l'île de Sainte-Lucie, et fut confirmée dans la possession des îles Saint-Pierre, Miquelon et Tabago. La pêche sur le banc de Terre-Neuve reçut de nombreuses entraves.

L'Afrique offrit à la France la rivière du Sénégal avec ses dépendances; les forts Saint-Louis, Padort, Galan, Acquin et Portendish lui furent rendus, ainsi que l'île de Gorée, dans le même état où elle se trouvoit lorsque les Anglais s'en étoient rendus maîtres.

Aux Indes, les Anglais ne laissèrent à leurs rivaux que l'illusion de l'indépendance et de la liberté du commerce sur les côtes de Coromandel et de Malabar. Les plénipotentiaires français reçurent avec joie la restitution des établissemens sur l'Orixa et dans le Bengale, de Kaerical, du territoire autour de Pondichéry; enfin, des districts de Velanour et Baher. Ces sacrifices peu importans furent

chèrement compensés par l'insultante permission d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux. La seule clause digne du premier des peuples, porta la suppression de tous les articles qui avoient eu rapport à Dunkerque. Le traité tyrannique de commerce ne fut point anéanti : l'injustice de la guerre ne fut donc réparée ni par des victoires éclatantes, ni par une paix glorieuse. Une faute inexcusable et évidente, porta à soupçonner que quelques-uns des ministres s'étoient flétris du crime de trahison. « Ce » traité vendu à l'Angleterre, méconnut les » restrictions sages que les traités de com- » merce de 1664 et de 1713, avoient su mé- » nager à la France (1). Louis XVI. 1783

Louis, étranger à l'ambition comme à l'amour-propre, et sans alarmes pour l'avenir, jouit de la satisfaction d'avoir assuré l'indépendance d'un peuple nombreux, et de pouvoir se consacrer au bonheur de ses sujets. Au moment où il venoit de signer, il dit avec émotion : « Enfin je puis remplir le vœu que » j'ai fait à mon avénement à la couronne, » de rendre mon peuple heureux ! »

La révolution de l'Amérique offrit au monde

(1) Cette phrase est tirée de l'ouvrage intitulé : *Fondation de la quatrième dynastie* ou *de la dynastie impériale.* J'ai cru qu'un auteur estimable dont l'ouvrage est aussi nouveau, seroit en droit de se plaindre, si je ne m'écartois pas de la loi que je me suis imposée de ne pas indiquer les sources dans lesquelles j'ai puisé.

Louis XVI. un spectacle dangereux et un exemple séduc-
1783 teur. Des colons s'étoient soulevés contre leur métropole. La politique étroite et envieuse des cabinets, négligea de maintenir la puissance des souverains. Les rois, en suivant cette fausse marche, se préparèrent une foule de contradictions et de disgrâces. En France, cent millions ajoutés à la dette nationale, le dépérissement du commerce victime des opérations de la guerre, l'excès des taxes, la licence des opinions et le germe de l'anarchie, furent les tristes fruits de tant d'efforts immenses et dispendieux. Les individus de toutes les classes et chez toutes les nations, s'intéressèrent vivement à une trop fameuse émeute. Depuis ce jour, l'esprit d'insubordination fermenta dans toutes les têtes.

Une frégate parlementaire fut détachée pour annoncer aux Indes la cessation des hostilités. La longueur de sa traversée l'empêcha de prévenir plusieurs rencontres sanglantes. Hider-Ali, le fidèle allié des Français, étoit mort; son fils Tipoo-Saïb avoit hérité de sa haine contre les Anglais. Les Français jaloux de s'attacher ce jeune monarque, lui envoyèrent plusieurs officiers et un bataillon du régiment de l'Isle-de-France. Tandis que Tipoo marchoit dans le dessein de reprendre Bednore, capitale de ses états, dont le gouverneur de Bombay s'étoit rendu maître, le conseil de Madras fit marcher contre Goudelour le général Stuart à la tête de cinq mille Euro-

péens et de neuf mille Cipayes, qui menoient une nombreuse artillerie. Louis XVI. 1783

Le renfort envoyé à Tipoo et les maladies avoient réduit les troupes que commandoit le marquis de Bussy, à deux mille Européens et à cinq mille Cipayes : cette infériorité de force n'empêcha pas d'opposer aux assaillans une vigoureuse résistance ; mais les Cipayes au service de la France ayant presque tous pris la fuite, le conseil de guerre sentit la nécessité d'abandonner les ouvrages extérieurs et de se renfermer dans Goudelour. A la nouvelle du danger que couroit une place importante, le bailli de Suffren accourut à toutes voiles : à l'approche de la flotte française, l'amiral Hugues se porta au large et par cette manœuvre il évita le désavantage de combattre sous le vent. Le bailli emprunta douze cents hommes de la garnison de Goudelour, les distribua parmi ses équipages et engagea la bataille. Quinze vaisseaux et *la Consolante*, frégate de quarante canons, étendirent leur ligne et attaquèrent dix-huit vaisseaux anglais. La nuit seule sépara les combattans. La retraite précipitée de l'amiral Hugues vers la rade de Madras, ne permit pas de douter sur le parti auquel appartenoit la victoire.

Le bailli de Suffren joignit douze cents hommes aux douze cents que le marquis de Bussy lui avoit envoyés. La valeur et les belles dispositions du maréchal-de-camp d'Albignac,

Louis XVI. contribuèrent au gain de la bataille livrée
1783 sous les murs de Goudelour. Cette victoire garantissoit un prompt changement dans la situation de la péninsule, lorsque la certitude de la paix fit de part et d'autre poser les armes.

L'âme aimante de Louis puisa dans le bonheur un nouveau degré de bonté. Ses épanchemens donnèrent à une épouse adorée, la plus exclusive prépondérance. La reine exerça un pouvoir qui lui a coûté trop cher, pour que l'historien puisse se permettre de le reprocher à sa mémoire. Les avantages personnels de cette princesse furent secondés par différentes circonstances : le second voyage de l'empereur, la joie de posséder un Dauphin et le caractère modéré du comte de Vergennes.

Jalouse d'être l'unique distributrice des grâces et de commander à l'opinion générale, Marie-Antoinette démentit la fierté autrichienne, se para de tous les moyens de séduire, et ne dédaigna pas la nomination des plus médiocres emplois. L'or, les places et les honneurs furent, sans nulle réserve, amoncelés sur les personnes admises dans sa société intérieure. Sa prédilection distingua une femme que le public n'a longtemps regardée que comme une favorite ; mais qui, dans les épreuves du malheur, s'est montrée digne du titre d'amie. La haine jalouse des courtisans et la rage aveugle de la

plupart des Français, s'acharnèrent sur l'intéressante duchesse de Polignac, lui disputèrent ses qualités aimables et prétendirent semer des doutes sur l'éclat du nom qu'elle portoit. On feignit d'ignorer que les Polignac, issus d'une famille patricienne de Rome, sont encore révérés dans le Velay comme *les rois des montagnes* (1).

Louis XVI. 1783

Le renvoi du ministre Amelot facilita l'avancement du baron de Breteuil, qui fournissoit la mesure du pouvoir de la reine. Cet homme d'un esprit au-dessus du commun, plein d'ambition, grand travailleur, et digne d'éloges pour son désintéressement, cachoit sous des formes dures une foule de belles qualités.

Les finances présentoient un cahos impénétrable à toute lumière, et elles livroient les administrateurs au désespoir. M.r de Fleury ne soutint que durant quelques mois un aussi pénible fardeau. Le roi consultant plutôt ses penchans vertueux, que les calculs et les réflexions, nomma M.r d'Ormesson contrôleur-général. Ce magistrat héritier de la pro-

(1) Les Polignac remontent à Sidonius Apollinaire. Avant la faveur de la duchesse, ils occupoient aux états du Languedoc le rang honorable de vicomte de la noblesse : cet ordre étoit représenté par un comte, un vicomte et vingt barons. Les habitans du Velay ornent leurs mulets avec des plaques de cuivre sur lesquelles on distingue les armes de Polignac. Une circonstance mérite d'être remarquée. La révolution qui a effacé ou brisé les fleurs de lys, a laissé se perpétuer les *fasces de gueules* de la maison de Polignac.

Louis XVI. 1783 bité et du désintéressement qui à toutes les époques distinguèrent sa famille, étoit éclairé sur les objets relatifs à son état, mais n'avoit pris aucune connoissance des travaux auxquels son nouveau ministère l'appeloit.

Le roi s'aperçut bientôt de la gêne dont souffroit le nouveau contrôleur-général, et se persuada qu'une partie des sollicitudes de ce galant homme, seroit soulagée par la nomination d'un chef du conseil royal des finances. Le ministre le plus honoré de sa confiance, le comte de Vergennes, remplit cet emploi. Malgré les secours d'un pareil auxiliaire, M.r d'Ormesson « assailli de nécessités, pressé » par des gens en crédit et réduit à l'alternative ou de se retirer ou de se soutenir par » d'indignes condescendances, n'hésita point » dans le choix ; il aima mieux sortir du » ministère avec son intégrité, que de s'y » dégrader. »

Le choix d'un contrôleur-général offroit à vaincre des obstacles nombreux et difficiles. Le marquis de Castries proposa le rappel de Necker. Le public se livroit aux conjectures et les intrigans multiplioient les cabales, lorsque la nomination de l'intendant de Lille causa une surprise générale. L'esprit et les talens de Calonne étoient connus : on ne faisoit, il est vrai, que soupçonner son génie. Sa conversation brillante, sa magnificence recherchée, sa générosité délicate et son irrésistible bonhomie étoient les garans de

son triomphe, soit dans le monde, soit auprès des femmes; mais devenoient autant de chefs d'accusation au tribunal du vertueux Louis. L'étonnement auroit cessé à l'heure même, si les ressources de cet homme extraordinaire avoient été mieux appréciées. Avec une rare supériorité de talent, il ne craignoit pas de faire l'aveu de son ambition sans aucune réserve, et de préparer ses progrès avec une profonde adresse. Il parvint à captiver la confiance du duc d'Estissac. L'amitié de ce vieillard vénérable, de cette vivante image des compagnons de St. Louis, étoit aux yeux du comte de Maurepas, le premier des titres qu'il possédât pour avoir des droits à la considération publique. Empressé de ménager un sentiment si flatteur, le frivole Mentor s'étoit chargé du soin de ramener le roi de l'éloignement qu'il marquoit pour un caractère qu'il soupçonnoit léger, entreprenant et prodigue. L'esprit du monarque se trouvoit donc favorablement disposé, lorsque le comte de Vaudreuil, l'émule ou plutôt le modèle de Calonne pour l'amabilité, lui captiva les suffrages de la reine.

Louis XVI. 1783

Un magistrat dont la physionomie majestueuse et la chevelure blanche imprimoient un sentiment de vénération, trouva dans son ame la noble assurance de faire entendre au nouveau contrôleur-général, la vérité qui fuit loin des hommes auxquels la fortune sourit. M.r de Nicolaï porta la parole en sa qua-

Louis XVI. 1783 lité de premier président de la chambre des comptes : « Vous entrez, monsieur, dans le » ministère contre le vœu des magistrats et » contre la voix publique : vous avez contre » vous la prévention générale ; c'est une » grande et belle tâche que d'avoir à la calmer » par des opérations de sagesse et de bien- » faisance. »

La reine regarda comme un moyen assuré d'augmenter le nombre de ses partisans, le soin de diriger une promotion de maréchaux de France. Le comte de Mailli-Daucourt, le marquis d'Aubeterre, le prince de Beauveau, le marquis de Castries, le duc de Croy, le duc de Laval, le comte de Vaux, le marquis de Ségur, le comte de Choiseul de Stainville et le marquis de Levi (1) reçurent un avancement que leurs services justifioient. Toutefois l'armée n'applaudit point à cette prodi-

(1) Cette promotion présenta un de ces jeux qui amusent la fortune. Le comte de Mailli-Daucourt et le marquis de Levi n'auroient pas dû s'attendre à être compris dans la même promotion de maréchaux de France. Le comte de Mailli-Daucourt, étant maréchal de camp, avoit passé en revue le régiment de Médoc, où M.r de Levi servoit sous le titre de chevalier, et avoit le grade de capitaine. Ce fut même d'après les suffrages de l'inspecteur, que le chevalier passa dans le Canada, où nous l'avons vu acquérir une grande considération. Ces deux officiers furent long-temps avant de soupçonner qu'ils se rencontreroient au faîte de l'élévation militaire. La confiance un peu superbe du comte de Mailli-Daucourt, et la modestie presque timide du marquis de Levi, écartoient de l'esprit de ces deux hommes un semblable rapprochement.

galité des honneurs suprêmes de la guerre, Louis XVI.
d'après un long repos qui n'avoit été inter- 1783
rompu que par des campagnes de mer et par quelques expéditions, soit en Corse, soit en Amérique, soit aux Indes.

Au moment où le bienfait de la paix devoit attacher tous les esprits à leurs devoirs et tous les cœurs à leur souverain, il s'éleva des troubles dans les montagnes des Cévennes; première étincelle de l'incendie dont le principal foyer a été en France, mais dont l'embràsement s'est communiqué à toutes les régions de la terre.

Les âpres contrées des Cévennes offrent à chaque pas des refuges aux perturbateurs de l'ordre public. Les paysans profitèrent de cette situation des lieux, formèrent des bandes armées, couvrirent encore une fois leurs habits de chemises, enveloppèrent leur visage avec de vieux linges ou se le noircissoient, et, sous le nom de *Masques*, fondirent sur les maisons des hommes d'affaires. Les papiers furênt livrés aux flammes et les bureaux forcés. Les échos des montagnes retentirent de ces cris incendiaires : « Point » de procureurs, diminution d'impôts et » liberté. » Bientôt le pillage et le vol traînèrent le meurtre à leur suite.

Les premiers moyens de repression échouèrent, de sorte que chaque jour les *Masques* devenoient plus nombreux, et multiplioient leurs dévastations. Le comte de Périgord, com-

Louis XVI. 1783 mandant en chef de la province du Languedoc, chargea Dampmartin commandant de la ville d'Uzès du soin de ramener le calme : il lui confia un bataillon du régiment de Piémont et plusieurs brigades de maréchaussée. Le récit de cette expédition obscure, mais difficile et délicate, deviendroit suspect dans notre bouche ; mais nous ne nous interdirons pas le plaisir de rapporter les dernières phrases du compte que les magistrats rendirent de la conduite d'un père dont l'existence fit notre bonheur, et dont la perte nous cause des regrets chaque jour renaissans. « La cessation » des troubles et le rétablissement de la paix, » furent bientôt le fruit de la mission de » M.r Dampmartin, et justifièrent le choix » que l'on avoit fait de ce brave officier. Il » est parti comblé des bénédictions géné» rales. Nous ne cessons de lui porter un » entier dévouement et une vive reconnois» sance. C'est l'ange tutélaire de nos mal» heureuses contrées. »

Le gouvernement employa cette indulgence qu'on prend trop souvent pour de la foiblesse. Les chefs de factions furent délivrés. Trois scélérats périrent par les supplices auxquels les tribunaux les avoient condamnés pour d'autres crimes. Le comte de Périgord dit à Dampmartin : « Mon cher commandant, » votre conduite a été parfaite, et je suis » chargé d'être l'interprète de la satisfaction » du ministre ; mais les éloges et les récom-

» penses que vous recevrez ne doivent avoir Louis XVI.
» aucun éclat. Il faut même que vous secon- 1783.
» diez le désir qu'a la cour de présenter ces
» attroupemens comme trop méprisables pour
» avoir jamais menacé de produire quelques
» conséquences fâcheuses. »

A la fin de cette année, les Français ne virent qu'avec peine le premier prince du sang rapporter d'Angleterre la fureur des paris et le goût des spéculations. Le duc d'Orléans se fit un jeu de calculer des chances avantageuses et de s'assurer des gains considérables, à la faveur de quelques surprises. Il transforma en une vaste et perpétuelle foire ce jardin consacré à l'ornement de la capitale, qui perpétuoit le souvenir de la magnificence du cardinal de Richelieu et portoit l'empreinte de ce style de grandeur auquel on reconnoît les édifices exécutés sous le règne de Louis XIV.

L'histoire ne s'abaisseroit pas à remarquer ce changement, en apparence frivole, d'allées superbes, en arcades de boutiques, si l'idée de réunir dans un seul et même espace toutes les jouissances du luxe et tous les raffinemens du vice, n'avoit produit un épouvantable, et par malheur, trop séduisant foyer de corruption (1).

(1) L'architecte Louis donna les dessins d'après lesquels on a bâti les galeries : deux ans suffirent pour la construction. Le duc d'Orléans dépensa quatre millions. Les boutiques avec les appartemens lui rapportèrent un revenu de

Louis XVI. 1784 Jamais homme n'obtint un triomphe aussi doux, aussi complet, aussi flatteur que celui qui récompensa les exploits du bailli de Suffren. La France entière s'empressa de célébrer le général qui l'avoit consolée d'un grand nombre de revers. L'ivresse du plaisir, les applaudissemens et les fêtes marquèrent la marche du bailli, depuis le lieu de son débarquement jusqu'à Versailles. Les courtisans le comblèrent d'éloges exagérés. La reine le flatta par les louanges les plus délicates ; le roi lui-même surmontant sa timidité ordinaire, fut heureux dans ses expressions : « Comment avez-vous pu sans ports, sans » magasins et sans les autres ressources que » l'entretien d'une flotte exige, vous soutenir » si long-temps contre les ennemis ? — Sire, » à coups de canon. — Et par votre activité » sans exemple ; je vous ai, dans le temps, » appliqué les paroles de César après la vic» toire qu'il avoit remportée sur Pharnace ; » car j'ai appris presque en même temps » votre arrivée dans les Indes, vos combats » et votre gloire. »

Le cordon bleu lui fut donné, malgré les instituts de l'ordre de Malte, qui proscrivoient

---

cinq cents mille livres. Les galeries de bois qui ne devoient avoir qu'une durée passagère, furent construites sur le dessin de M.r de la Rochepierre. Le surnom de *Camp des Tartares* que l'on avoit donné à cette partie du palais Royal, fait assez connoître l'espèce d'individus qui la fréquentoient habituellement.

toute décoration ; la dignité d'ambassadeur de ce même ordre à la cour de France ; en un mot, les honneurs et les richesses s'accumulèrent sur la tête du bailli. De si magnifiques récompenses étoient bien propres à exciter une généreuse émulation. Louis XVI. 1784

L'éclat répandu sur le comte de Rochambeau, sur le marquis de la Fayette et sur les autres officiers arrivés de l'Amérique, ne mérita de blâme que par l'excès auquel il fut porté. Mais l'espèce de culte rendu au docteur Franklin, décela les rapides et dangereux progrès des passions désorganisatrices de l'ordre social. Une secte dominante célébra la fondation de la république des États-unis, comme le chef-d'œuvre de la sagesse, de la justice et de l'humanité. Les conseils de Louis souffrirent, dans leur aveuglement, qu'un ouvrier imprimeur, devenu sujet rebelle, s'entendît proclamer par la voix publique : *le Brutus du Nouveau-Monde, le flambeau de l'Europe et le bienfaiteur du genre humain.* On applaudit à l'audace de sa devise: « Il arracha la foudre aux dieux et le sceptre » aux tyrans : »

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Un transport général égara toutes les têtes. Les salons et les boudoirs se transformèrent en autant d'arènes, dans lesquelles des vieillards ignorans, des hommes énervés par les plaisirs, des femmes ou prudes ou coquettes

Louis XVI. ou galantes, et des jeunes gens livrés à l'effer-
1784. vescence de leur imagination, disputoient sur la politique, s'érigeoient en législateurs, frondoient les opérations du ministère, cherchoient à jeter du ridicule sur les plus augustes personnages, et professoient un mépris sacrilége pour tout culte religieux. Cet état critique pour le présent et menaçant pour l'avenir, fût caractérisé avec autant de vérité que d'énergie dans la réponse que fit au roi le maréchal de Richelieu : « Quelle différence, demandoit le monarque, « remarquez-vous, » monsieur le maréchal, dans les trois règnes » sous lesquels vous avez vécu? — Sire, sous » Louis XIV on ne disoit mot; sous Louis XV » on parloit bas; sous votre majesté on crie » tout haut. »

Louis entraîné par cette philantropie qu'on avoit mise en vogue, sourioit à un état de choses qui lui sembloit un progrès vers le bonheur des hommes. Il étoit loin d'y apercevoir le bouleversement de la monarchie.

Les germes de l'insubordination ne fermentèrent pas seulement parmi les habitans de Versailles et les habitans oisifs de Paris; ils s'étendirent dans les provinces, gagnèrent les campagnes et parvinrent jusque dans le sein de l'armée. Le maréchal de Broglie, que la gloire de ses premières campagnes et l'estime personnelle du roi rendoit si digne d'être élevé au-dessus du grand nombre des maréchaux de France, fut promu au rang de maréchal-

général des camps et armées ; on voulut que les troupes lui reconnussent la même supériorité durant la paix que dans le cours de la guerre. Louis XVI. 1784

Un camp d'évolutions fut rassemblé dans les plaines de la Normandie. Les ennemis du maréchal eurent la profonde et perfide adresse d'arracher son aveu pour que le comte de Broglie se rendît à son commandement de Franche-Comté. Peut-être le maréchal céda-t-il sans s'en douter aux impulsions de l'amour-propre qui le portoit à se montrer avec éclat, et à éloigner un frère généralement reconnu pour le principal instrument de sa gloire. Deux systèmes agitoient les officiers qui se montrèrent, dans cette circonstance, coupables de l'aigreur souvent reprochée aux coryphées des écoles, et qui convient si peu à des militaires. Le comte de Guibert se déclara le défenseur le plus ardent de l'*ordre mince*, contre Mesnil-Durand, homme d'esprit, mais livré aux paradoxes et qui se constitua le panégyriste de l'*ordre profond*. Le maréchal de Broglie protégea hautement ce dernier système, quoique son expérience eût dû lui apprendre la nécessité de conserver les déployemens ou de former des colonnes suivant les lieux et les circonstances : bientôt il crut son honneur intéressé au soutien d'une opinion qu'il avoit trop légèrement adoptée. Les officiers-généraux s'animèrent au point de ne plus connoître de retenue. Guibert perdit de vue le

Louis XVI. 1784 souvenir que l'avancement de son respectable père et sa propre fortune avoient été l'ouvrage de la maison de Broglie. Égaré par son orgueil, il foula aux pieds les devoirs de la reconnoissance. Luckner, par sa grossiéreté, rendit évident le tort du duc de Choiseul, d'avoir chèrement payé un partisan qui durant la guerre de sept ans venoit de fatiguer les Français et dont la paix rendoit les services inutiles. Cet étranger eut l'insolence d'étaler sur sa table la vaisselle qu'il avoit enlevée aux généraux français et qui étoit encore marquée de leurs armoiries : son impudence parvint au plus haut degré, au moment où il fit tomber le maréchal dans l'un de ces piéges qu'il est si facile de tendre lorsque l'on fait des guerres simulées, où tous les moyens de vaincre les difficultés cessent d'exister. Les Français eurent à se reprocher l'imprévoyante légéreté d'abandonner le plus illustre de leurs généraux, aux outrages du vieux partisan. Le comte de Broglie fut profondément affligé de l'injustice qu'essuyoit un frère aux intérêts duquel il s'étoit consacré avec une si vive ardeur. Le chagrin tarda peu à le faire descendre dans la tombe.

Les hommes sages virent dans cet oubli scandaleux des égards, des lois de la subordination et de toute bienséance, le germe des fléaux qui ne tarderoient pas à produire une foule de désordres, s'ils n'étoient pas étouffés avant leur entier développement. Au

moment où le militaire s'écartoit de la subordination, il prenoit pour règle de sa conduite les exemples qu'il recevoit des classes supérieures. Louis XVI. 1784

Les prélats oublièrent cette humilité, qui donne à la religion chrétienne un caractère tout à la fois si respectable et si touchant : les fidèles s'étonnèrent de l'intervalle immense qui, dans l'ordre du clergé, séparoit les membres pourvus des grandes places, d'avec ceux qui étoient dévoués aux fonctions utiles. Plusieurs évêques ne reconnoissoient plus le sacerdoce pour la première des dignités de l'église : ils n'admettoient point à leurs tables les curés dont les travaux évangéliques entretenoient la paix et répandoient les consolations sous les toits de chaume ; qui se faisoient chérir des habitans de la campagne comme des anges tutélaires, et s'attiroient le respect des hommes justes de tous les états.

Les grands seigneurs souffrirent que des doutes injurieux s'élevassent sur leur désintéressement. Le vulgaire respecte d'autant plus cette qualité, qu'elle lui semble imposer plus de sacrifices.

Sans se permettre une condamnation sévère, et disposés même à recevoir pour excuse des circonstances malheureuses, les vrais gentilshommes furent affligés lorsqu'un duc et pair maréchal de France et un officier-général se trouvèrent réduits à la désespérante nécessité

Louis XVI. de s'élever contre leur signature. Le maréchal
1784 de Richelieu et le comte de Morangiez eurent à soutenir des procès qui excitèrent une rumeur scandaleuse. Alors on vit s'évanouir la confiance transmise de génération en génération : qui voyoit *dans la foi des gentilshommes* le plus sacré de tous les engagemens.

Louis, chaque jour plus épris d'une philan-
1785 tropie mal entendue, sourioit à la perte de cette considération, antique apanage du second ordre de son royaume; sa joie fut de courte durée. Une fatale expérience ne tarda pas à le convaincre, que les secousses qui ébranlent les fondemens d'un édifice en atteignent bientôt le sommet.

Une aventure presqu'indécente, dépouilla la famille royale d'une grande partie du respect et de l'amour qui, jusqu'à ce jour, avoient été son partage.

Le quinze d'août, fête de tout temps et à jamais solennelle chez les Français, le prince Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, enfin le plus grand seigneur du royaume après les princes du sang, est arrêté dans la galerie de Versailles. Les habits pontificaux dont il venoit de se revêtir, ne le défendent point de ce coup d'autorité. Le roi lui adresse la parole d'un ton sévère : « Une accusation grave » est portée contre vous. Choisissez, de ma » clémence ou de ma justice. » Le prélat réplique avec une dignité calme : « Sire, je ne

» demande que la justice qui confondra mes Louis XVI. 1785
» accusateurs et me rendra mon honneur. »

Le cardinal fut conduit à la Bastille ; alors commença cet humiliant et fatal procès du collier (1). On y vit avec plus de douleur que de surprise, la confusion d'une foule de personnages qui n'étoient nullement appelés à se rencontrer sur la même ligne. Une souveraine trop élevée dans ses sentimens pour commettre des bassesses, mais se rendant peut-être trop accessible à des personnes fort au-dessous de l'honneur de l'approcher. Un prince de l'église au-dessus du soupçon, mais dont la délicatesse ne rendoit que plus digne de blâme l'excessive légéreté avec laquelle il étoit tombé dans un piége grossier et coupable, accusé d'avoir outragé la reine, en supposant qu'elle se respectoit assez peu pour donner la nuit un rendez-vous dans le parc de Versailles. Une dame de la Motte, intrigante consommée, qui se donnoit pour un rejeton du sang illustre des Valois, et qui aggravoit ses torts

(1) Il étoit question d'un collier de dix-sept cents mille livres qui appartenoit à M. Bossange, joaillier. Madame de la Motte, à l'aide de quelques complices, persuada au cardinal de Rohan que la reine désiroit avec ardeur cette riche parure ; mais que son achat rencontreroit un obstacle dans l'économie du roi. La légéreté du cardinal prévint toute réflexion et lui fit oublier le fruit de son long usage du monde. Il se persuada que s'il facilitoit à la reine une emplette qu'elle désiroit, il s'ouvroit la route de la place de premier ministre. Lorsque l'on a eu l'avantage de jouir de l'intéressante conversation de ce prince, on éprouve encore plus de surprise.

Louis XVI. 1785 par l'abus de ce nom respecté. Un Beth-d'Etienville, en apparence simple et crédule, qui soutenoit son rôle avec une étonnante adresse. Une demoiselle Oliva, courtisane recherchée pour sa beauté, d'un esprit médiocre, et ayant porté l'effronterie jusqu'au point de se faire passer pour la reine. Plusieurs gens connus par de grands moyens, et des militaires qui se reconnurent bientôt extrêmement déplacés. Enfin, un comte de Cagliostro, dont la célébrité fournit la preuve trop évidente que les hommes les plus éclairés et les plus répandus dans le monde, ne sont pas à l'abri d'une crédulité pusillanime, lorsque leurs opinions ne reposent pas sur une base solide. Le charlatan se maintint dans une attitude imposante : il se présenta comme un agent supérieur à la tourbe subalterne qu'il faisoit mouvoir au gré de ses désirs; il s'exprima toujours avec noblesse; il traça un roman plein de chaleur, auquel il sut donner plusieurs caractères de vraisemblance, et l'intitula : *Histoire de ma vie.*

La France fixa ses regards sur de tristes débats qu'un voile épais auroit dû envelopper. A Paris, dans les villes de provinces, au fond même des campagnes, les esprits changèrent et les cœurs furent altérés. La majesté qui depuis tant de siècles investissoit le trône, ne parut plus qu'une vaine chimère. Le cardinal de Rohan, jusqu'à ce jour indifférent au public, obtint son estime et captiva

son intérêt, du moment où, devenu victime d'une persécution, il se distingua par sa conduite qui allioit la décence à la fermeté. Le baron de Breteuil se vit accusé du tort grave d'assouvir sans ménagement une haine personnelle : la reine, blessée dans son amour-propre, affectée du souvenir de quelques inculpations indiscrètes dont elle avoit eu lieu de se plaindre, lors de l'ambassade du cardinal à Vienne, et plus aigrie encore de la perte des suffrages du public, s'abandonna peut-être trop au désir de la vengeance. Le roi obscurcit la pureté primitive de ce respect pour l'honneur, qui lui assuroit un sentiment profond de vénération. Louis XVI. 1785

La vertu le plaçoit sur la route du bien ; mais sa foiblesse l'égaroit dans les sentiers de l'injustice. Par un acte de rigueur que les circonstances rendoient arbitraire, un homme que l'opinion la moins indulgente n'accusoit que de quelques étourderies chèrement payées, éprouva le traitement qui ne devoit être réservé qu'à un criminel. On le dépouilla de la dignité de grand-aumônier; on rejeta les vœux des habitans de son diocèse qui le réclamoient, et on l'envoya en exil à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

Louis ne se sentit retenu ni par l'ordre qui avoit fait comparoître le cardinal devant les tribunaux, ni par les souffrances qui avoient accompagné sa longue captivité, ni par l'arrêt du parlement qui avoit reconnu l'innocence

Louis XVI. de l'accusé. Une supposition injurieuse ne
1785 laissoit plus à douter que la cour s'étoit livrée à un mouvement de dépit.

Plein de mépris pour les intrigues, peu sensible aux attraits du pouvoir absolu, étranger aux plaisirs, ennemi du luxe et redoutant la représentation, le roi livré à lui-même, se seroit uniquement occupé du bonheur de ses sujets. Sa modestie déroba souvent la connoissance de ses bienfaits.

1786 A cette époque, il apprit que les Anglais se promettoient d'énormes avantages des séjours que l'immortel Cook avoit faits à « *Noolka-* » *sound*, à *Williamssound* et à *Cookwrers ;* » ils avoient mis ses équipages à portée de » communiquer long-temps avec les naturels » des différentes parties de la côte du nord-» ouest, et de se procurer en échange de » quelques marchandises d'Europe d'un vil » prix, des peaux de loutres et d'autres dé-» pouilles d'animaux. Ces fourrures exportées » à la Chine s'y vendirent à des prix exorbi-» tans, et tels que l'on seroit tenté de soup-» çonner quelque exagération, si l'on ne con-» noissoit l'exactitude et la véracité du lieu-» tenant King, qui a rédigé le troisième » voyage du capitaine Cook. »

Le produit de ces heureux échanges avoit réveillé l'industrie de toutes les nations commerçantes. Dans l'espérance de puiser dans une si riche source, des bâtimens s'expédièrent, en Europe, de l'Angleterre; en Asie,

du Bengale et de Bombay ; en Amérique, des États-unis. Les Espagnols et les Portugais, arrachés un instant à leur léthargique langueur, firent des préparatifs ; les premiers aux Philippines, et les seconds à Macao. Les Français, témoins inactifs de ces mouvemens, ne les virent point avec indifférence : l'ambition de participer à un commerce si lucratif s'éveilla ; mais, indépendamment de la crainte d'une trop nombreuse concurrence, on reconnoissoit le désavantage de n'avoir que des notions peu exactes sur les contrées de l'ouest de l'Amérique. Le roi se proposa de vérifier les combinaisons qui pourroient tourner à l'avantage du commerce, et fournir aux officiers de la marine royale, des moyens d'ajouter à leurs connoissances. Il ordonna l'armement de *l'Astrolabe* et de *la Boussole*, deux frégates destinées à faire le tour du monde, à continuer les découvertes de Cook, enfin à « perfectionner par des observations » astronomiques, et par des recherches sur » les différentes branches de la physique et » de l'histoire naturelle, la description gé- » nérale et particulière du globe que nous » habitons : la reconnoissance des côtes au » nord-ouest de l'Amérique qui fournissent » les pelleteries, fut particulièrement recom- » mandée. »

Louis XVI. 1786

On nomma chef de cette honorable entreprise, la Peyrouse, que ses services, ses talens, ses vertus et ses malheurs ont rangé au

Louis XVI. 1786 nombre des hommes qui ajoutent le plus à l'éclat du nom français. Louis eut plusieurs conférences avec cet officier, l'étonna par l'intérêt de son entretien, lui fit respecter la générosité de ses sentimens, et le pénétra d'enthousiasme, en lui remettant des instructions qu'il avoit écrites de sa propre main. Ces instructions sont devenues un monument précieux. L'homme éclairé de toutes les nations, admire la sagesse qui les a dictées, les lumières qu'elles supposent, et les grandes vues qu'elles développent. Les Français sont attendris d'y reconnoître à chaque page la prévoyance d'un souverain éclairé, avec la sollicitude d'un père tendre (1).

(1) Quelques années après, l'assemblée nationale rendit un décret qui l'honoroit par l'ordre de la recherche de la Peyrouse. Le long retard des nouvelles de ce navigateur, découragea la plupart des négocians, mais remplit au contraire la maison Baux du désir d'armer un vaisseau qu'elle expédia de Marseille pour faire le tour du monde. Le capitaine *Marchand* à qui ce bâtiment étoit confié, partit du port le 14 décembre 1790, et rentra le 14 d'août 1792, après avoir rempli l'objet de sa mission. La durée totale de l'absence du vaisseau des ports de France, avoit été de 20 mois ou 608 jours; mais il n'avoit eu de marches effectives que 16 mois 8 jours ou 488 jours d'une navigation de quatorze mille trois cent vingt-huit lieues marines, ce qui donne pour la journée commune 29 lieues $\frac{4}{10}$. Or, le vaisseau n'étoit pas ce que les marins appellent *fin voilier*: construit pour résister à la fatigue et pour servir au commerce, il étoit solide de fait et de nom. Un vaisseau marcheur ordinaire auroit exécuté ce voyage en quatre cent trente jours, et un très-prompt en quatre cents. Cette expédition a valu quelques découvertes utiles, et intéresse les cœurs honnêtes, par les

Louis se délassoit des travaux du gouvernement, par quelques distractions qui attestent la simplicité de ses goûts. Ses forces physiques exigeoient des exercices violens auxquels il se livroit avec plaisir. Les vertus domestiques avoient pour lui des attraits; bon frère, tendre époux et modèle des pères, il rentroit avec joie dans le sein de sa famille; mais trop souvent les plaisirs d'une cour jeune, brillante et magnifique, contrarioient ses goûts, ses principes, son économie; aussi recherchoit-il la solitude. Cet amour de la retraite croissant de jour en jour, laissa prendre un grand essor à la familiarité que les princes ne tolèrent jamais impunément. Les grands seigneurs se liguèrent de plus en plus pour rompre les chaînes gênantes, mais salutaires, de l'étiquette. Des jeux folâtres, et peut-être quelques légères inconséquences, fournirent à la calomnie un aliment dangereux. Une faction puissante s'organisa. Louis XVI. 1786.

Le duc d'Orléans éleva jusqu'au trône des regards ambitieux et criminels. Les principaux agens de ses vues, lui firent des partisans à l'aide de suppositions empoisonnées, et quelquefois même à la faveur de sentimens respectables dans leurs principes.

---

soins respectables et soutenus qu'employèrent le capitaine Marchand, le capitaine en second Chanal et le chirurgien Dolai. Sur cinquante hommes qui montoient *le Solide*, il n'en perdit qu'un seul, encore mourut-il d'une attaque d'apoplexie.

Louis XVI. La sobriété du roi et sa vigueur dans tous
1786 les exercices, ne le garantirent pas du reproche de s'adonner au vin, et n'étouffèrent point les bruits d'une prétendue impuissance. La reine aux pieds de laquelle l'encens avoit fumé avec tant de profusion, fut accusée de franchir l'intervalle glissant qui sépare la femme coquette de la femme galante. Les enfans du roi furent dès-lors flétris du soupçon d'illégitimité. L'apparence d'une démarche indiscrète, exposa la réputation de la comtesse d'Artois, et fit oublier les qualités essentielles qui distinguoient cette intéressante princesse.

Voltaire avoit dit de toute la race de Henri IV : « Philippe d'Orléans fut celui qui » lui ressembloit davantage; il en avoit la » valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, » la facilité, la franchise, avec un esprit » beaucoup mieux cultivé. Sa physionomie » incomparablement plus gracieuse, étoit » cependant celle de Henri IV. Il se plaisoit » quelquefois à mettre une fraise, et alors » c'étoit Henri IV embelli. » Un hommage qui laisse échapper plusieurs traits de prédilection en faveur du régent, donna naissance à l'idée d'abuser du souvenir que les Français conservoient du grand Henri.

Des sentimens doux, tendres et respectueux, furent avec art poussés jusqu'à l'idolâtrie. Les promenades publiques, les théâtres et les salons retentirent des louanges *de l'ami du*

peuple, dont l'image orna bientôt les boudoirs et les bijoux. Dès le jour où l'enthousiasme sembla se convertir en délire, des bruits habilement répandus accréditèrent l'opinion que le véritable successeur du chef de la branche régnante, devoit se rencontrer dans la famille d'Orléans. Combinaison profonde et perfide, qu'une foule de témoins oculaires ne mettent point au-dessus de l'invraisemblance. Le portrait de Henri IV fut choisi pour le signe de ralliement des factieux, qui formoient le dessein d'enlever à son légitime successeur, la couronne qu'il avoit acquise, moins encore par les droits de sa naissance, que par sa valeur et par sa magnanimité.

Le duc d'Orléans, grâce au zèle de ses apologistes et à une hypocrisie bien combinée, effaçoit chaque jour la fâcheuse impression qu'on avoit pu concevoir de lui d'après une longue suite d'étourderies, d'erreurs et de fautes. Les torts les plus graves furent rejetés sur l'inexpérience de sa jeunesse et sur la fougue des passions. D'ailleurs, ce prince devenu bientôt l'objet de l'horreur générale, trahi par les dévastateurs d'abord à sa solde, et immolé par les mains d'une partie de ses complices, n'étoit pas sans quelque titre aux suffrages des Français. Ses vices laissoient percer, dans sa vie privée, des traits d'esprit, du goût pour les découvertes nouvelles et des mouvemens de sensi-

Louis XVI. 1786 bilité. Sa vertueuse épouse l'adoroit ; ses enfans le chérissoient ; ses domestiques lui étoient dévoués avec un zèle ardent, et plusieurs infortunés lui devoient des soulagemens à leurs misères. Ces bienfaits parvenoient souvent jusque dans les provinces les plus reculées (1).

Au milieu de ces agitations intestines, Louis presque isolé dans sa cour, connoissoit peu et n'étudioit pas assez les hommes. Mal apprécié par l'opinion, il se berçoit de l'idée que ses soins vigilans et paternels donneroient des mœurs aux courtisans, ramèneroient l'économie dans sa maison, l'ordre des fi-

(1) Le duc d'Orléans donnoit quelquefois à ses actions des apparences qui sembloient des contradictions, mais qui cachoient des aperçus piquans. La littérature française produisit, presque à la même époque, deux ouvrages dignes d'être remarqués : l'un fut un hommage que le talent et la vertu rendoient aux qualités domestiques ; l'autre mérita d'être désigné comme un cours de corruption que son style enchanteur ne rendoit que plus dangereux. Louis se hâta de couronner l'auteur de l'*Ecole des pères*, et le public applaudit à des exemples qu'il savoit estimer sans prétendre à l'honneur de les suivre. Mais les *Liaisons dangereuses* se dévorèrent avec une ardeur plus vive, sur-tout bien plus franche. On entendit des vieillards célébrer avec ivresse les progrès d'un art qu'ils ne rougissoient pas d'avoir cultivé durant leurs plus belles années. Les jeunes gens s'applaudissoient du bonheur de posséder *un bréviaire de séduction*. Les femmes puisoient dans cette source empoisonnée un raffinement de manége qui les rend si fort à craindre, quand elles l'atteignent. Le duc d'Orléans plaça M.r Pieire près de son fils aîné, mais il attacha M.r de la Clos à sa personne.

nances, en un mot, le bonheur de ses sujets. Louis XVI.
Il étoit entièrement dominé par l'esprit aimable et séduisant de Calonne, qui lui faisoit des heures du travail, des distractions agréables, et qu'il chérissoit comme le bienfaiteur de son royaume. Le désir excessif d'obliger qui animoit le contrôleur-général, et son penchant à la prodigalité, rendoient nécessaires les fréquentes anticipations, grossissoient la masse des dettes et diminuoient le crédit. Ce génie fécond et audacieux, ne se laissant abattre ni par les obstacles ni par les menaces, obtint la protection de la reine qui ne pouvoit voir qu'avec intérêt le ministre habitué à lui répondre : « Madame, ce que » votre majesté désire est fait si la chose est » possible, et elle se fera si la chose est im- » possible. » 1786

La sagesse du comte de Vergennes ne le déroba point aux charmes de la séduction. Calonne fort des deux suffrages qui lui garantissoient la durée des bontés du roi, conçut le dessein d'assurer et sa grandeur personnelle et le salut de l'état, par une mesure qui avoit concilié au grand Henri l'affection des Français, au moment où ils venoient d'être ramenés sous l'autorité légitime. Louis convoqua une assemblée de notables. 1787

A cette nouvelle imprévue, une vive satisfaction éclata : de toutes parts et sous toutes les formes on entendit retentir les louanges

Louis XVI. 1787 du monarque. L'immense nuée des frondeurs et la nombreuse troupe des factieux semblèrent atterrés. Les bons Français conçurent les plus belles espérances. Elles furent détruites par l'inexcusable faute de Calonne, qui appela les membres de l'assemblée avant d'avoir préparé les travaux sur lesquels on avoit le dessein de les consulter. Un retard, pour le moins imprudent, devint funeste. Les ennemis du gouvernement reprirent de l'assurance et annoncèrent l'inutilité de l'assemblée dont ils critiquoient jusqu'à la composition (1).

On cherchoit sur la liste des membres plusieurs noms qui y manquoient et qui devoient naturellement s'y rencontrer. Nous ne citerons que celui du duc d'Uzès. Comment concevoir que *les personnages notables* du royaume aient été réunis sans qu'il se trouvât parmi eux, le premier pair de France ? Un tel oubli offroit d'autant moins d'excuse, que l'homme investi de cette haute dignité jouissoit

(1) L'assemblée des notables fut composée de sept archevêques, sept évêques, trente-six gentilshommes, huit conseillers d'état, quatre maîtres des requêtes, le premier président, trois présidens à mortier et le procureur-général du parlement de Paris, les premiers présidens et procureurs-généraux des autres parlemens et cours souveraines; les premiers présidens, les procureurs-généraux de la chambre des comptes et cour des aides de Paris; trois députés de chaque pays d'état, les prévôts des marchands de Paris et de Lyon, le lieutenant civil de Paris, le préfet de Strasbourg, et vingt-trois maires des principales villes du royaume.

de toute la considération publique, et la devoit à son bon esprit, à ses mœurs et à ses vertus. Louis XVI. 1787.

Les premières attaques furent bientôt suivies de ces traits malins, à l'aide desquels les habitans de Paris savent si bien livrer au ridicule les hommes qui n'apportent du fond des provinces, que du mérite et des connoissances, sans s'être occupés du soin de revêtir d'un vernis brillant leurs qualités essentielles. Des couplets et des caricatures aigrirent les esprits.

La fermentation devint générale parmi les membres de l'assemblée au moment où s'en fit l'ouverture. Une bienfaisance noble, simple et modeste, respira dans le discours du roi : il y développa des vues paternelles. « Messieurs, je vous ai choisis dans les différens ordres de l'état, et je vous ai rassemblés autour de moi pour vous faire part de mes projets. C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs de mes prédécesseurs et notamment le chef de ma branche dont le nom est resté cher à tous les Français, et dont je me ferai gloire de suivre toujours les exemples. »

Calonne éblouit plusieurs personnes par son éloquence, mais en général il offensa par l'orgueil avec lequel il rapportoit une foule d'avantages à sa gestion des finances. Quelques auditeurs graves pensèrent que la dignité de l'assemblée interdisoit au contrôleur-

Louis XVI. général les portraits qu'il se permit de tracer
1787 pour établir le contraste de son administration et de celle de Necker.

Les notables furent distribués en sept bureaux, que présidèrent Monsieur, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc de Penthièvre. Ces divisions du grand corps parurent également influencées par les partisans de Necker. L'ancien chef des finances réclamoit le droit de repousser des accusations rendues calomnieuses par l'acharnement de son ennemi. Une querelle particulière vint grossir les orages publics. Le contrôleur-général rencontra donc une foule d'obstacles à vaincre, au moment où il proposa pour combler le *déficit*, et pour réparer tous les maux de l'état, le secours d'un impôt sur le timbre et d'un impôt territorial. Ce dernier devoit porter sur les biens fonds du royaume : son établissement eût été marqué par la suppression des deux vingtièmes, des quatre sous pour livres. Perçu sur les produits en nature, les terres de la première qualité l'auroient payé avec un vingtième; celles de la seconde, avec un vingt-cinquième; celles de la troisième, avec un trentième, et celles de la dernière avec un quarantième : « ce qui ne produisoit que » le vingt-huitième du revenu pour terme » moyen : le domaine du roi, celui des » princes ses frères, les apanages, les châ-

» teaux, parcs, enclos, maisons de plai- Louis XVI.
» sance; en un mot, tous les fonds du 1787.
» royaume étoient soumis à la nouvelle taxe
» sans qu'on pût s'y soustraire sous aucun
» prétexte ni à aucun titre. »

A l'annonce d'une taxe qui pesoit indistinctement sur toutes les propriétés, les deux premiers ordres de l'état frémirent de l'abolition de leurs antiques prérogatives. D'un accord commun ils invoquèrent les lois constitutionnelles de la monarchie. Calonne ne fut étonné ni du nombre ni du crédit de ses adversaires. L'étendue de ses lumières et les richesses de son imagination, lui ramenoient chaque jour des partisans. Déjà sa confiance naturelle ne lui laissoit plus de doutes sur sa victoire. La mort précipitée du comte de Vergennes, dissipa toutes ses illusions. En butte à la jalousie des autres ministres, privé de son principal support auprès du roi, et privé par les intrigues de perfides amis des bonnes grâces de la reine, il prévit l'enchaînement de chagrins qui le menaçoit. Les notables pénétrèrent les troubles qui agitoient le contrôleur-général, en prirent un nouveau degré d'audace, et hasardèrent la demande aussi déplacée que hardie, qu'il leur fût rendu compte de l'état des finances.

Calonne se trouva tout-à-coup abandonné dans l'arène, où des hommes passionnés et puissans attaquoient sa gestion, ses principes et son caractère. Réduit à la triste condition

» pourrai abolir cet impôt désastreux. » Ces tendres sollicitudes n'inspirèrent aucune reconnoissance. Le vertueux monarque put à bon droit répéter avec douleur : « Qu'il n'avoit » connu que des instans bien courts de bon- » heur ; » l'esprit d'insubordination éclata sans mesure parmi les notables. Ils demandèrent que le roi leur fît remettre « le tableau » des retranchemens et des économies qu'il » se proposoit d'ordonner, et les états circons- » tanciés de la recette et de la dépense an- » nuelles, qui pouvoient seules faire connoître » au bureau, Louis XVI. 1787

» 1.° Si un accroissement d'impôts seroit » absolument nécessaire ?

» 2.° A quelle somme il devoit être porté ?

» 3.° Jusqu'à quelle époque on pouvoit » fixer sa durée ? »

Des prétentions aussi indécentes alarmèrent la cour. Le vœu général du public surmontant l'éloignement du roi et la répugnance de la reine, plaça l'archevêque de Toulouse dans le conseil. Ce prélat reçut le titre de *chef du conseil-royal des finances*. Cette nomination parut une insulte aux yeux du contrôleur-général Fourqueux, qui donna sa démission et fut remplacé par l'intendant de Rouen, Laurent de Villedeuil.

Jamais époque de l'histoire ne présenta un aussi grand nombre de réputations usurpées; la plus étonnante de toutes, fut celle que l'archevêque de Toulouse avoit eu l'adresse

Louis XVI. 1787 de se former. Il devoit le suffrage des femmes à son amabilité, à sa galanterie et à son talent de narrer avec grâce. Une conversation brillante, rapide, semée de réflexions en apparence profondes, et entrecoupées par ces mots mystérieux qui cachent la frivolité sous les apparences de la retenue, et la réunion des recherches les plus astucieuses, avoient fasciné jusqu'aux yeux des hommes éclairés. Nous avons vu l'archevêque de Narbonne, Arthur de Dillon, méconnoître la force de son génie ainsi que la grandeur de son caractère, et le comte de Périgord se dissimuler, par modestie, son esprit et ses lumières. Ils travailloient de concert à la prospérité du Languedoc, et s'oublioient au point d'attribuer la plus grande partie des fruits de leurs travaux, au mérite transcendant de l'archevêque de Toulouse, bien éloigné cependant de pouvoir les égaler. Les distributeurs de renommée, les chefs de la secte philosophique, avoient prodigué leur encens à un prélat qui négligeoit les vertus évangéliques pour occuper un rang parmi les sages du jour. Ils firent usage de leur prépondérance pour proclamer Brienne un grand homme d'état. Le public, fidèle à sa marche accoutumée, suivit le torrent, et crut sur parole à un mérite si hautement proclamé. Le seul Malesherbes avoit eu l'énergie de ne se déclarer pour une opinion, qu'après l'avoir pesée, et de ne jamais céder à l'engouement.

« Rendez-moi raison de l'archevêque de Toulouse; il n'y a pas un mariage, une tracasserie, une affaire, soit générale, soit particulière, où il ne se trouve. Il faut que cet homme-là ait plusieurs corps pour y suffire. » Louis XVI. 1787.

L'ambitieux qui, durant trente années, avoit soupiré si ardemment après le ministère, avoit négligé cependant d'acquérir les lumières qui pouvoient le rendre propre à devenir le dépositaire de fonctions si importantes. On soupçonnoit si peu cette excessive légéreté, qu'on se promettoit les plus avantageux résultats de la nouvelle nomination. L'assemblée des notables se méfiant aussitôt de ses forces, résolut de flatter l'esprit du moment, en manifestant le vœu de la convocation des États-généraux. A ce véritable cri de guerre contre l'autorité royale, les Français, sans distinction de rang, parurent généralement emportés par un accès de délire : les plaisanteries, les reproches et les injures éclatèrent de toutes parts contre le monarque, sa famille et ses ministres : les salons devinrent l'atelier où les grands seigneurs eux-mêmes forgeoient les foudres qui devoient bientôt les écraser. Les gentilshommes et les magistrats s'abandonnèrent au même délire; en un mot, les défenseurs naturels de la monarchie, ébranlèrent le majestueux édifice qu'ils ont vainement tenté de sauver au prix de leur sang, lorsque la rage populaire le renversoit de fond en comble.

Louis XVI. 1787 Cette fermentation démontra le besoin de mettre un terme à l'assemblée qui en propageoit les causes. Le roi ouvrit la dernière séance par des paroles paternelles; mais il trouva des esprits trop prévenus et des cœurs trop ulcérés, pour être sensibles aux épanchemens de sa belle ame. « Le vœu le plus » pressant de mon cœur, sera toujours celui » qui tendra au soulagement et au bonheur » de mon peuple. »

Monsieur termina son discours par une phrase bien expressive dans les temps reculés, mais que la politique des Capétiens avoit réduit à ne plus présenter qu'une vaine et inutile formule. « Je me glorifie d'être le pre» mier gentilhomme français. »

Les désastres dont la prochaine explosion menaçoit la France, parurent pressentis par l'archevêque de Narbonne; du moins ce prélat termina-t-il son éloquent discours par ce vœu touchant : « Daigne le Dieu qui veille à la » conservation de cet empire, écarter les » obstacles qui pourroient s'opposer à la » prompte exécution des plans d'ordre, de » justice et d'économie que votre sagesse a » formés ! »

Les notables étoient à peine de retour dans leurs foyers, qu'ils eurent lieu de reconnoître que l'assurance du roi d'avoir des égards pour leurs avis, ne devoit point être confondue avec les promesses illusoires; des réformes annoncèrent qu'à l'avenir une stricte

économie règneroit non-seulement dans la maison du roi, mais encore dans toutes les branches de l'administration. De plusieurs édits consacrés au bonheur du peuple, le plus intéressant détruisit « la corvée, et lui substitua une taxe levée sur tous les sujets » *taillables* et tenus de la capitation roturière. »

Louis XVI. 1787

Ces actes de sagesse, de justice et de bienfaisance, persuadèrent à Louis qu'aucun obstacle ne contrarieroit sa marche. L'instant lui parut favorable pour la publication de l'impôt sur le timbre et de l'impôt territorial. Le parlement opposa une résistance fondée sur les paradoxes avancés par les notables. Un orateur s'écria devant les chambres assemblées : « Il y a huit cents ans qu'à pareil » jour, Hugues Capet est monté sur le trône : » la longue dynastie dont il est le chef, ne » doit son éclat, sa grandeur et sa durée, » qu'aux lois sages et nées avec la monarchie » que nos rois ont toujours respectées, et dont » il ne faut jamais se départir. »

Le garde-des-sceaux mit dans tous ses discours une fermeté qui d'abord étonna et bientôt révolta le parlement. Cette compagnie égarée par sa passion, acheta la foible satisfaction de contrarier ses adversaires, par le sacrifice de la plus importante de toutes les prérogatives que lui avoient valu trois siècles de courage et d'adresse. Le corps de magistrature qui naguère s'annonçoit le représentant

Louis XVI. de l'ancienne cour des pairs du royaume,
1787 déclara : Qu'aux seuls états-généraux appartenoit le droit de donner la sanction nécessaire pour l'établissement de l'impôt perpétuel. Cette restitution d'un pouvoir usurpé condamnoit la longue suite d'enregistremens qui avoient paru durant le cours de cent soixante et quinze années. Quels sujets de reproche ne fournirent pas contre eux-mêmes des hommes qui, depuis l'avénement du roi régnant, avoient « enregistré sans aucune ré» clamation éclatante, pour plus de douze cents millions d'emprunts ?

Le garde-des-sceaux communiqua de l'énergie à l'archevêque de Toulouse. Un lit de justice fut tenu à Versailles. Louis animé par les exhortations des deux ministres, prit un ton de dignité : « Messieurs, il n'appartient » pas à mon parlement de douter de mon » pouvoir, ni d'abuser de celui que je lui ai » confié. C'est toujours avec peine que je me » décide à faire usage de la plénitude de mon » autorité, et à m'écarter des formes ordi» naires ; mais mon parlement m'y contraint » aujourd'hui, et le salut de l'état, qui est » la première des lois, m'en fait un devoir. »

Les paroles du roi et les exhortations du garde-des-sceaux, loin d'intimider le parlement, lui inspirèrent une nouvelle audace. Il s'éleva contre la disposition du lit de justice, et déclara que les édits rendus dans cette assemblée, étoient arbitraires, dès-lors « in-

» capables de priver la nation d'aucun de ses » droits, et d'autoriser une perception qui » seroit contraire à tous les principes, maximes » et usages du royaume. » Louis XVI. 1787

Le conseil du roi pensa que l'exil du parlement à Troyes, imprimeroit assez de crainte pour ramener le calme. La convulsion produite par cette mesure en démontra la fausseté. L'animadversion générale fut même si fortement prononcée, que les cours souveraines demeurées à Paris, imitèrent ces mêmes parlemens dont la supériorité avoit si souvent blessé leur amour-propre. Monsieur et le comte d'Artois rencontrèrent la même résistance à vaincre à la chambre des comptes et à la cour des aides. L'enregistrement forcé par la présence des princes, fut suivi d'énergiques protestations.

Les parlemens des provinces semblèrent se disputer entr'eux, le triste avantage de tracer des tableaux affligeans du royaume, d'exagérer les maux de l'état, et d'outrager le roi dans la personne de ses ministres. Toutes les remontrances aboutissoient à la demande d'une prochaine convocation des états-généraux. Louis chaque jour plus triste et plus timide, se laissa sans peine persuader qu'il rencontreroit les soulagemens à ses sollicitudes, en déposant entre les mains d'un seul homme l'exercice de la puissance. D'après cette idée, l'archevêque de Toulouse fut nommé ministre principal. Les maréchaux

Louis XVI. 1787 de Castries et de Ségur se retirèrent sur-le-champ du conseil, où le premier fut remplacé par le comte de la Luzerne, et le second par le comte de Brienne, frère de l'archevêque.

Le titre de supériorité que la condescendance du roi et la faveur passagère de la reine, venoient d'accorder à l'archevêque de Toulouse, ne put ni accroître ses talens ni fixer ses fluctuations perpétuelles. Les exemples comme les discours du garde-des-sceaux, furent perdus et ne lui communiquèrent ni franchise, ni fermeté. Dans un moment de trouble, il s'écria : « J'aurois besoin du parlement pour mes emprunts du mois de novembre; si j'y avois pensé plutôt, je ne l'aurois pas exilé. Il faut le rappeler bien vîte. » Quelques émissaires ouvrirent les négociations d'un accommodement: démarche d'autant plus blâmable, qu'un souverain ne transige jamais avec ses sujets, sans se compromettre. A la suite de plusieurs pourparlers, les lettres-de-cachet d'exil furent révoquées ; la cour retira ses édits, et le parlement enregistra le second vingtième pour cinq années. Dans cette transaction peu décente, les deux partis se manquèrent également. Le roi faisoit un pas rétrograde, et compromettoit sa dignité. Le parlement, au mépris des maximes qu'il avoit nouvellement présentées avec faste, reconnoissoit les besoins de l'état, et s'arrogeoit de nouveau

le droit de sanctionner les secours que nécessitoit la crise présente. Louis XVI. 1787

Dès que les membres de ce corps se trouvèrent replacés dans leurs dignités, et se sentirent soutenus par la puissante influence de Paris, ils reprirent leur même marche, s'exhalèrent en plaintes et répétèrent qu'ils « regardoient comme hors de leur pouvoir » d'enregistrer désormais aucun impôt, quel » qu'il fût, dont les états-généraux n'auroient » pas reconnu la nécessité, et fixé invariablement la quotité, la durée et l'emploi. »

Cependant l'heure critique des emprunts étoit arrivée : le ministre principal se proposa d'établir cinq emprunts qui, successifs et en proportion décroissante, rapportassent dans l'espace de cinq années quatre cent vingt millions (1).

Le parlement opposa des refus que l'archevêque ne put fléchir. On se détermina pour lors au moyen extrême d'indiquer une séance royale. Le roi vint la tenir à Paris, et se montra entouré de ses frères, des princes du sang et des ducs et pairs. Son premier besoin fut d'épancher la bonté de son ame : « Je ne » craindrai jamais de me trouver au milieu » de mes sujets. Un roi de France n'est ja- » mais mieux que quand il est entouré de

(1) Les emprunts devoient se suivre dans cet ordre : 120 millions, 90, 80, 70, 60. Total au bout des cinq années, 420.

Louis XVI. 1787 » leur amour et de leur fidélité. » Cette touchante effusion amena la condescendance de permettre que les opinions se prononçassent à haute voix. Louis s'attendoit à des conseils dictés par l'amour du bien public et à quelques traits de lumière sur les intérêts du royaume. Hélas! son cœur fut douloureusement et bientôt détrompé; l'abus de sa complaisance amena de violentes sorties contre sa famille et contre sa propre personne. Durant sept heures fatigantes, il fut contraint de faire le premier essai de cette longue et douloureuse résignation qui lui fit supporter tant de sacrifices, d'outrages et de souffrances, et qui l'accompagna enfin sur l'échafaud sans que le calme de son ame fût troublé.

Le duc d'Orléans trahit le secret des complots qu'il a payés de sa fortune, de sa vie et de son honneur : punition bien foible pour une suite d'attentats qui ont accéléré la chûte d'un trône que sa famille occupoit depuis tant de siècles. Le conseiller Fréteau se fit remarquer par sa chaleur. A l'en croire, « la » différence qu'il y a entre un lit de justice » et une séance royale, c'est que l'un a la » franchise du despotisme et que l'autre n'en » a que la duplicité. » Le conseiller-clerc Sabattier de Cabres déploya sa vigoureuse éloquence. Livré aux élans du génie, il se persuada « qu'il n'éprouvoit que la soif de » dire la vérité. »

Le plus grand nombre des orateurs se réu-

nirent à demander les états-généraux. Le conseiller d'Esprémesnil, jeune homme doué d'une brillante imagination, d'une vive sensibilité, d'un caractère fier, mais égaré par son enthousiame, son ardeur et sa turbulence, saisit sur les traits du monarque des signes d'émotion : « Sire, je le vois, ce mot » désiré prêt à échapper de vos lèvres; pro» noncez-le, et votre parlement souscrit à vos » édits. » Louis XVI. 1787.

Louis plus sensible aux prières que blessé des manques de respect, alloit céder à ce dernier vœu. Tout-à-coup son esprit se retraça l'exhortation du ministre principal : « Que votre majesté ne s'écarte sous aucun » prétexte du principe ancien et généralement » adopté : *Par-tout où le roi est présent, sa* » *volonté fait la loi.* » Il s'arma donc d'une apparence d'énergie pour prononcer : « J'ai » entendu vos opinions et je persiste dans » mon sentiment. J'ordonne que mes édits » soient enregistrés. »

On obéissoit lorsque le duc d'Orléans prit la parole. « Sire, je demande à votre ma» jesté la permission de déposer à ses pieds et » dans le sein de la cour ma déclaration, que » je regarde cet enregistrement comme illé» gal, et qu'il seroit nécessaire pour la dé» charge des personnes qui seront censées » avoir délibéré, d'ajouter qu'il est fait du » très-exprès commandement de votre ma» jesté? » Le roi jeta un regard de mépris sur

Louis XVI. son cousin, garda le silence et sortit avec ses
1787 frères.

Des deux édits qui venoient d'être enregistrés avec une espèce de violence, l'un d'administration, établissoit les emprunts; l'autre législatif donnoit un état civil aux protestans. Dans des jours où la tolérance s'exerçoit avec fracas, les applaudissemens furent prodigués à la justice de rendre une existence légale aux hommes qui ne professent pas la religion dominante. Mais après les premières heures de joie, des murmures condamnèrent la clause qui réservoit aux catholiques les distinctions et les charges. Ceux des protestans qui se faisoient distinguer par leur sagesse et par leur modération, parurent seuls être satisfaits.

Le lendemain d'une scène orageuse qui inspiroit un juste effroi aux esprits prévoyans, le roi annonça l'exil du duc d'Orléans à Villers-Coterets. Cette disgrâce devenoit un châtiment si peu proportionné à l'énormité de la faute, qu'elle ne parut que le signal d'une foule de désastres. Le conseiller Fréteau partit pour le château de Dourlens, et l'abbé Sabbatier pour Saint-Michel.

La surprise du public fit place à sa fureur au moment où plusieurs murmures poussés jusqu'à l'audace et restés impunis, fournirent la preuve que le trop facile Louis ne réprimoit pas les hommes qui osoient le braver. Le parlement sut tirer avantage de cette dis-

position des esprits. L'amertume de ses plaintes entraîna l'assentiment de la capitale et celui des provinces. Le premier président parut à Versailles, et y demanda le retour du premier prince du sang et la liberté des deux magistrats; tous trois souffroient pour avoir dit « librement ce que leur avoit dicté, en présence » de sa majesté, leur devoir et leur conscience » dans une séance où elle avoit annoncé qu'elle » venoit recueillir des suffrages libres. » Le roi répliqua : « Lorsque j'éloigne de ma personne un prince de mon sang, mon parlement doit croire que j'ai de fortes raisons. » J'ai puni deux magistrats dont j'ai dû être » mécontent. » Louis XVI. 1787

Ces paroles caractérisées par la justice, la sagesse et la dignité qu'on devoit attendre d'un souverain, n'imposèrent point le silence. Des représentations successives aggravèrent les torts, peignirent les ministres sous les couleurs les plus défavorables, et inculpèrent le monarque de trop de sévérité; on se récria sur-tout contre les mauvais traitemens que les deux magistrats avoient essuyés. Le roi ne dédaigna pas de répondre par rapport à ce dernier reproche : « Si ceux qui » ont été chargés de l'exécution de mes » ordres, se sont conduits d'une façon contraire à mes intentions, je les punirai. Si » le lieu de la détention des deux magistrats » peut être nuisible à leur santé, je les ferai » transférer ailleurs. Le sentiment d'huma-

Louis XVI. 1787 » nité est inséparable dans mon cœur de » l'exercice de ma justice. » Pour réponse aux accusations qui lui étoient personnelles, il ne cessa de veiller avec une sollicitude affectueuse au bonheur de ses sujets.

La querelle entre la cour et les corps de magistrature prenoit chaque jour un caractère plus alarmant. Le roi défendit aux ducs et pairs de paroître au parlement. Ces foibles représentans d'une antique et puissante corporation, abandonnèrent un trône d'où tomboient sur eux quelques rayons de splendeur et ne connurent pas combien ils étoient imprudens de se confondre parmi les membres d'un ordre intermédiaire, qui, durant plusieurs siècles, avoit travaillé avec tant de suite à l'abaissement des grands seigneurs. Les ducs qui s'offensoient comme d'une atteinte portée aux droits de la pairie, de la défense du roi de se réunir avec le parlement, avoient-ils donc pu oublier, ou bien ignoroient-ils que leurs prédécesseurs avoient regardé comme une outrageante tentative, pour s'élever au pouvoir absolu, la première alliance de l'épée et de la robe ?

Louis asservi de plus en plus à une foiblesse qui l'entraînoit dans l'abîme d'où il ne devoit plus sortir, rendit aux princes et aux pairs l'exercice des fonctions qu'ils décoroient du titre de *droits sacrés*. Ce signe de condescendance enhardit le parlement; il ne se borna plus à la demande relative aux

prisonniers, il éleva une question de la plus Louis XVI. 1787.
sérieuse importance, et il publia la résolution d'attaquer le despotisme dans sa source, par la suppression des lettres-de-cachet. Les hommes honnêtes avoient gémi lorsque sous le règne précédent, un ministère à la fois timide et soupçonneux, s'étoit rendu coupable d'abus énormes; mais l'impartialité devoit reconnoître que sous le meilleur des princes, ce mode de correction ne s'employoit qu'avec beaucoup trop de réserve.

Pendant que la France épuisoit ses forces, déchiroit son propre sein et se tourmentoit par des convulsions intestines, les puissances étrangères méprisoient ses ménaces et s'exagéroient le dénuement de ses ressources. Le roi de Prusse et l'Angleterre accomplirent la ruine des patriotes hollandais que Louis avoit assuré de sa protection. Le ministre principal auroit dû rassembler un corps d'armée à Givet, montrer son souverain dans une attitude imposante, et prendre ensuite un ton de dignité dans les négociations; mais attaché par goût et par habitude aux allures obliques, il n'adopta point une marche aussi simple que noble; il se laissa intimider par les menaces de l'Angleterre, et ne s'opposa point à ce que le roi de Prusse consommât son entreprise.

Le stathouder reçut des mains de son beau-frère, une autorité absolue dont la courte durée laisse à sa famille le long regret de ne pas s'être bornée à la jouissance d'un pou-

Louis XVI. voir resserré, mais que le vœu des peuples
1787 rendoit légitime. Le cabinet de Versailles, pour n'avoir pas donné à propos des marques de vigueur, perdit le précieux avantage de l'influence dont il s'étoit depuis long-temps emparé sur la république.

L'habitude des agitations n'étant pas encore profonde, la fatigue produisit quelques instans
1788 de calme. Les partisans de l'édit en faveur des non-catholiques, devinrent plus nombreux; l'emprunt qui avoit causé tant de troubles s'enregistra et se remplit sans qu'à peine le public s'en occupât. Les taxes nouvelles furent payées avec exactitude. On ne parla plus des lettres-de-cachet. Le duc d'Orléans revint de son exil. Le conseiller Fréteau eut la permission de se rendre dans ses terres. L'abbé Sabbatier trouva dans la ville d'Arles un séjour agréable.

Le ministre principal s'occupa peu de tirer de ces instans de relâche, tous les avantages qu'on pouvoit en recueillir; il accumula sur sa tête les revenus et les dignités ecclésiastiques. Il avoit échangé l'archevêché de Toulouse contre celui de Sens, s'étoit pourvu de grandes abbayes et venoit d'être décoré du chapeau de cardinal.

Au faîte des grandeurs et des richesses, il dirigea son inquiétude du côté de l'armée. *Le conseil de la guerre* rendit totale une désorganisation commencée dès la fin du règne de Louis XV. En suivant la marche progres-

sive des abus, l'homme de cour se tenoit assuré de son avancement; le gentilhomme restoit relégué dans une marche obscure, et le simple particulier se voyoit séparé des grades supérieurs par une barrière presque insurmontable. On vit chaque jour s'amonceler des nuées d'officiers-généraux qui s'arrogeoient la jouissance des appointemens, des emplois et des distinctions du service, dont ils dédaignoient de remplir les devoirs et de supporter les fatigues. L'officier livré à l'étude et à l'exercice de sa profession, languissoit dans l'oubli, éprouvoit des refus, et n'étoit plus que le témoin des progrès d'une foule d'intrigans subalternes. Ces symptômes affligeans furent, comme nous l'avons remarqué, encore aggravés par l'esprit du moment qui propageoit le goût de l'indépendance et les chimères de l'égalité. La jactance, compagne assidue des prétentions au bel esprit, accoutuma les jeunes gens à dédaigner avec hauteur d'anciens officiers, qui réunissoient à un courage à toute épreuve, une sagesse puisée dans l'expérience et une loyauté fondée sur l'antique honneur français. Ils se virent négligés avec tant d'affectation, que les jeunes gens les plus dignes de marcher sur leurs traces, s'en éloignoient, soit par une fausse pudeur, soit par une politique timide.

Les membres du conseil de la guerre furent tirés d'entre les officiers-généraux qui jouissoient de l'estime publique et de la confiance

Louis XVI. 1783 de l'armée. La rédaction de ses travaux tomba en partage au comte de Guibert, qui, dès sa jeunesse, avoit acquis de la célébrité par un essai de tactique, dont l'éloquente introduction parut à Voltaire ne pas être indigne de ses éloges. Les fautes dont se rendit coupable une réunion formée avec un soin si scrupuleux, semblèrent être une leçon que la fortune donnoit à la France, sur les résultats désastreux qui devoient nécessairement naître d'une assemblée *délibérative*. La publication de la *hiérarchie militaire* sema le trouble, le désordre et l'indiscipline dans toutes les classes de cette armée, qui, depuis tant de siècles, faisoit la gloire du peuple français.

La chûte de la gendarmerie dont les priviléges avoient long-temps excité la haine et la jalousie, devint l'objet des regrets unanimes. On se redisoit avec intérêt, que ce corps captivoit tous les suffrages par sa beauté, sa tenue et son instruction ; qu'il offroit le dernier noyau de cette gendarmerie illustrée par tant de hauts faits d'armes, et qu'il étoit sacrifié à la haine qu'un prêtre vindicatif portoit au maréchal de Castries. Cette réforme refroidit un grand nombre de militaires estimables pour leurs moyens comme pour leur zèle, et que l'oisiveté livroit à une dangereuse inquiétude.

L'orage sembla ne s'être appaisé quelques instans, que pour éclater bientôt avec plus de violence. Dans la capitale comme dans les

provinces, des hommes jusqu'alors considérés, ne rougirent pas de s'ériger en provocateurs d'insurrection. Le cardinal reçut des mains d'un spéculateur à sa dévotion, un plan qui tendoit à établir la puissance absolue du monarque, et l'impunité des ministres. La mesure la plus essentielle consistoit dans le renvoi du parlement et la création d'une cour plénière, où les appels définitifs de» vroient être portés, et qui seule auroit le » droit d'enregistrer. » Le garde-des-sceaux combattit avec chaleur cette conception audacieuse. Il représenta combien d'inconvéniens et même de périls résulteroient de la hardiesse de frapper sur la haute magistrature, un coup si téméraire. Il montra que le moyen le plus sûr d'affoiblir le parlement, étoit de créer des bailliages considérables, qui diminueroient l'étendue de son ressort. Enfin il prédit les difficultés nombreuses qui s'opposeroient à la création d'une cour plénière, que le ministre principal s'obstinoit à présenter comme l'unique moyen capable d'inspirer aux hommes de robe le respect et l'obéissance.

Louis XVI. 1788

Lamoignon cédant aux instances du cardinal, dressa un édit qui ordonnoit de grands changemens que le conseil approuva, et dont l'exécution fut préparée avec mystère ; mais le départ des commandans des provinces pour les villes de parlement, et les rapports de quelques hommes ou vendus ou indiscrets,

Louis XVI. 1788 divulguèrent le secret. Trois jours avant celui que l'on avoit désigné pour la tenue d'un lit de justice où les coups décisifs devoient être frappés, le parlement se rassembla. Des intérêts majeurs et des passions violentes produisirent une séance orageuse. Le tumulte s'accrut encore par la réunion d'une foule de factieux de tout état, qui se pressoient dans les salles du palais. On protesta d'avance contre l'édit qui devoit se promulguer dans le lit de justice. Les magistrats s'engagèrent par un serment solennel, à ne reprendre leurs fonctions que dans le même lieu, et à ne jamais souffrir qu'aucun d'entre eux fût éloigné.

La cour s'indigna d'une démarche attentatoire à l'autorité du monarque. Le cardinal dénonça les conseillers d'Esprémesnil et Montsabert, comme coupables d'avoir donné le signal de la rebellion. Ces deux magistrats prévenus du danger qui les menaçoit, coururent au sein du parlement chercher un refuge. Le marquis d'Agoust, aide-major des gardes-françaises, les arrêta en présence des chambres assemblées. Ce coup d'autorité venoit trop tard, puisque l'on crut que la prudence exigeoit que les prisonniers fussent conduits à leurs carrosses par des corridors obscurs et détournés. Déjà le peuple faisoit craindre son effervescence. L'ardent, mais généreux d'Esprémesnil, a dans la suite répété d'un ton douloureux : « Si ma tête étoit tombée, elle eût

» assuré le salut du gouvernement. » Ses adversaires parurent satisfaits de sa translation aux îles Sainte-Marguerite. Louis XVI. 1788

A la même heure, le lit de justice s'ouvrit à Versailles, et les parlemens de province se rassemblèrent sous la présidence des commandans. Des lois « presque toutes conformes aux » vœux de la nation, » furent promulguées et devinrent les objets d'une égale résistance dans toutes les parties du royaume. Dès que le cardinal fut instruit du mécontentement général, il porta le roi à déclarer le parlement en vacance, et le maréchal de Biron reçut et exécuta l'ordre de se faire apporter les clefs des salles du palais.

Le ministre principal, trop frivole pour ne pas imprimer à ses opérations le caractère de la foiblesse et de l'inconséquence, démentit bientôt la vigueur de ses premières mesures. Douze députés de la noblesse de Bretagne avoient été renfermés à la Bastille. Aussitôt vingt-quatre autres parurent aux pieds du trône, y firent entendre des plaintes amères contre l'administration du royaume, et obtinrent que leurs douze compatriotes fussent relâchés. Revenus triomphans, ils détruisirent les heureux effets de la conduite énergique que le maréchal de Stainville venoit de tenir dans cette province.

Le Dauphiné adopta et suivit le premier les systèmes nouveaux, changea la forme de ses états, et prétendit que le tiers eût la moitié

Louis XVI des voix. Le cardinal favorisa ces mesures
1788 sans en prévoir les conséquences.

Totalement abattu par l'insurrection unanime des parlemens, il fit rendre un arrêt du conseil, qui fixoit au mois de mai suivant, la tenue des états-généraux. Il avoit si ouvertement énoncé son opposition à ce projet, que sa condescendance ne pouvoit paroître que le fruit de la crainte et de la foiblesse. Le public se montra indifférent ; les mécontens devinrent plus audacieux. La vanité du cardinal lui faisoit croire que les beaux esprits, les gens de lettres et les philosophes le chérissoient comme leur protecteur et leur apôtre. Persuadé que les lumières ne sauroient être trop répandues, pour que les préjugés, en s'éteignant, laissassent à la raison un empire absolu, il prépara le bouleversement du royaume, alluma le flambeau de la destruction, et ouvrit sous les pieds d'un monarque vertueux, le précipice qui devoit l'engloutir, par cette phrase qui laisse à douter si elle fut dictée par l'ineptie, par la perfidie, ou seulement par l'inconséquence : « Sa majesté invite tous les savans et les personnes instruites » de son royaume, et particulièrement ceux » qui composent *l'académie des inscriptions* » *et belles-lettres* de sa bonne ville de Paris, » à adresser à M.r le garde-des-sceaux tous » les renseignemens et mémoires relatifs à la » convocation et à la tenue des états-généraux. »

Cette invitation blâmable en elle-même, eût néanmoins excité la reconnoissance, sans l'égarement des esprits et la perversité des cœurs. Mais, semblables aux maladies épidémiques, les fléaux dont on étoit menacé étendoient chaque jour leurs ravages. Louis XVI. 1788

Dans l'effusion simple et franche de sa belle ame, Louis avoit dit en vain : « Je souhaite » que les états-généraux présentent l'assem- » blée d'une grande famille, ayant pour chef » le père commun. » L'amour-propre n'exécutoit à cette époque que les plans de la haine. Aussi, la France fut-elle inondée d'un torrent de brochures et de pamphlets. En général, ces écrits étoient incendiaires. Plusieurs ne présentoient qu'un déplorable abus de talent : quelques-uns, en petit nombre, respiroient le respect de l'ordre, le désir du bien et l'amour de la vertu. Mais les principes les plus dignes d'éloges, et les conseils les plus sages, au lieu de reposer sur une sage expérience, n'étoient fondés que sur une séduisante théorie. S'il existoit, à l'époque de cette crise, des hommes à la fois éclairés et calmes, ils durent frémir d'effroi à l'approche de la tempête, et se rappeler la maxime de l'un des pères de l'histoire moderne : « C'est un grand préjugé que l'état va tomber » en trouble, quand chacun se plaît plus à » parler et à écrire, qu'à bien faire. »

Les fausses mesures du ministre, la fermentation des têtes et les paradoxes des écri-

Louis XVI. vains, n'offroient que peu de remèdes pour
1788 la guérison des plaies de l'état. A chaque pas, le désordre entravoit la marche des finances. Le cardinal n'ayant plus de ressources, et convaincu de son incapacité, n'écouta que son désespoir. « Un arrêt du conseil déclara » que les deux cinquièmes des payemens sur » le trésor royal, se feroient en billets d'état. » L'indignation publique éclata sans aucune réserve. De violentes clameurs retentirent de toutes parts contre l'auteur des maux publics. Dans le trouble qui l'agitoit, il se flatta de trouver dans le rappel de Necker, l'unique ressource qui pût encore le sauver d'un prochain naufrage. Le Genevois ne voulut point tendre une main secourable à un ennemi malheureux; il répondit aux agens secrets de la négociation: « Si j'ai encore l'espérance d'être » utile à l'état, cette espérance est fondée » sur la confiance dont la nation m'honore; » et pour me conserver quelque crédit, on » sait quelle condition je suis obligé de » mettre à mon retour. »

Sur ce rapport, le ministre principal dit au garde-des-sceaux: « Cette réponse de Necker » est mon arrêt; il faut céder la place. » Sa démission étant ainsi devenue inévitable, il acheva de se flétrir par un trait de la plus vile avarice. Possesseur de six cent soixante-dix-huit mille livres de rente en bénéfices, et venant de toucher un million de la coupe de bois de ses abbayes, il réclama le mois de

ses appointemens de ministre et eut le front de se faire compter vingt mille livres au trésor royal, où il ne restoit à cet instant que quatre cents mille livres, soit en argent, soit en autres valeurs. Louis XVI. 1788

A l'heure même où le cardinal s'éloignoit, le marquis de Montmorin redemanda les sceaux à de Lamoignon. L'ancien ministre principal et l'ancien garde-des-sceaux, parurent condamnés par le sort à ne pouvoir, après leur chûte, rompre l'union à laquelle ils avoient attaché la durée de leur puissance. Ils languirent dans la sollicitude, l'ennui et les regrets, jusqu'au moment où ils ne purent plus lutter contre l'infortune. La catastrophe qui termina leurs jours, déroba du moins à leurs yeux une partie des fléaux qui pesèrent sur leur patrie, et auxquels le tribunal irrécusable de leur conscience leur reprochoit de ne pas être étrangers. Les moralistes ne se lassent pas de peindre aux hommes l'ambition effrénée comme un monstre insatiable dans ses désirs, peu satisfait de ses jouissances et presque toujours malheureux dans le résultat de ses combinaisons. Peu de mortels furent autant que le président de Lamoignon, la victime de cette impérieuse passion. Chef d'une maison dont le nom seul imprime le respect; entouré d'une famille où la beauté, l'esprit, les grâces et le talent réunissoient un ensemble aussi rare que précieux; estimé de tous ceux qui le connoissoient; recherché

Louis XVI. 1788 dans le grand monde ; franc, généreux et sensible ; possesseur d'une fortune considérable que le fameux séjour de Bâville avec sa magnifique bibliothèque embellissoient ; unissant enfin à de si nombreux avantages une constitution vigoureuse qui lui permettoit de se livrer sans efforts aux travaux du cabinet, aux exercices de la campagne et aux dissipations de la société : il s'élança tout-à-coup dans le tourbillon du ministère, et devint l'esclave des caprices d'un intrigant revêtu d'une réputation usurpée ; il attaqua le corps dont depuis tant d'années ses ancêtres s'étoient montrés constamment l'égide et le flambeau. Il travailla aux progrès du pouvoir absolu que tous les siens avoient combattu avec tant de générosité. Descendant d'une famille célèbre par les orateurs, les historiens et les poètes, il ne sentit pas assez que la place de garde-des-sceaux ne pouvoit l'honorer ; il y attacha au contraire une valeur démesurée. Il voulut la conserver au prix d'une maxime qui, dans sa bouche, devenoit un sacrilège : « Le pouvoir législatif réside dans la personne » du souverain, sans dépendance et sans par» tage. »

La joie fut au comble à la nouvelle du retour de Necker à la tête de l'administration des finances. Le roi ne se défendit pas lui-même de l'engouement que cet homme habile, mais vain, avoit excité. Il lui adressa ces paroles encourageantes et flatteuses, qui imposoient des

devoirs difficiles à remplir : « Je me promets tout de votre zèle pour le bien de l'état et pour mon bonheur personnel. Je vous préviens que je ne consentirai ni à des emprunts, ni à de nouveaux impôts, ni à une banqueroute sous aucune forme. » Necker n'hésita pas à contracter ces engagemens : « Sire, votre majesté sera obéie et jouira du bonheur. » Louis XVI. 1788

Il éprouva bientôt de l'effroi et de la douleur à la vue de la déplorable situation du royaume. Les ressources de son génie financier ne lui fournirent aucun moyen de salut : les états-généraux lui parurent l'unique remède à des plaies aussi profondes. Dans cette position si difficile et si délicate, sa confiance lui montra les avantages et lui déroba une partie des dangers. Il pensa que la haute considération dont chaque jour lui apportoit de nouveaux témoignages, le mettroit à portée d'exercer une grande influence sur les membres de l'assemblée générale. Son imagination caressoit l'idée flatteuse de briller à la fois comme ministre, comme homme d'état et comme orateur. Plein d'un éloignement presque égal pour le clergé, pour la noblesse et pour la robe, il forma la résolution de mettre le roi dans les bras du peuple. Un projet de cette importance et de cette hardiesse, désignoit le besoin d'un puissant secours. La nécessité amena donc une seconde assemblée des notables.

Louis XVI. 1788 Pendant les trois semaines qui s'écoulèrent entre la convocation de l'assemblée et la réunion de ses membres à Versailles, mourut un homme dont la perte fut vivement sentie; sans que ses plus zélés partisans soupçonnassent les suites incalculables que cet incident devoit amener. Le maréchal de Biron couvert de gloire à la tête du régiment du Roi, avoit, sur le champ de bataille de Fontenoy et par le propre choix de Louis XV, été nommé colonel du régiment des Gardes-françaises. Loin de s'étonner des difficultés sans cesse renaissantes qu'il eut à vaincre dans une ville immense, au milieu d'une corruption et d'un désordre presque universel, il avoit rendu les Gardes-françaises dignes d'éloges par leur tenue, leur instruction et leur discipline. Un corps jadis la terreur des citoyens paisibles, étoit devenu un modèle de réserve et de retenue. L'ordre et la sureté de la capitale étoient dus en grande partie à ses services. Le maréchal, recommandable dans sa vieillesse par de nombreuses vertus, reproduisoit cette magnificence de représentation qui distinguoit les grands seigneurs aux jours de leur prépondérance; il exerçoit un pouvoir irrésistible sur l'opinion, il se voyoit aimé par les Français et honoré par les hommages des étrangers. L'empereur, le roi de Danemarck, celui de Suède et le comte du Nord, lui témoignèrent une flatteuse reconnoissance de l'accueil qu'il avoit fait à ceux

de leurs sujets qui voyageoient en France. On devoit à sa surveillance presque patriarcale, la décence dans les lieux publics, le calme des spectacles et la sureté des lieux les plus retirés. Le dernier soupir du vieillard vénérable fit écrouler les bases d'un si bel ordre. Louis XVI. 1788

Quatre concurrens aspirèrent hautement à l'honneur de le remplacer. Le duc de Lauzun son neveu et l'héritier de la plus grande partie de sa fortune, offroit en se décorant du titre de duc de Biron, des avantages attachés à un nom qui jouissoit depuis plusieurs siècles du précieux privilége d'inspirer le dévouement, la confiance et le respect. Son esprit, sa douceur aimable, son humeur magnifique, son caractère généreux et son activité militaire, devenoient des droits recommandables; mais ces qualités mêmes ne faisoient ressortir qu'avec un éclat plus scandaleux sa passion effrénée pour les plaisirs et l'oubli fréquent des lois de la décence.

La considération acquise par un nom illustre, des biens immenses et des vertus éminentes, s'élevoient en faveur du comte d'Egmont. Des courtisans jaloux d'une supériorité qui les blessoit, saisirent l'occasion favorable d'une ombre de reproche. Après avoir donné de longs regrets à sa première épouse, qui étoit chère aux hommes de lettres, et recherchée dans le monde, qui avoit reçu en partage les grâces du maréchal de Richelieu son père, et qu'une extrême

Louis XVI. 1788 bonté rendoit encore plus séduisante, le comte venoit de remplacer cette femme accomplie par une personne qui ne possédoit en apparence aucun titre pour aspirer à tant d'honneur. Les amis et les parens de M.r d'Egmont se rendirent coupables du tort de jeter le blâme sur une erreur qu'ils devoient plaindre, et respecter comme un sacrifice fait à la délicatesse.

Le penchant du roi destinoit le duc d'Harcourt à l'honneur de diriger l'éducation du Dauphin. Ce dépôt précieux offroit une riche compensation pour le refus des autres grâces.

Le duc du Châtelet devoit donc rencontrer peu de difficultés à obtenir la préférence sur ses rivaux, quand même il n'eût pas été sûr de l'intérêt de la reine. Cette princesse récompensoit dans le duc un entier dévouement à sa personne et cédoit à la présomption bien apparente qu'il étoit sorti du sang des princes de la maison de Lorraine. Le duc du Châtelet, fils d'une femme célèbre, étoit reconnu pour joindre à beaucoup d'esprit, de l'instruction et des principes d'honneur. Il jouissoit de quelque réputation de talent militaire, par les obstacles que ses efforts avoient surmontés avant de réparer les négligences introduites dans le régiment du Roi, sous l'honnête, mais facile comte de Guerchi. Les détails recommandables en temps de paix, avoient paru trop peu dignes d'attention au chef d'un corps qui à la guerre se couvroit constamment de gloire.

Pourvu d'une charge de la plus haute éminence, le duc prétendit à l'honneur de perfectionner une constitution consacrée par des éloges unanimes. Dans le plan vaste qu'il se traça, quelques idées heureuses ne purent prévaloir sur des réformes peut-être dangereuses et hasardées avec trop peu de ménagement. Louis XVI. 1788

Les sergens aux gardes investis depuis longtemps d'une considération justement méritée, jouissoient du beau droit de se punir eux-mêmes ; un conseil formé de douze membres choisis par le colonel parmi les anciens du corps, étoit autorisé à juger les coupables, et on ne citoit aucune circonstance où il eût pu être inculpé de prévention, de foiblesse ou d'injustice. Ce conseil fut supprimé.

Bientôt après, deux sergens furent cassés devant le corps assemblé pour des fautes de négligence ; l'un d'eux se brûla la cervelle, et l'impression de fureur qui se répandit alors parmi des hommes jusque-là si recommandables par la sagesse de leur conduite, fit en un instant disparoître jusqu'à la dernière trace de l'excellent esprit qui les avoit animés. Les chefs de factions s'empressèrent de s'emparer des mécontens, et le soin qu'ils prirent de renouveler la tradition qui attribuoit au régent les plus belles prérogatives du régiment des Gardes, prépara parmi les sous-officiers et les soldats, les dispositions qu'ils montrèrent depuis à soutenir les intérêts du duc d'Orléans.

Louis XVI. 1788 La seconde assemblée des notables s'ouvrit et fut divisée en six bureaux. L'opinion publique sur la tenue des états-généraux, étoit déjà si fortement établie, que la grande question ne fut pas seulement abordée, et que les notables ne songèrent qu'à s'occuper des moyens d'exécution ; tous présentoient des conséquences importantes.

« Quel devoit être le nombre respectif de » chaque ordre? » Le seul bureau de Monsieur prononça : « Que chaque députation » seroit composée de quatre députés, un de » l'église, un de la noblesse et deux du » tiers-état. »

Quelle avoit été et quelle devoit être la forme des délibérations? Le bureau de Monsieur se sépara encore des cinq autres, et proposa de laisser aux états-généraux la liberté de choisir la forme de leurs délibérations. Le vœu le plus général fut qu'on délibérât par ordre, par respect pour les antiques usages de la monarchie.

« Quelles conditions seroient nécessaires » pour être électeur et éligible dans l'ordre » du clergé et dans celui du tiers-état, soit » dans les communautés de campagne, soit » dans les villes? » Cette question dévoila au grand jour toute l'étendue des progrès de la secte désorganisatrice, et le défaut de prévoyance des dissertateurs en vogue. Une assemblée composée d'hommes dont les uns étoient issus des plus illustres familles, les

autres revêtus de places éminentes, et pour le plus grand nombre possesseurs de fortunes considérables, exprima le vœu unanime que la naissance, les places et les biens n'eussent aucune influence sur le choix des représentans qui alloient être appelés aux honorables, mais périlleuses fonctions de changer les destinées de l'état. Avec un sentiment à la fois de satisfaction et de vanité, tous les orateurs s'accordèrent à poser en principe, que l'intelligence, les lumières et la vertu devoient être les premiers ou plutôt les uniques titres pour s'asseoir parmi les députés. Tout homme domicilié dans un bailliage, dut à la plus modique rétribution, la prérogative d'être compté au nombre des électeurs et des éligibles. Les mêmes avantages furent accordés à tout ecclésiastique pourvu d'un bénéfice du revenu d'une cure de village. Louis XVI. 1788

Cette erreur, enfantée par une imprudente et orgueilleuse théorie, étoit une atteinte aux droits de propriété. Aux grands propriétaires, appartiennent les distinctions et la confiance du gouvernement, qui reçoit d'eux seuls la garantie et les gages d'un zèle soutenu pour le maintien du bon ordre. Les individus soumis aux rigueurs de la fortune, et réduits à leurs moyens personnels, souhaitent ou tout au moins voient sans peine des secousses qui leur présentent l'espérance d'adoucir leur pénible situation. Plus l'homme privé d'une existence certaine possède de talens, moins il s'attache

Louis XVI. 1788 à la durée des jours calmes. Dans ces orages intérieurs qui sèment le trouble et les désastres au sein des états, les rangs se confondent, les degrés de la hiérarchie sociale se franchissent, et les lois restent sans vigueur. Alors chacun se saisit de la place à laquelle la nature l'a rendu propre. Les sentimens du cœur peuvent sans doute compenser quelquefois la perversité de l'esprit; mais cet heureux triomphe se montre rarement dans le combat inégal que l'amour du bien livre à l'ambition secondée le plus souvent par l'intérêt. Nous devons de l'attachement, de l'estime et de la considération au petit nombre de ceux que le Ciel a favorisés des ressources de l'intelligence et des trésors de la vertu, sans leur accorder les avantages de la propriété ; mais qu'ils ne soient jamais les dépositaires des destinées d'un empire. Eux-mêmes applaudiront à cette proscription qui affligeroit les ames honnêtes, si plusieurs routes n'étoient pas ouvertes aux efforts généreux qui mènent à la propriété et aux honneurs.

Dans le fameux bureau que Monsieur présidoit, et où fermentoit le feu des passions agitatrices, le prince de Conti eut la sagesse et l'énergie de dénoncer ce torrent d'écrits plus ou moins turbulens, dont les presses ne cessoient d'inonder la France. « Veuillez, » Monsieur, représenter au roi combien il » est important pour la stabilité de son trône, » pour les lois et le bon ordre, que tous les

» systèmes des novateurs soient proscrits à ja- Louis XVI.
» mais, et que la constitution et ses formes 1788
» soient maintenues dans leur entier. » Un conseil aussi salutaire ne produisit aucun effet dans la bouche d'un prince reconnu pour un homme honnête, mais excessivement médiocre.

Necker fort de la confiance du roi, maître de l'opinion publique et entouré de flatteurs, ne fit qu'un usage malheureux de ses talens distingués, et démentit pour un instant ses principes. Sans prévoir les maux qui s'accumuloient sur le royaume dont le salut lui étoit confié, il n'aperçut que de la gloire dans l'avenir. Il se persuadoit que dans les provinces, son vœu influeroit sur le choix des députés. Il ne révoquoit pas en doute que l'assemblée obéiroit docilement à sa voix. En présence d'un conseil d'état, il résuma les opinions des différens bureaux, et donna quelque développement à une bien importante et bien délicate question. « Je pense que le roi » peut et doit appeler aux états-généraux » un nombre de députés du tiers-état, égal » au nombre des députés des deux ordres » réunis, non pour forcer, comme on » pourroit le craindre, la délibération par » tête, mais pour satisfaire le vœu général » et raisonnable des communes de son » royaume. »

A l'heure même où Necker venoit de porter ainsi aux pieds du trône la torche de l'in-

Louis XVI. 1788 cendie, il s'écrioit d'un ton emphatique : « Combien mon cœur acquiert de droits à de » pures jouissances, si, pour remplir les » devoirs d'homme public, ceux de citoyen » et ceux de serviteur d'un roi jeune et ver- » tueux, il faut éclairer sa justice, diriger » ses inclinations, et le faire jouir de la pre- » mière des faveurs du trône, de la félicité » des peuples et de leurs touchantes béné- » dictions ! »

Un hiver rigoureux porta la désolation et la misére dans les classes inférieures du peuple. Le duc d'Orléans se couvrant d'un masque hypocrite, prodigua les secours et les consolations : des feux furent allumés par ses ordres dans les carrefours ; un essaim d'agens adroits se répandoient dans les réduits les plus obscurs. Les pauvres ne se lassoient pas de répéter les louanges de ce prince, et son nom étoit béni dans les asiles de la souffrance et de l'infortune.

Les chefs de la faction une fois assurés de la faveur populaire, hasardèrent différentes tentatives, dont l'impunité ne faisoit qu'accroître l'audace de leurs partisans, et démasquoit la foiblesse d'un monarque qui entravoit lui-même la volonté de ses ministres et le dévouement de ses sujets. Des sommes modiques suffirent pour multiplier les attroupemens. Plusieurs hommes furent blessés, et quelques-uns tués dans une attaque qui se dirigea contre l'hôtel de Brienne.

Une nouvelle troupe de ces misérables assaillit la maison du maréchal-de-camp Dubois, chef du guet. Le gouvernement exigea la démission de cet officier, lorsque l'approche de l'orage réclamoit plus que jamais la présence d'un homme de ce caractère. Il avoit fait la guerre avec distinction en qualité de lieutenant-colonel du régiment du comte de Saint-Germain. Son ancien protecteur étant devenu ministre de la guerre, il obtint le grade d'officier-général, et le commandement des troupes auxquelles la police de Paris étoit confiée. Dans cet emploi qui n'obtenoit peut-être, ni de la part des militaires, ni de celle des Parisiens, le degré de considération qui lui étoit dû, cet officier avoit toujours montré de l'intelligence, de l'activité, de la sagesse et de la fermeté. Louis XVI. 1789

Enfin, le pillage de l'établissement de Réveillon produisit un scandale aussi fâcheux qu'alarmant. Cet homme possédoit dans le faubourg Saint-Antoine une florissante manufacture de papiers. Recommandable par son industrie, digne d'estime par ses mœurs, il assuroit l'existence de plus de cent familles : la plupart des misérables qui lui devoient leur pain, se firent remarquer dans la foule qui se précipitoit dans sa maison.

Nous ne retracerons pas le tableau d'une scène dégoûtante, dans laquelle la lie de la populace et le rebut de la société, sortis de leurs repaires, parurent le front flétri des

Louis XVI. 1789. signes de la misère, de l'impudence et du vice, et se montra moins égarée par les boissons fortes que par la séduction de l'or. Nous ne dépeindrons pas ces hordes hideuses outrageant pour la première fois la décoration militaire, poussant dans les airs des hurlemens horribles, inondant les rues de Paris et contraignant les personnes de tout état à plier le genou devant le buste de Necker. Nous ne présenterons pas le premier prince du sang paroissant comme par hasard au sein du tumulte. Nous ne hasarderons pas des éloges sur la fermeté des gardes-françaises, puisque le mérite d'avoir dissipé cet orage ne servit qu'à faire contraster des procédés bien différens qui ne furent pas long-temps attendus. Nous ne pénétrerons pas dans les motifs cachés d'une circonstance digne de remarque. Le peuple se répandit en murmures contre les gardes-françaises qui peu de jours après devinrent l'objet de ses hommages, tandis qu'il prodigua ses éloges et même des signes d'affection aux gardes-suisses qui dans la suite devinrent ses victimes.

Le comte de Saint-Priest, éclairé par une rare sagacité, tout entier aux intérêts de son maître et plein de l'amour de la patrie, traça sous les yeux de Louis le tableau des troubles et des périls que les états-généraux enfanteroient. Son zèle ardent obtint pour unique réponse : « Qu'importe que mon autorité souffre, pourvu que mon peuple soit heureux. »

Sentiment qui au premier aspect séduit et touche, mais qui n'en reposoit pas moins sur une base excessivement fausse. A l'heure même où l'autorité du souverain fléchit, le gouvernement se désorganise, les lois perdent leur force, les classes de la société se confondent, et bientôt les maux s'aggravent sur la masse du peuple, comme sur tous les autres individus. Louis XVI. 1789

Ainsi la crise révolutionnaire étoit hâtée par le monarque même à qui le devoir et son intérêt prescrivoient de la prévenir et de l'étouffer à sa naissance. Pour le malheur de cet excellent prince, sa saine raison cédoit à la séduction de sa sensibilité. Il se persuadoit que le plus grand nombre de ses sujets avoient de justes motifs de se plaindre d'une oppressive inégalité; que les antiques prérogatives des deux premiers ordres ne perpétuoient que des usurpations; enfin que la police générale de son royaume devoit appartenir à des officiers municipaux. Il suivoit sans s'en douter l'esprit du siècle. La fatalité qui égaroit Louis et l'entraînoit à sa perte, ne sauroit être bien saisie si l'on n'arrête ses regards sur les dispositions dans lesquelles les membres de toutes les classes de la société se trouvoient, aux approches de l'ouverture des états-généraux.

La cour avoit expié par la perte de sa considération l'oubli de la décence. On commençoit à donner de stériles regrets à l'étiquette, détruite par le goût extrême de la reine pour

Louis XVI. les charmes de la société. Les personnes ad-
1789 mises dans l'intimité de cette princesse, découvroient chaque jour de nouveaux motifs qui les portoient à lui vouer de l'attachement et de la reconnoissance. Cependant aucune amie, aucune favorite, aucun protégé ne fut ou assez éclairé, ou assez généreux pour la convaincre de l'opinion vraie que Louis XIV avoit si bien senti la nécessité de soumettre des hommes naturellement vains et familiers, aux gênes d'une représentation exacte et imposante. Un prince du sang non moins aveugle que coupable, et sourd à la voix du sang comme à celle de l'honneur et de l'intérêt, se persuadoit que ses sacrifices apparens toucheroient les démagogues. Ignoroit-il, ou plutôt se dissimuloit-il, que tout chef de parti recèle dans son sein une soif de domination, que son hypocrisie mensongère peut quelquefois revêtir du nom d'amour de l'égalité. L'expérience des siècles passés auroit dû lui apprendre que les factieux ne se créent une idole qu'avec l'intention secrète de surprendre le moment favorable pour la renverser, et traîner ses débris dans la fange. Les loisirs d'une longue paix avoient effacé le caractère des grands seigneurs : privés de l'attente que leur courage et leurs talens appelleroient les suffrages de leurs contemporains, ne pouvant espérer de voir leurs noms occuper désormais une place glorieuse dans l'histoire, ils cherchèrent à se soulager du poids de leur inuti-

lité en se livrant à une ambition subalterne. Ils employèrent leurs efforts à obtenir quelques signes de faveur; leurs souhaits étoient satisfaits par la seule apparence du crédit. Quelquefois ils arrachoient des grâces pécuniaires qui les dégradoient et les exposoient à l'indignation publique. Une foule d'intrigues minutieuses, de cabales puériles et de vengeances sourdes, remplissoient les longues heures de leur vie oisive. Cet abaissement ne les sauvoit pas du désavantage d'offusquer les regards des ministres, qui s'accordoient dans le désir de laisser aux hommes revêtus de noms illustres, très-peu de moyens pour nuire et l'impuissance absolue d'obliger. L'élévation du rang ne fut bientôt qu'une chimère. Louis XVI. 1789

Pour comble de malheur, les germes de l'anarchie fermentoient au fond du cœur de ces hommes qui descendoient des preux de Charlemagne, des compagnons de St. Louis, des chevaliers de François I.er et des frères d'armes du grand Henri; sans pouvoir se rendre raison de leur situation, ils souffroient d'une agitation sourde et pénible. La guerre de l'Amérique les avoit bercé d'illusions si séduisantes, qu'ils croyoient s'élever à des idées aussi généreuses que libérales, tandis qu'ils n'embrassoient que des paradoxes à la faveur desquels des novateurs audacieux cachoient, sous le masque de l'humanité, le projet affreux de consommer la chute des

Louis XVI. autorités légitimes. A l'heure où le volcan fit
1789 son irruption, ces mêmes grands seigneurs retrouvèrent la magnanimité de leurs aïeux. Mais ce noble enthousiasme auquel ils se livrèrent trop tard, n'a produit que des sacrifices honorables et superflus.

Le haut clergé s'assuroit une grande considération par les talens et les lumières dont brilloient ses principaux membres; mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer, les prélats uniquement jaloux de se voir recherchés à titre d'hommes d'état, négligeoient les vertus qui durant plusieurs siècles avoient justifié la prééminence de l'ordre ecclésiastique. Lors du danger, très-peu d'entre les évêques osèrent tenir le langage de pasteur, dans la crainte que la rougeur ne couvrît leurs fronts, et que le sourire n'éclatât sur les lèvres de leurs auditeurs. Quel écrivain se sentira le courage de prononcer sur les heureux effets qu'on auroit pu attendre d'hommes investis d'un caractère imposant et sacré, et qui eussent en outre conquis la vénération par l'exercice des vertus apostoliques? Ce ne furent ni les talens des orateurs, ni l'indignation des militaires, ni les menaces de quelques jeunes gens, qui réprimèrent par intervalles la fureur des boutefeux de la faction prépondérante. Mais ils cédèrent un moment à la présence de Bonnal, évêque de Clermont. Cet illustre défenseur de la sainteté des autels, des prérogatives du

trône, des principes de l'honneur et des devoirs de la noblesse, ne porta dans l'assemblée qu'une vie sans reproche, qu'une franchise courageuse et une fermeté inébranlable. On le vit combattre sans ménagement les démagogues, dont les plus effrontés payèrent dans sa personne un hommage à la toute-puissance de la vertu et de la piété. Louis XVI. 1789

La noblesse exposée pendant huit siècles à des attaques successives, voyoit aux approches de sa ruine tourner à son désavantage une qualité qui, chez les souverains, semble être le garant du bonheur de leurs sujets. L'humeur pacifique de Louis XVI avoit tari la source dans laquelle le second ordre puisa toujours la considération et la gloire. Le souvenir des services et des hauts faits s'étant évanoui avec une effrayante rapidité, les gentilshommes ne purent, lors de l'explosion, offrir au monarque que des regrets sincères, un zèle pur et un dévouement entier; une impuissance absolue rendit ces dispositions stériles.

L'armée laissoit échapper le symptôme des plaies profondes qui la minoient depuis long-temps. La vanité rendoit tous les officiers peu satisfaits des grades qu'ils occupoient: l'inquiétude née d'un repos fatigant, avoit à son tour enfanté des essaims de désordres. Les officiers-généraux présentoient à eux seuls une espèce d'armée, qui se grossissoit avec une excessive promptitude, et

Louis XVI. dans laquelle les colonels couroient s'abymer.
1789 Les lieutenans-colonels se voyoient avertis par des attentions affectées, sous le prétexte de leur âge, et par des signes mal dissimulés d'ennui, du désir qu'on cachoit mal de leur éloignement. Les majors ne s'assuroient la confiance des colonels et les égards des inspecteurs, qu'autant qu'ils renouveloient sans relâche les preuves de leur infatigable activité. Les capitaines oublioient qu'ils sont le nerf principal des armées, et que les grands généraux leur accordent une haute estime. A peine avoient-ils atteint la fleur de l'âge, qu'ils se plaignoient de leur position. Les lieutenans ne cherchoient point à dissimuler leur dégoût. Les sous-lieutenans se livroient à une joie franche, mais si rapide, qu'elle s'évanouissoit du jour où ils sortoient de l'enfance. Les officiers parvenus par les grades se voyoient humiliés dans leur avancement, dans leurs titres et jusque dans leurs décorations; aussi, un sombre désespoir aigrissoit-il leurs ames.

Le parlement éprouvoit un vif regret d'être frustré dans l'attente où il étoit que les ministres lui laisseroient usurper sur le roi une espèce de tutelle, plutôt que de mettre au hasard toutes les institutions, par la démarche inconsidérée de convoquer les états-généraux; mais à l'approche de la crise, les plus illustres membres de cette compagnie adoptèrent la fausse opinion, que les Français rapporte-

roient au zèle des magistrats, le bienfait d'une assemblée si ardemment désirée : dès-lors la foule nombreuse des partisans de la robe, se flatta de l'espoir de dominer bientôt. La reconnoissance publique ne pouvoit que prodiguer au parlement des prérogatives fort au-dessus de celles que ses efforts eussent arrachées à la foiblesse du monarque. Quelle prévoyance et quelle réserve attendre d'un peuple chez lequel une telle exaltation a pénétré dans le sanctuaire des lois? Des hommes désignés par leurs études, leur expérience et leur dignité, pour être le flambeau de la France, ne respiroient que le bonheur ; et n'annonçoient que des destinées magnifiques. Un des plus recommandables d'entre les magistrats, s'écria, lors des premiers éclats de cette épouvantable tempête : « Qu'on trouve sur la terre, qu'on » cherche dans l'histoire, un seul empire où » le roi et la nation aient fait aussi paisible- » ment d'aussi grands pas, et en aussi peu » de temps, le roi vers la justice, et la nation » vers la liberté? »

Louis XVI. 1789

La fureur du bel esprit et du philosophisme suivoit avec activité sa marche funeste. Les hommes de lettres se glorifioient de leur influence sur l'opinion publique ; mais la vanité ombrageuse et insatiable de quelques-uns d'entr'eux, leur rendoit odieux les rangs auxquels ils n'espéroient pas d'atteindre. D'autant plus acharnés contre les grands seigneurs et contre les gens en place, qu'ils en avoient reçu plus de

Louis XVI. bienfaits ; à la fois fiers, vils et ingrats, ils brû-
1789 loient de la soif de soulager par la perte de leurs protecteurs, le tourment de leur propre bassesse. Leurs vœux criminels n'aspiroient à rien moins qu'à un bouleversement général. « Le » trône et l'autel tombent ensemble. Ce sont des » arc-boutans appuyés l'un sur l'autre ; et que » l'un des deux soit brisé, l'autre va fléchir. » Une si révoltante perversité n'atteignoit pas le gros des gens de lettres. Quelques individus s'enivroient en général des fumées d'une orgueilleuse théorie : crédules par amour-propre et par ignorance des choses, ils se repaissoient de la douce pensée que, grâce à leurs travaux assidus, le genre humain touchoit au moment de jouir d'une félicité complète. Leurs regards fascinés apercevoient des principes de politique dans les paradoxes qu'avoit produits le délire de l'imagination. Quelques-uns en bien petit nombre connurent le danger, prévirent les malheurs, et se dévouèrent avec d'autant plus de mérite, que leur honnêteté ne se soutenoit pas par l'espérance. Dans cette immortelle élite, nul ne parut aussi grand que l'abbé Maury ; ses rivaux furent effacés par son éloquence, ses adversaires vaincus par sa raison lumineuse, et son intrépide énergie subjugua la rage de la populace. Prêt à s'élancer dans une mer semée de tant d'écueils, il épancha son cœur dans le sein de l'amitié : « Il n'est que trop vrai, mon cher Mar- » montel, que dans leurs spéculations les

» factieux ne se trompent guère, et que pour » trouver peu d'obstacles, la faction a bien » pris son temps. J'ai observé les deux partis. » Ma résolution est prise de périr sur la » brèche ; mais je n'en ai pas moins la triste » certitude qu'ils prendront la place d'assaut, » et qu'elle sera livrée au pillage. » Rivarol mérita aussi l'honneur d'être distingué ; constant dans son zèle, sublime dans ses expressions, et transporté par une exaltation que son principe anoblissoit, il répétoit avec chaleur : « *Si Pergama dextrâ defendi possent, etiam hâc defensa fuissent* (1).

Louis XVI. 1789

Le tiers-état s'attachoit avec soin à faire un immense développement de ses forces. Prôné par les trompettes du jour, et fort du penchant secret du monarque, il s'organisoit de plusieurs élémens. On ne sauroit les confondre dans une même masse, sans se rendre coupable d'injustice.

Les avocats recueilloient une haute considération devenue le prix de leurs talens, de leurs lumières et de leur intégrité. Mais fiers d'être les seuls exercés dans l'éloquence délibérative, et jaloux d'une indépendance que l'illustre d'Aguesseau avoit sanctionnée comme l'attribut distinctif de leur ordre, ils ne reconnoissoient qu'avec peine pour leurs supérieurs, des hommes souvent fort médiocres.

---

(1) Si Troye eût pu être défendue par quelques mains, elle l'eût été par la mienne.

Louis XVI. 1789 Les curés devoient la respectueuse et tendre confiance des peuples à leurs mœurs, à leur amour du prochain et à leur charité, vertu qu'ils puisoient dans les maximes de la religion; mais ils étoient profondément choqués de la hauteur des évêques. Le plus grand nombre murmuroient de l'extrême médiocrité de leurs revenus; les uns aigris par le manque d'égards et les autres tourmentés par le besoin, ne voyoient qu'avec des yeux jaloux les gros bénéficiers, chez qui trop souvent les vices régnoient en proportion de la richesse.

Les négocians justifioient l'opinion générale qui s'élevoit en leur faveur, par une probité que rehaussoient l'intelligence et l'industrie; mais les plus considérables, soit par la fortune, soit par le crédit, s'offensoient des entraves qui les empêchoient d'occuper les premiers rangs dans un royaume que leurs travaux vivifioient. Plus d'un banquier sourioit aux prédictions des convives qui leur répétoient : « Qu'ils touchoient au moment de » devenir les véritables grands seigneurs du » royaume. »

Les agriculteurs recueilloient pour premier fruit de leurs travaux, le goût de l'ordre, l'amour de la paix et l'absence des passions haineuses; mais, par malheur, des suggestions empoisonnées avoient filtré du sein des villes dans les campagnes, et en avoient corrompu plusieurs habitans. Les *coqs de vil-*

lages n'eurent pas plutôt outragé les mœurs et la piété, qu'ils ne virent plus dans les seigneurs que des tyrans qui jouissoient de droits injustes et oppressifs, et méprisèrent les curés comme des jongleurs qui prêchoient l'imposture pour s'approprier la dîme et les salaires des fonctions ecclésiastiques. Louis XVI. 1789

Ainsi les princes, les grands seigneurs, les prélats, les gentilshommes, les militaires, les magistrats, les hommes investis de fonctions publiques, les écrivains et jusqu'aux particuliers pourvus de la plus médiocre aisance, étoient assez ennemis d'eux-mêmes pour attiser les flammes de la rebellion: tous se flattoient de la chimérique espérance de ramener sans peine les révoltés dans les bornes du respect et de l'obéissance: erreur plus funeste encore qu'elle n'étoit insensée. Le peuple le plus dévoué n'a pas plutôt goûté les charmes trompeurs de sa prétendue liberté, qu'il brise toutes les barrières, viole tous les devoirs, outrage tous les sentimens, jusqu'à ce que l'excès de sa lassitude, de sa misère et de ses souffrances, le réduisent au besoin d'implorer le bras sauveur d'un souverain.

Par un vice destructeur et inhérent aux différentes classes de la société, les subordonnés remplissoient en France les fonctions des emplois éminens. Les titulaires avides de puissance et de richesses, méconnoissoient la noble émulation de justifier la confiance du souverain par l'assiduité à leur travail et l'ar-

Louis XVI. 1789 deur de leur zèle. Des chefs de bureaux, des quartiers-maîtres, des secrétaires ecclésiastiques ou laïcs, en un mot, des instrumens utiles, mais propres à favoriser l'indolence de leurs supérieurs, exerçoient la véritable autorité. Dépositaires des rouages secrets de l'administration, ils ne se trouvèrent point inhabiles à régler la marche du gouvernement, lorsque la foudre révolutionnaire abattit les têtes qui, par la seule apparence d'une grandeur plus ou moins imaginaire, offusquoient les propagateurs d'une sanglante égalité.

La populace laissoit percer à travers ses dehors grossiers, sa joie bruyante et ses flatteries abjectes, une férocité que la seule crainte enchaînoit. L'exemple des siècles passés devient rarement utile au siècle qui s'écoule : en vain il crioit, en vain il répétoit aux Français, qu'à l'instant où un frein vigoureux se rompt, ou seulement vient à se relâcher, une foule de misérables hideux et corrompus, semblent sortir tout-à-coup des entrailles de la terre. Les horreurs commises aux jours désastreux de la captivité du roi Jean, de la maladie de Charles VI, de la ligue et de la fronde, annonçoient quels fruits on pouvoit recueillir du débordement d'une génération pour le moins aussi viciée. Parmi les moteurs des troubles, il s'en rencontroit qui, dépouillés de pudeur et d'humanité, publioient hautement leur vœu que l'on ne fît pas « *des révolutions à l'eau-rose.* » Ceux de cette

espèce soudoyoient des misérables déhontés et diserts, dont les discours incendiaires produisoient l'effervescence, et portoient la multitude à exécuter sans remords des crimes qu'elle n'eût pas conçus sans effroi.

Ces discoureurs chers à la tourbe la plus avilie et la plus dégradée, étoient presque tous des histrions qui, sur les tréteaux des boulevards et des provinces, s'étoient familiarisés avec l'habitude de feindre des sentimens inconnus à leurs cœurs, et dont les gestes passionnés et plus encore la voix tonnante, remuoient à volonté la populace. Avides de leurs récits mensongers et de leurs accusations calomnieuses pour l'honneur du caractère français, il faut remarquer que plusieurs d'entre les partisans des opinions nouvelles, se révoltoient à la seule pensée du crime, et répugnoient même à l'emploi des moyens violens. Dignes d'éloges pour leur délicatesse, mais égarés par des fantômes, ils se flattoient de l'erreur que les passions de la populace n'attendoient, pour être réprimées, que l'accroissement des lumières. Ce paradoxe rendit encore plus rapide le cours des brochures sur l'administration ou civile ou législative, sur les finances, sur le militaire et sur la morale naturelle. De tous les points du royaume, et particulièrement du sein de Paris et du cabinet des gens de lettres, sortirent des hommes qui, dans leurs discours et dans leurs écrits, se montroient habiles, ingénieux, quelque-

Louis XVI. fois profonds, mais dont le plus grand nombre
1789 n'avoient rempli les fonctions d'aucun état.

On auroit pu comparer le royaume à une école où les élèves livrés à eux-mêmes, après avoir secoué l'autorité des régens, se rendroient dangereux autant par leur demi-savoir que par leur suffisance. Le roi lui-même joignoit à d'éminentes vertus, des connoissances dont aucun de ses prédécesseurs n'avoit conçu l'idée de s'enrichir. Cependant, jamais monarque ne tint le sceptre d'une main plus incertaine, et ne prépara des résultats plus funestes. Les opinions paradoxales l'entraînèrent avec ses sujets dans l'abyme du malheur, voilé à presque tous les yeux par un coloris éblouissant et trompeur de bienveillance et d'humanité. En un mot, les vices désorganisateurs vinrent à l'appui de la maxime : « Toute république » prend son commencement par les armes, » et sa fin par l'écritoire. » Le sort appesanti sur l'infortuné Louis, le dépouilloit chaque jour des ressources qui lui eussent laissé l'ombre d'un espoir de salut. Le marquis de Conflans avoit été, dans sa jeunesse, le plus beau des Français et remarquable entre les plus vaillans ; il s'étoit, dans le cours de la guerre de sept ans, acquis une haute renommée ; mais à la paix, le feu de son imagination et la force de son tempérament, le précipitèrent dans les plaisirs ; il ne mit aucun frein à son goût pour la table, le

jeu et les femmes : mais il brilla toujours Louis XVI. par son esprit, et par un talent distingué de 1789 la parole. Le délabrement de sa santé le rappela vers des réflexions sensées : il rougit de ses emportemens, se reprocha ses longues liaisons avec le duc d'Orléans, résolut de consacrer tous ses moyens au service de l'état, et se sentit la noble ambition de mériter dans la carrière législative, une gloire proportionnée à celle qu'il avoit obtenue sur les champs de bataille. Se promettant de profiter de l'occasion favorable pour réaliser ses généreux desseins, il expira au moment où quelques-uns de ses amis se préparoient à jouir des charmes de sa société. L'armée regretta vivement un général que le souvenir de ses exploits lui rendoit cher, autant que ses bienfaits lui assuroient sa reconnoissance. Jamais protecteur n'assura l'avancement d'un aussi grand nombre d'individus.

Le maréchal de Stainville, éclairé, circonspect, sage et ferme, mûrissoit avec une profonde sagacité, des plans qui pussent sauver et le roi et le trône, dont il pressentoit les périls. Un jour en se mettant à table, il sentit les premières atteintes d'une maladie que lui seul annonça devoir être mortelle; sa prédiction fut par malheur trop fidèlement accomplie.

Le politique dans ses calculs et l'historien dans ses réflexions, ne se permettront pas d'apprécier les changemens que la présence de ces deux hommes auroit pu produire. Parmi

Louis XVI. 1789 les impudens vociférateurs de la montagne, il en est peu qui eussent affronté le geste, le regard et l'éloquence du marquis de Conflans. Le calme imperturbable et l'énergie inflexible du maréchal de Stainville, eussent préservé les troupes de ligne des piéges de la séduction. La commission qui lui avoit été destinée, tomba en partage au maréchal de Broglie, qui le surpassoit par sa réputation de général, mais dont les talens jadis si vantés étoient enchaînés par les glaces de la vieillesse, la perte du comté de Broglie, et l'éloignement où sa piété l'avoit tenu de l'esprit du jour. On ne pouvoit, qu'au prix du sacrifice de plusieurs des idées anciennes, arrêter ou plutôt détourner la chute du torrent des nouveaux paradoxes. Les états-généraux s'ouvrirent le 7 du mois de mai (1).

(1) Les états-généraux qui toujours ont porté le trouble, sans jamais produire aucun bien, se sont assemblés vingt-quatre fois : 1.re (1301) à Paris, sous Philippe-le-Bel ; 2.e (1303) à Paris, sous Philippe-le-Bel ; 3.e (1312) Paris, Philippe-le-Bel ; 4.e (1314) Paris, Philippe-le-Bel ; 5.e (1330) Paris, Philippe de Valois ; 6.e (1350) Paris, Jean ; 7.e (1353) Ruel, Jean ; 8.e (1356) Paris, Jean ; 9.e (1357) Paris, Jean ; 10.e (1358) Compiègne, Jean ; 11.e (1359) Paris, Jean ; 12.e (1369) Paris, Charles V ; 13.e (1389) Paris, Charles VI ; 14.e (1420) Paris, Charles VI ; 15.e (1468) Tours, Louis XI ; 16.e (1483) Tours, Charles VIII ; 17.e (1506) Tours, Louis XII ; 18.e (1558) Paris, Henri II ; 19.e (1560) Orléans, Charles IX ; 20.e (1561) Pontoise, Charles IX ; 21.e (1576) Blois, Henri III ; 22.e (1588) Blois, Henri III ; 23.e (1614) Paris, Louis XIII ; 24.e (1789) Versailles, Louis XVI. Nous avons passé sous silence l'assemblée des états de la ligne en 1595 ; ce ne fut qu'une réunion de factieux qui obéissoient à l'ambition des Guise, à l'or de l'Espagne et aux intrigues de Rome.

La majesté du trône fut entourée d'une grande pompe ; brillant, mais dernier éclat que jetoit une lumière prête à s'éteindre pour être remplacée par d'affreuses ténèbres. La confiance et la bonté se montroient empreintes en caractères attendrissans sur le front auguste de Louis, à l'heure même où ses mains débiles portoient atteinte aux fondemens de notre antique monarchie, et posoient la première pierre de son échafaud. L'enthousiasme fut général. Les hommes qui se sont dans la suite glorifiés avec le plus de confiance d'avoir été, dès le principe, les prophètes des catastrophes qui devoient suivre, répondoient alors : Que le royaume régénéré rendroit les autres contrées jalouses de son existence fortunée et glorieuse ; délire aveugle et funeste que l'amour-propre renie avec d'autant plus de force, qu'il ne découvre dans ses tortueuses subtilités, aucune excuse qu'on puisse raisonnablement admettre (1).

Louis XVI. 1789

(1) Je me rappelle d'avoir entendu dans les salons des plus grands seigneurs, traiter Linguet *d'homme à paradoxes*, *d'écrivain vénal*, *de prédicateur du despotisme*, pour cette exclamation aussi louable que modérée : « Puisse » la nation, disoit-il, user de la liberté de manière à justifier » la confiance du souverain ! Puisse la conduite de ses représentans donner lieu au peuple comme au roi, de se féliciter de cette régénération imprévue ! Puissent-ils ne pas » s'abuser sur la nature précise de leur mission, et ne pas » vérifier les inquiétudes, les répugnances même qu'ont » inspiré les assemblées à des hommes très-éclairés et bons » administrateurs, qui ne peuvent être flétris du soupçon » d'avoir été partisans du despotisme, au nombre desquels

Louis XVI. 1789 Depuis un demi-siècle, les hommes les plus célèbres par l'esprit, la sagacité, le génie et la vertu, avoient menacé la France d'une entière subversion. Les poètes, dans des chansons si chères à un peuple alors léger, s'étoient permis de peindre sous des traits malins et ingénieux, les progrès des paradoxes à la mode qui égaroient jusqu'au monarque (1).

» on peut comprendre l'ami du moins despote de tous les » souverains, le ministre principal et encore justement ré- » véré d'un monarque dont on ne prononce jamais le nom » sans attendrissement et sans respect, *le célèbre Sully !*

(1) M. de Lille, ancien capitaine de cavalerie, étoit l'auteur des charmans *Noëls* qui perpétueront la plus piquante, et par malheur la très-ressemblante peinture des personnes qui composoient la cour du voluptueux Louis XV, lorsque la marquise de Pompadour en étoit la véritable souveraine. Ce même M. de Lille fit chanter à Chanteloup, chez M. de Choiseul, en 1774, une chanson qui présente une suite de prédictions, et dans laquelle trois couplets sur-tout frappent par l'exactitude des faits dont les Français ont été les témoins quinze ans après.

Du même pas marcheront
Noblesse et roture,
Les Français retourneront
Au droit de nature;
Adieu, parlemens et lois,
Et ducs et princes et rois.
La bonne aventure, ô gué!

Plus de moines langoureux,
De plaintives nones;
Au lieu d'adresser aux cieux
Matines et nones,
On verra ces malheureux
Danser, abjurant leurs vœux,
Gavote et chaconne, ô gué!
Gavote et chaconne.

Duclos, guidé seulement par sa sagacité naturelle, osa bien fixer l'époque de l'explosion des maux d'une patrie qu'il chérissoit (1). La justesse de son jugement se fit admirer au moment où on auroit dû n'éprouver que de la crainte et de la tristesse. Louis XVI. 1789

Jean-Jacques avoit (2) tonné avec éloquence. La masse pour lors prodigieuse des partisans de cet homme étonnant, s'occupa de quelques principes que leur profondeur ne rendoit accessibles qu'à un petit nombre d'élus, et dont une fausse interprétation formoit une arme dangereuse, tandis qu'aucun regard ne s'arrêtoit sur des malheurs imminens. Cette affligeante fatalité explique assez bien pourquoi le citoyen de Genève rencontre rarement des juges impartiaux.

Le père Beauregard fit retentir les voûtes antiques et augustes de la métropole de Paris, d'une inspiration céleste qui le transporta de la chaire de vérité loin du séjour des hommes. Dieu sembla remplir son ame de quelques étincelles du feu qui embrâsoit les prophètes.

A qui devrons-nous le plus ?
C'est à notre maître,
Qui se croyant un abus,
Ne voudra plus l'être.
Ah ! qu'il faut aimer le bien,
Pour de roi n'être plus rien.
J'enverrai tout paître, ô gué !
J'enverrai tout paître.

(1) Dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*

(2) Dans *Emile.*

Louis XVI. 1789 « Oui, c'est au roi, au roi et à la religion, » que les philosophes en veulent : la hache et » le marteau sont dans leurs mains ; ils n'at- » tendent que l'instant favorable pour ren- » verser le trône et l'autel ! Oui, vos temples, » Seigneur, seront dépouillés et détruits ; vos » fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre » culte proscrit ! — Mais qu'entends-je, grand » Dieu ! Que vois-je ! Aux cantiques inspirés » qui faisoient retentir ces voûtes sacrées en » votre honneur, succèdent des chants lu- » briques et profanes ! Et toi, divinité infâme » du paganisme, impudique Vénus, tu viens » ici même prendre audacieusement la place » du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du » Saint des Saints, et recevoir l'encens cou- » pable de tes nouveaux adorateurs (1). »

Comment les Français ne frémirent-ils pas d'effroi, lorsqu'ils entendirent se répéter de toutes parts ces terribles prédictions, vérifiées d'une manière si frappante par les événemens?

Tout écrivain éprouve une secrète satisfaction, à la vue des preuves qui justifient jusqu'à l'évidence le système qu'il s'est formé.

(1) Le père La Neuville avoit, dans ses sermons, prédit les malheurs prochains de la France, dont les dernières remontrances du clergé avoient aussi fait mention. M.r de Bonald cite un passage extrêmement frappant, tiré d'un ouvrage intitulé : *Variétés d'un philosophe provincial*, par M.r Charles le jeune. Cet auteur, dès l'année 1767, écrivoit : « Le brouillard gagne et s'étend sur toute l'Europe, au » point qu'on n'y verra plus en plein midi. »

Ce mouvement est sans doute produit par la vanité ; mais la douleur a le pouvoir de l'étouffer. Nous ne sommes donc que profondément affligés de reconnoître dans la chute de la troisième dynastie, et dans le supplice du vertueux Louis XVI, le terrible, mais inévitable dénouement que la politique sourde de Hugues Capet avoit préparé. Louis XVI pensa que son devoir lui commandoit de suivre la même route que lui avoient tracée ses ancêtres. Il le fit avec une imprudence d'autant plus dangereuse, que sa franchise répugnoit aux calculs de l'adresse, et que son inexpérience le privoit de la vigueur nécessaire pour assurer le succès des entreprises hardies. Trois réglemens seront les objets de nos réflexions. Louis XVI. 1789

Une ordonnance déclara « que personne » ne pourroit obtenir un emploi dans le ser- » vice, avant d'avoir déposé entre les mains » du généalogiste de la cour, les titres de » quatre générations de noblesse. Les fils des » chevaliers de St. Louis étoient exempts de » toute autre formalité que celle de justifier » de la décoration dont leurs pères étoient » honorés. » Les anoblis se soulevèrent contre un acte d'injustice qui paralysoit trois de leurs générations ainsi dépouillées des ressources de la roture, sans qu'on leur donnât les prérogatives de la noblesse.

Au nom d'un roi bien étranger aux fumées de l'orgueil, on proclama : « Qu'il » reconnoissoit à son service deux noblesses

Louis XVI. 1789 » différentes, pour chacune desquelles il ouvrit une route particulière. La route élevée » resteroit à jamais interdite aux membres de » la seconde noblesse ; mais, au contraire, » si quelques individus de la première noblesse avoient assez de modestie pour descendre dans la route commune, leurs sacrifices seroient appréciés et même récompensés. » Les gentilshommes frémirent d'indignation, à la vue des préférences assignées aux gens de la cour, avec une franchise si insultante et tout au moins superflue. Une voix intérieure retenoit sans effort chaque individu dans le cercle que sa naissance et sa fortune lui avoient assigné. Cette déférence jusqu'alors librement accordée, devint un joug insupportable, du moment où elle fut exigée.

Enfin, Louis accorda la double représentation au tiers-état : c'étoit abandonner sa personne, sa famille et sa dignité aux caprices d'une classe déjà trop enhardie par les complaisances de la cour, et enivrée de l'encens des prétendus sages qui l'égaroient.

Nous nous tairons sur les événemens qui se sont succédés avec une effrayante rapidité : les Français du dix-huitième siècle furent tour à tour auteurs, victimes ou témoins des convulsions révolutionnaires. Ce ne sera donc qu'à leurs arrière-neveux qu'il appartiendra d'en parler avec une sévère impartialité.

Fin de l'Histoire des Rois de France.

CONCLUSION.

Les illusions des révolutionnaires, le vain espoir des hommes honnêtes, avoient promptement disparu. L'attente de réformes salutaires et l'espérance du bonheur, avoient laissé à leur place des regrets, des plaintes stériles et l'inutile remords de fautes devenues irréparables. Depuis trois années, les passions les plus violentes et les plus exaltées, livroient la France à des convulsions intérieures qui portoient dans son sein des blessures mortelles. Toutes les classes de citoyens divisées entr'elles, les tribunaux vides de magistrats, l'armée dépourvue du plus grand nombre de ses officiers, les finances épuisées, les châteaux ruinés, les nobles proscrits, les ministres des autels dépouillés, l'autorité royale flétrie et la religion outragée, tout, en un mot, annonçoit une prochaine et inévitable dissolution. Les potentats jaloux depuis tant de siècles de la splendeur de la France, résolurent d'assouvir leur haine et leur jalousie. L'Europe se souleva, mue par des passions tellement aveugles que les lois les plus recon-

Conclusion. nues de la politique furent violées, et que des ennemis naturels se rangèrent sous les mêmes drapeaux. Tout espoir de salut de la patrie s'évanouit pendant quelques instans aux yeux des hommes les moins timides.

L'armée prussienne s'avançoit, fière encore des lauriers cueillis dans le cours de la guerre de sept ans. La terreur la précédoit; le nom de Frédéric retentissoit dans ses rangs, et pleine de confiance, elle marchoit sous les ordres d'un roi qui, par sa délicatesse sur l'honneur, par sa vaillance, par ses formes superbes et plus encore par sa magnanimité, offroit une image vivante des anciens chevaliers. Son ame généreuse pressentit la magnifique destinée qui s'ouvroit devant les pas du héros. Lorsque courbé vers la tombe, il gémissoit de l'ingratitude générale, qui se livroit à des suppositions calomnieuses, sans tenir aucun compte de l'épuisement de son trésor et de la perte d'une partie de ses troupes, nous l'entendîmes souvent répéter : « Seul, je suis entré dans la coalition par principe d'honneur, d'après des » sentimens de délicatesse et sans aucune » vue d'intérêt. Voyez quelle est ma ré- » compense. La cause des puissances liguées » est perdue sans retour. La France, de » son côté, me paroîtroit prête à s'abymer, » si le jeune Bonaparte ne fixoit mes re- » gards; tout en lui m'annonce le sauveur

» de sa patrie et le grand homme de son Conclusion.
» siècle. »

Les bataillons autrichiens accouroient, fiers de leurs victoires sur les Turcs.

Les troupes de l'Empire se rassembloient.

Catherine II laissoit échapper quelques portions de ses trésors, et promettoit avec emphase les guerriers de son empire immense.

L'Angleterre souffloit l'incendie, prodiguoit ses guinées, tramoit des intrigues et ajournoit son dessein de paroître sur les mers, jusqu'au temps où elle verroit sa rivale écrasée par ses défaites, ou épuisée par ses victoires.

L'Espagne, l'Italie et la Hollande faisoient des préparatifs secrets.

Les ressources de la France paroissoient anéanties à tel point, que le duc de Brunswick démentant la prudence qu'on lui connoissoit, publia un manifeste dans lequel il joignit à ses reproches injurieux, le ton de la menace. Cet affront blesse l'honneur national ; aussitôt tout citoyen devient soldat, et tout soldat se promet la victoire ou la mort. Le cri de guerre retentit dans la capitale et dans toutes les parties du royaume. L'empressement de voler aux armes suspendit pour des instans malheureusement trop courts, les haines des différens partis.

Durant le cours de ces campagnes glorieuses, qui pénétrèrent si souvent les ennemis de la France de surprise, de crainte et

Conclusion. d'admiration, qui brilleront aux regards des générations les plus reculées, comme des phénomènes bien plus approchans des illusions de la fable, que de la vérité de l'histoire ; une foule de généraux illustres s'élancèrent sur les champs de bataille : mais, ô souvenir affligeant ! pendant que les trophées militaires s'amonceloient, l'état s'abymoit dans des torrens de sang et sous des monceaux de ruines ; le Français craint au dehors, gémissoit sur ses plaies intérieures ! La patrie étoit à la fois triomphante et dévorée par des maux que la sagesse humaine jugeoit sans remède. Tout-à-coup les agitations sont calmées, et la gloire française est portée à son comble.

Un homme paroît : administrateur, politique, législateur et guerrier : dans la fleur de la jeunesse, il marque chacun de ses pas par des triomphes. Il soumet l'Italie, dompte les farouches Mamelucks, sauve l'état prêt à retomber dans le gouffre de l'anarchie, signe en vainqueur une paix modérée sur le champ de bataille, sanctionne un code de lois, assure les jours et les propriétés des citoyens, encourage les arts et les sciences, protége toutes les branches de l'industrie, et ramène près du tombeau de leurs pères, ces infortunés qui tournoient sans cesse vers le lieu de leur naissance, des yeux baignés de larmes : il relève avec pompe les autels abattus, rend au

sanctuaire ses prêtres et son éclat, fonde sur la tolérance la force de la religion, pose enfin le faîte du plus superbe monument politique, dont il assure la durée par l'unité du pouvoir et par son hérédité. Une quatrième dynastie commence. L'Empire s'élève avec majesté; les nations et leurs souverains s'accoutument à respecter les Français, et les destinées de la terre sont soumises à NAPOLÉON. Conclusion. Napoléon-le-Grand. 1804

Cet irrévocable arrêt révolte le vieil orgueil des monarques. Quelques-uns, aveuglés par leurs passions, et subjugués par les intrigues de l'Angleterre, embrassent la chimérique erreur qu'il existe des forces capables de les soustraire à la prééminence du héros. Des coalitions plus formidables que les précédentes se forment encore; elles ouvrent un vaste champ aux projets de vengeance et de conquêtes. L'empereur prétend par sa modération éviter la guerre, qui ne peut que lui ravir quelques-unes des heures qu'il consacre à des bienfaits qui mènent rapidement ses sujets vers la félicité. Autant que le lui permet l'honneur de sa couronne, il éloigne le moment de rentrer dans une carrière où son génie lui assure une gloire telle que les fastes de l'histoire humaine n'en présentent aucun exemple.

Des campagnes miraculeuses effacent tous les faits d'armes connus. La fière maison d'Autriche est terrassée. Vienne dans un res- 1805

Napoléon-le-Grand. 1805

pectueux étonnement, contemple un maître étranger qui donne la loi dans ses murs, que, jusqu'à ce jour, l'opinion générale avoit regardé comme l'écueil des conquérans.

Un souverain resplendissant de jeunesse, de beauté, d'esprit et de valeur, accourt, animé par la confiance qui appartient à son âge. Sans l'ombre du doute, il assure que ses bataillons invincibles feront reprendre à l'aigle autrichienne un vol audacieux. La bataille des trois Empereurs immortalise les champs d'Austerlitz, et confond l'attente d'Alexandre. Assez noble pour ne pas repousser les preuves de magnanimité d'un ennemi qui commande et son estime et son admiration, il ramène dans ses vastes contrées ses troupes vaincues, mais non découragées.

Le successeur de Charles-Quint se rend près de l'empereur des Français et lui demande la conservation de son trône : les outrages faits à François I.er sont effacés. La grandeur colossale que les alliances, la politique et les armées avoient produites, et qui, durant plusieurs siècles, menaça la liberté de l'Europe, se courbe sous une main toute-puissante. Napoléon trop familiarisé avec la victoire pour en être ébloui, et trop grand pour abuser des succès, relève un ennemi abattu.

La Prusse s'étoit rendue coupable par l'incertitude de ses sentimens envers le souverain

que son intérêt, sa situation politique et la reconnoissance lui prescrivoient impérieusement de seconder en allié fidèle. Revenue à elle-même, à la suite de réflexions sages, elle offre des réparations et des sacrifices par la bouche du plus célèbre de ses ministres. Le comte d'Haugwitz fléchit le juste ressentiment de l'empereur. Bientôt les piéges de l'amour-propre, la confiance dans des forces imposantes, et plus encore les perfides inductions de l'ennemi du repos de l'Europe, plongent Frédéric-Guillaume III dans des erreurs désastreuses, qui le conduisent à des revers irréparables.

Triste enchaînement des disgrâces qui s'aggravent sur la monarchie prussienne. Un roi digne d'éloge par la tendresse qu'il porte à ses sujets, recommandable par ses vertus domestiques, respectable par sa scrupuleuse honnêteté, ami de l'ordre, modéré dans ses goûts, étranger aux passions violentes et sévère dans ses principes, couvrant sa conduite d'un vernis de dissimulation, prend les armes, se rend coupable d'une témérité impardonnable, et oublie quelques instans son amour de la justice.

Nous ne nous rappelons pas sans une vive émotion, que le jour où la volonté de l'Être-Suprême remit les destinées de la Prusse entre les mains du roi régnant, notre profonde douleur de la mort de son père,

Napoléon-le-Grand. 1805

ne nous empêcha pas de concevoir un effrayant rapprochement. Louis XIV et Frédéric II, lasseront dans tous les siècles les trompettes de la renommée. Louis XV et Frédéric-Guillaume II ont altéré, par des foiblesses du même genre, les avantages dont la nature les avoit comblés. Louis XVI et Frédéric-Guillaume III, ont porté sur le trône une vertu, un caractère et même une humeur qui offrent la plus frappante ressemblance. Tous deux ont vu leurs jours comblés de bonheur, et ont été consolés dans leur adversité par des compagnes qui se montroient douées de beauté, de bienfaisance et des grâces si propres à captiver les cœurs. Tous deux observateurs des principes de la morale, et purs dans leurs sentimens, ont pris la défense des peuples qu'ils auroient dû combattre.

Frédéric-Guillaume III méconnut la voix des serviteurs éclairés et des amis fidèles de sa prospérité, qui le conjurèrent à genoux de ne pas démentir sa sagesse, de ne pas exposer le sort de ses états, et de ne pas répandre des nuages sur sa vie entière. Pour le malheur de ce monarque, pour celui de sa famille et de ses sujets, son imagination fut exaltée par l'assurance d'une jeunesse bouillante, et par les discours d'un grand nombre de vieillards trop animés par le souvenir d'anciennes victoires. Tous de concert lui montrent son peuple

comme véritablement guerrier, et lui rappellent que son armée lui donne pour gage de sa force irrésistible, une longue suite de triomphes éclatans. Il cède, il s'égare, il menace. La foudre l'atteint, il en est renversé : sa valeur s'épuise en efforts superflus ; sa chute est aussi prompte que terrible : phénomène offert à l'étonnement, à l'admiration, et peut-être aux doutes des siècles à venir. Un état créé par les armes, devenu l'une des premières puissances de l'Europe, regardé comme l'école de la guerre, chéri par les partisans du pouvoir absolu que l'opinion publique tempère, et parvenu au rôle imposant de tenir la balance politique; tombe tout-à-coup dépouillé de sa splendeur, et dans le court espace d'une semaine.

Napoléon-le-Grand.
1805
1806

Les aigles victorieuses ne prennent aucun repos sur les rives de la Sprée, et vont se déployer dans les plaines que la Vistule arrose. La disette des vivres, la rigueur de la saison, la difficulté des routes et les flots d'ennemis redoutables, ne ralentissent pas l'ardeur des légions embrâsées de l'enthousiasme qu'inspirent les regards de Napoléon. Une lutte sanglante et glorieuse se prolonge entre les deux plus puissans de tous les monarques.

Dantzig tombe, malgré la ferme résistance de Kalkhreut, l'élève du grand Frédéric, et l'ancien guide du prince Henri, de ce prince 1807

Napoléon-le-Grand. 1807

que ses contemporains louèrent sans mesure, et que la France elle-même encensa. On ne le revêtit d'une supériorité imaginaire, que dans la vue de l'égaler à un frère qui ne rencontra pas, parmi ses contemporains, de rival digne de l'approcher : aucune sagesse humaine ne prévit que peu d'années s'écouleroient avant qu'il fût laissé fort en arrière sur la route de la gloire.

La bataille de Friedland, objet de l'étude des généraux à venir, n'est qu'un seul rayon de la gloire de Napoléon. Cette journée mémorable a sur les autres le rare avantage d'avoir fait éclore le désir de mettre un terme aux combats. Alexandre, sans porter d'atteinte à son honneur, exprime le vœu que le sang humain cesse d'être répandu : Napoléon détourne ses regards des lauriers que promettent à son bras les régions hyperborées.

A un intervalle de plus de dix-huit siècles, reparoît sous la voûte des cieux un spectacle que, dans l'opinion commune, les seuls Romains pouvoient donner. Malgré les proportions gigantesques de ces anciens maîtres de la terre, les conférences dans lesquelles les triumvirs se partagèrent les lambeaux d'une immense république, ne sont rien en comparaison de l'auguste entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur de toutes les Russies.

La pompe de l'appareil n'est pas l'unique

avantage que la réunion du Nord emporte sur celle du Midi. Des chefs de factions ennemis implacables, hommes corrompus par la débauche, la cruauté, l'avarice et la soif du pouvoir, ne méditent que des vengeances, des rapines et des meurtres. Par un contraste heureux, deux souverains puissans, valeureux, sensibles et magnanimes, cimentent à jamais leur amitié par des actes de bonté, de justice et de munificence. Napoléon-le-Grand. 1807

Cinq cents mille combattans posent leurs armes, se dépouillent de tout ressentiment et se contemplent en silence. Ils font retentir les airs de leurs acclamations, à l'instant où les deux empereurs s'embrassent avec cette cordialité franche que signale le rapprochement de deux ennemis, lorsqu'au milieu des dangers, ils se sont inspirés mutuellement une égale estime.

La voix de Napoléon donne la paix, le repos et le bonheur à cent millions d'hommes.

Après cette suite rapide d'exploits, de victoires, de conquêtes et de bienfaits, le héros se rend à l'impatience de ses sujets ; il se montre plus que jamais resplendissant de gloire ; il frappe les esprits d'une respectueuse admiration, et gagne les cœurs par sa touchante affabilité : son ame digne d'apprécier les vertus des Français, répond magnifiquement à leur amour, leur zèle et leur constance, par cet éloge à la fois si vrai, si simple et si sublime : Vous êtes un bon et grand peuple.

Napoléon-le-Grand. 1809

L'aigle s'élance rapide et superbe au foyer de la lumière ; l'œil de l'homme prétendroit en vain suivre son vol audacieux : tel le héros dépositaire de la puissance de l'ordonnateur suprême, atteint, confond et terrasse les ennemis assez aveugles dans leur rage pour braver son courroux. Déjà les armées sont en fuite, les villes ouvrent leurs portes, les campagnes implorent la générosité des Français ; les trônes s'abyment sur leurs débris ensanglantés; le monde politique est ébranlé par une violente secousse, et les peuples se demandent encore, si Napoléon a rejoint ses légions invincibles. Combien ne seroit pas téméraire l'ambition d'atteindre à l'honneur de peindre, de raconter ou de célébrer des prodiges dont, jusqu'aux jours actuels, la possibilité ne fut pas même soupçonnée ! Le peintre trace son esquisse, le sculpteur étudie son marbre, l'historien médite son plan, l'orateur anime ses figures, le poète attise les feux de son imagination ; efforts louables, mais tardifs, dont les fruits ne mûrissent que long-temps après la gloire du triomphe.

Des barrières insurmontables viennent d'être posées autour de cette puissance colossale qui, formée par une longue suite de combinaisons savantes et profondes, domina durant plus d'un siècle sur une grande partie de l'Europe, puisa sans mesure dans les trésors des deux Indes, et qui, sous Charles-Quint,

inspira la crainte d'une monarchie universelle. La maison d'Autriche livrée à l'orgueil et à la haine, s'est crue au moment d'assouvir ces deux passions. Des intrigues chez différens peuples, l'or de l'Angleterre, la bravoure de ses soldats, l'habileté de ses généraux et la force que lui donnoit son désespoir, lui ont fourni des armes redoutables : sa résistance acharnée n'a pu que la bercer de trompeuses illusions. Sept victoires à jamais mémorables dans l'histoire militaire des siècles à venir, ont abattu l'injuste suprématie dont les antiques fondemens n'avoient paru qu'ébranlés par la valeur chevaleresque de François I.er, par l'héroïsme entreprenant de Henri IV, par le caractère impérieux de Richelieu, et par le génie martial du grand Condé : ces fiers Lorrains dont les simples cadets eurent un instant la main posée sur la couronne de France, ne sauroient apporter leurs disgrâces présentes, qu'à des erreurs difficiles à comprendre. Ils ont démenti le suffrage arraché à l'indignation jalouse de Frédéric. « J'ai assez souvent vaincu les généraux autrichiens, mais je n'ai pas une seule fois surpris le cabinet de Vienne en faute. » Se pourroit-il que l'empereur d'Autriche, les princes de son sang et ses ministres eussent si rapidement perdu le souvenir de la magnanimité du vainqueur ? Quand après l'immortelle journée des trois Empe-

Napoléon-le-Grand. 1809

reurs, François II rechercha une entrevue avec le héros, il fut touché des généreuses prévenances d'un ami, d'un frère. Les gages de l'estime et de l'intérêt adoucirent l'amertume de ses chagrins. Son trône resta environné de puissance et de lustre.

Lors de la première conquête de Vienne, Napoléon se distingua par une délicatesse inconnue aux autres conquérans : il déroba sa présence aux habitans de cette imposante capitale, crainte que des hommes habitués à le chérir et à l'admirer, ne reportassent que de la froideur à leur souverain. Sans doute au-dessus de la grandeur sublime des modèles de vertu qui ornèrent Rome, lors de la jeunesse de ses institutions destinées à donner des maîtres à la terre, Napoléon reconnut en lui-même la justesse de la réponse si souvent citée, que Fabrice fit aux offres brillantes de Pyrrhus.

La comparaison de Napoléon avec Charlemagne, inspirée d'abord par la flatterie, sanctionnée bientôt par la justice, est à cette heure une trop foible louange. Le potentat qui, contre toute attente, a surpassé le restaurateur de l'Empire d'Occident, s'est prononcé le successeur de sa vaste et majestueuse souveraineté. Il a vu que dans le testament où Charlemagne déposoit les dernières preuves de sa munificence, Eymard avoit placé Rome la première des villes métropolitaines de l'Em-

pire (1). Le préfet de Rome représente cet officier qui, selon le continuateur d'Eutrope, « restoit toujours à Rome de la part de l'em- » pereur, pour y rendre la justice, et qui » demeuroit dans le palais du St. Père. » La foiblesse stupide de Charles-le-Gros put seule tolérer l'ingratitude d'Adrien III, qui, pour récompense de la protection, des bienfaits, des faveurs et des marques de respect amoncelées sur le siége papal, par les chefs de la dynastie Carlovingienne, lança deux décrets (en 874) aussi révoltans. Le premier déclare « *que le pape à l'avenir étant élu, seroit* » *sacré sans attendre le consentement de* » *l'empereur ou de ses ambassadeurs.* » Le second prononce que « *Charles-le-Gros* » *venant à mourir sans enfans, le royaume* » *d'Italie et le titre d'empereur demeure-* » *roient aux Italiens.* »

La gloire de la patrie et le bonheur de l'humanité, seront les récompenses dignes de tant de hauts faits, et de tant de mesures hors des atteintes du blâme. A pas rapides s'avance

(1) Charlemagne, dans une ordonnance rendue en 813, met les Romains au nombre de ses sujets : « Nous ordonnons » que les Romains, les Français, les Allemands, les Bava- » rois, les Saxons, les Thuringiens, les Frisons, les Gaulois, » les Bourguignons, les Bretons, les Lombards, les Gas- » cons, les peuples du duché de Bénévent, les Goths, les » Espagnols, et les autres peuples qui sont sous notre domi- » nation, etc. »

Napoléon-le-Grand. 1809

le jour où aucune voix ne s'élèvera contre l'assertion du dernier père de l'église, le plus grand orateur des siècles modernes, l'inébranlable antagoniste des prétentions ultramontaines. Bossuet prononce, à la suite de l'un de ses sublimes élans : « Le royaume » de France est le plus illustre qui fut jamais » sous le soleil, devant Dieu et devant les » hommes. »

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES

MATIÈRES.

A

le surnom de *Bel*, *ibid.* Nouvelles décimes accordées à Jean XXII, 45. Système de l'abolissement de la noblesse, *ibid.* Le régime féodal presqu'abattu, *ibid.* Guerre en Guienne, 46. Charles recherche en vain la couronne impériale, *ibid.* Il protége les lettres, accueille les troubadours, 47. Fondation des jeux floraux, *ibid.* Dernière volonté du roi pour la régence, etc., 48. Assemblée pour disposer de la couronne, 48 *et* 49. Sa composition, 49. Elle doit prononcer entre six rivaux, *ibid.* Sa décision en faveur de Philippe-de-Valois, *ibid.* et 50.

Charles V, son avènement au trône, t. II, p. 96. Il est le restaurateur de la France, *ibid.* et 97. Élévation du connétable Duguesclin, 97. Caractère de Charles, *ibid.* Son défaut de courage, 98. Il accumule des trésors par des impôts onéreux, *ibid.* et 99. Son goût et son talent pour parler en public, 99. Il mérite le surnom de *Sage*, *ibid.* Contradictions sur le portrait de ce prince (*Voyez la note*), 100. Duguesclin bat à Cocherel le roi de Navarre, 101. Bataille d'Aurai, 102. Le royaume dévasté par les restes des grandes compagnies, 103. Duguesclin les rassemble, *ibid.* Il en forme les *bandes noires*, et les conduit en Espagne, 104. Projet de Charles de chasser les Anglais du continent, 105. Lit de justice, *ibid.* Ajournement insensé du prince de Galles, 106. Faute essentielle de Charles, 107. Trait de fraternité d'armes, 107 *et* 108. La Saintonge envahie par Duguesclin, 108. Charles fait poser les fondemens de la Bastille, *ibid.* Défaite de la flotte anglaise, 109. Découragement des Anglais, éloges du prince de Galles, *ibid. et suiv.* Sa mort, 110. Conduite honorable de Charles, *ibid.* Incursion de Duguesclin dans le comtat, 111. Expiration de la trève, les hostilités recommencent, 112. La Guienne soumise, *ibid.* Révolte des Bretons, 113. Charles dénonce Montfort en plein parlement, *ibid.* Silence de Duguesclin, etc., *ibid.* Sa mort, 114. Ses dernières paroles, *ibid.* Traits qui honorent ce grand homme, 115. Origine de l'usage d'une oraison fu-

D

E

G

H

I

J

L

remportées sur les flottes réunies, *ibid.* Flottes hollandaise et espagnole détruites sous les batteries de Palerme, *ibid.* Belle action du maréchal de Vivonne, *ibid.* Fort de Cayenne emporté par le comte d'Estrées, 16. Création d'un corps de grenadiers à cheval, *ibid.* Louis ouvre la campagne, *ibid.* Siége de Valenciennes, *ibid.* Trait d'héroïsme des mousquetaires, 17. Louis s'avance sur Cambray, *ibid.* Victoire remportée par Monsieur sur le prince d'Orange, 18. Capitulation de Cambray, *ibid.* Voyage de Louis dans ses nouvelles conquêtes, *ibid.* Avantages du maréchal de Créqui sur le duc de Lorraine, 19. Le roi quitte l'armée qu'il partage entre les maréchaux de Luxembourg et d'Humières, *ibid.* Levée du siége de Charleroi, *ibid.* Victoire remportée par d'Estrées sur l'amiral Biuk, 20. Places investies par les ennemis, *ibid.* Louis fait le siége de Gand, *ibid.* Reddition de cette place, *ibid.* Ardeur héroïque de la Bretèche, colonel français, 21. Conquête de Puycerda, *ibid.* Succès du maréchal de Créqui, *ibid.* Révolte des Messinais, abandon de la Sicile, 22. Flotte française tourmentée par la tempête, *ibid.* Paix de Nimègue Conditions dictées par Louis, 23. Droit des gens violé par le prince d'Orange, *ibid.* Victoire remportée par Luxembourg, *ibid.* L'Espagne cède à la France la Franche-Comté, *ibid.* Paix avec l'Empire, basée sur le traité de Westphalie, *ibid.* Tribut d'estime et de reconnoissance de Louis aux Français, *ibid.* Exil du ministre Pompone, 25. Louis l'objet de la jalousie des potentats de l'Europe, s'attire l'admiration de ses sujets, 26. Mariage du Dauphin avec une princesse de Bavière, *ibid.* Sommes absorbées pour la construction de Versailles, *ibid.* Prospérité de l'état, 27. Louis au faîte de sa grandeur, abuse de sa puissance, *ibid.* Fiefs démembrés réunis au domaine, *ibid.* Le roi en proie aux chagrins, *ibid.* Détention du maréchal de Luxembourg, 29. Il ne trouve aucun défenseur dans les chefs de la noblesse, *ibid.* Les ministres contribuent à la gloire du monarque, 30. L'élévation de la marine due aux

portée par Louis avec une héroïque constance, *ibid.* Mariage de Louis avec madame de Maintenon, *ibid. et suiv.* Fondation de l'abbaye de Saint-Cyr, *ibid.* Paroles remarquables de Louis, 53. Mort du prince de Condé; son éloge, *ibid.* Ligue d'Augsbourg tendant à l'abaissement de Louis, 54. Le pape est reconnu chef de l'entreprise, *ibid.* Louis ne s'aperçoit pas de l'orage qui le menace, *ibid.* Il brave l'Europe conspirée contre lui, 55. Fâcheux état de la France, *ibid.* La campagne s'ouvre par des succès, 56. Siége de Philisbourg. Paroles remarquables du roi au Dauphin, *ib.* Reddition de la place, 57. Valeur éprouvée du Dauphin, *ibid.* Plusieurs places fortes se rendent. Avantages des armées rehaussés par les succès des flottes sur mer, 58. Mort de Du-Quesne. Plan du prince d'Orange, 59. Il fait voile vers l'Angleterre, *ibid.* Le roi est combattu par différentes opinions. Le pape favorise les desseins de l'usurpateur, 60. Projet d'envahir la Hollande, *ibid.* Une armée s'avance vers les Pays-Bas, *ibid.* Le roi Jacques refuse les secours de la France? 61. Le prince d'Orange débarque en Angleterre, *ibid.* Perfidie qui fait échouer les desseins de Jacques, *ibid.* La fuite devient son unique ressource, *ibid.* Son débarquement sur les côtes de la France, 63. Magnanimité de Louis envers cette famille illustre et malheureuse, *ibid.* Préparatifs pour le rétablir sur son trône, *ibid.* Adieux touchans de ces deux monarques, *ibid.* Débarquement du prétendant en Irlande, *ibid.* Désolation du Palatinat, *ibid.* Accusation intentée contre le maréchal d'Humières, 65. Mayence assiégée par le prince de Lorraine, *ibid.* Capitulation de cette place. Courageuse résistance du marquis d'Uxelles, *ibid.* Louis le dédommage des outrages des Parisiens, 67. Siége de Bonn. Reddition de cette place, *ibid.* L'Espagne attaquée par le maréchal de Noailles, *ibid.* Les flottes de Brest et de Toulon se réunissent, 67 et 68. Campagne peu honorable aux armes françaises, *ibid.* Démission de Lepelletier, *ibid.* Vigilante sollicitude de Vauban, *ibid.* La France ramenée à une attitude menaçante, 69.

M

P

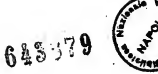
S

T

U

V

Fin de la Table.



LIVRES DE FONDS.

On trouve chez LE NORMANT, imp.-lib., rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, n°. 17, *les articles ci-dessous, ainsi que toutes les nouveautés qui paroissent journellement.*

Code de la Conservation des forêts et bois nationaux, de ceux tenus en gruerie, grairie, ségrairie, tiers et dangers, ou indivis, entre la république et des particuliers, et les bois appartenans aux communautés d'habitans: ouvrage utile aux gardes-généraux et particuliers desdites forêts, et aux possesseurs, usagers, engagistes et marchands de bois: dans lequel sont rapportées toutes les lois, coutumes, réglemens et ordonnances tant anciennes que nouvelles, concernant les bois et la police des canaux, rivières flottables et navigables. On trouve dans ce Code des modèles pour rédiger les procès-verbaux dans les formes légales, et le tableau de comparaison des anciennes mesures avec les nouvelles mesures linéaires et agraires; par le c. Charles-Henri Bonnet, agent national près l'administration forestière de l'arrondissement de la ci-devant maîtrise des eaux et forêts de Tournehem, demeurant à Andrehem, département du Pas-de-Calais. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr. 80 cent.

Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie Grecque, Latine, Egyptienne, Celtique, Persanne, Syriaque, Indienne, Africaine, Américaine, Iconologique, etc. etc. etc.; par Fr. Noël, ancien professeur de Belles-Lettres de l'Université de Paris, et membre de l'Athénée de Lyon. Nouvelle édition, considérablement augmentée. Deux forts volumes *in*-8°., petit-texte, à deux colonnes, impression soignée, sur carré de Limoges, avec une figure allégorique. 21 fr.

Eglise de S. Siffrid (l') traduit de l'anglais, par L. F. Bertin; 5 vol. in-12, fig. 9 fr.

Eloge historique de J. B. G. Bochart-de-Saron, premier président du parlement de Paris, et membre honoraire de l'Académie des sciences; par F. L. C. Montjoye. 1 fr. 20 c.

Histoire de quatre Espagnols, 4 vol. in-12, avec fig.; nouvelle édition, par le même: 7 fr. 50 c.

Idylles de Théocrite (les) traduites en français, avec des remarques; par J. L. Geoffroy, ancien professeur de rhétorique au collége de

Mazarin; 1 vol. in-8°. Prix. 3 fr.

Leçons d'un Père à ses Enfans, ou recueil de sentences et de pensées morales, extraites des meilleurs auteurs latins et français, et mises en ordre pour servir à l'instruction de la jeunesse; nouvelle édition. 1 fr. 80 cent.

On trouve chez le même :

Ambassade au Thibet et au Boutan, contenant des détails très-curieux sur les mœurs, la religion, les productions et le commerce du Thibet, du Boutan et des états voisins; et une notice sur les événemens qui s'y sont passés jusqu'en 1793; par M. Samuel Turner, chargé de cette ambassade: traduit de l'anglais, avec des notes, par J. Castéra, avec une collection de quinze planches, dessinées sur les lieux, et gravées en taille-douce par M. Tardieu l'aîné. Deux volumes in-8°. 12 francs.

Année (l') du Jardinage; 2 vol. in-8°. 9 fr.

Augusta, ou Tableau comparatif des mœurs françaises et des mœurs anglaises, avec des notes très-instructives; par un émigré; 2 vol. in-12, fig. 3 fr.

Avis d'une mère, en allemand et en français, par mad. Lambert; un volume in-18. 2 fr.

Brik Bolding, ou Qu'est-ce que la Vie? roman anglais, français, italien; trois volumes in-12, figures. 4 fr. 50 c.

Cours élémentaire de chimie théorique et pratique, suivant la nouvelle nomenclature; ouvrage dans lequel on a rassemblé la plupart des procédés utiles et agréables qui dérivent de cette science; par Alyon, officier de santé de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, membre de la société médicale et de la société libre des sciences et arts de Paris; 2 vol. in-8°. 6 fr.

Dictionnaire universel de la langue française; extrait comparé des Dictionnaires anciens et modernes, ou Manuel d'orthographe et de néologie; par Boiste; nouv. éd. 2 vol. oblongs. 15 fr.

Education des Filles (de l'), par M. de Fénélon, archevêque de Cambrai; nouvelle édition, augmentée d'une lettre du même auteur à une dame, sur l'éducation de sa fille unique; et d'un discours préliminaire sur quelques-uns des changemens introduits dans l'éducation, avec le portrait de Fénélon; par S. J. B. V. 1 fr. 80 c.

Histoire de la Révolution de la France, pendant les premières années du règne de Louis XVI; par A. F. Bertrand-de-Molleville; comprenant les années 88, 89, 90 et 91, jusqu'à la fin de l'assemblée constituante; 5 volumes in-8°. 21 fr.

Encyclopédie Comique, ou Recueil anglais de gaietés, de plaisanteries, de bons mots, d'anecdotes, de portraits, d'aventures, de naïvetés, de balourdises, d'originalités, de calembourgs et de pensées graves et sérieuses. Traduction libre, suivie d'une dissertation critique et curieuse sur l'Okigraphie, et autres procédés abréviateurs; par T. P. Bertin. Deux vol. in-12. 5 francs.

Etudes de la Nature; nouvelle édition, revue et corrigée, par J. Bernardin-Henri de Saint-Pierre, avec dix planches en taille-douce. Cinq vol. in-8. fig.

Esquisse de la Nature, ou Voyage à Margate, trad. de l'angl.; 1 vol. in-8. fig. 3f.

Esquisse d'un ouvrage en faveur des pauvres, par Jérémie Bentham; publié en français par Ad. Duquesnoy; 1 vol. in-8°. 4 fr.

Essai historique, politique et moral, sur les révolutions anciennes et modernes; 1 vol. in-8°. 2 fr.

Essai sur l'Histoire de la Puissance paternelle, par A. Nougarède; 1 vol. in-12 1 f. 80 c.

Flore des jeunes Personnes, ou Lettres élémentaires, sur la botanique, trad. de l'angl., par Octave Ségur; 1 vol. in-12, fig. 3 fr. 60 c.

Génie du Christianisme, par Châteaubriand; 9 v. in-18. 15 fr.

Géographie de Guthrie, troisième édition, 9 vol. in-8., et atlas broch. 39 fr.

Guide (le) du jeune Militaire, ou Instructions d'un père à son fils, sur l'Art militaire, ses devoirs, les vertus et les talens qu'il exige. Par M. le baron d'A***., colonel d'infanterie. Nouvelle édition, refondue et augmentée d'un très-grand nombre de faits mémorables, puisés dans l'Histoire de la Révolution; d'un tableau sur l'organisation actuelle des armées en campagne, sur les progrès de l'Art de la guerre pendant la Révolution, et de notices sur quelques-uns de nos généraux; par Dubroca. Un fort vol. in-12. 2 fr. 50 c.

Homme (de l') et de ses facultés, par Sicard; 2 vol. in-8°. 9 fr.

Histoire secrète de la Révolution Française, depuis la convocation des Notables, jusques et compris le congrès d'Amiens et le Traité de paix définitif; 7 vol. in-8°. 28 fr.

Histoire de Mesdames; 3 vol. in-12. 5 fr.

Hist. naturelle des Insectes, composée d'après Réaumur, Geoffroy, Degrée,

Roësel, Linnée, Fabricius. Rédigée selon Olivier, par M. de Tigny; 10 vol. in-18, fig. 30 fr.

Idem, fig. coloriées. 45 fr.

Histoire de la Grèce, depuis son origine jusqu'à la mort d'Alexandre; par le docteur Goldsmith; 2 vol. in-8, ornés de cartes. 9 fr.

Histoire du Galvanisme, par Sue aîné; 2 vol. in-8. 9 fr.

Infernal (l') don Quichotte, histoire à l'ordre du jour; 3 vol. in-12, fig. 5 f.

Institutions Commerciales, traitant de la jurisprudence marchande, et des usages de négoce, depuis les anciennes et nouvelles lois, par Boucher; 1 vol. in-4. 15 fr.

Journée du Chrétien (la), sanctifiée par la prière et la méditation; nouvelle édition, augmentée des Messes et Vèpres des principales Fêtes de l'année, des sept Psaumes en latin et en français, de l'Office de la Vierge sans renvois, etc. 1 vol. in-24. 90 cent. rel.

L'Art de Brasser, traduit de l'anglais, de M. Combrune; renfermant les principes de la théorie et ceux de la pratique. 4 fr.

Laure d'Estelle; 3 vol. in-12, 4 fr. 50 c.

Mythologie comparée avec l'histoire, par M. l'abbé de Tressan; 2 vol. in-12, fig. 5 fr.

Mythologie de la Jeunesse, par demandes et par réponses, par P. Blanchard; 2 vol. in-12, fig., 5 fr. 1 vol. in-8°, 5 fr.

Malheurs (les) de la famille d'Ortenberg, traduit de l'angl. 3 vol. in-12, fig. 5 f.

Œuvres dramatiques d'Alfieri, traduites de l'italien par Petitot, 4 volumes in-8. 15 fr.

Œuvres de Chambon, contenant: maladies des filles, 2 vol.; maladies des femmes grosses, 2 vol.; maladies des femmes en couches, 2 vol.; maladies des femmes, suites des couches, 2 vol.; maladies des enfans, 2 vol.; 10 vol. Domingue; description du Rio-Del-Oro, ou rivière d'Or de Christophe Colomb; découverte des mines d'or par cet amiral; renseignemens sur les trésors du Cacique Caonabo; origine des peuples d'Amérique, description de leur berceau; âge des Deux-Mondes; par un cultivateur de la Haute-Saône. Brochure in-8°. 1 fr. 50 c.

Œuvres diverses de Lacretelle (aîné). 3 vol. in-18, 5 fr.





